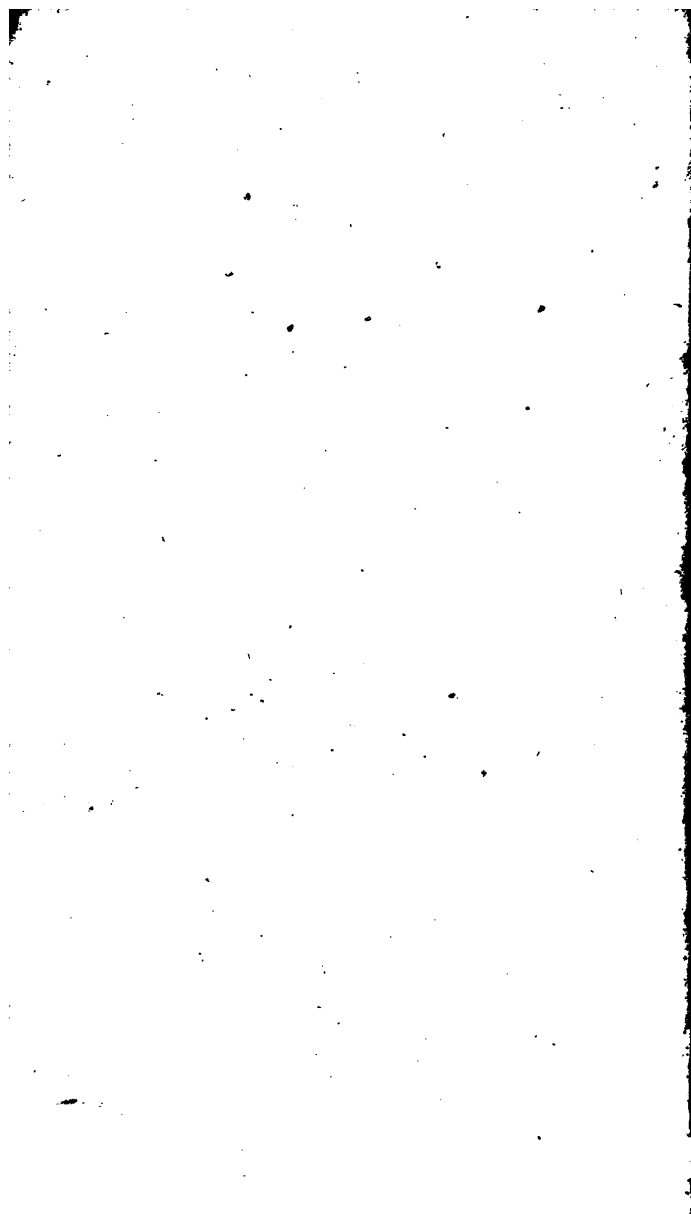


BX  
94.15  
.M22  
1682



# HISTOIRE

DU

# CALVINISME.

<sup>P. A. B.</sup>  
*Mabre*  
MONSIEUR MAIMBOURG.

TOME SECONDE.

TROISIÈME ÉDITION.



*Imprimé A PARIS*

Par SEBASTIEN MABRE-CRAMOISY,  
Imprimeur du Roy.

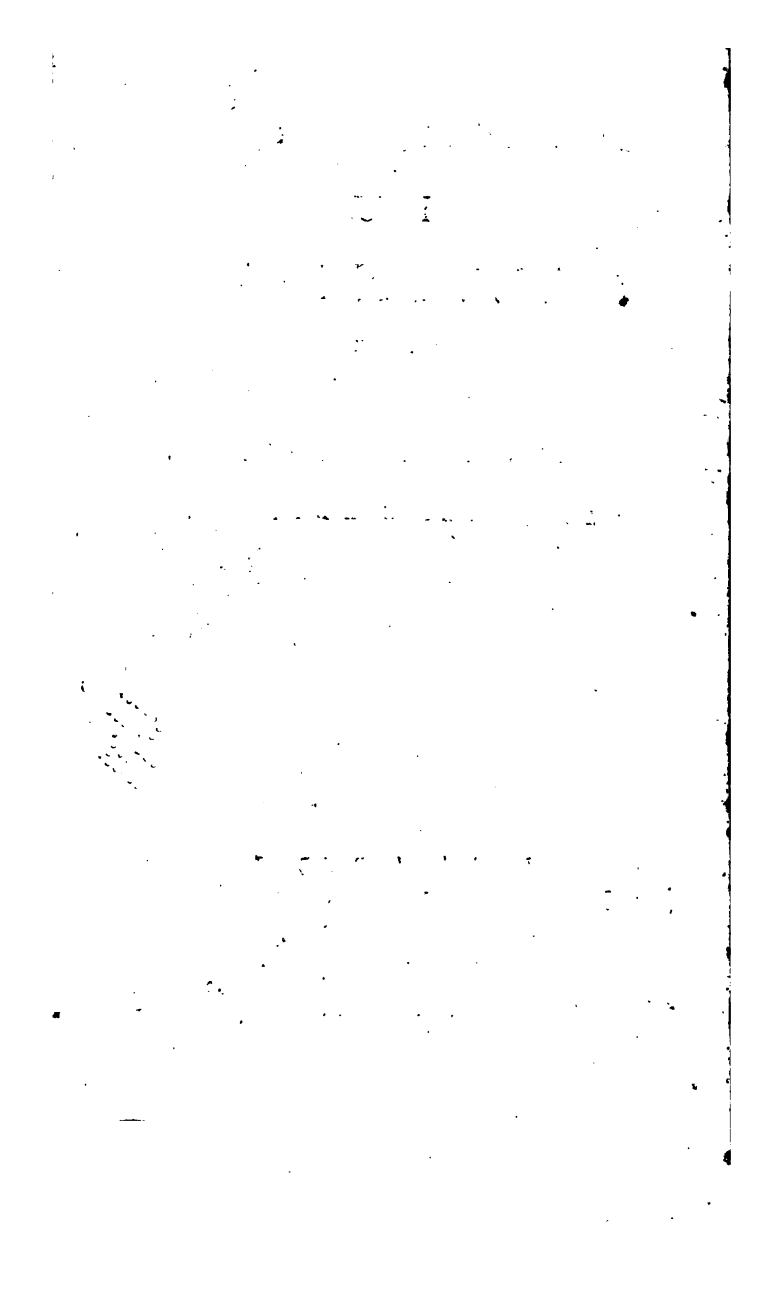
*Et se vend A LION*

Chez JEAN GIRIN ET BARTHELEMY RIVIERE.

---

M. DC. LXXXII.

*Avec Approbation & Privilège du Roy.*



Gen. lib  
24 ch.  
U. J. M. Law Library  
4-16-1933



# S O M M A I R E

## D E S L I V R E S.

### LIVRE QUATRIÈME.

**I**nsolence des Huguenots après le Colloque de Poissy. Les Chefs des Catholiques voyant que l'on violoit l'Edit de Juillet, se retirent de la Cour. L'Edit de Janvier qui permet l'exercice du Calvinisme accordé aux Huguenots malgré le Parlement de Paris, qui s'y opposa de toute sa force. Les horribles suites de cét Edit. L'histoire du tumulte excité par les Huguenots au fauxbourg Saint Marceau. Le Roy de Navarre abandonne les Huguenots, & se met à la teste du Triumvirat pour la défense de la vraie Religion. Etrange perplexité de la Reine Catherine qui se voit mal avec les deux partis. Le Prince de Condé sort de Paris, & les Chefs des Catholiques y retournent. L'histoire du desordre de Vassy. L'intelligence de la Reine avec le Prince de

04-28-33 JMS

## SOMMAIRE

Condé pour s'opposer au Triumvirat. Le Roy de Navarre remene le Roy à Paris. Origine des premiers troubles. Le Prince se saisit d'Orleans. Rupture de la Reine avec le Prince, parce qu'il avoit fait voir ses lettres secretes. Surprise de plusieurs villes par les Huguenots. Les horribles cruantez qu'ils exercent contre les Catholiques. L'histoire du Baron des Adrets le plus cruel des Huguenots. Le siege, & la prise de Rouën. La blesseûre, & la mort du Roy de Navarre; son éloge, & son portrait. Injustes represailles faites à Orleans par le Prince de Condé, qui ne put prendre Corbeil, & fut repoussé de devant Paris. La marche des deux armées jusqu'à Dreux. Exactte description de la bataille de Dreux où le Prince & le Connestable furent faits prisonniers, & le Duc de Guise demeura victorieux. Eloge des Seigneurs Catholiques qui y perirent. Le siege d'Orleans. La blesseûre du Duc de Guise assassiné par Poltrot. La mort, & l'éloge de ce grand Prince. Le Traité d'Orleans, & la fin des premiers troubles par l'Edit de Mars, assez favorable aux Huguenots. Cette paix est desapprouvée par le Pape Pie I V. Les Evesques accusez d'héresie citez à Rome. Monitoire contre la Reine de Navarre Jeanne d'Albret. Les ordres du Roy au sieur d'Oysel son Ambassadeur pour s'y opposer.

## DES LIVRES.

*La sage conduite du Pape en cette occasion.  
La Reine Jeanne est excommuniée comme hété-  
retique opiniastre. L'histoire de la mort de  
Jean Calvin. Ses bonnes & ses mauvaises  
qualitez, & son véritable portrait.*

---

## LIVRE CINQUIÈME.

**L**A Reine Catherine mène le Roy visi-  
ter son Royaume ; les motifs de ce voya-  
ge. Les raisons qui l'obligent à se déclarer  
pour les Catholiques contre les Huguenots.  
La Conférence d'Avignon, & celle de Bayon-  
ne. La jalousie qu'en prennent les Hugue-  
nots, & de l'armée que le Duc d'Albe mène  
en Flandres contre les Rebelles & les Cal-  
vinistes des Pais-Bas. Abregé de l'histoire  
de cette révolte, & comment le Calvinisme  
s'est introduit dans ces Pais-là. Les Hugue-  
nots se préparent à la guerre à l'occasion du  
passage du Duc d'Albe. Ils taschent de sur-  
prendre Metz pour la commodité du secours  
qu'ils attendoient de l'Allemagne. Comment  
l'hérésie de Calvin s'est introduite dans cette  
grande ville. La véritable cause des seconds  
troubles. Histoire de la damnable & malhen-  
reuse entreprise de Meaux. Le Prince de  
Condé veut attaquer le bataillon de six mille



## SOMMAIRE

*Suisses, commandé par le Connestable qui conduit le Roy de Meaux à Paris. Le Prince entreprend d'assiéger, & d'affamer le Roy dans Paris. La bataille de Saint Denis où les Huguenots sont défaits, & le Connestable est tué. Exploits héroïques de ce grand homme. Sa mort, & son éloge. Ridicule entreprise des Huguenots contre un moulin. Ils se retirent de devant Paris, & ont recours aux Calvinistes d'Allemagne. Comment le Calvinisme s'y est introduit contre la Pacification de Passau. L'Electeur Palatin Frideric III. envoie un grand secours aux Huguenots sous la conduite de son second fils Jean Casimir. Le Duc d'Anjou Lieutenant Général du Roy son frere ne peut empêcher que le Prince de Condé ne joigne ce secours en Lorraine, d'où estant repassé en France, il va mettre le siege devant Chartres, qu'il ne put prendre. La Paix se traite & se conclut à Longjumeau. Elle se rompt dans la mesme année, à cause de la rebellion de la Rochelle. L'estat de cette ville, & comment l'hérésie y fut introduite. Comment on pensa surprendre le Prince & l'Admiral qui se retirent à la Rochelle. Commencement des troisièmes troubles. Etat des deux Armées. La Royale commandée par le Duc d'Anjou s'avance vers la Charante. Bataille de Jarnac, où l'armée Ha-*

## DES LIVRES.

*guenote est défaite , & le Prince de Condé  
rue. Eloge , & portrait de ce Prince.*

---

## LIVRE SIXIÈME.

**L**es Huguenots réparent en peu de temps leur perte. Le grand secours de Reitres & de Lansquenets que leur mene le Duc des deux Ponts. Sa jonction avec eux dans le Limosin où il meurt. Etat de l'armée du Duc d'Anjou , qui marche droit à eux. Grand combat de la Roche-Labelie. Siege de Poitiers par l'Admiral , qui est enfin contraint de le lever. Les forces & la rencontre des deux armées. Le combat de Saint Cler. Description de la sanglante bataille de Montcontour , où les Huguenots sont défaits. Le siege , & la prise de Saint Jean d'Angely. On donne par là le loisir à l'Admiral de se remettre. Surprise de Nismes , & les cruantez queles Huguenots y exercent. Les deux armées en presence , & la paix avantageuse qu'on accorde aux Huguenots. Le dessein que l'on fait de se défaire de l'Admiral. Les artifices dont on se sert pour le faire venir à la Cour. La mort de Jeanne d'Albret Reine de Navarre. Le mariage du nouveau Roy de Navarre son fils avec Madame Marguerite

## SOMMAIRE DES LIVRES.

*ſœur du Roy. La bleſſure de l'Admiral. Comment on prit la réſolution de massacrer tous les Huguenots. Histoire de cét horrible massacre à la funeste Journée de la Saint Barthelemy. La conversion forcée du Roy de Navarre & du Prince de Condé. Ce qu'on fit inutilement pour excuſer ce qui se fit en cette malheureuse Journée. Le massacre continué dans les Provinces. Les Gouverneurs qui refuſerent d'exécuter cét ordre. Belle action de l'Eveſque de Liſieux à ce ſujet. Les Huguenots plus obſtinés après la Saint Barthelemy. Faſcheuſes ſuites de cette Journée. Les ſupplices & la violence n'ont pu affoiblir l'héſie. Le trop de douceur & le trop de rigueur l'ont également ſouſtenuë. Le juſte temperament que le Roy a pris pour la ruiner. Juſtification de ce qu'il fait pour un ſi glorieux deſſein.*



## HISTOIRE



# HISTOIRE DU CALVINISME.

---

## LIVRE QUATRIÈME.

**L**E Duc de Guise & le Connestable avoient trop d'honneur & de zele pour souffrir qu'après le Colloque où l'on avoit si fortement réfuté les erreurs des Huguenots, non seulement on ne les contraignist pas de souscrire au Formulaire des Evêques comme l'Assemblée l'avoit demandé au Roy, qui en qualité de Protecteur de l'Eglise doit faire exécuter ses ordres ; mais qu'ils fus-

---

*Ann.*  
1561.

1561. sent encore plus appuyez qu'auparavant, & qu'ils devinssent ensuite tous les jours plus hardis & plus insolens. En effet, ils tenoient déjà tout ouvertement leurs Assemblées, & faisoient haurement le Preiche en de grandes sales, où il estoit permis à tout le monde d'y assister fort librement; ce qui estoit enfreindre manifestement l'Edit de Juillet. Ils s'emparoiert mesme des Eglises des Catholiques en quelques villes, pour y faire publiquement l'exercice de leur Religion. L'on scavoit que le Prince de Condé & l'Admiral traitoiert avec les Princes Protestans pour en tirer des forces capables d'opprimer les Catholiques, & de faire enfin triompher l'héresie dans la France; & l'on avoit decouvert que la Reine traitoit avec l'Admiral & le Chancelier, pour faire un nouvel Edit qui donnast aux Huguenots la pleine liberté qu'ils demandoient.

C'est pourquoy le Duc & le Connestable, accompagnez des Mares-

*Hist. des Egl.  
Réform.  
La Poplin.*

choux de Brissac & de Saint André, furent remontrer à la Reine que le moyen de donner la paix à l'Etat, & d'appaier ces troubles & ces differends de Religion, n'estoit pas de tolerer tous ces defordres; mais que pour l'avoir, il falloit garder exactement l'Edit que les Huguenots violoient tous les jours impunément, chasser tous les Ministres, & ne souffrir point en France d'autre Religion que la Catholique, afin que comme il n'y a qu'un Dieu, & qu'un Roy, il n'y eust aussi qu'une mesme Foy, & qu'une seule Loy dans le Royaume. Et voyant qu'ils ne recevoient pour toute satisfaction que de foibles excuses, ils luy demanderent permission de se retirer de la Cour, n'y pouvant demeurer avec honneur tandis qu'ils y voyoient l'héresie si fort en credit. La Reine, après s'estre encore excusée lo mieux qu'elle put, fit semblant d'avoir bien de la peine à consentir à ce qu'ils demandoient, & dans le fond de son ame

1361.

*Iid.*  
*Mersey.*  
*Dupleix, &*  
*alii.*

4 elle avoit beaucoup de joye de se voir pressée de leur accorder ce quelle souhaitoit encore plus qu'eux, croyant qu'elle regneroit plus absolument quand elle n'auroit plus devant les yeux ces fascheux censeurs de ses actions, ni ensuite personne qui trouvast à redire à sa conduite. Mais la pauvre Princesse s'aperceût bientôt, que toute fine & adroite qu'elle croyoit estre, elle s'estoit trompée dans la politique, & que par l'éloignement des Chefs des Catholiques, elle estoit comme livrée entre les mains de l'Admiral qui en devint le maistre.

Car comme après la retraite de ces grands hommes il vit qu'il n'y avoit plus personne à la Cour qui püst, ou du moins qui osast s'opposer à ses entreprises, il reprit son premier dessein, & demanda des Temples à la Reine d'une maniere qui lay fit assez connoistre qu'il prétendoit bien n'estre pas refusé à ce coup, comme il l'avoit esté plus d'une fois auparavant, lors que les

Guises s'opposèrent fort vigoureu-  
 sement à sa demande. Il luy dit  
 mesme, avec une espee assez fine  
 de menaces pour l'intimider, qu'il  
 luy demandoit cette grace au nom  
 de deux mille cent cinquante Eglises  
 réformées, dont chacune avoit  
 une grande étendue, & qu'elle pou-  
 voit faire estat d'avoir toujours à  
 son service ce grand nombre de  
 troupes que les Protestans en pou-  
 voient tirer, & qu'ils estoient tous  
 prests de les entretenir à leurs dé-  
 pens contre tous ceux qui trouve-  
 roient à dire à ce qu'elle feroit si  
 équitablement en leur faveur. Et  
 sur cela les Huguenots redoublant  
 leur audace, firent publiquement  
 leur Presche au Faubourg Saint  
 Marceau, dans un lieu appelle le  
*Patriarche*, tout joignant l'Eglise de  
 Saint Medard. Or parce que l'on  
 y sonnoit les cloches selon la cou-  
 tume pour les Vespres qu'on y alloit  
 chanter avec plus de solennité qu'à  
 l'ordinaire, car c'estoit le jour de  
 la Feste de Saint Estienne, ces Cal-



vinistes sortant de leur Presèhe tout en furie, attaquent l'Eglise, rompent les portes qu'on avoit fermées, y entrent en foule les armes à la main, frappent à droit & à gauche indifferemment sur tout ce qu'ils rencontrent, renversent par terre prestres, laiques, femmes & enfans, abbatent, brisent, & mettent en pieces autels, images, tableaux, bancs & chaire, & s'efforcent de mettre le feu au clocher pour y brâsler ceux qui s'y estoient sauvez, & après un si bel exploit rentrent comme en triomphe dans la ville, emmenant avec eux trente à quarante prisonniers qu'ils avoient faits dans ce tumulte.

Ilz eurent mesme l'insolence de repasser le lendemain en troupe pour aller à leur *Patriarche*, en insultant au peuple. Ce qui irrita tellement les Parisiens, qui ont toujours esté fort attachez à la Foy Catholique, que s'armant de bastons, de marteaux, de broches, de pelles à feu, & de tout ce que la juste

colere où ils estoient leur put fournir d'armes de cette nature, car la Reine par le conseil de l'Admiral les avoit fait desarmer un peu auparavant, ils coururent après ces Huguenots, auxquels ils eurent bientôt rendu la pareille; brisant & renversant tout dans le *Patriarabé*, & les poursuivant, pour les mettre en piéces; ce qu'ils eussent fait, si les Magistrats accourus avec leurs Archers & des Compagnies des Gardes n'eussent fait cesser à grand peine un si grand desordre.

Cela pourtant n'empescha pas la Reine de faire enfin ce qu'elle avoit promis à l'Admiral qui le souhaitoit ardemment, & qui la pressoit fort de le satisfaire, & d'abolir l'Edit de Juillet qui ne souffre qu'une Religion en France. C'est ce qu'elle fit par celuy de Janvier qui en souffre deux, en laissant aux Huguenots l'exercice libre de la Religion Prétendue Réformée par tout le Royaume, excepté dans les villes closes & dans les faubourgs de Paris.

1561.

Cet Edit, le premier qu'on a fait en France pour y permettre une autre Religion que la Catholique depuis que les François eurent embrassé le Christianisme, après le grand Clovis, se fit le dix-septième de Janvier l'an 1562. à Saint Germain, dans une Assemblée de Notables composée de quelques Présidens & de deux Conseillers de chaque Parlement de France, & fut scellé sans résistance par le Chancelier qui en estoit un des principaux Auteurs. Mais le Parlement de Paris extrêmement zélé pour maintenir selon les premiers loix du Royaume la Religion Catholique toujours inviolablement suivie par les Rois Très-Chrétiens, ne le voulut jamais vérifier, non pas même après trois jussions, jusqu'à ce que la Reine ayant mené le Roy au Parlement le sixième de Mars, le fit enfin enregistrer par cette autorité Royale & absolue à laquelle cette auguste Compagnie ne put résister. Ainsi par la méchan-

*Ann.*

1562.

*Ibid.*  
*Castein. l. 3.*  
a. 5.

se politique d'une Reine ambitieuse, qui vouloit gouverner par quel que moyen que ce fust, aux dépens mesme de la Religion, l'on vit l'abomination de desolation dans le lieu saint, cela veut dire, l'hérésie établie dans le Royaume Très-Christien pendant la minorité d'un Roy, qui n'est point de part à un si funeste établissement, qui ne manqua pas d'attirer bientôt après soy la ruine de la France.

On ne peut exprimer les maux que produisit ce malheureux Edit par cette liberté pernicieuse qu'il sembloit donner aux Catholiques de changer de Religion. La nouveauté, la curiosité d'oïr les Prêches qui se faisoient librement par tout, excepté dans les villes, se plaisir qu'on s'imaginait à se voir exempts des loix severes de la penitence, des jeûnes, des mortifications de la chair, & des préceptes de l'Eglise dont la nouvelle Reforme enseigne à secouër le joug pour jouir d'une fausse liberté qui

1562.

va droit au libertinage, grossit extrêmement en peu de jours le nombre de ceux, qui abusant des paroles de l'Evangile, ne s'appelloient auparavant que le petit troupeau. Ceux d'entre les Ecclesiastiques & les Moines qui s'ennuyoient de leur profession, & du célibat qu'ils avoient voué, se faisoient apostats pour avoir des femmes, & quelque part ensuite au Ministère; & ceux qui à cause de leur employ n'osoient auparavant se déclarer de la nouvelle Secte, en firent alors, au mépris de nos anciennes Loix, publiquement profession. Il arriva mesme une chose qui fut d'un horrible scandale dans Paris, sur tout à l'Université, qui combattoit en ce temps-là l'hérésie de toute sa force, & qui fit avec un grand zele, tout ce qu'elle put, par ses remontrances au Parlement, pour empêcher la verification de l'Edit. Aussitost qu'il fut fait, & mesme avant qu'il fust publié, Pierre Ramus, célèbre Professeur en rheto-

*Hist. Uni-  
versit. t. 6.*

rique & en philosophie, homme plus fameux encore pour sa temerité & pour la bizarrerie, & la nouveauté de ses opinions contre Aristote que pour son bel esprit & pour sa science, abbarit en plein midi toutes les Images qui estoient dans la Chapelle du College de Presse duquel il estoit Principal.

Cela fut en partie cause, qu'outré que l'on informa contre luy, la Cour de Parlement ordonna par son Arrest du neuvième de Juillet, *Ibid.* que tous les Officiers & Supposés de l'Université, les Principaux, les Professeurs, & les Regens de tous les Colleges & de toutes les Communautés signassent le Formulaire de Foy que la Sorbonne avoit dressé contre l'hérésie de Calvin en l'année 1542; en vingt-cinq articles, & que tous les Officiers de la Cour avoient déjà signé. Cela se fit exactement dans tout le reste du mois & dans le suivant jusqu'au vingt-sixième, que le Recteur porta, suivant l'Arrest, au

11. *Histoire du Calvinisme.*

1561.

Procureur-Général deux listes, l'une de ceux qui avoient signé, l'autre de quelques réfractaires qui n'avoient pas voulu se soumettre au Decret de l'Université en signant le Formulaire, & le supplia de la part des quatre Facultez de faire en sorte que la Cour les peust comme des rebelles.

Cependant comme Jesus-Christ n'abandonne pas le vaisseau de son Eglise durant la tempeste, quoy qu'il y ait quelquefois des moments où il semble dormir, & les Catholiques se sentent extrêmement scandalisez & affligez de cet Edit de Janvier, ils furent d'autre part bien consolez par l'heureux changement du Roy de Navarre, qui quitta presque en mesme temps le parti Huguenot, & se mit à la teste du *Triumvirat* si formidable à l'hérésie. Voicy comment se fit cette belle réunion si importante pour le bien de la Religion.

*Castels. l. 3.  
c. 6.*

Le Duc de Guise & le Connestable, en se retirant de la Cour,

avoient bien prévu que l'Admiral profiteroit de leur absence, pour se rendre encore plus puissant qu'il n'avoit esté jusqu'alors, & qu'abusant de l'autorité du Roy de Navarre, auquel il ne laissoit que l'ombre & l'apparence du gouvernement, il se rendroit absolument maître des affaires, comme il le fut effectivement depuis leur retraite. Mais ce fut aussi par là même qu'ils prétendirent le détruire, en donnant à ce Roy cette jalousie délicate du gouvernement de laquelle les Princes sont fort aisément susceptibles, pour le détacher du parti des Huguenots, & le rendre Chef de celui des Catholiques. Le Connestable qui aimoit passionnément la Religion & l'Etat, & qui craignoit extrêmement pour l'un & pour l'autre tandis que les Protestans étoient à leur teste le premier Prince du Sang & la Reine, entreprit cette affaire avec tant d'ardeur & d'adresse, qu'il en vint heureusement à bout, malgré tous

1562

*Addit. de M.  
le Labour.  
Hist. de Frana.*



les efforts, que firent, pour l'en empêcher, & les neveux de Chastillon, & le Marechal de Montmorency son fils aîné. Pour cet effet, il se servit de trois habiles hommes, qui firent en cette occasion, suivant ses ordres, tout ce qu'il falloit pour gagner l'esprit du Roy de Navarre. Ceux-cy furent Hippolyte d'Este Cardinal de Ferrare Legat du Pape; Jacques d'Albon Marechal de Saint André, le plus adroit & le plus fin Courtisan de son temps; & Geoffroy de Perusse Seigneur d'Escars, favori du Roy de Navarre. Ceux-cy luy représenterent, chacun à part, en divers temps, *Que demeurant uni comme il estoit avec les Colignis, qui estoient tout au Prince de Condé son frere, il n'auroit jamais qu'un vain titre sans effet, comme luy-mesme s'en pouvoit déjà bien appercevoir. Et que le Prince, par le credit de l'Admiral qui se tenoit sur, assuré de luy, seroit toujours effectivement le vray Chef de son parti. De plus, qu'es-*

tant après les Princes de Valois le plus proche de la Couronne, il se mettoit en un danger évident de la perdre, parce que les François Catholiques, plus forts sans comparaison que les Huguenots, ne souffriroient jamais sur le Trône celuy qui auroit renoncé à la Religion laquelle tous les Rois de France depuis le grand Clovis avoient promis à Dieu, en recevant la Couronne au jour de leur Sacre, de conserver toujours inviolablement dans leur Royaume; & qu'enfin il estoit indubitable que tandis qu'il paroistroit à la teste des Huguenots, le Roy d'Espagne, qui auroit par là une raison du moins apparente pour retenir la Navarre, ne pourroit jamais se résoudre à la luy rendre. Que si au contraire se souvenant de ce qu'il doit à son honneur, à sa conscience, & à l'Etat; à la conservation duquel il a plus d'intérêt que pas un autre, il quitte le parti des Huguenots, & que sacrifiant tous ses ressentimens particuliers au bien de la Religion, il se réunit, à l'exemple

1562.

du Connestable, avec le Duc de Guise & ses associez, qui sont résolus d'employer tout ce qu'ils ont de forces & de biens, leur sang mesme, & leur vie pour le défendre : il n'y a point d'avantage qu'il ne doive attendre d'une si glorieuse action. Car outre qu'il sera le Chef des Catholiques, qui sont sans contredit les plus puissans, il est certain que quand mesme la Reine reviendrait à eux par nécessité, comme elle sera toujours soupçonnée de s'entendre avec les Huguenots, ce sera luy qui aura tout l'effectif de la Régence, s'il veut bien par misericorde en laisser le titre à cette Princesse. De plus, qu'il est tout évident qu'on ne pourra jamais luy disputer, ni à sa posterité, le droit incontestable qu'il a de succéder à la Couronne après les Princes de Valois qui peuvent venir sans enfans, comme le Roy François leur aîné. Enfin, que pour réparer le tort qu'on a fait à ses Prédécesseurs Rois de Navarre, on se fait fort de faire en sorte que le Pape luy fasse du moins céder par le

Roy d'Espagne le Royaume de Sardaigne, qui vaut plus que la Navarre, & d'où il luy fera misé, avec le secours du Pape & des Princes d'Italie, de faire bientôt des conquestes considerables en Afrique.

1562.

Antoine, qui estoit déjà fort dégoûté des Huguenots qu'il voyoit estre beaucoup moins à luy qu'au Prince son frere, qui vouloit effectivement dominer sous son nom, se laissa gagner sans difficulté à de si belles apparences, qui eussent mesme pû tromper un homme plus fin & plus défiant qu'il n'estoit. Sur cela le Seignetur d'Escars, qui tournoit aisément l'esprit de son maître où il vouloit, fut promptement à Rome où il trouva le Pape Pie IV. tres-bien instruit par le Cardinal de Ferrare, & fort aigri contre la Reine qui favorisoit si visiblement les Huguenots, & à laquelle il souhaitoit extrêmement d'enlever le Roy de Navarre, pour l'attacher au parti Catholique. De sorte qu'il promit de bonne foy de

*Addit. de M.  
le Labour.  
Mezency.*

1562. faire en sorte, comme il fit, que le Roy d'Espagne luy cedast le Royaume de Sardaigne, au lieu de la Navarre, qui estoit trop à sa bienséance pour s'en défaire. En effet, soit que ce Prince voulust une fois décharger sa conscience de ce qui a toujours inquiété à la mort les Rois d'Espagne, & qu'ils ont laissé à examiner à leurs successeurs; ou, ainsi que la plupart le croient, qu'il ait voulu seulement amuser le Roy de Navarre par de belles promesses, sauf à trouver après, comme il avoit l'esprit fertile en ces sortes d'inventions, quelque prétexte pour s'en excuser: il est certain qu'il promit tout ce qu'on voulut, & qu'il envoya Dom Antoine d'Almeida au Roy de Navarre pour l'asseûrer qu'on luy cederait le Royaume de Sardaigne, à condition qu'il se déclarast hautement Chef des Catholiques, & que pour montrer par de bons effets qu'il agissoit de bonne foy, il fist bannir de la Cour l'Admiral &

*Lettre de  
l'Amb. au  
Roy d'Esp.  
dans les  
Addit.*

ses freres. Antoine, qui sur l'assurance que luy en fit donner le Pape, ne douta point que l'on ne procedast en cette affaire aussi sincerement que luy, ne manqua pas de son costé d'abandonner les Huguenots, de se reconcilier par l'entremise du Connestable avec le Duc de Guise, & de se mettre tout ouvertement à la teste du *Triumvirat* dont il se fit le Chef avec de grandes acclamations des Catholiques, qui virent bien qu'ils alloient devenir par là le parti dominant.

En effet la Reine, toute habile & toute résoluë qu'elle estoit, parut estre fort étonnée de ce coup qu'elle apprehenda qui ne fust fatal à son autorité. Mais elle le fut encore bien plus quand on vit qu'Antoine, pour satisfaire pleinement le Roy Philippes, vouloit absolument que l'on éloignast de la Cour les Chastillons. D'une part elle avoit grand sujet d'apprehender, si elle demouroit unie avec eux, que les Catholiques, qui estoient alors les plus

1562.

*Addit. de M.  
le Labour.*

1562.

puissans, ne la firent passer pour Huguenote, & n'eussent ensuite une raison tres-plausible pour luy oster la Régence, & pour la donner au Roy de Navarre. Et d'autre part elle craignoit que si le parti Huguenot estoit ou détruit ou trop affoibli; elle n'eust plus de quoy balancer celuy du *Triumvirat*, & qu'ainsi elle ne demeurast avec un vain titre sans effet à la discretion des Catholiques confederez, plusost comme captive que comme Régente. Pour se tirer de ce fascheux embarras où elle se trouvoit, elle se mit du costé des plus forts, & fit semblant d'abandonner entièrement les Huguenots, en faisant sortir de la Cour l'Admiral & ses freres; & en mesme temps elle leur promit qu'elle s'entendroit toujours avec eux & avec le Prince, si au lieu de son frere il se mettoit à la teste des Huguenots, & s'ils s'unissoient tous ensemble, & se fortifioient, comme ils firent, pour s'opposer à la puissance du *Triumvirat*.

Mais elle se trouva trompée comme auparavant dans sa fausse politique. Car d'un costé les Ministres qui ne sçavoient pas ce mystere d'iniquité, s'emporterent contre elle d'une furieuse maniere, aussi-bien que contre le Roy de Navarre & le *Triumvirat*, & la déchirerent par une infiniré d'horribles libelles qu'ils firent courir par toute la France. Et d'ailleurs le Mareschal de Saint André ayant decouvert cette secreete intelligence qu'elle avoit avec les Chefs des Huguenots, la rendit tellement suspecte & odieuse, qu'encore qu'on la laissast présider aux Conseils où l'on ne concluoit rien qu'en apparence, il s'en renoit d'autres en particulier où l'on déterminoit de toutes les choses importantes sans qu'elle y eust aucune part.

Elle fut encore bien plus étonnée, lors que les Catholiques confederez s'estant rendus les maistres dans Paris, la surprirent elle-mesme, & luy rompirent toutes les



1562.

*Mezney.**L. 6. p. 504.*

mesures qu'elle avoit prises pour empêcher qu'ils ne devinssent trop puissans contre le dessein qu'elle avoit de balancer toujours les deux partis. Le Prince de Condé estoit dans cette grande ville avec sept à huit cens chevaux, & s'y fortifioit insensiblement tous les jours : de sorte que le Roy de Navarre craignant qu'il n'y fust enfin le plus fort, y appella le Duc de Guise, qui au retour de la conference qu'il eût à Saverne avec le Duc de Wirtemberg, & de laquelle j'ay parlé dans mon Histoire du Luthèranisme, s'estoit arresté à Joinville. La Reine qui craignoit de demeurer à la discretion de celuy de ces deux partis qui l'emporteroit sur l'autre s'ils s'entrechoquoient dans Paris, en sortit promptement, & mena le Roy à Monceaux, en résolution de faire tout ce qu'elle pourroit pour empêcher que le Duc de Guise n'entraist dans Paris, & pour obliger aussi réciproquement le Prince d'en sortir, afin que ni l'un ni l'autre

tre n'y fust le Maistre. Cependant comme le Duc se fut mis en chemin avec quelque deux cens chevaux, arriva le desordre de Vassy dont les Huguenots ont fait tant de bruit contre ce Duc, quoy-que ce ne fût qu'un pur hazard sans aucun dessein prémédité, ainsi que l'avouënt de bonne foy leurs plus célèbres Historiens, encore qu'ils soient ennemis du Duc de Guise.

*Casseln. l. 3.  
Addit. sur ses  
Mem.  
La Poplin.  
D'Aubigné.  
Moxeray.  
Duplex, &c.*

*La Poplin.  
D'Aubig.*

Comme ce Prince passant par ce Bourg du Bassigny un Dimanche premier jour de Mars y entendoit la Messe, les Huguenots qui estoient au Presche au nombre d'environ sept ou huit cens dans une grange tout joignant l'Eglise, se mirent à chanter de toute leur force les Pseaumes de Marot. Quelques Officiers qui y accoururent, suivis des Pages & des laquais, pour faire cesser ce grand bruit, voyant qu'on le continuoit encore plus fort qu'auparavant pour faire insulte au Duc, voulurent entrer dans la grange; d'où les Huguenots qui estoient en bien

*Brantome.*

1562,

plus grand nombre estant fortis en foule pour les repousser, on en vint aux injures de part & d'autre, & des injures aux coups de pierre. Sur quoy comme deux grands Pages Allemans qui avoient des armes à feu les eurent déchargées pour écarter ces insolens, le Duc qui entendit ce bruit sortit aussitost de l'Eglise suivi de tout le reste de sa troupe, & courut vers la grange pour faire cesser le tumulte. Mais sa presence l'augmenta, parce qu'ayant receû luy-mesme un grand coup de pierre à la jouë, comme on le vit tout couvert de sang, ses Gentilshommes & ses Cavaliers ne purent s'empescher de se jeter tout en furie, l'épée à la main, sur ces misérables qui prirent la fuite, & dont il y eût néanmoins quelques-uns de blesez & de tuez, mais en fort petit nombre, quoy qu'en ayent voulu dire les Huguenots, qui ont parlé de cette action comme d'un effroyable massacre. Cependant le sieur de Brantôme nous assure qu'il

qu'il oût luy-mesme Monsieur de Guise protester au lit de la mort qu'il n'avoit eû aucune part à ce desordre ; que ç'avoit esté mesme fort peu de chose : mais qu'il ne laissoit pas d'en demander pardon à Dieu , parce qu'il y avoit eû du sang répandu , quoy qu'il eust pû faire pour l'empescher. Les Huguenots néanmoins ne manquerent pas de faire grand bruit à la Cour de cette action, qu'ils disoient estre une infraction manifeste de l'Edit de Pacification, & d'en demander hautement justice. Et le Ministre Beze eût l'audace, en la demandant à la Reine , de menacer la personne du Duc de Guise : ce qui irrita tellement le Roy de Navarre, qu'il protesta sur le champ devant la Reine , qui avoit écouté un peu trop favorablement les plaintes de cet insolent Ministre , que si quelqu'un osoit toucher seulement le bout du doigt de son frere le Duc de Guise, cet audacieux devoit s'asseürer qu'il auroit touché le Roy

*Mezeray.*

1562. de Navarre en tout son corps. Après tout, quand on eût bien examiné les informations qui se firent de part & d'autre, il se trouva que ceux qui avoient esté bien batus avoient eût tort, & qu'ils devoient encore estre punis.

La Reine cependant poursuivant toujours son dessein d'empescher que ni l'un ni l'autre des deux partis ne pust s'asseûrer de la Capitale du Royaume, écrivit en termes tres-forts au Duc de Guise pour l'obliger à venir tout droit à la Cour sans entrer dans Paris. Mais comme il craignoit d'estre prévenu par les Huguenots, il répondit avec une respectueuse fermeté, qu'il estoit absolument nécessaire pour le bien de l'Etat qu'il allast d'abord à Paris, afin d'y asseûrer les Catholiques contre les ennemis de la Religion, qui prétendoient se rendre maistres de leur liberté. En effet, il y entra le vingtième de Mars avec le Connestable & le Marechal de Saint André, & accompagné du

Prevoft des Marchands, de tous les Officiers de la Ville, de la plupart des Magistrats, & d'une infinité de peuple qui furent au-devant de luy, & le receûrent avec de grandes acclamations, & tous les témoignages les plus éclatans de la joye publique, comme le Protecteur & le Défenseur de la Religion. Cette réception si magnifique étonna la Reine, qui fut encore plus surprise quand elle vit le Prevoft des Marchands qui la fut supplier tres-humblement de faire rendre aux Parisiens les armes qu'on leur avoit ôtées auparavant, sous prétexte de vouloir empêcher qu'on ne troublast la paix, & qui leur estoient maintenant nécessaires pour se mettre à couvert des insultes des Huguenots qui estoient armez dans Paris. Car n'ayant pû refuser ce qu'elle vit bien qu'on feroit malgré son refus, elle apprehenda vivement alors que le *Triumvirat*, qui alloit estre sans contredit maistre de Paris, ne la dépouil-

1562. last entierement de son autorité.

Cela luy fit concevoir d'abord le dessein d'appeller auprès du Roy le Prince de Condé, & de s'unir étroitement avec luy pour avoir de quoy s'opposer aux entreptises du *Triumvirat*. Elle luy en écrivit de Monceaux coup sur coup & fort se-cretement quatre lettres extrême-ment fortes, où elle le prie entre autres choses de vouloir conserver la mere & les enfans, & le Royau-me en dépit de ceux qui veulent tout perdre ; & en mesme temps, pour couvrir son jeu, elle luy en écrivit d'autres qu'il pouvoit mon-trer, & par lesquelles elle luy or-donnoit de sortir de Paris, pour obliger par son exemple les autres à faire le mesme. Ainsi le Prince, qui voyoit d'ailleurs qu'il ne pou-voit plus rien prétendre à Paris où les Catholiques estoient sans com-paraïson les plus forts, fit semblant d'obéir de bonne grace, & se retira d'abord en sa maison de la Ferté sous Jouarre, où la Princesse sa

*Lettre de la  
Reine à M.  
le Prince dans  
les Addit. de  
M. le Labour.*

*Casteln.*

*Mezeray.*

femme estoit allé faire ses couches. Ses serviteurs luy conseilloient d'aller de là, sans differer, tout droit à Fontainebleau où la Reine avoit mené le Roy. Ils luy remontroient que c'estoit là le point décisif de leur affaire, parce qu'ayant le Roy de leur costé, leur parti seroit le plus juste & le plus fort. Il eût néanmoins cette complaisance pour la Reine, laquelle il ne vouloit point du tout desobliger, croyant qu'elle estoit toute à luy, qu'il attendit encore sur cela à Meaux de nouveaux ordres de cette Princesse qui l'en avoit prié sur quelque prétexte qu'il luy fut aisé de trouver. Mais c'est qu'en effet elle balançoit encore sur le parti qu'elle devoit prendre, ayant considéré qu'elle ne seroit pas plus maistresse & plus libre entre les mains du Prince & des Huguenots, & qu'elle se rendroit plus odieuse à toute la Chrestienté: outre qu'elle espera que le Prince ayant obéi, du moins en apparence, les autres obéiroient aussi, & sortiroient

*Addis. de M.  
le Labour.*



1562.

comme luy de Paris ; qu'ainsi ni les uns ni les autres n'en estant les maistres, elle seroit seule la maistresse, en demeurant neutre entre les deux partis qu'elle tiendroit toujourns en balance selon les maximes de sa premiere politique.

Voilà quelle fut la conduite de la Reine & celle du Prince en une occasion si delicate. Mais le Duc de Guise plus adroit & plus resolu qu'eux, ayant decouvert cette intrigue & ce double jeu de la Reine, les prevint tous deux. Car apres s'estre bien assure de Paris, ou le Conestable, qui se devoit de son fils le Marechal de Montmorency qui en estoit Gouverneur, avoit fait mettre en sa place le Cardinal de Bourbon grand Catholique, mena le Roy de Navarre bien accompagne a Fontainebleau. Ce fut la que ce Prince dit a la Reine sans facon, qu'elle pouvoit y demeurer, ou aller ou il luy plairoit : mais que pour le Roy, il estoit absolument necessaire pour

le bien du Royaume & de la Religion qu'il vint à Paris. Ainsi après avoir répandu bien des larmes inutilement, il fallut enfin qu'elle se déterminast, ne pouvant plus prendre d'autre parti, à suivre le Roy à Paris, où ce jeune Prince, qui s'estoit consolé plutôt que la Reine sa mere, fut reçu le sixième d'Avril avec toutes sortes de magnificences, & une joye incroyable des Catholiques, au grand regret des Huguenots qui n'osoient plus paroistre. Car le jour précédent le Connestable voulant signaler par quelque action d'éclat ce zele ardent qu'il eût toujours pour la Religion, & faire perdre aux Protestans toute esperance de pouvoir jamais, tandis qu'il vivoit, s'établir dans la Capitale du Royaume Tres-Chrestien, fut au Fauxbourg Saint Jacques & à Pincourt abbatte & mettre en pieces les bancs, & la chaire du Ministre dans les Presches que les Huguenots y avoient usurpez depuis la publica-

*Casteln.  
Mazeray.  
Duplex, &c.*

1562.

tion de l'Edit de Janvier, contre cét Edit mesme qui exceptoit les Fauxbourgs de Paris.

*Mexeray.*

Cependant le Prince desespéré de se voir ainsi décheû de son esperance, & prévenu par les Confederez qui estoient maistres & de Paris & de la Cour, ne sçavoit quelle résolution il devoit prendre, lors que l'Admiral, qui l'estoit venu joindre sur ces entrefaites, le fit résoudre tout-à-coup à la guerre, sur le prétexte specieux que luy en fournissoient les lettres qu'il avoit receûës de la Reine, comme s'il ne la faisoit que pour tirer le Roy d'entre les mains des *Triumvirs* qui le tenoient captif. Et là-dessus d'Andelot, qui avoit déjà une intelligence dans Orleans, y estant promptement allé, se rendit maistre d'une porte, par laquelle il receût le Prince & ses troupes, qui furent bientost grossies par les gens de guerre que luy amenerent les Seigneurs Protestans, entre lesquels les plus signalez furent An-

*Casteln.**La Poplin.**d'Andig. &c.*

toine de Croy Prince de Portien, & du costé de la Princesse de Cleves sa femme neveu du Prince de Condé; François Comte de la Rochefoucaut Prince de Marillac; René Vicomte de Rohan & de Leon Comte de Porrohet; Antoine Comte de Grammont & de Guiche; Gabriel Comte de Montgommery; Jean l'Archevesque de l'illustre Maison de Partenay, Seigneur de Soubise, dont la fille unique fut femme de René Vicomte de Rohan & mere du Duc de Rohan; Loûis de Vaudray Seigneur de Moûy; Saint-Phale; Antoine Raguier, Seigneur d'Esternay, qui attira dans son parti François de Rôny son beaufrere & pere du Duc de Sully; François de Hangeft Seigneur de Genlis, & quelques autres qui se firent tous Huguenots, non point par motif de conscience & de Religion, mais par engagement d'amitié, d'alliance, d'interest ou de haine & d'inimicé contre ceux de Guise.

— Ces Seigneurs s'estant tous unis

1562.

à Orléans dans la résolution de faire la guerre, & de soutenir par les armes le parti Protestant, supplierent tres-humblement le Prince de Condé, qui estoit déjà effectivement Chef des Huguenots, de vouloir estre aussi le leur en cette guerre qu'ils alloient commencer. Il l'accepta, mais il voulut que ce fust sous le nom de Protecteur & défenseur de la Maison & Couronne de France, pour procurer par toutes sortes de moyens la liberté du Roy & de la Reine, & pour le rétablissement de l'Etat qui estoit opprimé par des Tyrans. C'est ce qu'il publia peu de jours après par un long manifeste, afin de faire entendre à tout le monde qu'encores qu'il fist profession de vouloir maintenir de tout son pouvoir la Religion Réformée qu'il avoit embrassée, il n'avoit pourtant pris les armes que pour le service du Roy qu'on detenoit captif. Il envoya mesme Jacques Spifame Seigneur de Passy, autrefois Evêque de Ne-

vers , non seulement aux Princes Protestans d'Allemagne , mais à l'Empereur mesme , avec ces lettres secretes qu'il avoit receûes de la Reine , & que Spifame eût ordre de leur montrer, afin qu'en leur demandant du secours, on vist que ce n'estoit pas tant pour la défense de sa Religion qu'il faisoit la guerre, que pour obéir à la Reine qui le conjuroit de la tirer & le Roy son fils du pitoyable état où la violence de ceux qui opprimoient leur liberté les avoit malheureusement réduits. *Ibid.*

Il arrive souvent que pour en vouloir trop faire , non seulement on ne fait rien de ce qu'on prétendoit pour l'avenir , mais aussi qu'on détruit tout ce qu'on avoit fait auparavant , & que l'on perd tout le mérite du passé. Cette action peu discrete du Prince luy osta ce prétexte specieux qu'il avoit de faire la guerre, & luy fit perdre toute la bienveillance de la Reine & sa protection sur laquelle il avoit com-

1562.

*V. ces Lettres  
ibid.*

pté en prenant les armes pour la délivrer de captivité à ce qu'il publioit. Elle fut tellement irritée de ce qu'il avoit découvert tout son secret, en montrant à toute la terre ces lettres secretes qu'elle croyoit qu'il eust bruslées comme elle l'en avoit prié, qu'elle changea toute son amitié en haine, & se réunit contre luy avec les *Triumvirs* ses ennemis, qui profitant d'une si favorable occasion pour l'avoir entierement de leur costé, luy defererent aussi beaucoup plus qu'ils ne faisoient auparavant. Comme elle estoit extrêmement adroite, elle leur interpreta ces lettres d'une maniere à leur persuader, s'ils n'eussent esté du moins aussi fins qu'elle, que tout ce qu'elle avoit écrit au Prince ne tendoit qu'à l'obliger à sortir de Paris où il pouvoit causer du trouble. Ils firent semblant de le croire; & en mesme temps pour se justifier auprès de l'Empereur & des Princes Allemans, elle leur envoya des copies de ces mesmes let.

tres avec ces explications & ces gloses à la marge, qui ne servent qu'à faire voir à ceux qui les lisent avec attention, qu'elle avoit assésurement beaucoup plus d'esprit & de finesse que de bonne foy.

Cela fait, elle fit publier une Déclaration, par laquelle le Roy faisoit entendre à tout le monde qu'il estoit parfaitement libre dans Paris aussi-bien que la Reine sa mere qui gouvernoit absolument avec toute l'autorité que luy donnoit son caractère & sa qualité de Regente, ordonnant au reste au Prince & à ses adherans de desarmer incessamment sur peine d'estre déclarez criminels de leze-Majesté. Et cependant les Confederez Catholiques, qui avoient déjà répondu par leur manifeste à celuy du Prince, eurent bientost fait, agissant par l'autorité du Roy, une armée plus nombreuse & plus forte que celle de ces Protestans liguez. Et après quelques conférences que l'on tint encore inutilement pour

*La Poplin.  
D'Aubigné.  
Thuan.  
Mezeray.  
Duplex, &c.*



trouver des voyes d'accommodement, toutes les esperances de la paix s'estant évanouïes, on fut enfin contraint de se mettre en campagne de part & d'autre. Voilà dans l'exacte verité quelle fut la cause & l'origine de ce qu'on appelle les premiers troubles, c'est-à-dire, de la premiere guerre civile que le Calvinisme fit naistre en France, pour s'y maintenir par les voyes du monde les plus violentes contre toutes les loix divines & humaines, qui défendent aux sujets de prendre les armes contre leur Souverain sous quelque prétexte que ce puisse estre, beaucoup moins pour établir une nouvelle Religion toute contraire à celle qui florissoit dans l'Empire des Gaules depuis les premiers siècles de l'Eglise.

Au reste, il ne faut pas que mon lecteur attende de moy que je luy fasse icy tout le détail de cette guerre, ni des autres qui l'ont suivies. Cela n'est pas de l'Histoire du Calvinisme, que je ne dois pas

confondre avec l'Histoire de France qui demanderoit des volumes entiers, & dont je ne dois dire qu'autant qu'il en faut pour faire connoître les suites, le progrès, & la décadence de cette hérésie dans ce Royaume, où par les soins que le Roy prend de luy oster par ses justes Edits tout ce qu'elle avoit usurpé au préjudice de la vraye Religion, & les injustes voyes qu'elle prenoit encore pour se maintenir contre les loix, elle s'affoiblit tous les jours visiblement, de sorte qu'on peut esperer qu'on en verra bientôt la fin.

Je diray donc seulement que le Prince s'estant rendu maistre d'Orleans, les Huguenots surprirent aussitost après, dans presque toutes les Provinces, un tres-grand nombre de villes, entre autres Meun, Baugency, Blois, Tours, Angers, Poitiers, Angoulesme, la Charité, Bourges, Lyon, Valence, Grenoble, Tournon, Romans, Montbrison, & presque toutes les places de

*Casteln. l. 3.  
La Poplin.  
D' Aubigné.  
Belcar.  
Thuan.  
Meyeray.  
Duplex, &c.*

1562.

la Guyenne, depuis la Dordogne jusqu'aux Pyrenées, où la Reine de Navarre n'ayant pû rien gagner sur son mari s'estoit retirée & faisoit tout révolter; de plus une bonne partie du bas Languedoc; & peu s'en fallut que Toulouse, où il y avoit près de trente mille Huguenots, ne tombast sous leur puissance, par la trahison de quelques-uns des Capitouls qui leur livrerent l'Hostel de Ville & le canon.

*Montluc.**Comm. l. 5.**Georg. Bosques.**Thuan. l. 5.**La Poplin.**Mazeray, &c.*

Cette grande & illustre ville se vit tout-à-coup changée en un effroyable champ de bataille, où les Catholiques animez par le Parlement, donnerent cent combats differens dans tous les quartiers quatre jours durant contre ces rebelles, qui furent enfin contraints de leur ceder la victoire & la place couverte de plus de quatre mille morts, & desolée par l'embrasement de quelque deux cens maisons, qui furent consumées par les flammes en cette furieuse sédition

des Huguenots. Aussi ne furent-ils point épargnez : on en fit passer une partie par les mains des Bourreaux ; l'autre perit par la fureur du peuple qui se jetta sur eux, & ne leur donna point de quartier ; le peu qu'il en resta s'enfuit. Le Parlement donna contre eux un si foudroyant Arrest , ordonnant aux Gouverneurs des villes, aux Magistrats, & aux Communes de courir sus aux Huguenots, & fit une si forte association des trois Etats de son ressort pour les exterminer, que depuis ce temps-là pas un seul Huguenot n'a osé s'établir dans Toulouse. De sorte que cette heureuse ville toute Catholique, quoyqu'environnée de plusieurs places infectées de l'hérésie, a la gloire d'estre semblable à celle dont le Saint Esprit fait l'éloge, en disant qu'elle est comme le lys entre les épines.

Rouën qui tient un rang si considerable entre les plus grandes & les plus riches villes de l'Europe, n'eût pas un semblable bonheur.

1562.

Il fut réduit par intelligence au pouvoir des rebelles aussi-bien que Dieppe, le Havre, Caën, Bayeux, Falezze, Saint Lo, & quasi toute la Basse Normandie, où l'Admiral avoit une infinité de créatures qui se saisirent de la pluspart des places situées sur le rivage de la mer.

Je n'entreprendray pas de raconter & de bien exprimer icy les abominables excès d'impiété, de sacrilege, d'impureté, d'avarice, de barbare cruauté, & de tous les crimes les plus exécrables que commirent dans ces villes & aux environs à la campagne ces furies déchaisnées, à qui les Démons & les Ministres qui estoient alors furieusement emportez, & qui avoient plus de pouvoir sur les soldats Huguenots que leurs Généraux mesmes, inspiroient toute la fureur & toute la rage qu'ils avoient conceüe contre l'Eglise Catholique. Le recit en seroit insupportable, & feroit trop d'horreur aux lecteurs, qui perdroient par là le plaisir qu'on

prétend avoir en lisant l'Histoire, outre le profit qu'on en tire. Il suffit de dire en un mot qu'ils n'épargnerent rien ni de sacré ni de profane, ni temples, ni statuës, ni images, ni reliques, ni tout ce qu'il y a de plus saint & de plus auguste dans les saints mysteres: qu'ils s'érigeoient hautement en Républicains; ne voulant plus reconnoître d'autorité Royale, & disant avec une extrême insolence, qu'ils donneroient des verges à cet enfant qui estoit se dire leur Roy, & qu'ils luy feroient apprendre un mestier pour gagner sa vie: qu'après avoir tout desolé par le fer & par le feu, massacré de sang froid, & contre la foy donnée, leurs plus illustres prisonniers, tourmenté, bourellé, déchiré, & enfin fait mourir une infinité de Catholiques, & sur tout de Religieux & de Prestres par des supplices inouïs & de nouveaux genres de morts que les Tyrans les plus barbares & les persecuteurs les plus inhumains du nom Chrestien.

*Comment. de  
Monsiuc.*

n'avoient jamais pû inventer, qu'après, dis-je, avoir déchargé toute leur fureur infernale en tant de cruelles manieres sur les vivans, ils s'en prirent encore aux morts, auxquels ils devoient le plus de respect pour estre de l'auguste Maison de France, & violerent avec une extrême impiété les sepulcres de Jean ayeul de François I. à Angoulesme; des ancestres mesme du Prince de Condé, à Vendosme; du Roy Louïs XI. à Clery; de la bienheureuse Jeanne sa fille, à Bourges; & de François II. à Orleans, où ils bruslerent son cœur, qui estoit dans la magnifique Eglise de Sainte-Croix, qu'ils desolerent depuis de la déplorable maniere que l'on voit encore aujourd'huy.

: Quoy - que j'épargne autant qu'il m'est possible la memoire, particulièrement des personnes de qualité qui n'eurent point d'égard à ce qu'elles se devoient à elles-mesmes, quoy-qu'engagées dans un si malheureux parti: je ne puis néan-

moins omettre ce que les Auteurs mesme Protestans n'ont pas dissimulé, que le plus inhumain & le plus cruel de tous ces barbares exécuteurs de la fureur & de la rage des Démons contre l'Eglise Catholique, fut François de Beaumont, Gentilhomme Dauphinois, trop connu dans nostre Histoire sous le nom de Baron des Adrets, qu'il a deshonoré par des actions de cruauté qui font horreur. Il estoit brave, mais brutal, emporté jusqu'à la fureur quand il se mettoit en colere, ce qui luy estoit assez ordinaire, & d'un naturel feroce & tenant du tigre. Comme il se tint offensé du Duc de Guise, qui avoit protégé contre luy au Conseil le Seigneur de Pequigni, il se jeta aveuglément, pour s'en venger, dans le parti des Huguenots au commencement de ces premiers troubles. Et la Reine, avant que le Prince de Condé eust découvert le secret de ses lettres, en écrivit une à ce Baron qu'elle sçavoit estre extrêmement vindicatif,

*Vie du Baron  
des Adrets par  
M. Allard.*



1562.

*Ibidem.*

& fort irrité contre le Duc de Guise, & l'exhorta par cette lettre à détruire par quelque voye que ce fust dans le Dauphiné l'autorité de ce Duc qui en estoit Gouverneur, & à se servir mesme pour cela des Huguenots, l'asséurant qu'elle le protegeroit & l'appuyeroit de toute son autorité.

*Hist. de Franc.*

Il n'en falloit pas tant pour mettre en furie ce lion déchaîné, qui s'estant mis à la teste d'environ huit mille Protestans ramassez, surprend d'abord Valence, où il laissa massacrer de sang froid, contre la foy donnée; le sage & vaillant la Mothe Gondrin, Lieutenant de Roy dans la Province, par un de ses ennemis qui fit pendre son corps indignement aux fenestres de son logis. Ensuite il se saisit de Vienne; de plusieurs autres places aux environs, & mesme de Grenoble; puis il s'empare aisément de Lyon par l'intelligence des Huguenots qui y estoient devenus les plus forts. De là il passe dans le Lyonnais, le Fo-

restz, le Vivarez, l'Auvergne, la Provence, & le Languedoc, emportant, ravageant, & desolant tout sur son passage comme une soudaine tempeste meslée de furieux tourbillons & de gresle, passant sur de grandes campagnes de bleds, renverse & hache les épis, & ruine en un instant toute l'esperance de la moisson. Ainsi ce nouvel Attila, plus terrible & plus barbare que celuy qui se fit appeller le fleau de Dieu, fit encore plus de mal que luy dans une seule année, laissant par tout dans ces belles Provinces de funestes marques de ses brigandages, de son impieté, & de sa cruauté, abolissant la Messe, renversant les Eglises, pillant tous les vases sacrez, contraignant tout le monde d'aller au Presche, jusqu'au Parlement mesme de Grenoble qu'il y mena par force & comme en triomphe, brussant, tuant, égorgeant, massacrant ceux mesme qui s'estoient rendus sur sa parole, obligeant les deux fils, qui perirent

1562.

*Brantome,  
éloge de M. de  
Montluc.*

*M. Allard.*

1562.

*Brantôme.*

après malheureusement, à se baigner dans le sang des Catholiques, pour faire passer dans leur ame par cét effroyable bain toute sa cruauté, & faisant enfin son plaisir & son plus agréable divertissement des nouveaux supplices qu'il inventoit, pour faire perir miserablement ses prisonniers de guerre; témoin les six-vingts tant soldats que Gentilshommes, & les autres deux cens qu'il fit sauter du haut de la tour de Montbrison & des Rochers de Mornas sur le Rhône, tandis que ses soldats, aussi barbares que leur Général, les recevoient avec des cris & des huées épouvantables sur la pointe de leurs hallebardes & de leurs piques.

*Casteln. l. 4.**c. 2.**M. Allard.**M. Allard.*

Aussi ces cruantez firent tant d'horreur mesme à l'Admiral & au Prince de Condé qui l'avoit fait son Lieutenant dans ces Provinces, qu'il envoya Gouverneur en sa place dans Lyon le sieur de Soubize; ce qui fut cause que le mesme dépit qui avoit fait passer cét homme  
sans

fans Religion du parti Catholique dans celuy des Huguenots, le fit repasser du Huguenotisme & de la rebellion dans l'Eglise dont il estoit sorti & dans le service du Roy. Mais comme il ne servit pas dans le bon parti avec autant de conduite & de succès qu'il avoit fait dans l'autre, il perdit toute sa réputation de grand Capitaine en moins de temps qu'il ne l'avoit acquise, & mourut sans honneur dans une honteuse vieillesse, également méprisé des uns & des autres; ce qui luy fut une punition plus grande & plus sensible qu'une mort violente, qui est le chastiment ordinaire dont Dieu se sert pour punir les hommes sanguinaires. Voilà un petit abrégé des horribles excès de cruauté des Huguenots contre les Catholiques: ce qui nous fait assez connoistre à quel point de fureur l'héresie peut porter ceux à qui elle a une fois inspiré l'esprit de rebellion, qui en est la suite ordinaire.

*Brantofine.*

1562.

A la verité il y eût des Catholiques, qui justement irritez de tant d'horribles crimes, abuserent injustement du droit de represailles, & les traiterent à peu près de mesme de leur autorité particuliere; mais peu perirent de la sorte. Les autres, en tres-grand nombre, qui tomberent entre les mains de ceux qui les poursuivoient à outrance, furent exécutez par les ordres, & selon les formes de la Justice. Car le Parlement de Paris ne pouvant plus souffrir tant d'effroyables crimes impunis, fit coup sur coup trois ou quatre sanglans Arrests contre ces rebelles, qui furent tous déclarez criminels de leze-Majesté, excepté le Prince, qu'on voulut supposer n'estre pas libre parmi eux, comme luy-mesme prétendoit que le Roy n'estoit pas en liberté. Les autres Parlemens firent le mesme, & en moins de quatre mois on en fit passer plus de trois mille par la rigueur des Loix. Le Roy de Navarre & le Connestable, & sur tout

Montluc dans la Guyenne, qui avoit  
toujours deux Bourreaux à ses cos-  
tez, en faisoient pendre tout au-  
tant qu'il en tomboit, entre leurs  
mains. On chassa par ordre du Roy  
tous les Huguenots de Paris. On  
révoqua l'Edit de Janvier, afin de  
montrer qu'on faisoit la guerre pour  
maintenir la vraye Religion dans  
le Royaume contre les rebelles à  
Dieu & au Roy. Enfin on permit  
par Arrest à toutes sortes de per-  
sonnes, & l'on ordonna mesmé à  
toutes les Communes de courir sus  
au son du tocsin à ces impies, de  
les poursuivre vivement par tout,  
& de les tuer sans misericorde com-  
me autant de bestes feroces, de  
chiens & de loups enragez qui de-  
soloient tout le Royaume. De sor-  
te que l'on ne voyoit en toutes les  
Provinces par les crimes des uns &  
par la vengeance des autres, que  
ruines, que cendres, que sang, &  
que carnage, & mille affreuses ima-  
ges de la mort, funestes fruits du  
nouvel Evangile bien contraire à

1562.

celuy de Jesus-Christ, qui ne veut que la paix qu'il a portée du Ciel en terre, & qu'il a laissée par testament à ses disciples.

Cette rigueur servit cependant beaucoup au bon succès des affaires des Catholiques. Elle étonna fort les rebelles, & sur tout les Gentils-hommes, qui craignant qu'on ne rasast leurs maisons, & que leurs femmes & leurs enfans ne fussent exposez à la fureur des peuples auxquels on les avoit abandonnez, se retirèrent de l'armée du Prince, qui se voyant trop foible pour tenir la campagne, fut contraint de se mettre à l'abry des murailles d'Orleans, tandis qu'il envoyoit demander du secours aux Princes Protestans, & qu'il traitoit avec la Reine d'Angleterre, à laquelle il livra le Havre de Grace, pour avoir d'elle huit mille hommes entretenus. Cela le rendit extrêmement odieux à tous les bons François, qui ne pouvoient voir sans horreur qu'un Prince du Sang

se liguast avec l'ancien ennemi de la France, & le mist dans une des plus importantes places du Royaume. Ainsi les troupes du Prince estant fort diminués, & celles du Roy au contraire fort accrüs par le concours de la Noblesse qui accouroit de toutes parts au Camp où l'on mena le Roy, & par un grand renfort de Suisses, de Reitres & de Lansquenets, on divisa l'armée en plusieurs corps, qui remporterent dans les Provinces de grands avantages sur les Huguenots, & l'on reprit sans beaucoup de peine la plupart des villes qu'ils avoient surprises. Après quoy le Duc de Guise qui avoit pris Bourges, & le Marschal de Saint André qui avoit emporté Poitiers par assault, s'estant réunis à l'armée Royale, on fit le fameux siege de Rouën, pour empêcher que les Anglois, qui pouvoient faire entrer dans le Royaume par le Havre & par Dieppe tout autant de troupes qu'il leur plairoit, ne se



1562.

rendissent maistres de la Normandie.

Jamais ville ne fut ni plus vivement attaquée que celle-cy. Elle fut par l'armée Royale, où le Roy & la Reine estoient en personne, ni plus vigoureusement défendue qu'elle le fut par le Comte de Montgommery qui s'y estoit jecté avec deux mille Anglois, sept ou huit cens chevaux, & douze à treize cens hommes de pied François, tous vieux soldats, qui furent pendant cinq semaines que dura ce siege, tout ce qu'on pouvoit faire pour se bien défendre. Mais après tout, les Princes & les Seigneurs Catholiques s'exposant les premiers aux plus grands dangers, & animant les soldats par leur exemple, le fort de Sainte Cathérine qui estoit à Rouën de Citadelle, & sembloit imprenable, fut emporté de vive force en plein jour le huitième d'Octobre, non sans perdre de quelques braves hommes, entre lesquels les plus regrettés de tous les

*Brantome.*  
*Le Labour.*

mée, fut Charles de la Rochefoucaut, Comte de Rendan, Colonel de l'Infanterie Françoise, jeune Seigneur aussi vaillant & sage Capitaine qu'il estoit beau, agréable, & spirituel. Quoy - qu'il ne fust pas encore gueri d'une grande arquebusade qu'il avoit receüe à la teste au siege de Bourges, il voulut faire néanmoins sa charge en cette occasion, où estant monté des premiers sur le rempart, il fut porté par terre, & eût les jambes brulées jusqu'aux os d'un feu d'artifice qu'on lay jeta, & qui peu de jours après luy osta la vie. Il estoit frere du Comte de la Rochefoucaut, & pere de cet illustre François de la Rochefoucaut que nous avons veü de nos jours honorer la Pourpre Romaine par ses éminentes vertus, & soutenir la gloire de la France & les intérêts & les libertez de l'Eglise Gallicane par ses sages conseils, & par le zele admirable dont il brusloit pour le service de Dieu & du Roy. Ce glo-

rieux succès qu'on eût à l'attaque du fort fit croistre le courage & l'ardeur aux assiegeans; de sorte que le canon & les fourneaux ayant fait bresche raisonnable en trois ou quatre endroits depuis la porte Martinville jusqu'à celle de Saint Hilaire, la ville encore fut prise d'assaut le vingt-sixième d'Octobre. Le Comte de Montgomery, après avoir veü que tout estoit forcé, se sauva sur une galere qu'il tenoit toute presté, & qui, à la faveur de la marée qui descendoit, passa pardessus l'estacade que l'on avoit faite à Caudebec pour fermer le passage aux vaisseaux Anglois.

Le Roy de Navarre, qui, quelques jours auparavant, comme il estoit à la teste de la tranchée, avoit esté blessé d'une arquebusade à l'épaule gauche, se fit porter par la bresche comme en triomphe dans la ville, qui fut mise au pillage durant quelques jours. On épargna la vie des habitans; mais pour laisser à la posterité un exemple de

chastiment que méritent ceux qui font alliance avec l'Etranger, Jacques du Boso d'Esmondreville, second Président en la Cour des Aydes, homme d'une illustre naissance, & d'un fort grand mérite, mais qui s'attacha toutes ses belles qualités par son attachement opiniastre au parti Huguenot, & par le crime de rebellion, eût la teste tranchée pour cette cause. Le sieur de Crose Gouverneur du Havre, qu'il avoit mis entre les mains des Anglois, le Ministre séditieux Augustin Marlorat Moine apostat, deux Conseillers de Ville & deux Bourgeois furent pendus pour le mesme crime. On en demeura là, & l'on ne fit plus d'exécution; car ceux de nos Historiens qui ont écrit que le premier Président du Parlement de Rouën Nicolas de Saint Anthoï, quoy-que Catholique, mais accusé par quelques Conseillers ses ennemis d'estre fauteur des Huguenots, fut traîné au mesme supplice par une troupe de séditieux, se

1562.

*Recueil des  
choses memor.  
depuis le Rè-  
gne de Hen-  
ry II. jus-  
qu'en l'année  
1596.*

*Addit. sur  
Casteln.*

font laissé séduire par le Chancelier le plus passionné, & ensuite le plus menteur de tous les Protestans. Ce Président, qui estoit un homme fort sage, & dont le zele pour la Religion Catholique paroissoit encore par des Actes tres-authentiques dans les Registres de son Parlement, ne mourut que deux ans après, de sa mort naturelle, dans son lit; & parce qu'il ordonna par son testament qu'on l'enterrast de nuit sans cérémonie, à peu près comme le célèbre Guillaume Budée le voulut estre dans sa Chapelle de l'Eglise de Saint Nicolas des Champs à Paris, on crut alors à Rouën, & le peuple le croit encore, qu'il mourut Huguenot.

Au reste ces exécutions, quoy que faites selon les loix & les formes de la Justice, & sur tout celle du Ministre Marlorat, irritèrent si furieusement les autres Ministres les Confreux qui se trouvoient auprès du Prince de Condé, qu'ils ne cessèrent de l'importuner, jusqu'à ce

que vaincu par leurs clameurs, il fit une action tout-à-fait indigne de sa générosité naturelle & de sa naissance. Car un parti de la garnison d'Orleans ayant pris les sieurs Odet de Selve, Baptiste Sapin Conseiller au Parlement de Paris, & Jean de Troyes Abbé de Gastine, comme ils alloient à Tours, & de là en Espagne où le Roy les envoyoit pour négotier : ce Prince, sans avoir égard ni à la qualité des personnes qui ne l'avoient jamais offensé, & n'avoient pas esté faits prisonniers dans une ville prise d'assaut comme ceux de Rouën, ni aux obligations qu'il avoit à cet auguste Parlement qui l'avoit déclaré innocent de la conjuration d'Amboise, & ne l'avoit pas voulu comprendre dans le dernier Arrest qu'il avoit porté contre les rebelles dont il estoit Chef, ni au droit des gens, ni au respect qu'il devoit à son Roy, dont ces prisonniers estoient Ambassadeurs, fit pendre dans la place de l'Estape & le Con-

*Ibid.**1. Noctamb.**3 11 11*

1562.

60 *Histoire du Calvinisme.*

Viro integerrimo, omni doctrinarum genere prædito.  
*Epitaph.*  
*Bapt. Sap.*

13. Novemb.

Quod antiquæ & Catholicæ Religionis adfertor fuisset, turpissimæ morti additus... honestam &

sceller. & l'Abbé. Cela fit horreur à tous les gens de bien, & mesme à ses serviteurs & à ses amis, qui ne purent s'empescher de desapprouver une action si inhumaine, & de trouver fort étrange qu'il voulust encore autoriser de son nom cette injuste sentence, qui contenoit entre autres choses, que ces prétendus criminels estoient condamnez pour avoir persecuté ceux qui faisoient profession de la Religion Evangelique. Aussi quand le corps de ce sage & sçavant. Senateur Jean Baptiste Sapin fut apporté à Paris, la Cour de Parlement déclara solennellement que c'estoit elle-mesme qu'on avoit si cruellement offensée, & luy rendit en Corps les derniers honneurs par de magnifiques funeraillies dans l'Eglise des Augustins, où elle luy fit dresser un épitaphe digne d'un martyr, en déclarant dans son éloge la glorieuse cause de sa mort, qui malgré l'infamie de son supplice, dont toute la honte retombe sur les Huguenots,

fera toujours tres-grand honneur à ses illustres descendans.

Ce fut pour la mesme cause de la Religion qu'Antoine de Bourbon Roy de Navarre mourut presque en mesme temps au trente-cinquième jour de la blessure qu'il receût au siege de Rouën en combatant contre les Héretiques pour la Foy. Il receût à la mort ses Sacremens avec beaucoup de piété; & le bruit que ses ennemis firent courir qu'il estoit alors sur le point de retourner au Calvinisme est une pure calomnie, & une fausseté toute visible qu'on découvre aisément par la haine implacable que conçurent contre luy les Huguenots, qui déchirerent sa memoire par mille écrits tres-scandaleux, qui sont autant de monumens de sa gloire, & de témoignages irreprochables de sa fermeté dans la vraye Religion dans laquelle il est mort, & qu'on peut dire qu'il sauva dans ce Royaume, lors qu'il abandonna les Protestans pour se joindre au *Triumvirat*. Ce

1562.

gloriosam  
pro Christi  
nomine, &  
Christianâ  
Repub. mor-  
tem per-  
pessit.  
*Epitaph. Ba-  
ptista Sapin.*

17. Novemb.

*Brantome,*  
en son *elog.*  
*Les Addit.*  
*aux Memoir.*  
*de Casteln.*



1562

fut au reste un Prince, qui, à la réserve qu'il aimoit un peu trop les plaisirs, ce qui luy faisoit négliger le soin des affaires, & qu'il péchoit par un excés de bonté qui le rendoit trop facile à se laisser gouverner par ceux qu'il aimoit; posséda la pluspart des grandes qualitez dignes d'un Roy, estant bien fait de sa personne, & d'un port plein de majesté, généreux, liberal, affable, aimant le bien de l'Etat, fidelle au Roy dont il estoit Lieutenant Général, sçachant tres-bien la guerre, brave & vaillant autant qu'on le peut estre, & s'exposant comme le moindre des soldats après avoir donné ses ordres en grand Général, sur tout aimant la gloire, & fort résolu quand la paix seroit faite, d'avoir de force ou de gré son Royaume de Navarre, ou du moins celuy de Sardaigne, que le Roy Philippe II. luy avoit solennellement promis sur la garantie du Pape Pie IV. de luy donner en contre-échange.

Je ſçay que la pluſpart des Hiſtoriens le blaſmens de s'eſtre laiſſé amuſer par ces belles promeſſes de l'Eſpagnol, & ne parlent de cét échange prétendu que comme d'une pure illuſion & d'une agréable chimere. Mais je connois des gens d'eſprit & de bon ſens qui croyent au contraire qu'il fit en cela ſagement & en bon politique, parce, diſent-ils, qu'on ne peut nullement douter après cela que le Roy, de l'aveu meſme des Eſpagnols, n'ait un nouveau droit incontestable de redemander la Navarre quand il luy plaira, ou du moins le Royaume de Sardaigne, s'il veut bien maintenant conſentir à cét échange, après qu'on a manqué à la promeſſe ſolennelle qui fut faite à ſon biſayeul, & enſuite aux Rois de France de la branche de Bourbon ſes heritiers qui ont ſuccedé à tous ſes droits.

Cependant le ſieur d'Andelot ayant heureuſement conduit juſqu'à Orleans le ſecours de plus de

1562.

*Caſtela. l. 4.  
c. 3. & ſuiv.  
Addit. ſur les  
Mem.*

1562.  
*La Poplin.  
 Histoire  
 des Eglis.  
 Reform.  
 Duplex.  
 Mezerey, &c.*

trois mille Reitres, & de quatre mille Lansquenets qu'il avoit obtenu de quelques Princes d'Allemagne, & sur tout de Philippe Landgrave de Hesse, le Prince de Condé & l'Admiral qui avoient alors une bonne armée, sortirent d'Orléans, & s'emparèrent d'Estampes à dessein d'attaquer Paris, qu'ils crurent qu'on pourroit surprendre tandis que l'armée Royale estoit encore en Normandie. Et certes, ils eussent pu réussir en cette entreprise, ou du moins se rendre maîtres des Fauxbourgs qui estoient alors sans défense, s'ils y eussent esté d'abord par le grand chemin sans se détourner. Mais ayant pris à droit pour se saisir des petites places qui sont sur la Seine, & pour empêcher par là qu'il n'entrast rien dans cette grande ville, ils donnerent loisir au Connestable & au Duc de Guise d'y ramener leurs troupes qu'ils logerent dans les Fauxbourgs où l'on fit des retranchemens. Il arriva même au

Prince une assez fascheuse disgrâce, qui fut comme un préage du mauvais succès qu'il eût en cette guerre. Car croyant emporter sans peine la petite ville de Corbeil, où il vouloit mettre une forte garnison pour bloquer Paris de ce costé-là, en arrestant tous les bateaux qui descendroient, il en fut vivement repoussé par le Marechal de Saint André qui le prévint, & se jetta dedans avec l'élite de ses gens, qui acquirent autant d'honneur en défendant une si méchante place, que le Prince receut de honte pour ne l'avoir pû prendre avec cette armée qu'il avoit mise sur pied pour assieger Paris. Il fut donc contraint de lever ce siege, & ne laissa pas néanmoins de marcher enseignes déployées pour exécuter cette grande entreprise, & de s'avancer le trentième de Novembre jusqu'à une lieue de Paris.

Il logea ses troupes dans les villages d'alentour, depuis Gentilly jusques à Issy, faisant mine de vou-

1562.

loit attaquer tout à la fois tous les Fauxbourgs qui n'estoient pas encore bien en défense. Mais il perdit cinq ou six jours à négotier inutilement avec la Reine & le Connestable, qui l'amusoient par un traité qu'on n'avoit garde de conclure, parce qu'on estoit fortement résolu de ne luy pas accorder ce qu'il demandoit, & sur tout l'Edit de Janvier, & le libre exercice du Calvinisme dans Paris mesme & à la Cour. Et cependant on profita si bien du temps, qu'on acheva les retranchemens des Fauxbourgs, de sorte que quand les Huguenots, qui du moins s'en estoient promis le pillage, se présenterent pour les attaquer après qu'on eût rompu ces Conférences, ils furent rudement repoussez, & toujours batus dans les escarmouches qu'ils venoient faire à la teste de ces Fauxbourgs. On conceût mesme dans Paris tant de mépris pour eux, qu'on n'y interrompit jamais durant ces combats aucune fonction ni du trafic, ni du

barreau, ni des Colleges; & le Bourgeois devenu brave. Et fier par les avantages qu'on remportoit sur eux, se meflant parmi les Soldats la pique à la main, leur orioit du haut des retranchemens, *Pronex garde à ce que vous faites, Messieurs les Huguenots, & ne prenez pas Paris pour Carbeit*; ce qui a donné lieu à ce Proverbe, qui est encore aujourdhuy si commun, pour signifier que si l'on n'a pû réussir dans une fort petite chose, on le fera beaucoup moins dans une plus grande.

Mais l'ice qui acheva de ruiner leurs esperances, fut que en mesme temps arriva le grand secours d'Espagnols & de Gascons que le Roy Philippe, & Montluc qui avoit battu en Guyenne les Huguenots en deux ou trois combats, envoyèrent au Roy pour renforcer son armée fort diminuée depuis le siege de Rouën. Ainsi le Prince & l'Admiral craignant d'estre eux-mêmes attaqués dans leurs logemens, y mirent du feu le dixième de Decem-

1562.

*Brantôme,  
éloge du Duc  
de Guise.*

bre ; & prenant à droit par Palezeau & par Limours, par Saint Arnou & Gallardon, qui fut misérablement faccagé, ils descendirent le long de la riviere d'Eure en delà, pour aller recueillir en Normandie le secours qu'ils attendoient d'Angleterre. Deux jours après ce decampement, l'armée Royale, résolue de les combattre, sortant de Paris, se mit à leurs trouffes, & les costoya toujours, la riviere entre deux, jusqu'au dix-huitième qu'elle la passa de nuit à Mezières auprès de Dreux avec un merveilleux ordre, sans que les rebelles qui n'estoient qu'à deux lieues de là en fussent avertis. De sorte que s'estant trouvés le lendemain dans la plaine de Dreux si près des ennemis auxquels elle avoit coupé chemin, il en fallut venir à la bataille, quoique l'Admiral, qui ne taschoit qu'à gagner promptement pais, & s'estoit pourtant laissé devancer, eust pu faire ensuite pour l'éviter. Comme il estoit extrêmement en-

tier en ses sentimens, il soustint toujours opiniastrement contre le Prince de Condé, que l'armée Catholique estant beaucoup plus foible qu'eux en cavalerie, & veü l'avantage qu'on avoit de trois journées sur elle, il n'y avoit point d'apparence qu'elle les pust joindre avant qu'ils fussent hors de danger d'estre attaquez. Sur cette folle confiance il voulut que l'armée s'arrestast tout un jour, qui fut le dix-huitième, dans ses logemens, afin qu'on pust reprendre plus commodément l'ordre de la marche qui avoit esté troublé par la faute des Mareschaux des logis. Car le Prince qui conduisoit la bataille, se trouva logé le dix-septième à Ormoy, plus avancé d'une bonne lieüe que l'avantgarde, qui avoit avec l'Admiral son quartier à Neron. Et cependant les Catholiques qui marchoient par un chemin plus court, eurent le temps de les devancer, & de passer la riviere près de Dreux, comme ils firent le soir du mesme

1562.

*Casteln.*

*Mem. de Casteln. l. 4. c. 5. Addit. à ces Mem.*

*La Poplin. l. 8.*

*Hist. des Egl.*

*Ref. l. 6.*

*Brantome.*

*Thuan.*

*Dupleix.*

*Mexeray, &c.*



1562. jour, sans qu'on les eust fait reconnoistre. L'Admiral eût mesme le lendemain si peu de soin & de haste de s'avancer, comme le Prince l'en pressoit par de continuels messages, qu'il ne se joignit à luy qu'assez long-temps après le lever du Soleil, contre la résolution que l'on avoit prise le soir auparavant de partir avant le jour. Ainsi ayant repris leur premier ordre pour la marche, comme ils crurent que l'ennemi estoit encore bien loin d'eux au-delà de l'eau, ils continuerent leur route, ne songeant point du tout à la bataille qu'ils alloient avoir. De sorte qu'ils ne firent rien de ce qu'il falloit que l'on fist ou pour la donner, ou pour l'éviter.

Mais ils furent bientost desabusez. Car ils n'eurent pas fait une lieüe & demi qu'ils furent avertis par leurs coueurs que l'ennemi estoit de leur costé vers Dreux, & peu de temps après ils découvrirent eux-mêmes les troupes du Connestable en bataille à quinze cens

pas d'eux sur leur droite qui les attendoient au passage. Ce fut pour lors que l'on fit acte, & que l'armée qui marchoit sans confusion sous des Chefs qui sçavoient la guerre, fut bientost mise en bataille à la portée du canon en cet ordre.

Le Prince qui menoit le corps de bataille prit la droite, afin d'estre opposé au Connestable qu'il voyoit à la gauche de l'armée Catholique. Il avoit dans ce corps qu'il commandoit deux gros bataillons, l'un de douze Enseignes de François; l'autre de six de Lansquenets; & pour les soustenir, il y avoit dans le grand intervalle qui estoit entre ces deux bataillons & au deux extrémités à droit & à gauche, trois escadrons, l'un de quatre cens cinquante lances Françaises, & les deux autres de trois cornetes de Reitres chacun, outre six cornetes d'Argoulets ou d'Arquebusiers à cheval, & un gros de mille à douze cens Reitres qui suivoient à peu

1562.

d'intervalle pour servir de corps de réserve.

L'avantgarde venoit ensuite sur la gauche, commandée par l'Admiral, qui avoit aussi deux bataillons formez de six Enseignes d'Allemands, & de douze de François, soutenus comme les premiers de trois escadrons, composez de trois cens cinquante chevaux François, & de quatre cornetes de Reitres. Et tout cela faisoit quelque huit mille hommes de pied, & quatre mille chevaux qui restoient au Prince, d'environ seize mille hommes qu'il avoit quand il sortit d'Orléans pour surprendre Paris. Comme il estoit tout plein de cœur & de résolution, il vouloit donner sur le champ : mais l'Admiral & d'Andelot, qui tremblant ce jour-là la fièvre quarte, & enveloppé dans une robe fourrée, estoit monté sur une haquenée, le prierent de s'avancer avec eux, comme ils firent, sur une petite éminence, pour reconnoître la nature du terrain qui estoit entre  
les

*Casseln.*

les deux armées, & la disposition de celle des Catholiques que je vas représenter.

1562.

Le Connestable qui la commandoit, & qui l'ayant fait passer le riviere le soir précédent, s'estoit logé au Chasteau de Mezieres, avoit esté toute la nuit tellement tourmenté d'une colique nephretique, & de la gravelle, qu'on ne crut pas qu'il y eust aucune apparence qu'il pust estre en estat de monter à cheval le lendemain, ni de donner les ordres necessaires pour un jour de bataille. Mais ce brave & généreux vieillard de plus de soixante-quatorze ans, surmontant par la force de son courage & de son esprit celle de la douleur, se fit le matin armer de toutes pieces, excepté de son casque, qu'un Page portoit, & dit au Duc de Guise, qui, après avoir communié, luy estoit venu donner le bon jour, & demander l'état de sa santé: *Je me porte tres-bien, Monsieur, & l'excellente Medecine qui m'a guéri, est*

*Iid.**Brantome, élogé du Connest.*

*La bataille que nous allons donner pour le service de Dieu & du Roy, & pour sauver la Religion & l'Etat.* Et là-dessus sortant de son logis, il monte à cheval, se va mettre à la teste de l'armée qui marchoit déjà, la conduit jusqu'à une petite lieuë de Dreux à costé du chemin par où les ennemis devoient passer, & la range en bataille selon cét ordre que le Mareschal de Saint André, après avoir esté de grand matin reconnoistre la situation des lieux, avoit dressé.

*La Popliniere.  
Hist. des Egl.  
Casteln.  
Moxeray.*

Entre Nogent le Roy & l'Ormaye, la plaine de Dreux s'éleve insensiblement en petites hauteurs entrecoupées de petits vallons qui rendent le país inégal, quoy-que de loin, à cause de leur peu de profondeur, il ne laisse pas de paroistre beaucoup plus uni qu'il ne l'est en effet. C'est-là que le Connestable ayant pris du terrein tout autant qu'il en voulut dans une fort longue étendue, rangea son armée divisée en deux grands corps, dont

l'un faisoit l'avantgarde, & l'autre la bataille ou l'arrieregarde, si l'on veut l'appeller ainsi, parce qu'il n'y avoit point de troisieme corps à qui l'on pust donner ce nom. A costé droit de l'avantgarde commandée par le Marechal de Saint André qui eût la droite, fut mise en un gros bataillon quarré l'infanterie Espagnole de quatorze Enseignes épaulées de leurs chariots & des maisons d'un village qui empeschoient qu'on ne les prist en flanc. Elles avoient à leur gauche, pour les soustenir, l'escadron composé des Gentilshommes qui suivoient le Duc de Guise, & de sa compagnie de Gensdarmes, ausquels seulement il déclara vouloir commander en cette journée sous le Conestable, & mesme sous le Marechal, pour rendre l'honneur qui est deü à leurs charges, puis qu'il n'estoit plus Lieutenant Général du Roy comme il l'avoit esté plus d'une fois, & comme il le fut encore peu de temps après. Il avoit néan-

1562,

moins tant de credit parmi les gens de guerre, & on luy portoit tant de respect, qu'il commandoit effectivement l'avantgarde, où le Marechal mesme qui la menoit, ne faisoit rien que suivant ses avis qu'on prenoit pour des commandemens. Cét escadron estoit suivi du bataillon des vieilles bandes de Piémont, sous vingt-deux Enseignes, après lesquelles paroissoit le Marechal de Saint André à la teste de quatre cornetes; puis tirant toujours sur la gauche, suivoit un gros bataillon de douze Enseignes d'Allemands, ayant à leur costé deux escadrons de François commandez par Claude de Lorraine Duc d'Aumale, & par Henry de Montmorency Damville, qui fermoient cette aile, au milieu de laquelle il y avoit quatre pieces de canon.

Dans la bataille que le Connestable conduisoit fut mis tout contre l'escadron du Duc d'Aumale le bataillon des Suisses composé de vingt-deux Enseignes, qui estoient flan-

quées des escadrons du Connestable & de Brichanteau-Beauvais-Nangis, contenant dix-huit compagnies d'hommes d'armes, suivies d'un bataillon formé de seize Enseignes de Bretons & de Picards; & celles-cy estoient soutenues de l'escadron des Chevaux-Legers de Sanfac, ayant sur la gauche un autre village qui le couvroit; & l'on mit huit pieces de canon entre le bataillon des Suisses & l'escadron du Connestable. C'est ainsi que l'armée Catholique, laquelle au rapport très-fidelle du sieur de Castelnau qui s'y trouva, estoit de quatorze mille hommes de pied & de deux mille chevaux tant bons que mauvais, fut disposée sur une même ligne, laquelle plus haute en quelques endroits & plus basse en d'autres selon la situation des lieux où les troupes estoient placées, se courboit en demi-cercle, ayant la riviere presque à dos, & un peu plus bas à costé le village de Nuisement où l'on mit le bagage.

*Casteln. ibid.*

*La Poplin.*



D'Andelot ayant bien considéré cette disposition de l'armée Catholique soustint au Prince de Condé, qui mouroit d'envie de donner, que selon toutes les loix de la guerre il n'y avoit nulle apparence qu'on la pust attaquer avec succès en des postes si avantageux, parce que comme on seroit obligé, pour ne se mettre pas d'abord hors d'haleine, de marcher lentement aux ennemis, en montans & en descendant par des lieux inégaux, quoy qu'ils parussent assez pleins, il faudroit essuyer du moins trois volées de toute leur artillerie, qui éclaircirait bien les rangs, & mettroit par tout l'épouvante & le desordre avant qu'on fust à eux, outre que l'armée ennemie ayant incomparablement plus d'écendue que la leur, les pourroit aisément enveloper, & prendre en flanc, & mesme en queue, si l'on combattoit en ce lieu-là.

L'Admiral, suivant son premier dessein fut de mesme avis, disant

de plus que l'ennemi qu'on voyoit qui ne branloit point, quoy - qu'il tint bonne mine, n'avoit nulle envie de combattre, & que l'on pouvoit passer outre sans danger. C'est pourquoy le Prince, selon la résolution que l'on avoit prise en sortant d'Or-moy. d'aller à Trion, fit tourner teste vers cette bourgade, en faisant demi-tour à gauche, & montrant ainsi le flanc droit au Connestable, qui ne manqua pas ensuite de faire décharger tout son canon sur les Argoulets & les Reitres qui fermoient le corps de bataille ; ce qui les effraya si fort, qu'ils se mirent à courir tout en desordre vers un petit vallon pour s'y mettre à couvert de cette tempeste. Alors le Connestable profitant d'une si belle occasion qui luy donnoit grande esperance de battre l'ennemi sur sa retraite, fit avancer toute l'armée vers l'Espine & Blainville, deux villages prochains qu'il avoit à droit & à gauche dans cette plaine distans l'un de l'autre d'environ dou-

1562.

ze cens pas. Mais comme cét espace estoit trop étroit pour contenir toutes les troupes en l'ordre où elles estoient, & qu'il vouloit estre des premiers aux coups, il fut obligé pour le passer de devancer l'avantgarde qu'il laissa beaucoup en arriere, & ce fut-là justement qu'on en vint aux mains.

Car cependant le Prince voyant qu'on marchoit droit à luy, & que son entiere défaite estoit inévitable s'il continuoit sa route, en montrant aux ennemis le flanc comme il faisoit, fit tourner teste à son armée le plus promptement qu'il luy fut possible. Mais comme ces sortes de mouvemens qui se font à la veüe de l'ennemi ne se peuvent gueres faire sans quelque desordre, il y en eût un si grand en celuy-cy, que l'Admiral qui tenoit la gauche se trouva à la droite vis-à-vis du Connestable, & le Prince à la gauche opposé à l'avantgarde qui estoit si loin, qu'à peine en voyoit-il une partie, joint que la bataille

des Catholiques avoit presque au-  
vant d'écroulé que toute l'armée  
Protestante. Cela fut cause que lais-  
sant à gauche le Duc de Guise &  
le Maréchal de Saint André, il al-  
la fondre aussi-bien que l'Admiral  
sur les troupes du Connestable, qui  
eut ainsi toute l'armée ennemie sur  
les bras. Or comme le Prince ren-  
contra d'abord le barillon des Suis-  
ses qui fermoit la droite du corps  
de bataille, & qui luy découvroit  
le flanc, parce que les escadrons de  
Damville & d'Annale, qui le de-  
voient couvrir, estant demeurés en  
arrière dans l'avantgarde, ne les a-  
voient pu joindre, il crut qu'il les  
auroit bientôt défaits. Sur quoy  
laissant sa son infanterie sans defen-  
se à la mercy de l'avantgarde, il  
les alla charger avec toute sa ca-  
valerie.

Il n'y eut jamais de combat plus  
opinialtre que celuy-cy, ni plus  
sanglant, ni plus glorieux pour les  
SuisSES, qui firent en cette occasion  
un dala de tout ce qu'on n'eust

*Le Nœud dis-  
polit. & mi-  
lit. dis. 28.*

1562.

*Casteau. l. 4.  
c. 4.*

mesme osé esperer des plus vaillans hommes du monde. Mouÿ & d'Avaret tenant la place de Genlis, qui avoit quitté devant Paris le parti du Prince, pour quelque mécontentement qu'il en avoit receû, donnerent les premiers avec tant de furie, qu'ils passerent tout au travers, & penetrerent mesme jusques au bagage de l'avantgarde. Le Prince qui venoit après ayant aussi percé le bataillon, en rompit encore toute la queue, & les Reitres qui le suivirent y entrant comme par la bresche qu'on y avoit faite par ces deux furieuses charges, y firent une grande exécution à coups de pistolet. Mais ces braves hommes, sans s'étonner de la mort de leurs compagnons dont ils remplissoient aussitost la place, se ralliant & retournant toujours au combat plus ferrez qu'aparavant, se défendirent avec tant de vigueur, que la Rochefoucault, qui croyant qu'ils n'en pouvoient plus, les voulut assaillir de front avec la compagnie

de cent lances pour entrer par là dans leur bataillon, en fut vivement repoussé. Il est vray que Damville s'estant détaché de l'avantgarde courut avec son escadron à leur secours; mais les Reitres, qui après la charge qu'ils venoient de faire se mirent entre deux, le contraignirent enfin de reculer jusqu'à son poste après un grand combat, où son frere Gabriel de Montmorency Casteln. l. 4. Montberon, quatrième fils du Con- 5. nestable, fut tué.

C'estoit un jeune Seigneur d'environ vingt ans, tres-bien fait, parfaitement beau, plein d'esprit & de feu, & possédant toutes les belles qualitez qu'on peut souhaiter en un homme de sa condition, si Il estoit haut à la main, & un peu superbe, mais sa gloire & sa superbeté estoit supportable, sans elle estoit belle & agréable, &c. Id. ce n'est que comme il aimoit passionnément la gloire, & qu'il estoit tout rempli de celle de sa maison, il le portoit fort haut, & paroissoit un peu fier. Mais d'autre part cette fierté ne servoit pas peu à relever l'éclat de sa beauté, & à luy attirer bien du respect, parce qu'el-

1562.  
Le Labour en  
ses Addit.  
s. 2.

le estoit soustenuë d'une valeur toute extraordinaire. En effet, comme le Connestable eût trouvé qu'il avoit dès son enfance toute la grandeur d'ame & de courage qui a toujours esté le propre caractere des Seigneurs de Montmorency, il luy apprit luy-mesme de si bonne heure le mestier de la guerre, en le menant à toutes les occasions d'honneur, que n'ayant pas encore quinze ans, il combatit à la journée de Saint Quentin toujours à ses cottez comme un petit lion, jusques à ce qu'abandonnez de leurs gens, qui songerent un peu trop tost à se sauver, & accablez de la multitude des ennemis, ils demeurèrent tous deux prisonniers. Ce généreux fils voulant suivre l'exemple de son pere qui n'a jamais reculé d'un seul pas devant l'ennemi, préfera une captivité honorable à une honteuse liberté qu'il eust pû conserver en se sauvant comme les autres. Il le suivit aussi toujours depuis avec la mesme ardeur, au siege de Rouën.

où étant déjà Chevalier de l'Ordre il monta des premiers à l'assaut ; devant Paris où il se signala dans toutes les escarmouches à la veüe des deux armées ; & enfin en cette bataille de Dreux où il fut tué d'un coup de pistolet à la teste, comme il combattoit de toute sa force, & se faisoit jour au travers des escadrons ennemis pour aller au secours de son pere, que la plupart de sa cavalerie avoit taschement abandonné dans le plus fort de la meslée. Ainsi mourut dans la fleur de ses jours, en combattant pour la Religion & pour son Roy, ce jeune héros, qui en si peu de temps a mérité d'être mis au nombre des plus grands hommes de cette illustre maison, laquelle, outre la plus grande antiquité de noblesse qui soit en France, a ce glorieux avantage sur toutes les autres, d'avoir donné à ce Royaume trois Admiraux, six Marechaux, & six Connestables de France.

Cependant les Suisses bien loin



1562.

de se décourager, voyant que l'on repoussoit leur secours, firent au mesme instant une action qu'on ne pourra jamais assez louer. Car comme ils apperceurent les Lansquenets du Prince qui s'ébranloient pour venir aussi les attaquer, croyant qu'après avoir esté si mal menez, & rompus déjà jusques à trois fois par la cavalerie, ils n'estoient plus en état de leur résister; ces vaillans hommes ramassant tout ce qui leur restoit de force, furent droit à eux les piques baissées avec une démarche si généreuse, une mine si fiere & si résoluë, des yeux si étincelans de colere, & un si terrible fremissement qui témoignoit leur extrême indignation de voir que leurs anciens ennemis, pour lesquels ils avoient le dernier mépris, osoient les attaquer, que ces hommes lasches, quoy qu'ils fussent les mieux faits que l'on eust encore vus en France, ne pouvant seulement soustenir leurs regards affreux & menaçans, leur tourne-

rent honteusement le dos, sans avoir osé faire un seul pas plus avant vers eux, ni tirer un seul coup, & s'enfuirent bien viste vers le gros duquel ils s'estoient detachez. Enfin, après que la cavalerie Francoise & Allemande, en faisant un dernier effort contre eux, eut percé de nouveau leur bataille de toutes parts, ils ne laisserent pas encore de se rallier par petits pelotons de dix & de douze, combattant toujours, mesme à grands coups de pierre, quand les armes leur manquoient, jusqu'à ce que s'estant rejoints, après avoir perdu leur Colonel, dix-sept Capitaines, & plus de la moitié de leurs compagnons, ils se retirerent en bon ordre jusqu'à l'avantgarde, à la veüe de leurs ennemis, qui furent contraints d'avouer que depuis que l'on fait la guerre, jamais nation ne fit mieux, ni n'acquit plus de gloire que celle des Suisses en cette journée.

Il n'en fut pas ainsi du reste de la bataille, où le Connestable rom-

1562.

baroit comme un Héros. Car à mesme temps que le Prince s'opiniastroit inutilement contre le bataillon des Suisses, l'Admiral & le Prince de Portien, qui se voyoient deux fois plus forts en cavalerie que les Catholiques allèrent donner de toute leur force avec leurs Reitres & la Gendarmerie Française dans les escadrons du Comestable & de Sancerre, croyant qu'après les avoir rompus & défaits, ils auroient bon marché des fantassins abandonnez de la cavalerie, comme il arriva. Car après avoir effuyé quelques volées de canon qui ne leur firent pas grand mal par la trahison des Officiers du Grand-Maître de l'Artillerie qui estoit Huguenot, ils attaquèrent avec tant de vigueur ces foibles escadrons, que la pluspart de ces cavaliers, déjà étonnez de se voir en telle deux fois plus de gens qu'ils n'estoient, après une légère résistance, prirent la fuite, abandonnant le bataillon des Picards & des Bretons, qui

*Merceny.*

demeuroient presque seuls exposez à la furie de toute l'armée Protestante. Car de tous les gens de cheval il n'y avoit plus pour les soutenir que le Connestable, qui, avec le peu de Noblesse qui l'entournoit, demeura ferme, & souffrit ce furieux choc de l'Admiral, combattant toujours d'un courage invincible, & d'une force infiniment au dessus de son âge, jusques à ce que son cheval fut tué sous luy au milieu des ennemis. Et comme il eut esté remporté par son Lieutenant le sieur d'Oraison qui luy donna le sien, il receut presque au mesme temps en la mâchoire d'en bas un grand coup de pistolet qui luy rompit deux dents. De sorte que comme le sang qui luy tomboit dans la gorge le suffoquoit, & qu'il estoit envelopé de toutes parts, il fut contraint de se rendre à un Gentilhomme, auquel les Roines s'attachoient de vive force, combattant mesme entre eux à qui l'auroit, & il courut grand danger de la vie:

*Casteln.  
Brantome.  
Addit. aux  
Memoir.*

1562.

mais le Prince de Portien Antoine de Croy survenant là-dessus, le retira généreusement d'entre leurs mains, quoy-qu'il fust son ennemi particulier.

Enfin après cette prise les pauvres Picards & les Bretons ayant esté facilement rompus, taillez en pieces, ou mis en fuite, cette partie de l'armée Catholique fut presque entierement défaite; & les Huguenots se croyant déjà absolument victorieux, se mirent à courir en desordre les uns au pillage, les autres après les fuyards, dont quelques-uns, & mesme des plus braves de la Noblesse qui perdirent en cette occasion & le cœur & le jugement, s'imaginant avoir toujours les ennemis à leurs trousses, coururent sans relasche jusqu'à Paris, où ils remplirent tout d'effroy, de trouble & de confusion, par la fausse nouvelle qu'ils y apportèrent que tout estoit perdu. Mais on fut agreablement desabusé vingt-quatre heures après lors qu'on reçut l'heureuse nou-

velle de la victoire que le Duc de Guise avoit remportée sur l'armée prétendue victorieuse, qu'il désir par son admirable conduite.

Car durant ces deux grands combats, ce Prince qui estoit à l'avantgarde demeurée derrière la bataille, ainsi que je l'ay dit, ne voulut jamais aller à la charge, quelque instance que luy en fist Damville, qui mouroit d'envie de courir au secours du Connestable son pere que l'on emmenoit prisonnier. Il luy dit, soit toujours avec un phlegme de vieux Capitaine, *Mon fils, il n'est pas encore temps*; car il craignoit de s'embarasser parmi les fuyards, auxquels mesme, en demeurant ferme, il donnoit lieu de se rallier, & de se retirer dans son avantgarde comme avoient fait les Suisses: outre qu'il ne vouloit pas, s'aller mettre entre le Prince de Condé & le gros escadron de Reitres & d'Argoulets qui servoit de corps de réserve. Mais quand il vit que ceux cy quittant leur rang couroient au bagage

1562.

*La Nouë, ibid. Addit. aux Mem.*

1562.

*La Poplin.  
Hist. des Egl.  
Casteln. &c.*

comme les autres, & que le desordre estoit général, alors s'avancant avec l'avantgarde, qui avec les croûtes qui s'y estoient retirées paroissoit une nouvelle armée, il se détache sur la droite à la teste de son escadron, ayant à ses costez les Espagnols & les Arquebustiers François, marche d'abord sur le ventre à tout ce qu'il trouve épars dans la campagne, & va donner sur l'infanterie du Prince, laquelle n'ayant point de cavalerie pour la soutenir, fut aisément rompuë, défilée, & dissipée, puis tourne vers le Maréchal de Saint André, qui avoit pris à gauche avec le reste de la cavalerie aux deux costez de son gros bataillon d'Allemands, ayant à leur teste huit cens arquebustiers François, qui faisoient un feu continuel sur les cavaliers François & Allemands qui retournoient de la poursuite des fuyards, de sorte qu'ils ne purent aller au secours de l'infanterie qu'on alloit en pièces.

Le Prince cependant & l'Admi-

ral bien étonnez de ce soudain re-  
 vers de fortune, & de voir que la  
 victoire qu'ils croyoient de leur  
 costé, se déclaroit déjà tout ouver-  
 tement pour les Catholiques, fai-  
 soient tous leurs efforts pour rallier  
 leurs cavaliers, & les ramener au  
 combat. Mais les Reîtres voyans  
 que cette avantgarde victorieuse  
 venoit fondre sur eux après avoir  
 défait leurs gens de pied, ne vou-  
 lurent jamais rien écouter, & di-  
 sant qu'ils n'avoient plus de pou-  
 dre pour recharger leurs pistolets,  
 ils tournent le dos, & se mettent  
 précieusement au trot, & puis au  
 grand galop, entraînant après eux  
 les François vers un taillis, à la fa-  
 veur duquel ils passerent au delà  
 d'un petit vallon, jusqu'à une émi-  
 nence sur laquelle ils s'arrêtèrent.  
 L'Admiral quittant la partie, les y  
 suivit un peu bien promptement,  
 en laissant là le Prince de Condé,  
 qui ne pouvant se résoudre à fuir  
 comme eux, faisoit inutilement tout  
 ce qu'il pouvoit pour les arrêter.



1562.

Il fut pourtant enfin contraint, se voyant abandonné, de les suivre, se batant toujours en retraite. Mais il n'eut pas fait trois cens pas que son cheval, qui estoit blessé à la jambe, estant tombé sous luy, il se rendit à Damville qui le suivoit de près pour avoir un prisonnier de cette importance, qui pust l'asseûrer de la vie & de la liberté du Connestable.

Or tandis que le Duc de Guise achevoit de nettoier d'ennemis la campagne, & qu'il desarmoit quinze cens Lansquenets qui luy crioiert misericorde, & furent renvoyez en leur pais avec chacun un baston à la main, l'Admiral couvert du tailis qui estoit aux Catholiques la veüe de ce qui luy restoit de trou-pes taschoit de les remettre en ordre; ce qu'il fit. De sorte qu'ayant rallié trois à quatre cens chevaux François, & huit à neuf cens Reitres, à la teste desquels, pour les encourager, se mirent le Prince de Portien & le Comte de la Roche-

*Casteln.*

foucaut, il marcha droit au village de Blainville, où l'avantgarde, après la défaite & la prise des Lansquenets, s'estoit arrestée. Ce fut là qu'il y eût un quatrième combat, où le Duc de Guise acheva de rendre sa victoire complete. L'Admiral combattoit en desesperé, pour rompre & défaire au plûtost ce peu de cavalerie qui restoit aux Catholiques après la déroute du Connestable, & ensuite enfoncer les bataillons qui ne seroient plus soutenus. Et le Duc soustint ce furieux choc avec tant de vigueur & de courage, qu'il fit toujors teste, quoy-qu'après avoir rallié ses gens, qui furent d'abord contraints de plier, il ne se trouva pas plus de cent chevaux ensemble autour de luy.

Ce fut aussi en ce dernier combat que le Mareschal de Saint André, son cheval s'estant abbatu sous luy, fut pris, & laschement tué de sang froid par Bobigni Mezieres, entre les mains de deux

*La Poplin.  
Brantôme,  
éloge du M.  
resc.*

1562.

*Mexenay.*

Reîtres auxquels il avoit donné son épée en se rendant leur prisonnier. On a accusé l'Admiral d'avoir fait faire ce malheureux coup par le conseil de Theodore de Beze qui estoit à cette bataille, & avoit obligé une troupe des plus déterminez de son parti à se dévouër pour tuer ces trois grands hommes, que les Huguenots appelloient les *Triumvirs*. En effet, l'Escuyer du Duc de Guise, auquel ce Prince, qui fut averti de cette conspiration, avoit donné son cheval & ses armes, fut percé de mille coups par ces furieux qui le prirent pour luy dans la meslée; & le Connestable eust couru grand risque, si le Prince qui fut fait prisonnier, n'eust deû répondre de sa vie. Quoy qu'il en soit, c'est ainsi que ce vaillant Mareschal fut misérablement tué sur le point qu'on estoit d'obtenir une entiere victoire.

Car le Duc qui soustenoit toujours avec ses cent chevaux l'effort des ennemis, fit avancer si à propos

pos le bataillon des vieilles bandes de Piémont sous la conduite du Vicomte de Martigues ; & celles-cy , qui sçavoient admirablement la guerre , firent tomber à droit & à gauche une si terrible gresse d'arquebusades sur les escadrons de l'Admiral , qu'après avoir inutilement rasché de les enfoncer , il fut enfin contraint de tourner le dos , ayant laissé la meilleure partie de ses gens sur la place. Le Duc se mit à les poursuivre. Mais comme l'on avoit déjà combatu plus de cinq heures , qu'on n'avoit plus que tres-peu de cavalerie , & que l'infanterie ne pouvoit aller assez viste pour la suivre , on n'eut pas fait douze cens pas , que la nuit estant survenue , on perdit de veüe l'Admiral , qui eût ainsi le moyen de se retirer au village de la Neufville , à deux lieuës du champ de bataille , qu'il laissa couvert de sept à huit mille morts au victorieux Duc de Guise avec l'artillerie du Prince , les drapeaux & les

*Brantome.  
Lettre de la  
Reine Cathol.  
à M. de Ren-  
nes.*

1562.

étendarts, & les autres marques de sa victoire.

Elle fut si long-temps disputée, qu'on ne put l'obtenir qu'en perdant plusieurs vaillans hommes, & mesme des plus considerables de l'armée, dont les noms doivent estre consacrez à l'immortalité, comme ceux d'autant de Heros Chrestiens, qui sont morts glorieusement les armes à la main, en combatant pour la Religion & pour leur Roy contre des Héretiques & des rebelles. Outre le Mareschal de Saint André & Gabriel de Montmorency Montberon dont j'ay déjà parlé, on trouva parmi les morts le fameux Seigneur de la Brosse Lieutenant Colonel du Duc de Guise & Chevalier de l'Ordre, qui, après avoir fait admirer sa prudence & sa valeur en mille occasions, en France & en Ecoffe, voulut combattre encore à l'âge de quatre-vingts ans en cette sanglante journée de Dreux où il fut tué avec le jeune la Brosse son fils, qui termina une vie beaucoup plus cour-

te par une mort aussi glorieuse que celle de son pere. Jean d'Annebaud Baillif d'Evreux fils de l'Admiral d'Annebaud, Nicolas de Brichanteau-Beauvais-Nangis, René d'Anglure de Givry son frere uterin, tous deux Chevaliers de l'Ordre, & le jeune Seigneur des Bordes neveu du Mareschal de Bourdillon eurent le mesme sort. Celuy de François de Cleves Duc de Nevers & de Rhetel, dans le mesme bonheur de mourir pour la défense de la foy, eût quelque chose de fort pitoyable, en ce qu'allant à la charge avec le Duc de Guise, il receût malheureusement dans la cuisse la décharge du pistolet d'un Gentilhomme qui le tenoit trop bas sur le devant de la selle de son costé, comme il l'en avoit averti. Cela pourtant n'empescha pas qu'il ne combattist avec toute l'ardeur imaginable; ce qui enflamma tellement sa playe, qu'il en mourut peu après qu'il fut retourné victorieux de ce combat.

*Brantome.*

1562.

La Fortune du Grand-Prieur de France François de Lorraine frere du Duc de Guise, & Général des galeres, fut à peu près semblable. Car ce brave Prince, qui estoit sans contredit le Cavalier de France le mieux fait, le plus adroit, le plus aimable, & le plus accompli à l'âge d'environ trente ans où il estoit alors, ayant toujours combatu tres-vaillamment, & poursuivi les ennemis jusques bien avant dans la nuit, comme il fut retourné tout couvert de sang & de poudre, tout hors d'haleine, & tout en eau par l'extrême violence de tant de rudes mouvemens qu'il s'estoit donnez tant au combat qu'à la poursuite des fuyards, né trouva pas un de ses gens pour luy donner de quoy changer, ou du moins sa fourrure pour s'enveloper, & se munir contre le froid extrême qu'il faisoit, & qui luy fit rentrer toute sa sueur dans le corps. Cela luy causa une fausse pleuresie, qui l'enleva dans peu de jours avec un tres-grand regret de

toute la Cour, & sans qu'il témoignast d'en avoir de quitter la vie dans un âge si florissant, que pour n'avoir pas eû le loisir d'exécuter une belle entreprise qu'il avoit résolu de faire sur l'Isle de Rhodes, & qu'il tenoit comme infallible.

La perte qu'on fit de tous ces grands hommes messa sans doute bien de la douleur avec la joye qu'on eût d'une si célèbre victoire. Mais comme un bien pour avoir cousté cher n'en est que plus précieux & plus estimable : aussi cette victoire qu'on ne put obtenir qu'au prix de tant d'illustre sang, ne laissa pas d'estre infiniment estimée, & de faire bientost ceder les regrets des particuliers aux applaudissemens publics. Car elle fut célébrée avec toutes sortes de réjouissances, non seulement à Paris & dans la plupart des villes de France, mais aussi dans les pais étrangers, & sur tout à Rome & à Trente, où le Cardinal de Lorraine en ayant receû la nouvelle huit ou neuf jours après,

*Addit. aux  
Memoir.*

*Lettre du Car<sup>d</sup>  
din. de Lorr.  
ibid.*



1562.

*Brantôme,  
Addit. aux  
Mémoires.*

en fit part au Concile, qui en fit chanter solennellement le *Te Deum*. Le Connestable fut conduit à Orléans, & Monsieur le Prince au Camp près de Dreux, où Monsieur de Guise qui le traitoit avec tres-grand respect, n'ayant point alors d'autre lit, luy offrit le sien, dont il ne voulut accepter que la moitié : de sorte que ces deux grands ennemis se traitant l'un l'autre en cette rencontre par grandeur d'ame avec tous les témoignages les plus sensibles d'une tres-sincere amitié, dormirent cette nuit dans un mesme lit avec autant d'asseurance & de tranquillité que s'ils eussent combattu tous deux ensemble le jour précédent pour la mesme cause. Voilà quelle fut cette fameuse bataille de Dreux, que j'ay voulu décrire fort exactement, parce qu'il s'agissoit en cette grande journée du salut de la Religion, laquelle s'en alloit perduë en France, si les Huguenots, qui se fussent emparez sans peine de la personne du Roy après leur

victoire, n'eussent esté enfin contraints de la ceder au Duc de Guise.

1562.

Aprés une si glorieuse action, ce Prince qui avoit esté de nouveau déclaré Lieutenant Général du Roy dans ses armées, entreprit de faire le siege d'Orleans, disant toujours qu'outre qu'il vouloit delivrer le Connestable, il estoit résolu d'attaquer le dragon de l'héresie par la teste, pour l'écraser, & qu'après avoir pris le tertier, comme il s'en renoit assésuré, il donneroit aisément la chasse aux renards, qu'il poursuivroit si vivement qu'on les verroit bientost réduits aux dernieres extrémitez. Ayant donc rafraischi & fortifié son armée dans la Beausse où il prit Estampes & Pluviers, & les autres petites places dont les Huguenots s'estoient emparez, & qui incommodoient Paris, il passe la Loire à Baugency, & s'approche sur la fin de Janvier jusqu'à quatre lieuës d'Orleans. L'Admiral, qui après la perte de

*Ann.*

1563.

1563. la bataille s'estoit aussi jetté avant luy par Baugency dans la Sologne & dans le Berry, pour y refaire un peu ses troupes, comme il fit à Celles & à Saint Agnan, puis avoit repassé la riviere à Gergeau, dont le Comte de la Rochefoucaut s'estoit rendu maistre peu auparavant, reprit alors le dessein qu'il avoit avant la bataille. C'est pourquoy laissant son frere d'Andelot à Orleans avec toute l'infanterie, il en part le premier de Février avec tous ses Reitres, & presque-toute sa cavalerie Françoisse, sans bagage pour aller plus viste, repasse par la plaine de Dreux où il avoit esté batu, & s'en va dans la Normandie, tant pour y recevoir le secours d'hommes & d'argent qu'il sçavoit luy venir d'Angleterre, que pour y faire une puissante diversion qui püst rompre l'entreprise du siege d'Orleans.

Cela pourtant n'empescha pas que le Duc de Guise ne commençast de le former le cinquième du

mesme mois, avec tant de résolution & de vigueur, que dès le lendemain il attaqua & prit de vive force le fauxbourg du Portereau, où il tua plus de huit cens de leurs meilleurs soldats, mit les autres en fuite, & il s'en fallut peu qu'il n'entraist pesse mesle avec les fuyards dans la ville. Ensuite il prit par escalade les tourelles du bout du pont qui joint le fauxbourg à la ville, força les barricades qu'on y avoit faites, barit de quatre-vingts pieces de gros canon les retranchemens & les forts des Isles & les murailles du costé de l'eau qui n'estoient nullement remparées, fit tenir prests force bateaux couverts pour aller à l'assaut, & mit enfin en moins de quinze jours toutes choses en si bon estat, qu'il ne doutoit point, comme il l'écrivit à la Reine, qu'il n'emportast la ville en vingt-quatre heures. Il passa mesme, qu'après la réduction d'Orléans, selon les mesures qu'on pouvoit prendre, & qu'il luy fit sca-

1563.

voit, le Connestable estant delivré, le Prince & le sieur d'Andelot demeurant prisonniers de guerre, on iroit droit à l'Admiral, quelque part qu'il se retirast; qu'on l'enfermeroit entre deux armées; qu'on l'auroit infailliblement mort ou vif; qu'après cela les Huguenots n'ayant plus de Chefs, seroient facilement réduits à la raison; qu'on chasseroit du Havre les Anglois, & qu'avant l'hiver on rendroit le Roy maistre absolu dans son Royaume, où il n'y auroit plus de Calvinistes, ni ensuite de rebelles, ni d'étrangers.

*Brantôme, éloge du Duc de Guise.*

*Casteln. l. 4.*

*c. 10.*

*La Poplin. l.*

*9.*

*Hist. des Egl.*

*Réform. l. 6.*

*Addit. aux*

*Memoir. de*

*Casteln.*

*Morera.*

Mais tous ces beaux projets, qui apparemment devoient réussir, furent en un moment renversez par un seul coup de pistolet, qui partit de la main d'un insigne scelerat. Ce traistre & malheureux assassin fut un pauvre Gentilhomme d'Angoumois nommé Jean Poltrot de Meré, qui après avoir esté quelque temps à Geneve, où le Vicomte d'Aubeterre, dont il estoit page, s'estoit réfugié, estant de retour

en France, avoit passé du service de ce Vicomte à celuy de Jean l'Archevesque de Parthenay Seigneur de Soubize, qu'il suivit à Lyon lors que ce Seigneur y fut envoyé Gouverneur par le Prince de Condé. Comme ce miserable estoit un jeune étourdi de vingt-cinq à vingt-six ans, hardi, téméraire, & déterminé à tout, & qu'il avoit entendu mille fois les Ministres, & sur tout Theodore de Beze, déclamer d'une furieuse maniere contre le Duc de Guise, qu'ils appelloient toujours le cruel Tyran, & persecuteur des fidelles, il disoit souvent à ses camarades, que ce Tyran ne mourroit jamais que de sa main. Il assëura mesme Soubize, *Hist. de Egl* que si cela estoit pour le service de Dieu & du Roy, comme on le luy faisoit entendre, il estoit résolu d'en défaire au-plûtost le monde. Or quoy-que Soubize luy dit, peut-estre pour l'en détourner, que c'estoit-là une entreprise extrêmement hazardeuse & tres-dif-

1563.

ficile à exécuter, il ne laissa pas néanmoins de l'envoyer après la bataille de Dreux à l'Admiral, qui estoit encore à Celles en Berry, & auquel il écrivoit pour apprendre de luy ce qu'il avoit à faire dans l'estat où estoient les choses, le priant au reste de luy renvoyer au-plûtost le porteur, si ce n'estoit peut-estre qu'il en eust besoin, parce que c'estoit un homme de service. Sur cela l'Admiral luy ayant demandé quel service il luy pourroit rendre, ce scelerat luy communiqua hardiment ce qu'il avoit dit à Soubize : après quoy l'Admiral luy fit d'abord donner vingt écus, & puis encore quelque temps après cent autres écus, pour acheter un meilleur cheval que le sien, comme il fit au Camp mesme du Duc de Guise, auquel il se fit presenter par un Gentilhomme de sa connoissance, disant qu'après avoir clairement reconnu tant à Lyon qu'à Orleans l'injustice du parti des Huguenots, & la fausseté de leur

*Déposit. de  
Pestrot.*

secte, il avoit abandonné l'un & l'autre pour venir employer sa vie au service de Dieu & du Roy dans l'armée Catholique.

Le Duc, qui n'eût aucun soupçon d'un homme qu'un des siens qu'il connoissoit fort, & qui agissoit de bonne foy, luy presentoit, le receût parfaitement bien, luy fit assigner un logement, luy donna place parmi les volontaires, & luy fit mesme quelquefois l'honneur de le faire manger à sa table. Tout cela néanmoins n'amollit nullement le cœur endurci de ce Démon. Il demeura toujourns inflexible dans sa damnable résolution, qu'il ne put exécuter que le dix-huitième du mois, qu'il apprit que le Duc, qui avoit résolu de coucher aux Tourelles, s'en devoit pourtant retourner le soir à son logis au Chasteau de Corney à une lieuë de là, où la Duchesse sa femme venoit d'arriver. Car alors ce détestable homme sçachant qu'il seroit peu accompagné, parce que la plupart de ses

*Brantofino.*



1563.

gens avoient pris le devant pour avertir la Duchesse de sa venue, s'alla cacher derriere une haye, tout joignant un carrefour par où le Duc devoit passer monté sur un bidet, & n'ayant avec soy que le sieur Tristan de Rostaing que la Reine luy avoit envoyé, & un Gentilhomme & un Page. Le traistre qui estoit couvert de la haye & de deux noyers, l'ayant laissé passer, luy déchargea de cinq ou six pas son pistolet chargé de trois balles dans l'épaule droite, un peu au dessous du col; & en mesme temps tournant bride, il pique tant qu'il peut, & s'enfuit, Rostaing, qui n'estoit monté que sur une mule, s'estant en vain efforcé de le suivre. Ce Prince se sentant blessé, ne fit que pancher un peu la teste, en disant, *Voilà ce qu'on me devoit il y a long-temps.*

*Addit. aux  
Memoir.*

*Brantome.*

En effet, comme il estoit au siege de Rouën, un Gentilhomme Manceau qui s'estoit jetté dans les troupes du Roy, avec un dessein toutz

semblable à celuy de Poltrot, fut découvert, & arresté sur des avis tres-certains qu'on en eût. Se voyant pris, il avoua franchement la verité au Duc mesme, devant lequel il fut mené, & qui luy demanda, sans s'émouvoir, s'il avoit jamais receû de luy quelque déplaisir dont il eust résolu de se venger en l'assassinant. *Non, Monsieur, répond l'Assassin; ce n'est pas le ressentiment d'aucune injure que vous m'ayez faite, c'est le seul Zele de ma Religion dont vous estes l'ennemi juré, qui m'a fait entreprendre de vous tuer. Et bien, repart le Prince, vostre Religion vous apprend à assassiner celuy qui ne vous a jamais offensé; & la mienne, conformément à l'Evangile, m'ordonne de vous pardonner comme à mon ennemi. Allez donc, ajousta-t-il en le renvoyant libre, & jugez par là quelle des deux est la meilleure. Ce fut donc le souvenir de cette aventure, & de la rage que les Huguenots avoient si souvent fait éclater con-*

1563.

tre luy par leurs libelles, qui luy fit dire, en recevant ce coup fatal, qu'il y avoit long-temps qu'on le luy gardoit; après quoy il put encore aller jusqu'à son logis, où il fut pansé par les plus habiles Chirurgiens du Royaume, qui crurent d'abord que le coup n'estoit pas mortel. Mais comme les balles estoient empoisonnées, il en mourut six jours après, en la quarante-quatrième année de son âge, avec un regret général de tout ce qu'il y avoit de gens de bien & de Catholiques en France.

Et certes, il faut avouër que c'estoit un Prince qu'on peut fort justement appeller le Heros de son siècle, ayant possédé dans un très-haut point de perfection toutes les belles qualitez qui peuvent concourir à faire un excellent Prince, & un grand homme de guerre & d'Etat, sans qu'on ait jamais pu trouver en luy aucun de ces défauts qui sont capables de ternir l'éclat des plus grandes vertus. Car enfin, si l'on

*Addit. aux  
Memoir.*

*Brantôme.*

s'en rapporte aux Ecrivains de son temps , à la réserve de quelques Huguenots passionnez jusqu'à la fureur , dont les écrits ne sont que de méchans libelles tout remplis d'injures & d'horribles calomnies , on tombera d'accord qu'outre qu'il fut un des hommes du monde le mieux fait , jamais personne de son rang & de sa qualité , en d'aussi grands emplois que ceux dont il fut honoré , ne fut plus accompli que luy en routes sortes de vertus civiles , politiques & militaires , ni plus estimé de la Noblesse , ni plus cheri du peuple & des soldars , ni plus renommé parmi les étrangers , qui l'appelloient ordinairement le Grand Duc , ni n'aquit plus de gloire qu'il en eût en toutes ses fameuses entreprises , sur tout à la guerre , où la fortune , par une merveille assez rare , devenuë constante pour luy , & s'accordant parfaitement avec sa valeur , son courage & sa prudence , le favorisa toujours d'un bonheur qui ne l'aban-

1563.

donna jamais. Ce qu'il y eût encore de plus admirable dans ce Heros vraiment Chrestien, c'est que durant toute sa vie il fit paroistre en toutes les occasions qu'il avoit une piété tres-solide envers Dieu, & un zele incomparable pour le bien de l'Etat, pour le service du Roy, & pour maintenir la vraye Religion dans ce Royaume contre tous les efforts des Calvinistes : ce qui luy attira l'affection de tous les Catholiques, qui le regardoient comme le vray défenseur de la Foy, & mesme celle du Grand-Connetable de Montmorency, qui malgré cette espece d'inimitié déclarée qui avoit esté jusqu'alors entre leurs maisons, se joignit à luy contre ses propres neveux, grands supports & protecteurs de l'hérésie.

*Brantome:*

Je sçay que quelques-uns, mesme de ceux qui en ont fait l'éloge, l'ont taxé d'un peu d'ambition. Mais un homme d'esprit, qui fut present à tout ce qui se faisoit à la Cour en

ce temps-là, a fort bien remarqué, qu'outre que ce n'est pas ambition que d'accepter la grace que le Roy fait à quelques-uns de ses sujets de les appeller comme il luy plaist au Ministère, sans que les autres, de quelque qualité qu'ils soient qui n'y sont pas admis, ayent droit de s'en plaindre : ce grand homme fit bien connoistre à la mort du petit Roy François qu'il n'estoit gueres ambitieux, puis qu'estant maistre de tout avec le Cardinal de Lorraine son frere, & n'y ayant personne qui fust alors en estat de luy résister, il se pouvoit aisément maintenir dans son poste durant la minorité du Roy Charles. Et bien loin d'en user ainsi, il se réduisit à la vie privée, se dépouillant de tout, malgré l'avis & l'inclination du Cardinal, qui n'ayant presque rien de son courage & de sa fermeté dans les perils, n'avoit néanmoins pas, à beaucoup près, autant de moderation, de douceur & de bonté que luy.

1563.

*Brantome.*

Aussi une si belle vie fut terminée par une mort tres-précieuse devant Dieu. Le sieur de Saint Juste d'Alegre, qui avoit souvent fait de belles cures avec du linge trempé dans une eau sur laquelle il prononçoit certaines paroles, s'estant présenté pour luy appliquer son remede, l'assurant que pourveu qu'il le laissast faire, il guériroit en peu de jours, il ne le voulut jamais souffrir, disant que ces sortes de remedes qui tiennent de la superstition & peut-estre mesme de l'enchantement, nous sont défendus par la loy de Dieu, & qu'on ne doit se servir que de ceux que la nature, ou l'art de la Medecine nous donne par l'ordre réglé de la Providence Divine. Il donna d'excellens conseils à la Reine, qui vint exprés de Blois le visiter. Il consola la Duchesse sa femme & le Cardinal de Guise par des paroles toutes animées de l'esprit de Dieu. Il fit d'admirables leçons au Prince de Joinville son fils aîné, le conjurant

*Mexeray.  
Addit. aux  
Memoir.*

pour le bien de la paix de ne garder aucun ressentiment de sa mort, laquelle il pardonnoit de tout son cœur à celuy qui la luy avoit procurée. Sur tout il luy recommanda tres-instamment de se tenir toujours inviolablement attaché à Dieu, au bien de la Religion & de l'Etat, sans se départir jamais du service du Roy sous quelque prétexte que ce püst estre. Sur quoy je trouve fort judicieuse la remarque d'un habile homme, qui dit que ces paroles d'un pere mourant pour la défense de la Religion & de son Roy contre des Héretiques & des rebelles, valoient bien mieux que les conseils & les sermons séditions des Prédicateurs de la Ligue qui furent cause de la mort de ce fils, bien differente de celle de son pere, en soulevant son esprit, sous de faux prétextes de Religion, contre un Roy qui estoit du moins aussi Catholique que luy. Enfin, après avoir receû ses Sacremens avec une extrême dévotion & une admirable

*M. le Labour.*



1563.

*Mexeray.*

tranquillité d'ame, remerciant Dieu de ce que la playe qu'il avoit reçüe pour son service luy ouvroit la porte du Ciel, il rendit doucement l'esprit à son Créateur le vingt-quatrième de Février. Le Roy ordonna qu'on luy fist de magnifiques funeraillies dans Nostre - Dame de Paris, d'où son corps fut porté à Joinville dans le sepulcre de son pere. Et pour satisfaire par une vengeance éclatante & tout-à-fait extraordinaire la douleur publique, on voulut que le criminel fust puni du mesme supplice que la Justice ordonne pour ces monstres qui par un exécrationnable parricide attentent sur la vie des Rois.

*La Poplin.  
Hist. des Egl.*

Cét assassin, qui après avoir fait son coup s'estoit jetté dans un raiillis, croyoit le lendemain au point du jour, après avoir couru toute la nuit sans s'arrester, s'estre éloigné pour le moins de dix lieuës du Camp, lors qu'il se trouva dans le Camp mesme au Bourg d'Olivet à une demi-lieuë d'Orleans. Alors ni

luy ni son cheval n'en pouvant plus, il s'alla jeter dans une grange, où s'estant endormi de lassitude, il fut pris par les Suisses qui estoient là en faction. Estant mené à Saint Mesmin devant la Reine & plusieurs Seigneurs du Conseil, il confessa tout, & chargea l'Admiral & Beze de l'avoir aniné à faire ce coup. Ils l'ont toujours fortement nié de vive voix, & par écrit dans leur Apologie qu'ils publierent; & Poltrot varia depuis sur ce point-là dans ses interrogatoires à Paris.

Ce qu'il y a de bien certain, de l'aveu mesme de Beze dans son Histoire de ses Eglises Réformées, c'est que Soubize, après que ce méchant homme luy eût communiqué sa damnable résolution, comme je l'ay dit, l'envoya à l'Admiral, qui luy donna de l'argent pour acheter un bon cheval, & pour aller au Camp du Duc de Guise; que l'Admiral, comme il l'avouë luy-mesme dans son Apologie, quoy-qu'il sceust qu'il y avoit dans ce Camp certai-

*Apol. del' Ad.  
dans l'Hist.  
des Egl. Réf.*

1563. nes gens qui avoient entrepris de tuer le Duc de Guise, ne les en avoit pas détournés, croyant que ce Duc avoit formé un pareil dessein contre luy; qu'il témoigna publiquement avoir beaucoup de joye de cette mort, aussi-bien que presque tous les Huguenots, qui en firent par tout de grandes réjouïssances, déchirant inhumainement la memoire de ce brave Prince par une infinité d'écrits tres-outrageux, & faisant mille éloges de Poltrot, qu'ils comparoient à ces fameux Heros de l'Escriture, qui avoient delivré le peuple de Dieu des Tyrans qui l'opprimoient; & enfin que ce malheureux, après qu'on luy eût prononcé son Arrest, par lequel il fut condamné à estre tenaillé & tiré à quatre chevaux, ce qui fut exécuté en Grève le dix-huitième de Mars, chargea de nouveau l'Admiral par sa dernière déposition qu'il fit juridiquement à M. le Premier Président accompagné de cinq ou six Conseillers, où il confessa ce

que

*Addit. aux  
Memoir. de  
Casteln.*

*Déposit. de  
Poltrot. dans  
l'Hist. des Eg.  
Réform.*

que j'ay raconté, & qu'il confirma encore sur l'échafaut par son testament de mort immédiatement avant qu'on l'attachast aux quatre chevaux qui le démembrerent. Tout cela mis ensemble fit que plus l'Admiral se voulut justifier, plus on crut alors dans le monde qu'il estoit coupable de cet assassinat; & plus le nouveau Duc de Guise, quelque réconciliation forcée qui se fit entre eux, se confirma dans la résolution qu'il prit deslors de s'en venger, comme il fit huit ou neuf ans après d'une terrible maniere à la funeste & sanglante journée de Saint Barthelemy.

*Mexenay.*

Cependant la Reine, qui depuis la bataille de Dreux avoit toujours fait traiter de la paix avec le Prince de Condé qu'elle tenoit prisonnier au Chateau d'Orzain près d'Amboise, trouva moyen de la conclure. Elle la desiroit alors passionnément pour chasser au plûtost du Royaume les Etrangers, & pour empêcher que l'Admiral ne se ren-

*Lettre de la Reine.  
Casteln. l. 4.  
c. 7. 12. l. 5.  
c. 2.  
La Poplin.  
Histoire des Eglis.  
Addit. aux Mem. &c.*

1563.

diſt trop puiffant après la mort du Duc de Guiſe, qui meſme pour cette raiſon luy avoit conſeillé de faire la paix. Le Prince & le Conneſtable eſtoient bien-aiſes qu'elle ſe fiſt, afin de recouvrer leur liberté. La Nobleſſe & le Peuple d'Orleans, & meſme d'Andelot, qui n'en pouvoient plus, la ſouhaitoient auſſi. Il n'y avoit que l'Admiral qui n'en vouloit point, parce qu'ayant groſſi ſes troupes par le ſecours qu'il avoit receû d'Angleterre, & s'eſtant rendu maître de Caën, & de la plus grande partie de la Baſſe Normandie où ſes Reîtres avoient fait d'étranges deſordres, il ſe vouloit maintenir dans le commandement & dans la qualité de Chef du parti Huguenot aux dépens de la liberté du Prince, qui euſt toujours eſté priſonnier durant la guerre. Et c'eſt cela meſme qui fit que la Reine & le Prince ſe haſterent d'achever ce traité, avant qu'il puſt eſtre arrivé de la Normandie avec ſon armée, pour s'y oppoſer.

Après donc quelques Conféres-

ses où le Connestable protesta tousjours constamment qu'il ne souffriroit jamais que l'Edit de Janvier fust rétabli comme les Huguenots le demandoient, le Prince s'estant relasché sur ce point capital, malgré tous les efforts que firent pour l'en détourner soixante-douze Ministres qui s'estoient assemblez durant la suspension d'armes à Orleans, la paix fut conclüe le douzième de Mars, & rédigée le dix-neuvième en forme d'Edit à Amboise, à ces conditions : *Que les Seigneurs Protestans hauts Justiciers auroient dans leurs maisons l'exercice libre de leur Religion pour eux & pour leurs sujets : Qu'en tous les Bailliages & Sénéchausées, la Ville & la Prevosté de Paris exceptées, il y auroit une ville assignée, dans un fauxbourg de laquelle les Huguenots pourroient avoir un Presche, comme aussi dans toutes les villes où l'exercice de la nouvelle Religion se faisoit avant le septième de Mars : Que toutes les villes que tenoient les Huguenots seroient remises*

1563.

en la puissance du Roy, & toutes les Eglises qu'ils avoient occupées seroient rendues aux Catholiques: Que tous les prisonniers de guerre seroient élargis sans rançon, & tous les sujets du Roy de part & d'autre remis dans leurs biens & dans leurs charges: Qu'il y auroit abolition de tout le passé, & qu'on feroit sortir au plusost du Royaume tous les Estrangers. Voilà les principaux chefs de l'Edit de Mars, qui fut comme un temperament entre les Edits de Juillet & de Janvier, & qui ne fut enfin verifié qu'avec cette clause, par provision, & à cause de la nécessité du temps.

L'Admiral qui fut averti, mais un peu trop tard, que tout alloit estre conclu, s'ent vint à grandes journées de la Normandie à dessein de rompre le traité. Mais n'estant arrivé que cinq ou six jours après que tout fut signé, il fallut enfin qu'il se soumit aux remontrances du Prince de Condé, qui luy fit extrêmement valoir les belles promesses que la Reine luy avoit faites.

Ainsi tout estant réuni, il n'y eût plus dans le Royaume d'autre armée que celle du Roy commandée par le Connestable, & où les Seigneurs Catholiques & les Protestans, le Prince mesme & d'Andelot, servirent parfaitement bien au siege du Havre, qu'on reprit le vingt-huitième de Juillet sur les Anglois, qui furent chassés de la France en partie par ceux-là mesmes qui les y avoient appellez.

Or quoy-que cette paix, qui avoit produit d'abord un si bon effet, fust absolument necessaire à la France en l'estat qu'elle se trouvoit alors, & qu'on l'eust faite par l'avis des Princes du Sang, de tous le Seigneurs du Conseil, & mesme du feu Duc de Guise : le Pape néanmoins en fut si peu satisfait, qu'il entreprit de faire en sorte que l'Empereur, le Roy d'Espagne, le Duc de Lorraine, le Duc de Savoie, & quelques autres Princes Catholiques se joignissent à luy pour remontrer au Roy, comme ils firent.

*Casteln. l. 5.  
c. 5. & 9.  
Addit. aux  
Memoir.  
Mezeray, &c.*



1563.

quelque temps après par leurs Ambassadeurs, qu'il estoit important pour le bien commun de la Chrestienté qu'il la rompist. La Reine aussi de son costé ne manqua pas de justifier sa conduite auprès de ces Princes; & René de Birague, qui fut envoyé pour cét effet à l'Empereur, eût ordre de passer par Trente, & d'informer les Peres du Concile des puissantes raisons qui avoient obligé le Roy de pacifier les troubles de son Royaume. Et afin de faire une espece de diversion qui embarrassast le Pape, & luy donnast d'autres pensées, elle leur fit demander de la part du Roy que l'on transferast le Concile en quelque ville d'Allemagne, où les Allemans, & les autres peuples Septentrionaux, & mesme les François Protestans pussent se rendre plus facilement, & exposer plus librement ce qu'ils avoient à dire pour la cause qu'ils défendoient, ce qu'elle fit encore proposer & à l'Empereur & au Roy d'Espagne. Cela déplut

extrêmement au Pape, qui crut qu'elle n'agissoit ainsi que pour favoriser les Protestans, en faisant naistre des difficultez qui fissent rompre le Concile. Mais ce qui l'irrita encore bien plus, & luy fit prendre des résolutions auxquelles on fut contraint de s'opposer avec beaucoup de force & de vigueur, fut la Harangue que fit en plein Concile le Président Ferrier, un des Ambassadeurs du Roy, dans laquelle, après avoir établi les droits de la Couronne, les libertez du Royaume, & l'autorité souveraine des Rois Tres-Chrestiens absolument indépendans pour le temporel de toute autre puissance que de celle de Dieu seul, il protesta en termes tres-forts, selon l'ordre qu'il en avoit, *Que si au lieu de travailler au rétablissement de la discipline Ecclesiastique, on poursuit, comme le prétendoient les Italiens, à vouloir toucher à ces droits, à cette autorité, & à ces franchises & libertez, Sa Majesté se pourvoira contre*

*Du Puy,  
Memoir. du  
Concile de  
Trente.  
Hist. du Conc.  
Moxeray.  
Spond. ad  
ann. 1563.*

1563.

cette entreprise par tous les moyens que sa piété, son courage, les exemples de ses Prédécesseurs, & ce qu'il doit à son Etat luy donneront. Après quoy cét Ambassadeur s'estant retiré avec son collegue, on n'osa passer outre : sans ce remede, un peu fort à la verité, mais que le Roy crut devoir employer en cette rencontre, fut efficace.

Tout cela mis ensemble fit que le Pape, qui s'imagina que les Huguenots, & sur tout l'Evesque de Valence, soupçonné d'estre de leur parti, avoient donné ces derniers conseils à la Reine, résolut enfin de publier la Sentence portée contre cét Evesque & les autres qu'on accusoit comme luy d'hérésie. Car quelques mois auparavant les Cardinaux du Tribunal de l'Inquisition de Rome avoient cité à comparoistre personnellement à Rome, ou du moins aux confins de l'Etat Ecclesiastique dans un certain terme, le Cardinal de Chastillon, Jean de Saint Chamond, dit de Saint Ro-

main, Archevesque d'Aix, Jean de Montluc Evesque de Valence; Jean Antoine Caracciole Evesque de Troyes, Jean de Barbanson Evesque de Pamiez, Charles Guillard Evesque de Chartres, Jean de Saint Gelais Evesque d'Uzez, Loûis d'Albret Evesque de l'Escar, & Claude Regin Evesque d'Oleron, tous accusez, ou du moins suspects du crime d'héresie; & n'ayant pas comparu, l'on avoit procedé contre eux jusqu'à la Sentence définitive, qui fut prononcée par le Pape dans un Consistoire secret, & par laquelle les uns furent déposés de leur dignité, les autres suspendus & interdits, jusques à ce qu'ils se fussent justifiés dans un certain temps. Et pour le Cardinal de Chastillon, le Pape l'avoit condamné comme Héretique un peu auparavant, & dépouillé du Cardinalat dans un autre Consistoire: ce qu'ayant sçeu, il reprit aussitost la Pourpre qu'il avoit déjà quittée de luy-même aussi-bien que la qualité d'Eves-

1563.

que, n'ayant retenu que celle de Comte de Beauvais. Il avoit mesme pris sa place parmi les autres Cardinaux au Parlement de Rouën, lors que le Roy s'y alla faire déclarer majeur après la prise du Havre de Grace ; & pour insulter encore davantage à l'Eglise Romaine, il fit sçavoir alors à tout le monde qu'il s'estoit marié avec Isabelle de Hauteville Dame de Loré. C'est pourquoy le Pape, qui fit publier la Sentence portée contre les Evêques qu'il tenoit pour convaincus s'ils ne comparoissent à Rome dans le temps qui leur estoit marqué, fit aussi afficher & répandre par tout les exemplaires imprimez du Decret signé du Pape & de vingt & un Cardinaux, par lequel ce Cardinal estoit condamné absolument comme Hérétique & Apostat, dépouillé de ses biens, de ses droits, de ses dignitez, & de tous ses Benefices, déclaré incapable d'en posséder jamais aucun, & enfin exposé à tous ceux qui le pourroient

Ejusque personam à Christi fidelibus capiendam & detinendam, & ad ministrorum justitiarum manus, ut pœnis debitis affici possit tradendam omni meliori modo & forma, quibus possumus & debemus, exponimus.  
Pii IV. Const. 66.  
t. 2. Bullarii.

prendre pour le mettre entre les mains de la Justice. 1563.

Mais ce qu'il y eût encore de plus fort, est qu'il fit afficher aux portes de l'Eglise de Saint Pierre & du Palais de l'Inquisition un foudroyant Monitoire contre Jeanne d'Albret Reine de Navarre, par lequel il la citoit à comparoistre personnellement à Rome dans six mois : & si elle y manquoit, il la déclaroit excommuniée, privée de la dignité Royale, de son Royaume, & de toutes ses Seigneuries qu'il exposoit à sous ceux qui s'en saisiroient les premiers. Le Cardinal de Lorraine & nos Ambassadeurs l'avoient averti que cette procedure estant manifestement contre les loix & les libertez du Royaume & de l'Eglise Gallicane, & contre la Couronne, la dignité, les droits, & le temporel des Rois sur lesquels les Papes n'ont aucun pouvoir à cét égard, ne seroit pas soufferte en France. Il ne laissa pas néanmoins de vouloir passer outre : ce qui fut cause

*Ibid.*  
*Addit. aux*  
*Mem.*  
*Spond. ad*  
*hunc. ann.*

*Ann*

1564.

1564.

que le Roy envoya au Seigneur Henri Clutin d'Oysel son Ambassadeur à Rome de tres-amples Memoires dressez par le sieur du Mesnil Avocat Général, avec ordre de les communiquer au Pape.

*Memoires  
envoyez à  
l'Ambassa-  
deur.  
Preuves des  
liber. t. I.  
c. 4.*

Là cet habile homme fait voir, entre autres choses, *Que ces franchises ou libertez de l'Eglise Gallicane & du Royaume consistent en ce que les François se tiennent précisément au droit ancien receu de toute ancienneté dans ce Royaume, sans qu'on leur puisse rien prescrire & imposer de nouveau par aucune nouvelle sujétion, si ce n'est qu'on le reçoive volontairement & par autorité publique : Qu'un des articles de ces libertez est que dans les grandes ou moindres causes on ne peut citer ni tirer les sujets du Roy hors du Royaume, ce qui a esté de tout temps observé en France, & qu'on a mesme confirmé dans le Concordat : Que les Rois Tres-Chrestiens qui ont fait plus de bien & d'honneur aux Papes que tous les autres Souverains de la Chref-*

tiensé, font serment à leur Sacre de maintenir ces libertez comme tous les autres droits de leur Couronne : Que dans tous les Conciles qui se sont tenus depuis l'établissement de la Monarchie, leurs Ambassadeurs ont toujours eü ordre d'empescher qu'on n'y donnast aucune atteinte, & que depuis Clovis jusques à Charles I. X. il ne se trouverait pas un seul de nos Rois qui eust souffert qu'on y touchast. Après quoy il conclut, Que ce qu'on fait à Rome contre ces Prélats accusez d'estre Calvinistes, choquant directement ces libertez, le Roy doit prier le Pape de le révoquer par un acte public ; & que si l'on refuse de le faire, il faut protester de nullité de toutes les Censures qu'on fulminera contre eux, & qu'ils pourront ensuite se pourvoir par tous les moyens qui sont en usage dans ce Royaume.

Voilà une partie des Memoires que le Roy voulut qu'on fist voir au Pape, qui les ayant bien consideréz, fit cesser ces poursuites, dont



1564.

*Preuves des  
libertez, t. I.  
ch. 9.**Memoires  
particuliers au  
Seur d'Oysel,  
ibid.*

on ne parla plus jusques à ce que Pie V. son successeur condamna sept de ces Evêques; & alors on ne manqua pas d'exécuter ce qui estoit dans les memoires que l'on avoit communiquez à son Prédecesseur. Car l'Evêque d'Uzez & Jean de Montluc Evêque de Valence en ayant appelé comme d'abus au Parlement, le Roy par ses Lettres Patentes défendit de publier les Brefs & les Decrets du Pape contenant cette condamnation, comme sa Sainteté le vouloit, & ordonna que les porteurs de ces Brefs & tous ceux qui en poursuivroient l'exécution fussent eux-mesmes poursuivis, arrestez, & mis en prison. Et pour ce qui regarde la Reine de Navarre, l'Ambassadeur eût ordre de remontrer au Pape Pie IV. *Qu'outre que la citation de cette Princesse; sujette & Vassalle du Roy pour les terres & Seigneuries qu'elle tenoit en France, estoit contraire aux loix & aux libertez du Royaume; c'estoit-là la*

cause commune de tous les Souverains ;  
Qu'il n'appartenoit nullement aux  
Papes de disposer des biens des Rois,  
& de les abandonner à ceux qui s'en  
pourroient emparer les premiers, &  
de les déposer, puis qu'ils n'ont pour  
le temporel aucun supérieur que Dieu,  
duquel seul ils dépendent, & qui a  
seul pouvoir de les juger ; Que ses  
Prédécesseurs n'ont jamais rien en-  
trepris de pareil à l'égard des Rois  
du Nord & des Princes d'Allema-  
gne, quand- qu'ils se soient séparés de  
l'Eglise Romaine aussi-bien que le  
Roi de Navarre ; Que Dieu a don-  
né aux Papes l'autorité spirituelle pour  
le gouvernement de l'Eglise & pour  
le salut des ames, mais non pas pour  
l'estendre sur le temporel des Princes,  
& pour les priver de leurs Etats ;  
Enfin, que Sa Sainteté connoist  
clairement les maux infinis que cela  
pourroit produire dans le monde, si  
elle se veut représenter les funestes sui-  
tes des différends que quelques-uns  
de ses Prédécesseurs ont eus avec les  
Empereurs & quelques Rois qu'ils

136 *Histoire du Calvinisme.*  
1564. *ont voulu dépoüiller de l'Empire & de leurs Etats.*

Ce font-là les principaux points des Memoires particuliers que l'Ambassadeur receüt de Sa Majesté, avec ordre exprés de s'en servir dans son Audiance. J'ay cru que je ne pouvois nullement me dispenser, sans manquer au devoir d'un fidele Historien, de les rapporter dans l'Histoire du Calvinisme, pour montrer qu'un Roy Tres-Chrestien, grand ennemi de l'herese, & tres-attaché au Saint. Siege, ne vouloit pas poustant souffrir que le Pape, pour punir une Reine Calviniste, entreprist de la priver de ses Etats. C'est que ce Prince estoit persuadé, aussi bien que tout son Conseil, que cela n'estoit point du tout du pouvoir que les Papes ont receü de Jesus-Christ pour le gouvernement de son Eglise.

Et afin que ces remonstrances fussent encore plus efficaces, elles furent accompagnées d'une protes-

tation en forme, par laquelle, au cas que le Pape ne veuille pas révoquer son Monitoire, le Roy proteste, Qu'en demeurant toujours dans les termes de l'obéissance que tous les Chrestiens sont tenus de rendre au Saint Siege, & du respect qu'on doit au Pape, il employera, pour se pourvoir, tous les moyens justes & legitimes dont ses Prédécesseurs se sont servis en une pareille occasion.

Un ordre sagement donné par un puissant Monarque qui sçait maintenir, ainsi qu'il y est obligé, les Droits de sa Couronne contre tous ceux qui entreprendroient d'y donner quelque atteinte, ne manque gueres d'avoir son effet quand il est fidèlement exécuté par un Ambassadeur qui a de la teste & du cœur autant qu'en avoit le Seigneur d'Oysel. Il s'aquita si bien de son devoir, que le Pape persuadé par de si fortes remontrances, arresta ces poursuites, & révoqua son Monitoire, à la résér-

1564.

ve de l'Excommunication dont la Reine Jeanne d'Albret n'appréhendoit pas beaucoup les suites, suivant en cela les maximes & les erreurs de Jean Calvin, qui luy avoit inspiré le mépris qu'elle faisoit de l'autorité du Saint Siege, & qui alla enfin cette même année rendre compte à Dieu des horribles troubles qu'il avoit causez par son schisme & par son hérésie dans l'Eglise & dans l'Etat.

Après avoir esté fort tourmenté les sept dernières années de sa vie de plusieurs grièves maladies qui ne luy donnoient gueres de relâche, il mourut enfin de son asme, & d'une fièvre étique en sa cinquante-sixième année le vingt-septième de May 1564. à Geneve, d'où il ne sortit plus depuis qu'il y eût établi sa nouvelle Eglise.

*Bolsec.**Laignant, &c.**Prateol. &**Resii. in ca-**tal. hares.**Lindan.**El. de Rem.*

Theodore de Beze, & les Ecrivains Huguenots après luy, disent qu'il expira paisiblement, en louant Dieu. Les autres au contraire, & mesme

quelques Lutheriens affectèrent qu'il mourut en desespéré, jurant & blasphémant le nom de Dieu, invoquant les Démons avec d'horribles imprécations, & maudissant sa vie & ses écrits. Pour moy qui hay l'exagération, sur tout en l'histoire qui ne la doit jamais souffrir, je diray franchement qu'après avoir leû les écrits de ces gens-là, qui ont extrêmement de l'air du panegyrique ou de la satyre, je ne defere ni aux uns ni aux autres, voyant clairement que la passion leur en a fait dire ou trop de bien, ou trop de mal. J'ajouste mesme à cela, pour montrer que je suis sincere, & que la haine que j'ay pour l'hérésie ne m'empesche pas de rendre justice aux Héretiques, que je veux bien ne pas croire ce qu'on dit communément, qu'il fut en sa jeunesse fugté, & eût la fleur de lys pour un crime infame & détestable.

Ce n'est pas que j'ignore que Bolsec, qui a connu particulièrement Calvin à Geneve, nous en

*Bolsec. hist. de  
la vie de  
Calv. c. 50*

assure dans son Histoire de la vie de cét Hérétique, où il dit mesme qu'il en a veü une attestation de Messieurs de Noyon en bonne forme entre les mains de Bertelier Secretaire de la Seigneurie de Geneve, qui fut envoye à Noyon pour informer de la vie de Calvin. Cela sans doute est un peu fort, & a fait ensuite que de grands hommes ont écrit la mesme chose sur la foy de cét Auteur. Mais aussi d'autre part je sçay que les Protestans s'inscrivent en faux contre cette piece, parce qu'on ne trouve rien de cela ni dans les informations tres-exactes qu'on en a faites à Noyon de nos jours, ni dans les Registres du Chapitre de l'Eglise Cathedrale que l'on sauva de l'embrasement qui consuma en l'année 1552. les Actes publics, & presque toute la ville de Noyon. Outre que, disent-ils, si cette attestation, qui auroit précédé cét incendie, estoit veritable, il y a bien de l'apparence que ceux de Geneve n'eussent jamais reçu

*Edm. Campian. rat. 3. ad Acad.  
Dura defens.  
Edm. Campian. adv.  
Fvitaker.  
Les Controv.  
du Card. de Rich. l. 2. c. 10.*

pour fonder leur nouvelle Eglise ; & pour réformer la Religion dans la doctrine, dans la discipline, & dans les mœurs, celuy qu'ils eussent sceû de toute certitude estre un homme infame qui avoit eû la fleur de lys. Et de là ils concluent qu'il faut que Bolsec, qui d'ailleurs fait plutôt une satire & une invective continuelle qu'une histoire, soit un imposteur, ou du moins qu'il ait esté trompé par son Bertelier. Et puis, ajoutent-ils, ne pourroit-il pas bien estre que cette opinion commune fust fondée sur ce que l'on auroit pris pour Jean Calvin, qu'on appelloit auparavant Cauvin, un autre Jean Cauvin son neveu, Chapelain de la mesme Eglise, qui, comme on le marque dans les Registres du Chapitre, ne s'estant pas corrigé après quelque chastiment qu'il avoit receû pour son incontinence, fut privé de son Benefice longtemps après que Calvin fut sorti du Royaume ?

*Le Vasseur,  
Annales de  
Noyon.  
Registr. du  
Chapitre.*

Je veux donc bien, puis qu'il



1564.

plaist ainsi à Messieurs nos Protestans, ne pas croire cette infamie de l'Auteur de leur Secte. Dieu n'a pas besoin de ces sortes de preuves qu'on peut faire passer pour incertaines, & beaucoup moins des faussetez des hommes, pour combattre ses ennemis. Ils sont assez blâmables par leur rebellion, & par leurs veritables crimes, sans qu'il soit necessaire pour les confondre, qu'on leur en impute qu'ils n'ont pas peut-estre commis. Il faut mesme, pour honorer la verité, qui est l'ame de l'histoire, qu'en découvrant leurs vices & leurs defauts, on ne supprime pas ce qu'ils ont eû de bon & de louable. Et certes, outre ce que j'ay dit de Calvin dans le premier Livre de cette Histoire, on ne peut nier qu'il n'ait eû beaucoup d'esprit, qu'il n'ait égalé, & mesme surpassé en son genre d'écrire quelques-uns des plus habiles de son temps, si l'on considere la force, la pureté, l'élegance, la majesté, la politesse, la netteté, & la

*Papir. Mass.  
vii. Calv.  
Spondan. ad  
hunc ann. n.  
25.*

subtilité de ses expressions latines.

1564.

On dit aussi qu'il relisoit tout son

Cicéron chaque année pour culti-

ver son stile, quoy-qu'au jugement

de cét habile Jurisconsulte qui a

écrit sa vie, il ressemble plus à ce-

luy de Tacite & de Seneque, qu'au

stile de ce Prince des Orateurs. Il

faut aussi confesser, & ses ennemis

mesmes en tombent d'accord, qu'il

fut infatigable au travail, comme

il paroist par la multitude de ses

ouvrages, vigilant, extrêmement

sobre, ne mangeant qu'une fois le

jour & fort peu pour remedier à sa

migraine, & si peu interessé, qu'il se

contenta d'une tres-modique pen-

sion, & qu'il ne put leguer par son

testament qu'environ deux cens écus

en tout, à quoy se montoit tout ce

qu'il laissa de biens à sa mort, y

compris ses meubles & ses livres.

Cela sans doute est estimable.

Mais ce peu de bien fut meslé de

beaucoup de mal, étant certain

qu'il a esté un des hommes du mon-

de le plus chagrin, le plus colere,

*Papyr. Mass.*  
*ibid.*

*Ciceronisque  
operaque tan-  
nis relegens,  
et si stylus e-  
jus nihil ali-  
ud quam  
Ciceronem  
sapit. Tacitum enim &  
Senecam po-  
tius & veteres Theolo-  
gos imitari  
videtur.*

3564.

& le plus satyrique, comme ses amis mesmes le luy reprocherent, & entre autres Martin Bucer, qui, pour le corriger, l'avertit charitablement dans une de ses lettres, qu'il ressembloit plus à un chien enragé qu'à un homme; qu'il est aussi médisant & outrageux que poli dans ses écrits, qui sont pleins d'injures atroces en tres-beaux termes; & qu'il juge des personnes, non pas selon la verité & la droite raison, mais selon la haine ou l'affection qu'il luy plaist avoir pour elles, suivant son caprice, & sans autre discernement que celuy que son aveugle passion luy fait faire. Au reste son humeur chagrine qui ne l'abandonnoit presque jamais, le rendoit tellement insupportable, mesme à ses amis, que ceux de Geneve, faisant comparaison de son temperament acerbissime & de son esprit satyrique & querelleux avec celuy de Beze toujours enjoué, disoient communément, par une assez méchante raillerie qui vient de l'impiété, qu'ils aimeroient mieux

*Papir. Mass.  
Spondan.*

mieux estre en Enfer avec celui-cy, qu'en Paradis avec Calvin toujours en colere, toujours fascheux, & sur tout, quoy-qu'il affectast de faire paroistre une grande simplicité & un grand mépris des honneurs du monde, le plus superbe dans le fond de l'ame, & le plus arrogant de tous les hommes, ne pouvant souffrir qu'on le contredist en la moindre chose, voulant exercer un empire absolu sur les autres Ministres ses collègues, qu'il regardoit de haut en bas comme ses petits disciples, ou mesme comme ses esclaves, dont ils se plaignoient fort; & enfin si fottement vain, qu'il n'a pas eû honte de faire luy-mesme son panegyrique, rempli d'une infinité de louanges, qu'il se donne dans la réponse qu'il fit au sçavant Jurisconsulte Baudouin, qui ne repartit à cela, sinon ce peu de paroles qui sont assurement d'un homme d'esprit & bien sage, *Calvin me pardonnera, s'il luy plaist, si je ne suis pas assez docile pour donner créance à la vanité.*

Baldwin. in  
Calvin.

Calvinus mihi veniam det, si non possum credere vanitati.

1564.

Tantum enim malorum intulit in patriam, ut cunabula ejus merito detestari atque odisse debeas.

*Papp. Mass.*

Mais ce qu'on luy doit le plus reprocher, & qui rendra sans doute sa memoire odieuse, & mesme execrable à tous les bons François, c'est d'avoir esté cause de la desolation de sa patrie par son hérésie, que ses disciples animez de son esprit entreprirent d'y établir par les armes qu'ils ont prist tant de fois avec une extrême fureur contre les Rois, auxquels Jesus-Christ nous ordonne d'estre parfaitement soumis comme luy mesme le fut à César.

Statura fuit mediâ, vultu subfusco & oblongo macilentoque, capillo in juventute nigro, voce canora & firmâ, acris oculis, naso aquilino, bar-

Voilà le veritable portrait de l'esprit & de l'ame de Calvin. On trouvera bon, je m'asseûre, que pour le faire encore mieux connoistre, je fasse aussi celuy de son corps, en disant, après le plus judicieux de tous les Ecrivains de sa vie, qu'il fut d'une stature mediocre, ayant le visage long, bazané, & fort maigre, le poil noir avant que la vieillesse l'eust blanchi, la voix éclatante & assez forte, les yeux vifs & ne respirant que la bile & le feu, le nez aquilin, la barbe claire &

longue, & enfin dans son air & dans ses manieres je ne ſçay quoy de defagréable & de farouché qui rebutoit d'abord ceux qui avoient à traiter avec luy. Il fut enterré ſans aucune cérémonie, ſelon les loix de ſa nouvelle ſecte toutes contraires à celles de l'ancienne Eglise ; & ſon hérésie bien loin d'être enſevelie avec luy, reprit après ſa mort de nouvelles forces en France, à l'occafion des ſeconds troubles dont il faut maintenant que je découvre les veritables cauſes, qui commencerent en ce meſme temps à porter les eſprits des Chefs du parti Huguenot à une révolte ſi criminelle.

1563.  
 bâ rarâ, uigâ  
 & prolixâ,  
 vultu ipſo vi-  
 dentibus in-  
 jucundo &  
 inſuavi, &c.  
*Papyr. Maſſ.*



1564.



# HISTOIRE DU CALVINISME.

## LIVRE CINQUIÈME.

*Ann.*  
1564.

**L**es premiers troubles ayant esté pacifiez par l'Edit de Mars 1563. comme l'autorité du Roy estoit alors reconnuë dans tout le Royaume, & que toutes les Places qui avoient esté occupées par les Huguenots s'estoient remises sous l'obéissance de Sa Majesté ; comme ensuite on eût renvoyé les Allemands en leur país, qu'on eût mis les Anglois par la réduction du Havre hors de la France, & que la paix fut enfin

concluë avec l'Angleterre : la Reine résolut de mener le Roy & toute la Cour dans la pluspart des Provinces, en faisant le tour de la France. Pour cet effet, on partit de Fontainebleau sur la fin de Mars de cette année 1564. qui fut la première qui commença par le mois de Janvier à la Romaine, selon l'Edit qu'on en fit pour donner un point fixe aux années, & remédier aux inégalitez qu'on y voyoit quand elles commençoient comme auparavant à Pasque qui est une Feste mobile. Au reste la Reine entreprit cette visite du Royaume pour achever de remettre l'ordre par tout, pour s'assurer des villes dont on se desioit le plus, pour faire renaître dans les cœurs des peuples, par la veüe de la Majesté Royale, cet amour, ce respect, & cette veneration que les François pardessus toutes les autres nations ont naturellement pour leurs Rois ; & peut-estre qu'il y avoit encore en cela quelque autre dessein caché que l'on

1564.

Casteln. l. 5.  
La Poplinière,  
etc.

Thuan. l. 36.



1564.

n'a jamais pû bien penetrer. Ce qu'il y a de bien certain, c'est que dans ce voyage il se passa beaucoup de choses d'où les Chefs des Huguenots, ou crurent, ou feignirent de croire, pour avoir un prétexte de révolte, qu'on avoit résolu leur perte.

Il est vray que la Reine estoit alors extrêmement changée à leur égard. Quoy qu'elle eust flaté le Prince de belles esperances pour l'amener au point où elle vouloit en faisant le traité d'Orléans, elle le haïssoit en son cœur depuis qu'il avoit decouvert son secret à toute la terre. Elle se défioit fort del'Admiral, qui, en s'opposant à la paix, avoit fait voir qu'il avoit dans l'ame un grand fonds d'ambition. Et comme elle gouvernoit alors absolument, elle craignoit toujours que le Prince, gouverné par l'Admiral, ne voulust enfin avoir la mesme part au gouvernement que le feu Roy de Navarre son frere y avoit eüe. D'ailleurs, elle n'avoit plus rien

à craindre du parti Catholique, dont presque tous les Chefs qui luy estoient auparavant si formidables, estoient morts. Car pour le Connestable, outre son extrême vieillesse qui demandoit desormais du repos, elle estoit assëurée que pourveu qu'elle ne fist rien au préjudice de la Religion ni de l'Etat, il ne remueroit rien contre elle. Et pour les Princes Lorrains, que les Catholiques, & sur tout les Parisiens; regardoient en ce temps-là comme les défenseurs de la Religion, ennemis déclarez des Huguenots; bien loin de les craindre, elle les maintenoit hautement, parce que le Cardinal de Lorraine, ses freres & ses neveux n'estant plus soustenus de la puissance & de l'autorité du grand Duc de Guise, s'estoient mis sous sa protection, & dépendoient absolument d'elle. Et puis comme elle avoit déjà formé le dessein d'avancer le plus qu'elle pourroit son petit-fils le Prince de Lorraine Henry, dont la Duchesse Mada-

1564.

me Claude de France sa fille estoit accouchée depuis peu, elle estoit tout-à-fait dans les interets de cette Maison.

*Cassan. l. 6.  
c. 2.*

Ainsi elle soustenoit alors beaucoup plus les Catholiques qu'elle n'avoit fait autrefois les Huguenots. Elle le fit encote plus ouvertement quelque temps après, lors que pour montrer qu'elle estoit entierement de ce costé-là sans plus balancer, elle alloit tres-souvent avec le Roy & les Princes ses freres aux Processions générales, & aux grandes assemblées de dévotion ; ce qui luy regagna l'affection & les cœurs de tous les Catholiques, & principalement des Ecclesiastiques & de la Noblesse. Pour le Roy, outre qu'il entroit aisément dans les sentimens de la Reine sa mere, pour laquelle il eût toujours beaucoup de respect & de déference, il haïssoit déjà bien fort les Huguenots, depuis qu'ils eurent l'audace de le venir insulter, & comme assieger jusques dans Paris ; & cette haine s'augmenta telle-

ment pendant ce voyage, en voyant dans les Eglises ruinées, dans les saintes images brisées, dans les autels renverlez, & dans les sepulcres mesme de ses Ancestres violez, les horribles marques de leur impiété & de leurs sacrilèges, qu'il ne se put tenir d'en jeter des larmes, & de protester hautement qu'un jour viendroit qu'il en tireroit la vengeance que meritoient des crimes si énormes. Ajoutez à cela que la Reine estoit continuellement sollicitée par le Pape, par tous les Princes Catholiques, & sur tout par ses deux gendres Philippes I. Roy d'Espagne, & Charles III. Duc de Lorraine, d'inspirer au Roy une généreuse résolution d'oster aux Huguenots l'exercice de leur Calvinisme, & tous les moyens de pouvoir reprendre les armes, afin de n'avoir pas la honte de souffrir qu'une poignée de ses sujets luy fist la loy, en le contraignant de permettre par Edit l'établissement de l'hérésie, au préjudice du glorieux titre de Roy

*Mexenay.**Casteln. l. 6.  
c. 101*

1564.

Tres-Chrestien, que ses Prédecesseurs luy avoient aquis en combattant toujours de toute leur force le Hérétiques qu'ils n'ont jamais soufferts dans leur Royaume.

L'esprit donc de la Reine, & celui du Roy, qui fut du moins ébranlé par ces remontrances, estant disposé de la sorte, il ne faut pas s'étonner si les Huguenots ne furent pas trop favorablement traitez pendant ce voyage, quoy-que l'on ne fist rien directement contre l'Edit de Paix. Les Bourguignons qui témoignèrent plus de zele que tous les autres, supplierent tres-humblement le Roy, quand il fut à Dijon, qu'il n'y eust point de Presche dans tout le Duché, & on leur donna sur cela de bonnes paroles. On fit bastir une seconde Citadelle à Lyon contre le parti Huguenot qui y estoit encore le plus fort, & l'on donna l'ordre pour démolir les nouvelles fortifications dans les Places qu'ils avoient occupées durant la guerre. On leur défendit l'exerci-

ce de leur prétenduë Religion à dix lieuës à la ronde des lieux où la Cour passeroit, quoy-qu'il y fust permis en certaines villes par l'Edit, qui fut interpreté quand le Roy n'y seroit pas, ou à dix lieuës près. On fit un nouvel Edit à Rouffillon, maison du Comte de Tournon, par lequel il leur fut défendu, sur peine de la vie, de toucher aux choses sacrées, de briser les Images, & de tenir aucune assemblée qu'en presence des Officiers commis par Sa Majesté pour y assister; & les Magistrats eurent ordre de contraindre les Moines & les Prestres Apostats qui s'estoient faits Huguenots pour se marier, de se separer de leurs femmes sur peine des galeres pour les hommes, & de prison perpetuelle pour les femmes. Dans les plaintes que les Catholiques faisoient contre les Huguenots, & réciproquement les Huguenots contre les Catholiques, on traitoit toujourns plus favorablement ceux-cy que les autres, aus-

*Ann.*  
1565.

*Casteln. l. 6.*  
*6. 1.*  
*La Poplin.*

*Lettres de la*  
*Reine à l'Ev-*  
*esq. de Ren-*  
*nes.*  
*Addit. aux*  
*Mem.*

quels on donnoit ordinairement le tort. La Conference que la Reine eût en passant par Avignon avec le Vice-Legat, qui en fut merveilleusement satisfait, leur donna de l'ombrage, & ils en prirent encore plus de celles qu'elle eût à Bayonne avec le Duc d'Albe qui y avoit conduit la Reine d'Espagne pour la magnifique entreveüe qui s'y fit de cette Princesse & du Roy son frere. Ils se persuaderent qu'il s'y estoit fait une ligue entre les deux Couronnes pour exterminer tous les Calvinistes des Etats des deux Rois; & ils le crurent d'autant plus, qu'on sçavoit que la Reine menageoit encore alors un abouchement du Pape avec les Princes Catholiques.

Cet abouchement qu'elle ne put faire réussir, n'estoit en effet procuré par cette adroite Princesse, que parce que le Pape, pour faire plutôt terminer le Concile de Trente dont il desiroit extrêmement de voir la fin, avoit fait esperer au

Cardinal de Lorraine que dans cette Assemblée des Princes il pouvoit accorder les adouciffemens qu'on n'avoit pû obtenir du Concile pour ramener les Protestans, & sur tout la Communion sous les deux especes, que l'Empereur Ferdinand, le Roy des Romains son fils, & elle-mesme avoient fort souhaité qu'on accordast. Mais les Protestans d'Allemagne & les Huguenots de France, qui ne sçavoient pas le secret de cette negotiation, qui se voit à découvert dans les Lettres de Catherine à l'Evêque de Rennes Ambassadeur du Roy à la Cour de l'Empereur, en prirent bien fort l'alarme, comme si cette Assemblée des Princes avec le Pape ne se devoit faire que pour se liguier tous ensemble contre eux. Mais enfin ce qui acheva de les persuader qu'on avoit résolu leur perte à la Conference de Bayonne, fut le passage du Duc d'Albe en Flandre avec une fort bonne armée, pour la raison que je vais di-



1564 re, en faisant connoître fort brièvement, & sans entrer dans le détail de l'Histoire des troubles de Flandre que tout le monde sçait, comment l'hérésie de Calvin s'est introduite dans les Pais-Bas.

Tandis que Charles - Quint vescu, l'hérésie qui commençoit à se glisser dans ces Provinces par la communication qu'on avoit avec l'Allemagne, d'où le venin des erreurs de Luther se répandoit déjà de tous costez, ne put s'y établir, parce que ce grand Prince qui estoit fort aimé des peuples de ces pais-là, qu'il gouvernoit paisiblement selon leurs privileges & leurs anciennes libertez, y faisoit observer sans peine ses Edits. Mais Philippes II. Roy d'Espagne son successeur, ayant pris tout le contrepied de l'Empereur son pere, par la maniere extrêmement severe & rigoureuse dont il voulut traiter ces peuples fort jaloux de leur liberté, fut cause qu'il se fit de grands soulevemens de tous les trois Ordres de cet Etat; & l'hé-

refie ne manqua pas d'en profiter, pour se fortifier & s'étendre dans ces Provinces.

La Noblesse indignée de ce que tout estoit entre les mains d'Antoine de Granvelle Evêque d'Arras, homme de grand esprit, & qui le portoit extrêmement haut, quoy qu'il fust d'assez basse naissance, se ligua tout ouvertement contre luy. Les peuples ne pouvoient souffrir que contre la promesse qu'on leur avoit faite, on retint encore dans le País les troupes Espagnoles qui faisoient de fort grands desordres dans leurs quartiers. Le Clergé, & sur tout les Evêques & les Abbez se plaignoient hautement de ce qu'on avoit entrepris d'ériger de nouveaux Evêchez aux dépens de leurs Dioceses & de leurs Abbayes, ce qu'ils soustenoient estre manifestement contre les droits & les privileges de leurs Provinces; & tous ensemble protestoient qu'ils ne souffriroient jamais l'Inquisition que Philippes vouloit absolument établir dans les País-Bas.

1565.

Il est vray que ce Prince craignant une révolte générale de laquelle il estoit menacé, fut obligé de retirer les Soldats Espagnols, & mesme enfin de rappeler Granvelle, quoy-que pour le rendre plus considérable aux Flamans, il luy eust procuré le Chapeau de Cardinal : mais comme il se roidit sur les autres points, & particulièrement sur celuy de l'Inquisition, les troubles & les brouilleries ne laisserent pas de continuer. Or ce fut durant tous ces mouvemens que les Hérétiques qui n'osoient paroistre auparavant, recommencerent à se déclarer, & qu'ils se multiplièrent étrangement par le moyen principalement d'une foule de Prédicans Calvinistes, que l'Admiral prit grand soin d'envoyer en Flandre, pour y fomentier ces divisions, en y prêchant le Calvinisme, & exhortant en mesme temps les peuples à se maintenir dans leur liberté, que le Pape, à ce qu'ils disoient, & le Roy Philippes, tous deux d'intelligence pour les opprimer, leur vouloient ravir.

Ce fut pour lors qu'on vit mieux que jamais que la révolte & l'hérésie sont deux grands maux dans un Etat, qui ne manquent gueres de s'accorder pour se maintenir l'un par l'autre, & qui se communiquent réciproquement ce qu'ils ont de force & de malignité, pour se rendre plus redoutables, & se mettre en estat de résister à tous les efforts qu'on pourroit faire pour s'en delivrer. Les principaux de la Noblesse, bien loin de réprimer l'insolence des Héretiques, comme ils le pouvoient faire, se déclarerent hautement leurs protecteurs; les uns seulement pour gagner l'affection de cette populace corrompue, & pour l'engager dans leurs interests; & les autres, parce qu'ils estoient eux-mesmes infectez des nouvelles opinions, ou qu'ils n'avoient point du tout de Religion, entre lesquels le plus considerable, le plus puissant, & le plus adroit, estoit Guillaume Prince d'Orange, de la tres-illustre maison de Nassau, qui, quoy-qu'il eust lucé avec le

1565.

le venin du Lutheranisme, estant né d'un pete Lutherien qui avoit banni la vraye Religion de ses Etats, parut néanmoins Catholique à la Cour de Charles-Quint, pour ne pas nuire à sa fortune, & se fit après Calviniste sous Philippes II. pour fortifier par là le parti qu'il formoit contre ce Roy qui l'avoit maltraité. Les Héretiques aussi d'autre part ne se pouvant maintenir tous seuls sans appuy, s'attachèrent aveuglément aux interets des mécontents desquels ils estoient protegez. De sorte que les uns & les autres s'entr'aidant, quoyque par differens motifs, il se fit bientôt dans les Pais-Bas une furieuse révolution, dans laquelle le Calvinisme trouva moyen de s'établir peu à peu dans l'état où nous l'y voyons aujourd'huy.

En effet, plus de deux mille Gentilshommes de ceux qui professoient déjà le Calvinisme, firent une ligue, en laquelle entrèrent l'Admiral & les Huguenots de France, pour se faire octroyer de gré ou de force la

liberté de conscience. Quatre ou cinq cens des plus audacieux d'entre eux ayant à leur teste Henry de Brederode, Louïs de Nassau, & les Comtes de Bergk & de Culembourg, presentent à la Gouvernante Marguerite Duchesse de Parme une Requête, par laquelle ils demandent entre autres choses qu'on abolisse l'Inquisition & tous les Edits publiez contre les Protéstans. Ceux-cy se voyant soustenus si puissamment, & animez par les Ministres, font à peu près en Flandre ce que les Huguenots avoient fait en France dans les premiers troubles. Ils prennent les armes, ils s'emparent de plusieurs villes, ils y abbatent les Images, ils y renversent les Autels, ils y abolissent la Messe, & y exercent toutes sortes de violences & de cruautéz contre les Prestres & les Moines.

La Gouvernante tres-sage Princeesse, qui tenoit beaucoup plus des belles & grandes qualitez de Charles-Quint son pere, que le Roy Philippes

1565.

son frere, agit durant six ou sept ans, pour appaiser ces troubles, avec une merueilleuse prudence, employant tantost la seuerité des loix, & tantost la clemence, quelquefois la force, & souvent l'adresse, selon la diversité des occasions, moderant la rigueur des ordres qui luy venoient d'Espagne, suspendant l'exécution des Edits, flatant les uns, intimidant les autres, & sur tout gagnant peu à peu par ses manieres obligantes, & par de belles esperances, la pluspart des Seigneurs, & rompant adroitement par là leur union. De sorte que les plus mutins & les plus dangereux, comme le Prince d'Orange & Brederode, s'estant retirez en Allemagne, & les peuples les plus échaufez se voyant abandonnez de la Noblesse, il sembloit que le calme s'alloit bientost remettre dans l'Etat avec l'obéissance qui est due au Souverain, & ensuite que l'héresie n'estant plus soustenuë de la révolte d'un puissant parti, s'anéantiroit enfin d'elle-mesme. Mais la méchance

politique de Philippes, toute contraire à une si sage conduite, fit évanoûir toutes ces belles esperances, en donnant lieu à l'hérésie de se remordre, par une nouvelle révolte qui le dépouilla d'une grande partie de ses Etats des Pais-Bas.

Il avoit mis en délibération dans son Conseil, sur les remontrances que luy faisoit souvent la Duchesse Marguerite sa sœur, quelles voyes l'on devoit suivre pour retenir les Flamans dans l'obéissance. La plupart furent d'avis qu'on devoit prendre celles de la douceur, qui avoient déjà si bien réussi à la Gouvernante. Mais l'Inquisiteur Général & le Duc d'Albe, homme severe jusqu'à la cruauté, ayant conclu pour la rigueur, Philippes prit aussitost ce parti, suivant en cela sa ferocité naturelle qui ne parut que trop, peu de temps après, par la maniere tout-à-fait barbare dont il traita & le Prince Carle son fils, & la vertueuse Reine Elizabeth de France sa femme. Sur cette résolution il envoya

1565.

Ann.

1566.



*Ann.*  
1567. le Duc d'Albe en Italie, d'où avec une armée de huit mille hommes de pied des vieilles bandes Espagnoles & Italiennes, & trois mille chevaux choisis, il passe en Flandre, avec ordre d'y établir hautement l'Inquisition de la maniere qu'elle est en Espagne, & d'y punir rigoureusement tout ce qui s'est fait dans les troubles passez contre Dieu & contre le Roy.

Cét homme qui satisfaisoit pleinement son humeur barbare & sanguinaire en obéissant à un Maître à peu près de son naturel, excepté que Philippes n'estoit pas aussi brave, ni aussi grand Capitaine que luy, exécuta ses ordres avec tant de cruauté, & mit si fort au desespoir les pauvres Flamans qu'il traitoit comme des esclaves, qu'il se fit un soulèvement presque général de tous les Ordres, qui, après plusieurs changemens de Gouverneurs & de Gouvernemens, plusieurs batailles & combats tres-sanglans, & plusieurs grandes révolu-

tions qui appartiennent à l'Histoire de Flandre, aboutit enfin à l'établissement d'une nouvelle République. Elle commença par la révolte des deux Provinces de Hollande & de Zelande, dont le Prince d'Orenge estoit Gouverneur, & qui secoûèrent les premières par délibération publique & par Edit le joug de l'Espagnol, & mesme ce qui est tout-à-fait déplorable celui de Jesus-Christ, en renonçant à la Foy Catholique; & puis par l'union de quelques autres Provinces qui sont entrées dans leur Confederation, elle s'est insensiblement accruë par terre & par mer dans l'Europe & dans les Indes, jusqu'à ce haut point de puissance où nous la voyons aujourd'huy.

Or ce fut principalement à l'occasion de ce passage du Duc d'Albe que nos troubles recommencerent par la jalousie qu'en prirent les Chefs des Huguenots. Comme ils sceurent qu'il amassoit ses troupes en Italie, ils crurent qu'ils n'avoient

1567.

plus lieu de douter que ce ne fust-là un effet de la Conference de Bayonne, & que les deux Rois ne fussent d'accord pour exterminer tous les Protestans de leurs Etats. Sur quoy le Prince & l'Admiral couvrant leur soupçon & leur crainte de la belle apparence d'un grand zele pour le bien de l'Etat, remontrèrent au Roy, qu'en bonne politique il se devoit défier de cette armée d'Espagnols nos anciens ennemis, qui, sous prétexte de vouloir réduire la Flandre, où l'on sçavoit que tout estoit pacifié, se pourroit jeter sur la France; & pour les empescher de passer outre, qu'il falloit faire promptement une levée de six mille Suisses pour les joindre à ce peu qu'on avoit encore d'Infanterie sur pied, & renforcer les Compagnies Françoises de Gendarmes. Le Roy, auquel ils presentoient une si belle occasion d'armer sans leur donner aucun sujet de plainte, ne manqua pas de faire ce qu'ils demandoient: mais il le fit pour une fin bien differen-

te

*Brantôme.*

te de celle qu'ils avoient, comme ils en furent bientost éclaircis.

Car le Prince ayant demandé le commandement de ces troupes, & s'estant offert de les entretenir à ses dépens, d'aller au-devant du Duc d'Albe pour luy empescher le passage, & pour le combattre s'il entreprenoit de le forcer: on le remercia de ses offres, & on luy fit entendre, que comme ce Duc n'avoit pas dessein de passer par la France, on n'avoit pas lieu de s'opposer à son passage, & par cet acte d'hostilité rompre de gayeté de cœur la paix & l'alliance qu'on avoit faite avec l'Espagne, & qui venoit encore d'estre tout nouvellement confirmée. Cela fit qu'ils ne douterent presque plus qu'il n'y eust une ligue formée contre eux, & qu'ils entrèrent en grande défiance, que l'armée du Duc d'Albe & les Suisses dont ils avoient eux-mêmes conseillé au Roy la levée, ne leur vinssent tout-à-coup tomber sur les bras. C'est pourquoy ils com-

1567.

mencerent à se préparer à tout événement ; & pour faciliter l'entrée du secours qu'ils avoient déjà fort secrettement envoyé demander à leurs Confreres d'Allemagne, ils formerent une entreprise sur la ville de Metz, laquelle il s'en fallut bien peu qu'ils ne surprissent.

*Meurisse,  
Histoire de  
l'hérésie dans  
la ville de  
Metz.*

Metz autrefois Capitale de l'Austrasie & du Royaume de Lorraine dans la première & la seconde race de nos Rois, & puis devenuë ville Imperiale lors que dans le démembrement qui se fit de la Monarchie Françoisë elle passa sous la domination des Empereurs, avoit toujours esté toute Catholique, jusqu'à ce qu'environ l'année 1524. des Prédicans Lutheriens s'y estant glissez à la faveur du grand commerce qu'on avoit avec l'Allemagne, y semèrent leur hérésie, qui comme une peste se répandit bientôt, particulièrement parmi le peuple. Les Magistrats témoignèrent d'abord beaucoup de zele & de courage pour arrêter le cours

d'un si grand mal. Ils firent de sanglans Edits contre ces Héretiques. Ils employèrent le fer & le feu pour les exterminer comme on faisoit alors en France, & Jean Cardinal de Lorraine Evêque de Metz, le Clergé de la Cathédrale, le Conseil & les Treize du Gouvernement, firent tous leurs efforts pour empêcher que ces Protestans, dont le nombre croissoit insensiblement tous les jours, & qui se sentoient appuyez des Princes d'Allemagne, n'eussent le libre exercice qu'ils demandoient. Mais enfin, après avoir combattu dix-huit ans pour une si bonne cause, ils furent lâchement trahis par Gaspard de Heu, qu'ils avoient élevé à la suprême Magistrature de leur ville sous le nom de Maître Eschevin pour l'année 1542.

Ce méchant homme, qui estoit sans contredit le plus puissant de Metz, ne fut pas plutôt établi dans sa nouvelle dignité, qu'ayant contrefait jusqu'alors le Catholique

1567. pour y parvenir, il fit paroître, sans plus rien dissimuler, qu'il estoit tout aux Protestans, lesquels il vouloit rendre maistres de la Ville, & qu'il avoit intelligence avec le Landgrave de Hesse, le Duc de Wirtemberg, & les Villes de Francfort & de Strasbourg qui luy envoyerent des troupes sous le commandement du Comte Guillaume de Furtemberg grand Lutherien, pour y établir l'hérésie. Ce Comte s'empara d'abord de Gorze où il bastit un fort, & des avenues de la Ville, pour y faire entrer insensiblement le plus qu'il pourroit de ses gens. Il entra mesme dans Metz, & demanda aux Magistrats que les Protestans eussent la liberté qu'ils avoient dans les autres villes Imperiales de faire publiquement l'exercice de leur Religion. Au commencement on s'y opposa avec toute la force imaginable: le peuple mesme prit les armes, & se souleva contre luy, de sorte qu'il fut obligé de se retirer. On chassa Guil-

laine Farel, qu'on avoit fait venir de Basle, & qui le premier de tous prescha dans Metz le Calvinisme, qui s'y introduisit après durant les premiers troubles. Mais enfin par la faction de Gaspard de Heu, & de ses deux freres qui avoient exercé comme luy la premiere Magistrature, il se fit une conference entre certains députez de la Ville qui estoient de leurs étéatures, & ceux de ces Princes confederez & de ces villes Protestantes, où il fut arresté qu'on recevroit desormais dans Metz un Ministre qui auroit toute liberté d'y prescher sa doctrine, laquelle il seroit permis à tout le monde d'embrasser, & que l'on se mettroit sous la protection des Princes Protestans qui estoient alors assemblez à Nuremberg.

Un si infame traité pensa mettre au desespoir les Catholiques, qui se virent si laschement trahis par leur premier Magistrat & par leurs Députez. Mais ils reprirent bien-



1567.

toit cœur, se voyant soustenus par la  
presence du Cardinal Jean de Lor-  
raine, du Duc Claude de Guise son  
frere, qui chassa de Gorze les gens  
du Comte Guillaume, & par le nou-  
veau Maistre Eschevin Richard de  
Ragecour grand Catholique, qui fut  
créé l'année suivante, & par la plus  
saine partie du Conseil & des Freiz-  
ze, qui ne voulurent jamais consen-  
tir à ce pernicieux accord: De sorte  
que bien loin de s'adresser à l'Assem-  
blée de Nuremberg, ils députerent  
à l'Empereur Charles-Quint, pour  
le supplier tres-instamment de les  
maintenir dans la possession où ils  
avoient toujors esté de ne souffrir  
point d'héresie dans Metz. Ce  
grand Prince ne manqua pas de leur  
accorder leur Requête, & leur en-  
voya sur le champ le Jurisconsulte  
Charles Boiset l'un de ses Conseillers  
d'Etat, avec ordre exprés de chasser  
le Ministre de la Ville, & de rétablir  
toutes choses en l'estat où l'on estoit  
avant ce prétendu traité fait par sur-  
prise avec les Protestans, sans le con-

sentement de l'Evesque, du Clergé, & des Magistrats. Cela fut ponctuellement exécuté, & l'on publia un Edit du treizième d'Octobre 1543. par lequel on défend l'exercice de toute autre Religion que de la Catholique dans la Ville & dans tout le Pais Messin, à toutes sortes de personnes, *sur peine de confiscation de corps & de biens.*

C'est en cet estat que la Ville se trouvoit neuf ans après, lors qu'en l'année 1552. elle fut réduite sous l'obéissance du Roy Henri II. qui promit de la conserver dans ses privileges au même estat où elle estoit alors. Il est indubitable qu'on n'y souffroit nul Héretique, & que ce peu de Protestans qui y resterent après cette Ordonnance faisant semblant d'estre Catholiques, alloient à la Messe comme les autres. Et quand on s'aperceût qu'ils manquoient de communier à Pasques, on les y obligea sur peine d'estre chassés de la Ville, comme le furent un mois avant

1567.

sa réduction deux Gentilshommes, l'un François nommé Croppeville, & l'autre Lorrain appelé Antoine de Sauffure, qui refuserent absolument d'obéir. Cela fait voir manifestement, ce me semble, que toutes les permissions que l'on a depuis accordées aux Huguenots d'y exercer leur prétendue Religion sont nulles, comme ayant esté obrenuës sous le faux exposé qu'ils ont fait, que Henry II. à son entrée dans Metz avoit promis d'y maintenir libre cet exercice. Au contraire, comme ill jura que cette ville seroit conservée dans ses Privileges selon l'estat où elle estoit, & qu'on n'y souffroit alors aucun Protestant, ni Lutherien, ni Calviniste, il est certain que sans leur faire tort, on leur pourroit oster la liberté qu'ils y ont depuis usurpée pendant les troubles. Aussi lors que Charles IX. fut à Metz en l'année 1569. trouvant que les Huguenots s'y estoient rétablis à la faveur des troubles, & par la connivence du Mareschal de

Vicilleville qui en estoit Gouverneur, il fit l'Edit du fixième d'Avril, par lequel il déclare, que desirant continuer toutes choses en l'estat qu'elles estoient dans la ville de Metz & dans le País Messin, lors que le feu Roy son pere les receût en sa protection, & spécialement pour le regard de la Religion; considerant d'ailleurs qu'il n'y avoit alors autre exercice de Religion que de la Catholique, & que l'alteration & changemens depuis venus ont esté par la malice du temps, & durant sa minorité: il défend à tous les habitans desdits ville & país de faire autre exercice, ni d'entretenir d'autres écoles à l'instruction de leurs enfans, ordonnant au Gouverneur & au Président de proceder rigoureusement contre les infracteurs de cét Edit.

Voilà sans doute ce que le Roy, dont le zele pour la Religion n'agit que par les mouvemens que luy inspirent la justice & la bonne foy de laquelle il est grand observateur, a droit de faire quand il luy plaira,

1567.

sans que les Huguenots de Metz s'en puissent plaindre raisonnablement. Or comme avant les seconds troubles, dont je découvre maintenant les causes, ils y estoient assez puissans par les usurpations qu'ils avoient faites durant les premiers : d'Andelot qui avoit reconnu luy-mesme les avantages que son parti pouvoit tirer de cette grande ville, & y avoit fait ses pratiques lors qu'il y fut à l'occasion de son second mariage avec la sœur du Comte de Salm, forma le dessein de s'en emparer. Pour cét effet, il écrivit en qualité de Colonel de l'Infanterie Françoisse au Gouverneur, comme s'il en avoit ordre du Roy, qu'il luy envoyast les Compagnies qui y estoient en garnison, & qu'il receust en leur place ses vieilles bandes de Piémont ; & il envoyoit sous ce nom les troupes Huguenotes que commandoit Montbrun qu'il avoit rappelé de Geneve. Cette dangereuse fourbe faillit à réussir. Car il estoit déjà

*Metz.*

entré deux ou trois de ces Compagnies : mais un de leurs Officiers ayant fait connoître par mégarde qu'ils venoient de Geneve, le Gouverneur qui s'apperceût qu'on le vouloit surprendre, & qui se trouvoit encore le plus fort, ayant fait promptement rentrer ce qui estoit déjà sorti de ses gens, mit dehors ces nouveaux venus qui se dissipèrent bientôt. Voilà l'estat où se trouvoient les Chefs des Huguenots dans une perpetuelle défiance, incertains néanmoins encore de ce qu'ils devoient faire, lors qu'il arriva une chose qui acheva d'outrager le Prince de Condé, & luy fit prendre enfin cette funeste résolution qui fut la cause de son dernier malheur, & fit répandre tant de sang & tant de larmes à la France.

Il avoit toujours esperé que la Reine luy feroit donner la Lieutenance générale dans tout le Royaume que le feu Roy de Navarre avoit eüe, & qu'elle luy avoit promise.

1567.

pour l'amener au point où elle vouloit en faisant le traité d'Orleans. Cette Princesse qui ne l'aimoit point du tout pour les raisons que j'ay dites, quoy-qu'elle luy témoignast depuis ce temps-là beaucoup d'amitié pour le rendre suspect aux Huguenots, n'avoit nulle envie de luy donner cette importante charge, & ne faisoit que l'amuser. Il luy fut aisé de le faire tandis qu'il n'y avoit point d'armée à commander: mais comme à l'occasion du passage du Duc d'Albe, on levoit des troupes estrangeres & Françoises, ainsi que luy-mesme l'avoit demandé, alors il se mit à presser la Reine de luy tenir parole, luy remontrant pour luy oster un assez beau prétexte qu'elle eust eü de differer encore à le satisfaire, que le Connestable, qui avoit le plus d'intérêt à s'opposer à cette Lieutenance, y consentoit, si le Roy vouloit bien la luy donner. La Reine plus fine que luy, & qui avoit toujours plus d'un expédient tout

*Brantome ;  
éloge du Prin-  
ce.*

prest pour se tirer d'affaire, s'avisa de luy mettre en teste le Duc d'Anjou, celuy qu'elle cherissoit le plus de tous ses enfans, & qu'elle formoit entierement sur son esprit, & suivant les maximes de sa politique. Elle luy inspira sans difficulté toute la haine qu'elle avoit pour le Prince, en luy remontrant que c'estoit un ambitieux qui vouloit emporter sur luy cette Lieutenance, à laquelle luy seul, comme frere du Roy, & déjà en estat de commander, pouvoit & devoit legitimelement prétendre. Sur quoy elle l'instruisit si bien, que le Prince de Condé estant venu quelques jours après vers la mi-Juin au souper de la Reine, Monsieur qui n'attendoit que l'occasion de luy faire insulte, le tira à part dans un coin de la salle, où il le traita d'une étrange maniere, jusqu'à luy dire d'un ton menaçant, & en mettant la main sur le pommeau de son épée, que s'il pensoit jamais à cette Charge contre le respect qu'il luy devoit,



il l'en feroit repentir , & le rendroit auffi petit qu'il vouloit estre grand.

Après cela le Prince percé jufqu'au vif, ne balança plus fur le parti qu'il vouloit prendre , quoy qu'il difsimulast pour lors , afin de fe pouvoir venger plus feûrement, comme il en forma à l'inftant mefme le deffein. Et ce fut là la véritable caufe des seconds troubles, laquelle il couvrit du prétexte de la Religion, qui n'eût que la moindre part, fi toutefois elle en eût aucune , dans la violente réfolution qu'il prit, & dans la déteftable & malheureufe entreprife de Meaux. En effet, il avoit déjà tenu deux afemblées avec les Colignis & fes principaux confidens, l'une à Chastillon, & l'autre à Valery, où l'on n'avoit encore rien conclu. Mais auffitost après que Monsieur l'eût traité de la forte, & qu'il se vit ainfi joué par la Reine, & fans aucun credit à la Cour, il en alla tenir une troisiéme à Chastillon. Et ce

fut-là que sans rien exposer que ce  
 qu'on avoit déjà dit dans les deux  
 premières touchant la ligue qu'ils  
 disoient qu'on avoit faite pour les  
 opprimer, & pour éteindre leur  
 Religion, on résolut de prendre les  
 armes non seulement pour se dé-  
 fendre, mais aussi pour attaquer,  
 pour tailler en pièces les Suisses que  
 le Roy faisoit lever, & pour se  
 rendre absolument les Maîtres dans  
 tout le Royaume, en se saisissant  
 de la personne sacrée du Roy, de  
 celles des Princes ses freres, & de  
 la Reine.

*D' Aubignè  
 Duplex.  
 Addit. aux  
 Memoir.  
 La Poplin.*

Ils ne doutoient point qu'ils ne  
 pussent facilement exécuter cette  
 entreprise dans l'estat où l'on se  
 trouvoit à la Cour. Car on n'y  
 songeoit alors qu'à s'y divertir en  
 de continuelles festes & réjouissances,  
 que la Reine, qui aimoit la  
 magnificence & la joye, prenoit  
 soin d'y entretenir pour amuser le  
 jeune Roy tandis qu'elle gouverne-  
 roit tout, ce qui estoit sa grande  
 passion. D'ailleurs on sçavoit que

1567. la Cour alloit passer la belle saison à Monceaux, Maison Royale, sans aucune défense, où le Roy devoit célébrer à la Saint Michel la Feste de son Ordre. Et comme on ne se défioit nullement d'eux, parce qu'ils n'avoient aucunes troupes qui pussent donner de l'ombrage, il leur fut aisé, durant l'espace de trois mois entiers qu'ils eurent pour se préparer à cette entreprise, de faire avertir fort secretement ceux de leur parti par les Provinces, de se rendre les uns après les autres par petites troupes, & en prenant les traverses, aux environs de Chastillon sur Loing, & de Valery, pour ce temps-là. Cela fut ponctuellement exécuté; & il y avoit une si grande lethargie à la Cour, qu'encore que de plusieurs endroits on fust averti de cette conspiration, qu'on eust mesme assuré la Reine & le Connestable qu'on avoit veû plus de six cens chevaux bien armez logez aux environs de Chastillon, on n'en voulut rien croire,

*Casteln. 1. 6.  
c. 4. & 5.*

jusqu'à ce qu'un des freres du sieur de Castelnau qui les estoit allé reconnoistre, vint dire que le Prince, l'Admiral & ses freres, avec grand nombre de Noblesse, & toutes ces troupes de cavalerie marchoiert droit à Lagny, d'où ils devoient aussitost après aller investir la Cour à Monceaux.

Ce fut alors qu'on s'apperceût un peu bien tard de l'horrible danger où l'on estoit d'estre surpris, & que pour l'éviter on se retira bien viste à Meaux, où l'on fit promptement venir les Suisses, qui n'estant qu'à trois ou quatre lieuës de là en divers quartiers vers Chasteau-Thierry, se rassemblerent, & marcherent avec tant de diligence, qu'ils y entrerent la nuit de mesme jour veille de Saint Michel. On estoit à la Cour dans une grande consternation, parce qu'il ne s'y trouvoit pas un homme, excepté les Suisses, qui fust en estat de combatre contre des gens armez de toutes pieces. La pluspart n'avoient que des haquenées, & tous

1567.

estoiẽt sans autres armes que l'ẽpee & quelques carabines pour la chasse. On ne sçavoit à quoy se résoudre : si l'on devoit demeurer dans une si méchante place sans vivres & sans munitions, en danger d'y estre assiégé par les Huguenots, qui accouroient de toutes les Provinces de deçà & de delà la Marne ; ou si l'on devoit reculer ou s'avancer, en s'exposant au hazard d'un combat contre des gens & si résolus & si bien armez. Enfin, sur la confiance qu'on eût en la valeur & la fidelité des Suisses, qui en furent ravis de joye, la résolution fut prise de partir avant le jour pour aller droit à Paris, à la veüe des conjurez que les Suisses se promettoient bien de faire tous peïr, s'ils avoient l'audace de se presenter en armes devant leur Roy.

*Ibid.*  
*Mexeray.*

Cela résolu de la sorte, le Connestable forma des six mille Suisses un gros bataillon quarré, au milieu duquel, comme dans une forte citadelle, il enferma la Reine & toutes les Dames de la Cour, & mit les

Chevaux-Legers de la garde, & toute la Noblesse qui environnoit le Roy & Monsieur, à costé du gros bataillon qui les épauloit & les sustentoit tellement, que pouvant les couvrir à droit & à gauche en un instant en faisant demi-tour, il estoit impossible de les attaquer qu'on ne l'eust enfoncé; & en cet estat cette petite armée, à la teste de laquelle ce généreux vieillard se mit, non obstant sa goutte dont il surmonta la douleur par son invincible courage, commença sa marche environ deux heures avant le jour. Cependant les Conjurez, que le Mareschal de Montmorency avoit adroitement arrestez le soir auparavant par un pourparler de deux ou trois heures qui donna lieu aux Suisses d'entrer dans Meaux avant que le Prince les pust couper, parurent à l'aube du jour sur le chemin que tenoit l'armée, qui en mesme temps fit acte pour les bien recevoir. Le Prince s'avance d'abord à la teste de quatre à cinq cens chevaux suivis du reste de ses trou-

1567. pes que d'Andelot conduisoit à petit d'intervalle, & demande à parler au Roy qui refusa tout net de l'écouter, luy faisant dire fierement, en Maistre justement irrité d'une audace si criminelle, que ce n'estoit point en cette posture de rebelle, & les armes à la main, qu'un sujet parloit à son Roy.

Cela sans doute, comme un grand éclat de tonnerre, devoit l'étonner, & luy faire tomber des mains ces armes impies qu'une furieuse conspiration luy avoit fait prendre contre la personne sacrée du Roy son souverain Seigneur, qui estoit dans ces troupes mesmes qu'il vouloit combatre. Mais comme le propre de l'hérésie, dont il faisoit profession, est d'endurcir le cœur, & de luy inspirer toute la fureur dont l'esprit de rebellion est capable: bien loin de défister de sa malheureuse entreprise, il se mit en devoir de charger les Suisses qui couvroient l'escadron du Roy, & fit tous ses efforts pour les enfoncer, taschant de les prendre tantost en teste, & tan-

toft en queuë, & puis par les flancs, & touïjours inutilement, parce que ces braves gens faisoient touïjours face de tous costez, se tournant piques baiffées vers l'ennemi qu'ils provoquoient mefme à belles injures, fans qu'il ofast jamais donner dans un corps d'Infanterie si ferme, si ferré, & si aguerri. De sorte qu'on se mit à continuer la marche, le Prince ne faisant plus que caracoller, & que costoyer & suivre l'armée, tantost de loin, tantost de prés, pour la harceler par de legeres escarmouches & de petits combats de quelques cavaliers qui se détachoit pour faire le coup de pistolet. Ainsi le Roy marcha touïjours en bataille jusqu'à ce que le Duc d'Aumale & le Marechal de Vieillesville estant venus avec deux à trois cens cheveaux au devant de luy, le Connestable qui luy donna de bons guides pour le conduire par des chemins écartez hors de la veuë des rebelles, le pria de prendre le devant avec la Reine pour se rendre plûtoft à Pa-



1567.

ris, où il arriva sur les quatre heures du soir, après avoir essayé une si mauvaise nuit, & une si fascheuse journée qui en attira d'autres tres-fainestes. Les Suisses demeurèrent au Bourget avec le Connestable, & entrèrent le lendemain avec de grandes acclamations du peuple à Paris, où le Roy les voulut aller recevoir luy-mesme à la Porte de Saint Martin comme ses libérateurs, auxquels il fit donner une montre extraordinaire qu'on devoit aux soldats victorieux après le gain d'une bataille.

Quant au Prince & à l'Admiral, après avoir fait inutilement une tentative si criminelle qui les rendit odieux à toute la terre, & qu'on ne leur pardonna jamais, ils s'arrestèrent cinq ou six jours à Clayes, pour y recevoir les troupes Huguenotes qui leur venoient de toutes les Provinces, où ceux de leur parti s'estant soulevez, s'emparoiēt des villes, & faisoient les mesmes desordres qu'aux premiers troubles. De là ils furent se poster

à Saint Denis, d'où ils envoyèrent brûler les moulins aux environs de Paris, & se faisirent des passages par terre & par eau, comme pour affamer le Roy mesme dans la Capitale. Cette continuation d'insulte estoit bien capable de l'irriter: mais il le fut encore plus, quand il apprit qu'au lieu que les rebelles se servent ordinairement du nom de Roy pour autoriser leur révolte, comme s'ils agissoient pour son service, toutes les Ordonnances qu'on publioit parmi ceux-cy, & que l'on affichoit en tous les lieux dont ils s'estoient saisis, estoient faites au nom du Prince de Condé, comme s'ils l'eussent reconnu pour leur Maistre. Le Connestable mesme plus aigri que tous les autres depuis la retraite de Meaux, dont le Roy ne perdit jamais la memoire, luy fit voir en une Assemblée générale qui se tint au Louvre le septième d'Octobre, une monnoye d'argent au coing du Prince avec cette inscription Latine.

Duplex.

Brentofme,  
dlogé du Prin-  
ce.

ne, *Ludov. XIII. Rex Franc.* Il est vray qu'il y a grand sujet de croire que ce Prince n'a jamais prétendu à la Couronne, & qu'ainsi il n'a point eû de part à un si horrible attentat contre la Majesté Royale, & que certains Huguenots insolens qui ne gardoient aucunes mesures, particulièrement dans les Provinces les plus éloignées, avoient fait barre cette monnoye à son insceû. Mais comme on estoit alors fort peu disposé à juger favorablement de sa conduite, & que ceux que Montluc avoit fait exécuter en Guyenne, avoient confessé quelque chose de semblable: on voulut bien se persuader qu'il estoit coupable, & que c'estoit là un effet de son ambition demesurée.

Quoy qu'il en soit, comme dans quelque traité qu'on voulut faire encore pour trouver quelque voye d'accordement, il eût proposé des conditions tout-à-fait insupportables, & tres-pernicieuses à la Religion: le Roy plus aigri que jamais le fit sommer par un Héraut,

raut, luy parlant couvert & d'une maniere majestueusement imperieuse qui le fit trembler tout intrépide qu'il estoit, de poser sur le champ les armes, & de venir incessamment avec les Seigneurs qui l'accompagnoient luy rendre l'obéissance qu'ils devoient à leur souverain Seigneur. Après cela le Connestable qui avoit receû une partie du secours qu'il attendoit, & qui d'ailleurs ne pouvoit plus souffrir les murmures des bourgeois, à qui les vivres & sur tout le pain de Gonneffe commençoient à manquer, se résolut de leur donner bataille s'ils osoient l'accepter, ou de leur faire abandonner les postes qu'ils avoient occupez à Saint Denis, à Saint Oûen, & à Aubervilliers, deux villages plus avancez vers Paris, l'un à droit & l'autre à gauche, que Saint Denis qui n'en est qu'à deux petites lieues.

Pour cet effet, le matin du dixième de Novembre veille de Saint

*Brantôme.  
La Poplin.*

1567.  
*Histoire de  
France.  
D' Aubigné.  
Duplex.  
Mezeray, &c.*

Martin, il commença de bonne heure à faire sortir de Paris par les Portes de Saint Denis & de Saint Martin, toutes ses troupes qui furent conduites par leurs Officiers au champ de bataille qu'il avoit choisi près de la Villette, afin de les pouvoir étendre, comme il fit, en cette belle & grande plaine qui est entre Paris & Saint Denis, partagée par un grand chemin pavé qui conduit d'une ville à l'autre. Son Infanterie estoit composée du gros bataillon des six mille Suisses, des vieux Régimens de Brissac & de Strossi, & de celui de cinq à six mille jeunes hommes des plus braves de la bourgeoisie de Paris, conduits par le vieux la Riviere Puitaillé, qui voulurent paroître en cette fameuse journée avec leurs belles armes bien luisantes & bien dorées, qui ne firent pas pourtant grand mal aux Protestans. Cela faisoit en tout quinze à seize mille fantassins, & la Cavalerie estoit d'environ trois

mille chevaux. Il rangea cette armée en forme de croix, dont le travers estoit incomparablement plus étendu que les deux bouts. Il menoit la bataille qui formoit cette longue haye en travers, dont les deux pointes se courboient un peu à droit & à gauche vers Aubervilliers & Saint Oûën. Il se mit au milieu avec le bataillon des Suisses & son Régiment de Cavalerie qui flanquoit à gauche ce bataillon. Suivoient à la mesme main les Compagnies des Ducs de Nemours & de Longueville, des Comtes de Retz, de Torrè, de Lansac, & de Chavigny, qui avoient à leurs flancs force Arquebusiers; & tous ceux-cy couvroient les Parisiens qui s'étendoient jusques à la Chapelle, où le Conestable avoit logé cinq cens bons Arquebusiers pour les soustenir. C'estoit-là la gauche de la bataille.

Il mit à la droite, tout joignant les Suisses, le Régiment du Comte de Brissac, & celui de Philip-

1567.

pes Strossi; & ceux - cy avoient à leur droite en tirant vers Aubervilliers, les Compagnies de Cavalerie du Marechal de Cossé, de Gontaut de Binon Marechal de Camp, du Vicomte d'Auchi & du jeune la Riviere. Le Duc d'Anmale & le Seigneur de Darnville furent placez derriere le bataillon des Suisses, & les deux Régimens François un peu plus bas que la Villette, avec deux grands escadrons chacun de six cens chevaux qui faisoient l'artillerie. Et pour avantgarde le Comestable jeta devant luy le Marechal de Montmorency qui le couvroit avec un gros de Cavalerie de huit Compagnies de Gendarmes & de six de Chevaux - Legers, ayant à leurs flancs de l'Infanterie pour les soutenir, comme elle en estoit aussi soutenüe. Et derriere eux, immediatement devant les Suisses, il y avoit quatorze piéces de canon, les bouches tournées vers Aubervilliers, par où le Con-

estable vouloit commencer l'attaque.

1567.

D'autre costé les Chefs des Huguenots voyant que l'armée Catholique sortoit de Paris, eurent promptement conseil pour sçavoir ce qu'ils avoient à faire en une occasion si dangereuse, parce qu'ils avoient détaché de leur armée, qui n'estoit gueres plus que de sept mille hommes, le Comte de la Rochefoucault pour aller au-devant des troupes qui leur venoient de Guyenne, & la Nôtre pour s'emparer d'Orleans, où après s'en estre fait par intelligence, on fit encore plus de mal qu'on n'avoit fait durant les premiers troubles, puis qu'à cette fois on y ruina la magnifique Eglise de Sainte Croix. Ils venoient mesme d'envoyer encore d'Andelot & Montgomery avec cinq cens chevaux & quelques Compagnies d'infanterie pour se saisir de Pontoise & de Poissy, à quoy néanmoins ils manquerent. De sorte que cette année estoit



1567.

presque diminuée de la moitié ; n'ayant plus qu'environ deux mille chevaux & quinze à seize cens fantassins. Ils estoient tous partagez en trois corps, dont le premier & le plus fort estoit avec le Prince à Saint Denis, les deux autres estoient logez, l'un à Saint Oûën, sous le commandement de l'Admiral ; & l'autre avec Genlis, Lavardin, & Vardes à Aubervilliers. Comme il n'y avoit pas d'apparence de pouvoir avec si peu de troupes garder ces trois postes que le Connestable eust facilement emportez l'un après l'autre, l'Admiral, & plusieurs autres avec luy, furent d'avis, ou de s'aller reassembler sur le champ tous ensemble dans Saint Denis, ou de s'y retirer peu à peu, en amusant cependant l'ennemi par de bonnes & fréquentes escarmouches, pour differer la bataille jusqu'au lendemain, que d'Andelot, qu'on avoit envoyé rappeler, les viendroit rejoindre, Mais le Prince ayant remontré fort sagement que ces deux avis estoient également

honteux & dangereux, & que des gens qui se retirent en presence d'une armée en bataille, sont ordinairement batus : on ne songea plus qu'à combattre; & chacune des trois brigades n'ayant qu'à s'avancer hors de son poste pour se ranger en corps d'armée, cela se fit aisément en cet ordre.

Le Prince de Condé estant sorti de Saint Denis, accompagné des Vidames de Chartres & d'Amiens, des Comtes de Saulx & de la Suze, des sieurs d'Espernay, de Scechelles, de Bouchavannes, de Jacques Stuart Escossois son Capitaine des Gardes, & ayant prés de soy le Cardinal de Chastillon, qui fit bien voir ce jour-là en combatant tres-vaillamment toujours à ses costez, qu'il n'estoit pas fait pour l'Eglise laquelle il avoit abandonnée, s'alla mettre en bataille dans la plaine, vis-à-vis du Connestable. Il étendit en forme de haye toute sa Cavalerie, consistant en sept à huit cens chevaux qui furent rangz front à front sur une longue

1567. ligne, parce qu'il n'en avoit pas assez pour doubler les rangs, & pour former des escadrons qui eussent tous ensemble assez d'étendue, pour n'estre pas enveloppez par le grand nombre d'ennemis qu'ils avoient en teste. Il mit derrière cette Cavalerie cinq à six cens Arquebustiers, à quoy montoit tout ce qu'il y avoit d'Infanterie dans le corps de bataille. Ils estoient conduits par le sieur de Valfreniere vieux Capitaine, qui aussitost qu'on iroit à la charge devoit les faire avancer sur les flancs pour les couvrir, & tirer droit sur les premiers escadrons qui s'ébranleroient pour venir à la rencontre de leurs gens.

L'Admiral, assisté de Clermont d'Amboise & de Rency, estoit à la pointe droite plus avant dans la plaine, un peu au-delà de son quartier de Saint Oûen, qu'il couvroit avec cinq à six cens chevaux, & environ cinq cens fantassins; & la gauche qui fut rangée à la teste du logement d'Aubervilliers, estoit com-

mandé par deux des plus fameux Chefs des Huguenots, François de Mangest, Seigneur de Genlis, & Charles de Beaumanoir Marquis de Lavardin. Le premier estoit l'aîné de trente-deux freres, fils d'Adrien Seigneur de Genlis, Capitaine & Bailly d'Evreux, & Chambellan du Roy Henry II. Ils furent tous braves, & se signaleront dans les guerres étrangères & dans celles de la Religion, où ils suivirent aveuglément le parti des Huguenots, par le seul attachement que leur Maison, l'une des plus nobles de la Picardie, avoit avec le Prince de Condé; ce qui leur fut extrêmement funeste. Car par un prodige tout-à-fait surprenant, & dont il seroit assez difficile de trouver un exemple, cette Maison, qui par trente-deux branches semblois ne pouvoir manquer de s'étendre jusqu'à la fin des siècles, s'est trouvée entièrement éteinte dans cette admirable fécondité où elle s'est tellement perdue, que de ce grand nombre d'enfans, tous hom-

1567.

*Addit. aux  
Memoires de  
Casteln. dans  
l'éloge de  
Genlis.*

1567.

mes faits; il ne s'en est trouvé pas un seul qui ait laissé posterité pour conserver une si illustre Maison de laquelle le titre & la Seigneurie sont passés par acquisition dans une autre encore plus illustre & toujours très-Catholique; c'est celle de Brulard, dont est le Marquis de Genlis.

Charles Marquis de Lavardin, Chevalier de l'Ordre, & Capiraine de cent hommes d'armes, avoit rendu de grands services sous le Regne de Henry II. qui l'estimoit beaucoup pour sa prudence & pour sa valeur, & s'estoit aquis dans toutes les guerres la réputation de sage & vaillant Capitaine. Mais comme après la mort du Roy son Maistre il crut qu'on reconnoissoit mal son mérite & ses services, & qu'il n'avoit plus rien à esperer de la faveur qui n'estoit pas pour luy, il en conçût un extrême dépit; & cette passion la plus dangereuse de toutes celles dont les grands hommes ont à se défendre, l'emporta tellement sur toutes ses bonnes inclinations, qu'il

oublia ce qu'il devoit à Dieu & à son Roy, pour s'attacher à l'Admiral qui le receût à bras ouverts, comme un homme qu'il connoissoit tres-capable de servir tres-utilement le parti. Aussi fut-il un des Lieutenans Généraux de l'armée Huguenote, & eût avec Genlis le commandement de la pointe gauche, où il y avoit à peu près autant de Cavalerie qu'à la droite, & un peu moins de gens de pied sans Enseignes, & tous Arquebusiers comme les autres. Car ils avoient si peu de Piquiers, que n'en ayant pû former seulement un petit bataillon herissé, ils les avoient laissez à la garde du bagage à Saint Denis. Ce qu'il y eût de particulier à cette gauche, fut que Genlis ayant fait conduire un fossé à la droite depuis Aubervilliers jusqu'à un moulin à vent qui estoit entre ce logement & la Vilette, y avoit mis, comme aussi dans le moulin, les plus assésurez de ses Arquebusiers, pour tirer en flanc sur la Cavalerie qui viendroit fondre

1567. 204 *Histoire du Calvinisme.*  
sur luy de la pointe droite du Con-  
nestable.

Ainsi estoit disposée la petite armée des Huguenots en forme de croissant, dont l'Admiral & Genlis formoient les deux cornes, & le Prince plus enfoncé qu'eux vers Saint Denis faisoit le fond, qui toutefois n'estoit pas joint aux deux extrémités, parce que dans ces trois corps il n'y avoit pas assez de troupes pour continuer le croissant. Tout le haut de Montmartre estoit rempli d'une infinité de monde accouru de tous les quartiers de Paris pour voir de là en sécurité ce que l'on n'avoit jamais veü auparavant, & que nous avons eü le malheur de voir de nos jours durant les troubles de la Fronde, je veux dire, une bataille aux portes de Paris. On commença entre deux & trois heures après midy à s'entrechoquer furieusement, lors qu'après de legeres escarmouches qui durerent assez long-temps, & où les enfans perdus des rebelles fu-

rent mal menez, Vardes craignant que le canon, dont trois ou quatre volées avoient déjà mis l'épouvante avec quelque desordre dans la pointe gauche, ne la mist en déroute, alla charger avec tant de vigueur les Compagnies de Biron qui s'avançoient pour l'enfoncer, qu'il les fit d'abord reculer : mais un moment après elles retournerent à la charge avec tant de furie, qu'ils le menerent toujours batant, jusqu'à ce que les Arquebusiers qui estoient dans le fossé faisant une furieuse décharge sur les plus avancez, les arresterent.

Genlis, qui parvant un moment après de la droite de cette pointe gauche, alla donner dans l'escadron du Marechal de Cossé, eût le mesme sort. Car après l'avoir enfoncé du premier choc sans toutefois le pouvoir rompre, il fut poussé si vigouteusement à son tour par ces braves gens, qu'il couroit fortune d'estre entierement défait, si les Arquebusiers qui tiroient sans



1567.

ceffe sur eux du fossé & du moulin, & dont ils ne se pouvoient défendre, ne les eussent empeschez de passer outre, & de poursuivre chaudement leur pointe. Il n'en fut pas ainsi de l'autre costé. Car l'Admiral qui craignit que toute l'armée n'allast fondre sur Genlis, ayant fait avancer ses fantassins aux flancs de sa Cavalerie, donna si furieusement dans les premiers escadrons de la pointe gauche des Catholiques qu'il avoit en teste, qu'il les renversa sur le grand bataillon des Parisiens, qui prirent aussitost l'épouvante & la fuite vers Paris, croyant déjà que tout estoit perdu : de sorte que les Huguenots, pour jeter par tout la terreur, se mirent à crier de toute leur force *Victoire*. Mais le Marechal de Cossé qui vit ce desordre, ayant laissé autant de gens de la droite qu'il en falloit pour faire teste à Genlis & à Vardes qui se rallioient, courut promptement à la gauche avec le Duc d'Aumale, & se joignant aux

escadrons qui tenoient encôre ferme, chargea si vivement Clermont d'Amboise & les autres qui ne songeoient plus qu'à poursuivre les fuyards, qu'il les contraignit de fuir eux-mesmes, & de se retirer au grand trot vers Saint Oûën.

Cependant le Prince qui avoit veû ce que venoit de faire l'Admiral, courut avec tant de vitesse, en prenant un peu sur la droite pour se joindre à luy, & puis tourner tous deux ensemble contre le Connestable, que ses gens de pied ne le purent suivre. Mais comme il vit que le Marechal de Montmorency qui couvroit le front de la bataille & les Suisses s'avançoit vers luy pour le prendre en flanc, il fut contraint de tourner teste, & de luy opposer une partie de sa Gendarmerie, tandis qu'avec l'autre il alla charger le Régiment de Cavalerie du Connestable: de sorte qu'au lieu d'un combat, il s'en fit deux en cét endroit, qui eurent des succès bien differens. Car le Mare-

1567.

chal de Montmorency, après avoir combattu quelque temps avec toute la force & la vigueur imaginable la Cavalerie qu'il avoit en teste, & étendu morts sur la place ceux qui luy disputoient plus opiniâtrément la victoire, rompis, & mit enfin à vaude-route tout le reste qui prit la fuite avec tant de précipitation, que ces fuyards passèrent sur le ventre à leur Infanterie qui les suivoit, & qui fut mise ensuite tellement en desordre, qu'il luy fut impossible de se rallier. Ainsi la victoire fut toute entiere de ce costé-là.

Mais de l'autre on ne vit jamais tant de lâcheté qu'il y en eût parmi les gens du Connestable, ni tant de valeur héroïque qu'en fit paroître ce grand homme en cette dernière occasion qui termina sa vie en la couronnant d'une gloire immortelle. Car le Prince accompagné de ses braves n'eût pas si tost donné lances baissées avec son courage & son impetuosité ordinaire dans le gros du Connestable, qu'il

l'enfonça, & que ce Régiment déjà étonné de la fuite des Parisiens, & de quelques escadrons de la gauche, fut encore pis que ceux-cy. Car plus de mille de ces Cavaliers, & mesme quelques Volontaires de la Cour, n'ayant pû soutenir seulement le premier choc, tournèrent honteusement le dos, fuyant à toute bride vers Paris avec leurs belles armes dorées, & abandonnant lâchement leur Général au milieu des Huguenots ses ennemis qui le haïssoient à mort, parce qu'il n'avoit jamais voulu consentir qu'on leur accordast de nouveau l'Edit de Janvier. Mais si cette fuite a flétri ces lâches d'un opprobre éternel, il faut aussi avouer d'autre part qu'elle servit merveilleusement à la gloire du Connestable, en luy donnant occasion de faire paroître en mourant qu'il a esté durant sa vie un des plus grands hommes du monde.

En effet, il soutint presque tout seul avec un courage invincible &

1567.

une force plus qu'humaine à l'âge de près de quatre-vingts ans, l'effort des plus braves d'entre les Huguenots qui le chargeoient de tous costez, fort résolu de l'avoir mort ou vif. Il se maintint néanmoins toujours ferme, & ne répondit qu'à grands coups d'épée à ceux qui luy crioient qu'il se rendist, quoy-qu'il fust tout couvert du sang qui luy couloit de quatre ou cinq playes qu'il receût au visage, outre un grand coup de masse d'armes sur la teste, duquel il ne fut point du tout ébranlé. Et comme il faisoit tomber à ses pieds un de ses ennemis qu'il avoit percé au défaut de la cuirasse, le Capitaine Stuart qui commandoit les Gardes du Prince prenant par derrière ce généreux vieillard, & luy appuyant le pistolet sur la cuirasse qui n'estoit qu'à l'épreuve du coustelas, luy enfonça trois balles dans les reins. Cela pourtant n'empescha pas que ce Heros ne retirast son épée du corps de celuy qu'il venoit d'abatre à

les pieds, & que se tournant vers ce malheureux Escossois, il ne luy en donnast d'un revers un si grand coup de la garde & du pommeau au travers des machoires, qu'il luy en ébranla toutes les dents, & luy en fit sauter trois de la bouche.

Cependant le Mareschal de Montmorency d'une part, après avoir vaincu de son costé, & de l'autre le Duc d'Anjou & les Mareschaux de Damville & de Gossé estant accourus au secours du Connestable, les choses changèrent bientoist de face. Les gens du Prince furent vivement repouffez, & avec perte de plusieurs des plus signalez & des plus braves, entre lesquels Louïs d'Ailly Vidame d'Amiens, & son frere Charles d'Ailly de Pequigny, les Comtes de la Sufe & de Sault, & Saint André son frere, furent tuez sur la place: luy-mesme y pensa demeurer, son cheval qui avoit au travers des flancs un grand tronçon de lance avec deux ou trois grands arquebuses commençant

1567. à fonder son lay; & ce ne fut qu'avec une extrême difficulté que l'Admiral, les sieurs de Genlis & de Vardes, avec tout ce qu'ils purent rallier de leurs gens, courant aussi de tous costez vers cet endroit où le combat estoit si échauffé, le purent tirer de la presse, & le remonter. Après quoy, comme la nuit survint là - dessus favorablement pour les Huguenots, qui ayant esté enfin repoulléz, & batuz de tous costé n'en pouvoient plus, ils se retirèrent à Saint Denis, laissant aux Catholiques le champ de bataille, les dépouilles & les morts. Il y eut eût quinze à seize cens de part & d'autre, plus de mille du costé des Huguenots, outre plus de cinquante Gentilshommes ou Seigneurs de marque; & des Catholiques environ cinq cens, entre lesquels il n'y eût que quatre personnes de grande qualité, à sçavoir, Hieronyme de Turin, François d'Onguiez Comte de Chambo, Ansoine de Bararnay, la damoise de l'illustre Maison

des Comtes du Bouchage, & enfin  
le grand Connestable.

1567.

Il n'y a rien de plus glorieux que  
la mort de ce Heros Chrestien.  
Aussitost qu'il fut revenu d'une de-  
faillance que la perte de son sang  
luy avoit causée, il demanda s'il  
restoit encore un peu de jour, ajout-  
tant qu'il falloit chaudement pour-  
suivre la victoire qu'on avoit ga-  
gnée, & ne pas s'amuser autour de  
luy. *Aussi-bien*, dit-il au sieur de  
Sanzay, l'un de ceux qui ne l'aban-  
donnerent pas durant le combat, je  
suis mort : mais je vous prie de dire au  
Roy que je me tiens le plus heureux  
homme du monde de mourir ainsi pour  
le service de Dieu & de mon Roy  
dans le champ de bataille comme je  
l'ay toujours souhaité, ne pouvant  
donner de plus glorieuses marques du  
Zele que j'ay toujours eü pour la Re-  
ligion & pour l'Etat, qu'en mourant  
au lieu mesme où j'ay receü ces playes  
en combattant pour l'un & pour l'autre.  
Après cela il se mit à dire les  
oraisons dont il recitoit réguliere-

Brantome,  
Eloge du Con-  
nestable.



1567.

ment tous les jours un grand nombre, fort résolu de mourir là-mesme comme il estoit étendu sur la terre ; & ce ne fut qu'à grand' peine qu'il souffrit enfin qu'on le transportast à Paris, où après avoir dit sur ce sujet les plus belles choses du monde au Roy & à la Reine qui fondoient en larmes, il mourut le douzième de Novembre en son Hostel, & alla gouster dans le Ciel les fruits de la victoire qu'il avoit remportée sur les Huguenots deux jours auparavant.

On luy rendit après sa mort à peu près les mesmes honneurs que l'on a coustume de rendre aux Rois. Son corps fut porté à Montmorency dans le magnifique Mausolée que luy fit dresser la Connestable Magdeleine de Savoye sa femme, une des Héroïnes de son siecle ; & son cœur fut mis auprès de celui de Henry II. son bon Maistre en l'Eglise des Celestins. Toute la France pleura sa mort, à la réserve des Huguenots, qui selon leur laf-

che coustume rémoignerent la joye qu'ils en avoient par leurs satyres & par leurs libelles, qui comme les ombres dans un tableau ne servirent qu'à rehausser l'éclat de la gloire d'un si grand homme. Grand véritablement devant Dieu & devant les hommes dans toutes les perfections que l'on peut souhaiter, soit pour les vertus morales ou pour les chrestiennes, soit pour la paix, soit pour la guerre, soit pour le conseil, ou pour l'exécution, soit pour le maniment des affaires, ou pour les combats, s'estant trouvé en huit batailles où il fit toûjours le devoir d'un tres-sage Capitaine & d'un tres-vaillant soldat sans jamais avoir reculé d'un seul pas. Mais sur tout tres-grand dans cét attachement inébranlable qu'il a toûjours eû à la Religion Catholique dont il fut le puissant appuy contre le Prince de Condé & les trois freres de Chastillon, quoy-qu'ils fussent tous quatre ses neveux, & dans son inviolable fidelité au service de qua-

1567. tre Rois ses Maistres, sans qu'aucun prétexte ni de ressentiment, d'intérest, d'honneur, ou d'engagement, ni aucune tentation, de quelque nature qu'elle fust, l'en ait jamais pu détourner: ce qui doit rendre sa memoire venerable, principalement à tous les François, comme son nom & son mérite l'ont esté durant sa vie, & le seront encore après sa mort éternellement à toute la terre.

Voilà quelle fut la bataille de Saint Denis, après laquelle d'Andelot estant retourné le jour suivant desespéré de ne s'y estre pas trouvé, fit faire aux Protestans une assez mauvaise fanfaronerie. Car se voyant fortifiéz de cette brigade qui pouvoit réparer en quelque maniere la perte qu'ils avoient faite le jour précédent, ils s'allerent remettre en bataille suivant son avis au mesme ordre qu'ils avoient tenu, & sous les mesmes Chefs; puis, pour montrer que bien loin de se croire vaincus, ils estoient en  
estat

estat d'agir en victorieux, ils occupent les postes où l'armée du Connestable estoit rangée, mettent le feu dans la Chappelle, & s'avancent tambour batant & trompettes sonnantes jusqu'aux barrières du fauxbourg, provocant avec de grands cris au combat les Catholiques qu'ils sçavoient bien qui ne pouvoient sortir en l'estat où estoit le Connestable auquel on n'avoit point encore désigné de successeur, à qui les autres Chefs, qui pouvoient prétendre à cet honneur, deussent obéir sans difficulté. Ce qu'il y eût de ridicule en cette vaine entreprise des Huguenots, fut que se trouvant incommodé d'un seul moulin de pierre de taille environné d'un bon fossé, & bien percé de tous costez, d'où l'on tiroit sur eux force arquebusades, ils l'attaquerent avec toute leur Infanterie sous leurs plus braves Capitaines Vallestreniere & Beauregard: mais ils en furent toujours repoussés par le Capitaine Guerry Paris.

1567.

sien qui le défendoit avec peu de soldats. De sorte qu'après avoir perdu leurs plus vaillans hommes à cette attaque, ils furent contraints de s'en retourner à Saint Denis au son de leurs trompettes pour couvrir leur honte, mais suivis des huées & des cris des Parisiens & des soldats du moulin, qui fut depuis appelé le Moulin Guerry, du nom de ce généreux Capitaine, que le Roy, en récompense de cette action, éleva à de plus hautes charges dans l'armée.

Au reste, comme en donnant la bataille le Connestable prétendoit chasser les rebelles de leurs postes, on reçut encore deux jours après sa mort ce fruit de sa victoire. Car craignant que l'armée Royale, qui se fortifioit tous les jours, & devant laquelle ils n'eussent plus osé paroître en rase campagne, n'enlevast leurs quartiers, ils en sortirent le quinzième de Novembre, & furent au-devant des troupes qui leur venoient de Guyenne, de Xain-

ronge, & du Poitou, & qu'ils reçurent à Pont sur Yonne, où l'ayant pris d'assaut, ils firent tout passer, jusqu'aux enfans mesme, avec une barbare cruauté par le fil de l'épée. Après quoy ils passent la Seine à Nogent; puis détournant à gauche ils vont passer la Marne à Espernay, d'où ils tirent vers la Lorraine, pour y joindre le grand secours qu'ils attendoient de l'Allemagne. Car dès le commencement de ces troubles ils avoient envoyé vers les Princes Protestans implorer leur assistance, contre ceux, disoient-ils, qui ne leur faisoient la guerre qu'en haine de leur Religion, dont ils ne vouloient pas souffrir qu'ils eussent l'exercice. Le Roy aussi de son costé y envoya Bernardin Bochetel Evesque de Rennes, retourné depuis peu de son Ambassade auprès de l'Empereur, & puis le jeune Lansac, pour faire entendre à ces Princes qu'il ne s'agissoit nullement de la Religion Protestante dont l'exercice leur avoit

1567.

esté permis conformément à l'Edit de Pacification qu'ils avoient accepté; que c'estoit icy la cause commune de tous les Souverains, & singulierement des Princes d'Allemagne alliez du Roy, avec lequel ils se devoient joindre contre des rebelles, qui par un exécrationnable attentat avoient pris les armes pour se saisir de la personne du Roy, qu'ils avoient mesme entrepris d'assiéger dans sa Capitale, devant laquelle on en estoit venu à la bataille qu'ils avoient perduë.

Ces deux habiles hommes s'acquiterent si bien de leur commission, que ces Princes, presque tous Lutheriens, détestant la rebellion de ces Calvinistes, qu'ils n'aimoient pas trop d'ailleurs, protestetent qu'ils vouloient toujours demeurer dans l'alliance qu'ils avoient avec le Roy. Et Jean Guillaume second fils d'Auguste Duc de Saxe s'engagea mesme à lever des Reitres pour le service de Sa Majesté. Il fallut donc avoir recours aux Cal-

vinistes. Car encore que par la Pacification de Passau, & par l'Edit d'Ausbourg, il n'y eust de toutes les hérésies que le Lutheranisme selon la Confession d'Ausbourg dont l'exercice fust permis dans l'Empire : les Empereurs néanmoins qui ont succédé à Charles-Quint n'ayant pas eû autant de force ni d'autorité qu'en avoit ce grand Prince pour faire observer ces Edits, ont esté obligez, pour vivre en paix, de laisser aux Princes & aux villes Imperiales la liberté de professer le Calvinisme, que les Ministres de Zurich & ceux de Geneve, & entre autres Farel & Beze qui assisterent à la Conference de Wormes, porterent en Allemagne.

Il y fut receû dans quelques Etats, & toleré dans d'autres : mais la plupart l'ont rejetté, en ayant mesme plus d'aversion que de ce qu'ils appellent la Papauté. Il s'est aussi glissé dans la Pologne, dans la Transilvanie, & dans la Hongrie, où selon l'ordinaire de cette hérésie il n'a pas

1667.

1552.

1555.

*Histoire du  
Lutheran. l. 7.*

1557.

*Flor. de Rem.  
l. 5.*



1567.

manqué d'exciter ces troubles qui durent encore aujourd'huy, & qui par la division qu'il y a mise pourroient bien donner lieu au Turc de s'emparer enfin de tout le reste de ce beau Royaume. C'est pourquoy Soliman, Prince aussi sage politique que grand conquerant, sçachant que la nouveauté, en matiere de Religion, cause toujours dans les Etats des desordres semblables à ceux dont il sceût si bien profiter, ne voulut souffrir dans les conquestes qu'il fit en Hongrie que les seuls Catholiques, sans aucun mélange de Novateurs. Il voulut mesme que le Prince de Transilvanie qu'il avoit pris sous sa protection, en chassast les Lutheriens, les Calvinistes, & les Ariens qui y rentrèrent après sa mort, & y mirent enfin toutes choses dans une effroyable confusion.

Or le plus puissant de ceux qui avoient embrassé en Allemagne la Doctrine de Calvin, estoit alors sans contredit Frideric III. Comte & Electeur Palatin, qui avoit suc-

eedé depuis huit ou neuf ans au Comte Palatin Othon de Baviere Duc de Neubourg mort sans enfans, & duquel il estoit cousin au septième degré, estant descendu comme luy, mais par un cadet, de l'Empereur Robert de Baviere. Cét Electeur estoit un Prince également sage & vaillant, qui avoit esté Catholique fort zelé, & avoit combatu sous Charles-Quint avec beaucoup de gloire contre les Princes Protestans, & en Autriche contre les Infidelles. Mais par un malheur semblable à celuy de ses deux derniers Prédecesseurs Othon & Frederic II. qui de Catholiques se firent Lutheriens pour s'enrichir des biens d'Eglise, il se laissa séduire à la Princesse Marie de Brandebourg sa premiere femme qu'il aimoit tendrement, & se fit Lutherien comme elle, par amour & par interest. C'est pourquoy comme peu de temps après ce changement il eût succédé à l'Electeur Othon, & qu'il n'estoit pas trop bien persuadé de

1567.

1559.

Daniel Paretus, Hist. Pal.

David Chytra. Hist. Saxon.

Addit. à Casteln. l. 6.

1559.

1567.

*Flor. de Rem.*  
R. 5.

*Histoire du*  
*Lucubr. l. 6.*

224 *Histoire du Calvinisme*

la Religion, il ne fut pas fort difficile à Theodore de Beze & au Ministre Daniel Toussaints d'Orleans que Calvin luy envoya de Geneve avec quelques-uns de ses Livres, de le tourner du costé du Calvinisme, qui luy laissoit la mesme liberté de se saisir des biens d'Eglise, & luy ostoit les difficultez qu'il avoit sur le Mystere de la Cene, où Calvin ne veut point d'autre presence du Corps de Jesus-Christ que par la Foy. Il établit donc par Edit cette nouvelle hérésie dans ses Etats; ce qui luy attira la haine de tous les autres Princes Protestans. Cela pourtant n'empescha pas que ses Sujets ne la suivissent avec la mesme facilité qu'ils la quitterent sous l'Electeur Louïs-son fils aîné, qui rétablit le Lutheranisme qu'ils abandonnerent encore après sa mort, pour suivre de nouveau le Calvinisme sous la Régence de son frere Jean Casimir, Tuteur du jeune Electeur son neveu. Tant ces pauvres peuples ont d'in-

différence pour toute sorte de Religions, qu'ils sont toujours tout prests d'embrasser ou d'abandonner comme il plaist à leurs Princes.

Les Députez des Huguenots n'ayant donc pû persuader aux Princes Lutheriens de les secourir au préjudice de l'alliance qu'ils avoient avec la France, s'adresserent à cét Electeur Frideric III. qui depuis qu'il eût embrassé le Calvinisme avoit pris de secretes liaisons avec les Calvinistes de France & avec ceux des Pais-Bas ; & ils negocierent si heureusement, que malgré toutes les puissantes sollicitations de l'Evesque de Rennes, ils en obtinrent un secours tres-considerable par l'entremise de Jean Casimir son second fils. Ce Prince qui estoit bien fait, & de beaucoup d'esprit, avoit esté nourri à la Cour de Henry II. avant que Frideric son pere fust Electeur. Il y avoit appris l'exercice des armes, nostre Langue, nos interests, & nos manieres, &

*Addit. aux  
Memoir. l. 6.*

1567.

y avoit soigneusement cultivé l'amitié de l'Admiral & des Seigneurs Protestans, qui n'osoient encore alors se déclarer ouvertement. C'est pourquoy comme il eût aquis à son retour beaucoup de credit auprès de son pere qui l'estimoit fort pour ses belles qualitez, il fut comme le nœud de la liaison & de l'intelligence que cét Electeur eût depuis avec eux ; & il sceût si bien mesnager son esprit en leur faveur, qu'il luy persuada de l'envoyer à leur secours avec une armée de sept mille Reitres & de trois mille Lansquenets, ausquels, outre leur paye, ils avoient promis le pillage des bonnes villes qu'ils prendroient.

Ce fut pour empescher cette jonction que le Duc d'Anjou, jeune Prince de quinze à seize ans, qui après la mort du Connestable avoit esté déclaré Lieutenant Général representant la personne du Roy dans tous ses Etats, se mit avec l'armée Royale à poursuivre les rebelles.

qu'il trouva sur la fin du mois de Décembre logez dans cette grande plaine qui est entre Châlons & Nostre-Dame de l'Espine. On ne pouvoit trouver une plus belle occasion de les combattre avec tout l'avantage qu'on pouvoit raisonnablement souhaiter pour en rapporter vne pleine victoire. L'armée estoit tres-forte, ayant receû de nouveau les troupes de Guyenne que M. de Terride y avoit amenées, consistantes en plus de douze cens chevaux, tant Gensdarmes que Chevaux-Legers, & huit mille hommes de pied. Celles des Huguenots au contraire estoient non seulement beaucoup plus foibles, mais tout en desordre, pour avoir fait de fort longues traites par le plus mauvais temps du monde, la plupart de leurs chevaux estant déferrez, & leurs fantassins se trouvant presque tous les pieds nus : outre que le brave Timoleon de Cossé, Comte de Brissac, leur avoit enlevé deux ou trois quartiers prés

1567.

*Brantôme.*

de Châlons, ce qui les avoit fort déconcertées. Et néanmoins, soit que le Marechal de Cossé son oncle, que la Reine avoit mis auprès du Duc, eust receû ordre de ne rien hazarder, ou que la goutte l'eust empesché de monter à cheval, ou qu'il y eust de la negligence de son costé comme on l'en accusa, il est certain qu'on s'arresta deux jours, pendant lesquels le Prince de Condé, qui vit l'extrême danger où il estoit, fit une si grande diligence, qu'il passa la Meuse à Saint Mihiel, d'où il fut bientôt au Pont-à-Mousson, où il joignit les Allemans.

*Ann.*

1568.

*D'Aubig.*

Ainsi se trouvant une bonne armée de plus de trente-cinq mille hommes, au lieu de rebrousser chemin par un país que luy-mesme avoit desolé, il va repasser la Meuse, la Marne & la Seine, en remontant jusqu'à leurs sources, & l'Yonne à Auxerre, où les Huguenots avoient garnison; puis ayant traversé tout à son aise le Gastinois & la Beausse, il

alla mettre le siege devant Chartres le vingt-troisieme de Février, pour avoir une ville de cette importance qui luy fournist dequoy satisfaire ses Reitres & ses Lansquenets, & d'où il pust extrêmement incommoder Paris. Il croyoit l'empörter en tres-peu de jours. Mais Antoine de Lignieres la défendit si bien avec quatre mille bons hommes qui s'y estoient jettez, qu'après un mois de siege, il ne se trouva gueres plus avancé qu'il l'estoit en le commençant; & cela fut cause en partie que la paix, de laquelle on traitoit depuis quelques jours, se conclut à Longjumeau entre les Députez du Roy & ceux du Prince.

On la souhaitoit à la Cour pour bien des raisons. Les Huguenots qui s'estoient soulevez dans toutes les Provinces de delà la Loire, & principalement dans le Dauphiné, la Provence & le Languedoc, y faisoient la guerre sous de bons Chefs, & s'y estoient emparez de plusieurs bonnes places. Les Vicomtes de



1568. Bourniquet , Paulin , Montclar & Verbelay avec Mouvans l'un des principaux Chefs des Huguenots , & sept à huit mille hommes ayant rassuré Orleans où estoient la Princesse & les Dames Huguenotes , avoient pris Blois , puis s'estoient allé joindre à l'armée du Prince. On craignoit toujours qu'il ne prist Chartres , & sur tout que le Duc Jean Guillaume de Saxe , que le sieur de Castelnau Mauvisiere avoit amené jusques à Rhetel avec cinq à six mille Reitres au secours du Roy , ne s'entendist , & ne se joignist enfin avec le Duc Jean Casimir son beaufrere, pour profiter de nos divisions , & s'enrichir à nos dépens , en pillant & ravageant les plus belles Provinces du Royaume. D'autre part , le Prince qui se voyoit réduit à de grandes extrémités , parce qu'il ne pouvoit satisfaire les Allemans , qui demandoient avec de grandes menaces l'argent qu'on leur avoit promis , & que la Noblesse qui se ruinoit en le servant ,

commençoit à se retirer, fut bien-aise de sortir de cét embarras, en acceptant les conditions qu'on luy avoit offerres plus d'une fois depuis la bataille de Saint Denis, & que les Seigneurs qui l'accompnoient, excepté l'Admiral, trouvoient qu'il ne pouvoit alors raisonnablement refuser.

On traita donc alors de bonne foy des deux costez à Longjumeau, où le Prince envoya pour cette importante négociation le Cardinal de Chastillon qu'il sçavoit estre plus enclin que tous les autres à la paix, de laquelle il avoit déjà traité deux ou trois fois durant le cours de cette guerre. Les Députez du Roy furent Armand de Gontaut de Biron, que son rare mérite & ses longs services éleverent depuis à la dignité de Marechal de France, & Henry de Mesmes sieur de Malassise & de Roissy, Conseiller d'Etat. C'est celuy qui ayant fait revivre en sa personne les grandes qualitez du célèbre Jean Jacques de Mesmes,

*La Poplin:  
D'Aubig.  
Mezeray.  
Duplex.*

1568.

que François I. tira de la Cour du Roy de Navarre pour en faire un des plus rares ornemens de la sienne, les a transmises à ses illustres descendans, à Jean Jacques son fils Doyen des Conseillers d'Etat, & sur tout à ses trois petits-fils Henry & Jean Antoine, que nous avons veûs s'aquiter avec tant d'honneur & d'integrité de la Charge de Président au Mortier dans le premier & le plus auguste Parlement de France ; & Claude de Mesmes, Comte d'Avaux, Surintendant des Finances, & Plenipotentiaire à Munster, où il fit ce Traité si glorieux & si avantageux au Roy & à ses Alliez, en exécution duquel & de celuy de Nimegues qui le confirme, la Ville de Strasbourg, la plus puissante de l'Alsace, vient de rendre l'obéissance qu'elle doit à ce grand Monarque son Souverain Seigneur & son Protecteur, en recevant ses troupes. C'est ce mesme Traité qui a depuis servi de fondement à la paix générale dont nous

jouïssons aujourd'huy. Et cela mesme est un honneur dont ce fameux Comte d'Avaux, qui fut en cette importante occasion l'Ange de Paix, semble avoir herité de son ayeul Henry de Mesmes, qui eût la gloire d'avoir terminé la seconde & la troisiéme guerre, en traitant si adroitement avec les Huguenots, qu'il leur accorda moins que ce que le Roy luy avoit permis par ses instructions secretes de leur accorder.

*Memoir. du  
sieur de Mesmes.  
dans les Ad-  
dit. à Castel.  
l. 7. c. 12.*

Ainsi la paix se fit à Longjumeau, quoy-que Monsieur qui avoit renforcé ses troupes de celles que le Duc de Nevers avoit amenées d'Italie, eust mieux aimé qu'on allast droit aux ennemis pour les combattre. Elle fut publiée par un Edit du vingt-troisiéme de Mars, dont les principaux articles furent, *Que l'Edit de la Pacification d'Orleans seroit observé purement & simplement, sans avoir égard aux restrictions & aux modifications que l'on y avoit depuis apportées, & que le Roy déclaroit nulles : Qu'il y auroit aboli-*

tion générale pour tout le passé ; Que les Huguenots rentreroient dans toutes leurs biens, charges & honneurs dont on les avoit dépourvus ; Que le Roy tiendrait le Prince pour son bon parent, & tous ceux qui l'avoient suivi pour ses fidèles Sujets & serviteurs, mais à la charge qu'ils désarmeroient sur le champ : Qu'ils renonceroient à toutes ligue & associations dedans & dehors le Royaume : Qu'ils ne feroient aucune levée de deniers : ni d'hommes, & qu'ils remettroient promptement entre les mains de Sa Majesté toutes les villes & toutes les places qu'ils avoient occupées. Au reste le Roy s'obligea de payer ce qu'on avoit promis aux Allemans qui furent enfin renvoyez en leur pais. Voilà ce qu'on appella la petite Paix, laquelle fut rompue dès le mois d'Aoust de cette mesme année, parce que contre le Traité qu'on venoit de faire, on ne voulut pas rendre au Roy Sancerre, Montauban, Milhau, Cahors, Alby & Castres, mais sur tout la Ro-

chelle, dont la rebellion manifestement soustenuë par les Chefs des Huguenots qui en vouloient faire leur fort, fut la vraye cause de cette rupture : c'est ce qu'il faut maintenant que je fasse voir.

La Rochelle, ville tres-forte située sur la coste de cette partie du Poitou qu'on appelle Pais d'Aunis, avec un tres-bon havre où l'Ocean se jette deux fois le jour par une baye longue de plus de deux mille pas, avoit receû de fort grands privileges de nos Rois, & singulierement de Charles V. sous le Regne duquel ayant secoûé le joug des Anglois, elle s'estoit réünie d'elle-mesme à la Couronne. *La Poplin. Merzeny.* Elle avoit un Gouverneur qui representoit la personne du Roy, & un Conseil ou Corps de Ville composé de cent Bourgeois, divisez en Pairs & en Eschevins, du nombre desquels on élisoit tous les ans, huit jours après Pasques, trois personnes qu'on presentoit au Roy ou au Gouverneur, qui choisissoit celui

1568. des trois qu'il luy plaisoit, pour exercer la suprême Magistrature l'année suivante sous le nom de Maire; & ce Magistrat estoit si puissant & si révééré dans la Ville, que le parti pour lequel il se déclaroit, quand il y en avoit plusieurs, l'emportoit indubitablement toujours par dessus tous les autres.

Or comme l'hérésie s'estoit fort répandue dans ces Provinces de delà la Loire, particulièrement dans la Guyenne & dans le Poitou, le nombre des Huguenots qui se trouvoient dans la Rochelle estoit alors déjà plus grand que celuy des Catholiques. Et néanmoins comme on avoit toujours eü grand soin que celuy qu'on choisissoit pour Maire fust du nombre des Catholiques, le parti de ceux-cy, quoyque plus petit en nombre que l'autre, estoit le plus fort, & ensuite la Ville s'estoit toujours conservée dans l'obéissance & la fidelité qu'elle doit au Roy. Mais il arriva, par

un grand malheur pour la Religion & pour l'Etat, qu'un des plus riches de la ville, & grand partisan des Huguenots, nommé Trucharez, fut élu Maire à la recommandation du Gouverneur, qui estoit Guy Chabot Baron de Jarnac, celui-là-mesme qui vingt ans auparavant avoit tué François de Vivonne de la Chastaigneraye en ce fameux duel, le dernier qui se fit en France en champ clos, & en présence de toute la Cour, au commencement du Regne de Henry II. Ce Gouverneur gagné par Trucharez, & irrité de ce que le Maire précédent, qui avoit rendu ce Huguenot extrêmement suspect au Roy, s'estoit adressé tout droit à Sa Majesté pour luy présenter les noms des trois élus, afin qu'elle en nommât un autre que ce Trucharez, écrivit au contraire si avantageusement en sa faveur en répondant de sa fidélité, qu'il fut choisi entre les trois, & mis en possession de sa Charge l'année suivante. Et



1568.

*Casteln. l. 7.  
Addit. aux  
Memoir.*

Vicilleville avec garnison, aleguant, pour s'en excuser, leurs Privileges, comme si ces Privileges eussent deü empescher que le Roy ne fust Maistre de leur ville selon l'Edit de Pacification, & qu'il n'y mist garnison pour le bien & la seüreté de l'Etat, comme François I. & Henry II. avoient déjà fait pour s'asseüter de leur fidelité dont ils avoient eü raison de se défier. De plus, on eüt avis à la Cour que ces mesmes gens qui refusoient l'entrée de leur ville aux soldats du Roy, y avoient receü plusieurs des principaux Chefs Huguenots, Saint Cyre, Chasteller-Portaut, Campigny, la Riviere, & le Comte de la Rochefoucaut qui s'y estoit jetté avec toute sa maison: de plus, que contre le traité de Paix on y continuoit les fortifications selon l'ordonnance de ce Comte, qui en faisoit tracer encore de nouvelles, & qu'on y equipoit grand nombre de vaisseaux de guerre; qu'on n'y vouloit pas souffrir que les Catholiques fussent rétablis dans leurs

dans leurs biens & dans leurs charges, & qu'on les maltraitoit si fort, & sur tout les Ecclesiastiques, que la plupart avoient esté contraincts de se retirer ailleurs; & enfin que le Capitaine Puviaux estoit allé de leur part recevoir les ordres de Mon<sup>sr</sup> le Prince qui leur avoit fait dire qu'il falloit différer à prendre les armes, jusques à ce que les Reîtres qu'on levoit pour luy en Allemagne le fussent venu joindre.

Après cela on ne douta plus à la Cour que le Prince & l'Admiral ne se préparassent à la guerre, & qu'ils s'agissent de concert avec ces villes, qui contre l'Edit de Pacification refusoient de se remettre entre les mains du Roy. Sur quoy l'on résolut de faire avec beaucoup de justice ce qu'ils avoient tasché tres-injustement d'exécuter au commencement des seconds troubles, c'est-à-dire, de les surprendre, & de les enlever, comme ils avoient tasché de se saisir de la personne du Roy à Monceaux. Voilà la véritable cau-

1568.

se de la troisième guerre des Huguenots, qui leur fut encore plus funeste que les deux autres. Et l'on ne peut pas dire ce que leurs Auteurs ont écrit, que la paix fut rompue parce qu'on les avoit voulu surprendre; au contraire, on résolut de les surprendre, parce qu'ils avoient violé la paix par tant d'infractions si manifestes du traité qu'on venoit de leur accorder.

*Buonafine.  
La Poplin.  
Mist. de Fran.*

Le Prince s'estoit retiré en sa maison de Noyers en Bourgogne, faisant semblant de ne songer qu'à y vivre en repos, & à jouir des plaisirs innocens de la campagne; & l'Admiral qui estoit à Tanlay, peu loin de là, ne manquoit gueres d'aller tous les jours conférer avec luy. Le Mareschal de Tavannes, Lieutenant de Roy en Bourgogne, tres-attaché à la maison de Guise, & grand confident de la Reine Catherine, entreprit de les enlever tous deux, selon l'ordre qu'il en avoit reçu; & déjà les choses sembloient estre toutes disposées à faire réussir cette entreprise,

lors qu'elle fut découverte par une lettre interceptée du Marechal, qui écrivoit à la Cour, *Je tiens la beste dans les toiles, hastez-vous de faire avancer nos gens: c'estoient les Régimens de Goas & de Piedmont, & quelques Compagnies de Gendarmes, qui en faisant semblant d'aller ailleurs, & changeant souvent de logis, s'approchoient insensiblement de Noyers pour investir le Prince. Alors il résolut d'exécuter promptement le dessein qu'il avoit déjà pris de se retirer à la Rochelle; & là-dessus il envoya Taligny au Roy, avec une longue Requête toute remplie de plaintes, sur lesquelles il feignoit d'attendre en repos la réponse, afin d'empescher qu'on ne se hastast de le prévenir. Mais deux jours après, qui fut le vingt-cinquième d'Aoust, il partit de Noyers avec la Princesse sa femme, les petits Princes ses enfans, & l'Admiral, suivis seulement de cinquante chevaux pour marcher plus viste, & à petit bruit, passe la riviere de Loire à gué près*

*Brantome,  
éloge du Mar-  
schal de Ta-  
vannes.*

1568.

de Sancerre, puis sa petite troupe se grossissant à tout moment par le concours de la Noblesse Huguenote qui accouroit à luy de toutes parts, il se rendit le dix-neuvième de Septembre à la Rochelle, où presque au mesme temps la Reine de Navarre le vint joindre avec son fils le Prince de Beam, trois Régimens d'Infanterie & huit Cornetes de Cavalerie Legere, que les Capitaines Piles, Montamar frere de Fontrailles Sénéchal d'Armagnac, & Saint Megrin luy avoient amenez sur son passage. Presque aussitost d'Andelot, accompagné du Vidame de Chartres, de Montgommery, de la Noüe, de Lavardin, & de quelques autres Seigneurs Huguenots avec plus de quatre mille hommes qu'ils avoient tirez de Normandie, de Bretagne, du Maine, & d'Anjou, trouva moyen de passer la Loire à un gué inconnu, un peu au dessus du Pont de Cé, sous les autres passages estant gardés par les troupes du Roy. Toutes ces forces estant jointes à celles

du Prince, ils se rendirent maistres en tres-peu de temps de la pluspart des villes du Poitou, de la Xaintonge & de l'Angoumois. Ils y exercerent d'effroyables cruantez contre les Catholiques, soit qu'ils se rendissent, ou qu'on les prist de force, mais sur tout à la prise d'Angoulesme, où comme l'Admiral faisoit pendre en sa presence le Gardien des Cordeliers, grand homme de bien, & tres-zelé Prédicateur, ce bon Pere nommé Michel Gresset lay dit sus l'échelle d'un ton de Prophete, que comme il imitoit la furieuse Jezabel, en persecutant impitoyablement les vrais serviteurs de Dieu, un jour viendroit que Dieu juste vengeur de pareils crimes le traiteroit de la mesme maniere qu'elle le fut; qu'il seroit précipité comme elle du haut d'une fenestre, & que son corps seroit déchiré plus cruellement encore que ne le fut celuy de cette impie & miserable Reine. L'évenement fit connoistre quatre ans après que ce que dix ce saints

*Histoire des  
cruantez des  
Huguenots.*

1568.

Cordelier, inspiré de Dieu au bienheureux moment de son martyre, fut une véritable prophétie.

Cependant le Roy justement irrité contre les Huguenots, révoque tous les Edits qu'on avoit faits en leur faveur, & en fait publier un nouveau, par lequel il défend dans tout son Royaume l'exercice de toute autre Religion que de la Catholique, & suspend de leurs Charges & de leurs Offices tous ceux qui refuseront d'en faire hautement profession. Puis tandis qu'il assemble toutes ses forces pour en faire une puissante armée sous la conduite de Monsieur, il fait passer Loire au Duc de Montpensier, accompagné du jeune Duc de Guise, qui commençoit à faire ses premières armes, du Vicomte de Martigues, de Matignon, de la Châtre & de Brissac, avec leurs Régimens de Cavalerie & d'Infanterie, pour s'opposer au passage de Jacques Crusol Seigneur d'Assier, & depuis Duc d'Uzes, qui avec d'Ambres, Montbrun, Mou-

*Casteln.  
La Poplin.  
Hist. de Fr.  
d'Aubigné,  
&c.*

vans & Pierre Gourde menoiert au Prince les troupes Protestantes du Dauphiné, de Provence & de Languedoc, qui né faisoient gueres moins de dix-huit à vingt mille hommes. Comme les troupes Royales estoient beaucoup plus foibles, rout ce qu'elles purent faire fut de surprendre à Messignac dans le Perigord, Mouvans & Pierre Gourde, qui s'estoient détachez de leur gros, & de leur tailler en pieces plus de trois mille hommes dans un combat où ces deux fameux Capitaines perdirent la vie. Après quoy, comme toute l'armée Protestante, extrêmement forte par la jonction des troupes de d'Assier, laquelle se fit à Aubeterre, se mit à les poursuivre: le Duc de Montpensier se retira en bon ordre & sans aucune perte à Chastellerault, où l'armée de Monsieur le vint joindre. Ainsi comme on estoit à peu près également fort des deux costez, on crut qu'on en viendroit bientost à la bataille, que les uns & les autres desiroient; mais enfin après quel-



1568.

ques petits combats, & la prise & reprise de quelques places de peu d'importance, la rigueur extraordinaire de l'hyver, les pluyes, & sur tout le verglas, contraignirent les deux armées de se retirer après avoir esté trois jours consécutivement en bataille l'une devant l'autre près de Loudun sans se pouvoir joindre. Celle du Duc d'Anjou prit ses quartiers, partie vers Chinon & aux environs de Saumur deçà & delà Loire, & partie dans le Limosin, où les Huguenots n'avoient rien; & celle du Prince & de l'Admiral en Poitou. Pour eux ils se logerent avec la pluspart des hauts Officiers à Niort, où la Reine de Navarre les fut trouver.

Ce fut-là que ne trouvant pas qu'ils eussent assez de ce que la Reine Elizabeth leur avoit envoyé d'argent à la sollicitation du Cardinal de Chastillon, qui de son Chasteau près de Beauvais, où il estoit au commencement de ces troubles, s'estoit sauvé en Angleterre, ils s'a-

viferent de vendre les biens des Ecclesiastiques, d'où ils tirerent de tres-grandes sommes. De plus ils résolurent de se remettre en campagne aussitost que le temps le leur permettroit, & de se saisir de quelque passage sur Loire, pour recueillir ceux de leurs partisans de ces Provinces qui n'avoient pû les joindre, & pour aller au-devant des Reitres du Duc des deux Ponts qu'ils attendoient. Mais le Marechal de Tavannes, qui estoit Chef du Conseil de Monsieur, ayant decouvert leur dessein, fit résoudre qu'on les prévien droit, & que l'on iroit droit à eux pour les combattre, ou pour les obliger à se renfermer dans leurs places. Ainsi Monsieur ayant promptement ramassé ce qu'il avoit de troupes dans les quartiers proche de Loire, alla joindre les autres dans le Limosin, & s'estant mis à la teste de son armée extrêmement fortifiée par les troupes que le Comte de Tende, le jeune Mont-luc & Joyeuse luy avoient amenées

---

*Ann.*  
1569.

de Provence, de Guyenne & de Languedoc, & par les deux mille Reitres du Rhingrave & de Bassompierre, il passe la Vienne à Confolant, s'avance vers la Charente, prend d'abord Chasteau-neuf sur cette riviere, & s'y loge le neuvième de Mars, résolu de passer pour marcher contre les rebelles qui s'estoient réunis en corps d'armée dans la Saintonge pour luy empescher le passage de la riviere.

Il faut avouër icy de bonne foy que l'Admiral, quelque grand Général d'Armée qu'il fust, ou qu'on le croyoit estre, fit en cette occasion trois fautes remarquables qu'on auroit de la peine à pardonner en un jeune Capitaine. L'armée des Huguenots estoit fort diminuée par la perte de cinq à six mille soldats que les maladies avoient enlevéz durant l'hiver, & par la desertion de plusieurs autres qui s'estoient retirez dans leurs maisons. D'ailleurs les Vicomtes de Bourniquel, Montclar, Paulin & Gordon, qui estoient avec

sept à huit mille hommes à Montauban, d'où ils faisoient sans cesse une cruelle guerre aux Catholiques, avoient refusé de s'aller joindre aux Princes, de peur, disoient-ils, d'abandonner le País à la discretion de leurs ennemis qui profiteroient de leur absence; & le fameux Capitaine Piles qui les estoit allé solliciter, n'avoit pû amener du Quercy, du Perigord & de la Guyenne que douze cens Arquebusiers & deux cens chevaux. C'est pourquoy les Chefs Protestans avoient résolu de passer du Poitou en Saintonge pour garder les passages de la Charente, ou du moins pour se poster en sorte qu'on ne les pust contraindre d'en venir à la bataille; ce qu'ils pouvoient faire aisément en se retirant de bonne heure dans les Postes avantageux qu'ils avoient le long de la Charente depuis Chasteauneuf jusqu'à Saintes. Et néanmoins l'Admiral, à qui le Prince se fioit de la conduite de l'armée, & qui luy avoit fort recommandé ces deux

1569.

choses, ne put faire ni l'une ni l'autre; & de plus quand on en fut venu aux mains, il abandonna le Prince au plus fort de la mêlée d'une manière encore plus honteuse qu'à la journée de Dreux. Voicy en peu de mots comme la chose se passa.

*Casteln. l. 7.  
c. 3. & suiv.  
Addit. aux  
Memoires.  
La Poplin.  
Hist. de Fr. de  
Davila, &c.  
La Nouë,  
Disc. Polit. &  
Milit.*

Le Duc d'Anjou s'estant rendu maître de Chateau-neuf, trouva que les ennemis en avoient rompu le pont, & qu'il y avoit de l'autre costé de la riviere un grand corps de Cavalerie & d'Infanterie que l'Admiral y avoit mis pour garder ce passage. Mais ce vieux Capitaine, qui passoit parmi les Huguenots pour le plus adroit & le plus avisé de tous les hommes, principalement en ruse de guerre, se laissa tromper par un jeune Général, qui se servit en cette occasion d'un tres-beau stratagème. Car ayant fait semblant d'abandonner le dessein de passer à Chateau-neuf, il en partit le Vendredi onzième de Mars, & rebroussant chemin s'en alla investir Cognac, comme s'il eust voulu l'atta-

quer. L'Admiral qui eût peur qu'il ne s'en emparast d'abord, alla promptement avec l'avantgarde au secours du Prince qui y estoit avec tres-peu de gens, parce que ses troupes estoient distribuées en plusieurs quartiers assez éloignez les uns des autres, au dessus & au dessous de la riviere. Il fut aussi bien-tost suivi de celles qui estoient posées vis-à-vis de Chasteau-neuf; de sorte que Biron & le Président de Birague que Monsieur y avoit laissez, eurent le temps & la commodité de faire travailler en repos & en diligence à la réparation du vieux pont, & à en faire un nouveau de bateaux pendant que Monsieur amusoit les ennemis qui faisoient tirer force canonnades de la ville sur ses troupes, & qui furent en bataille durant tout le jour à sa veüe, la riviere entre deux. Mais il s'en retourna la nuit à Chasteau-neuf, où il demeura tout le jour suivant, pour faire travailler aux ponts qui ne purent estre achevez que sur le mi-

1569.

nuit; & pour mieux tromper l'ennemi, il disposa de telle sorte huit cens hommes de pied & quatre cens chevaux sur les hauteurs qui sont près de Chasteau-neuf au deçà de l'eau, qu'il paroïssoit de loin que ce fust là le gros de l'armée.

Pendant le Prince voyant que le Duc d'Anjou s'estoit retiré, s'alla poster le mesme jour avec la bataille à Jarnac & aux environs pour garder le bas de la riviere; & l'Admiral avec l'avantgarde reprit le poste de Bassac où il estoit auparavant, peu loin de là, tirant vers Chasteau-neuf, & receût ordre d'envoyer des gens vis-à-vis de cette petite ville, de-peur que l'on ne tentast de nouveau ce passage, & sur tout, quoy qu'il arrivast, de ne point du tout s'engager, & d'éviter la bataille que le Prince ne vouloit nullement hazarder avant qu'il eust receû le reste des troupes qu'il attendoit. Mais enfin l'Admiral, tout habile homme qu'il estoit, ne laissa pas de manquer à ces deux choses qui

estoyent de la dernière consequence. Car soit qu'il eust envoyé trop tard les troupes qui devoient garder le passage, ou qu'elles fussent trop foibles pour l'empescher, ou qu'ayant cru que ce qu'elles découvrioyent sur la montagne au-delà de Chasteau-neuf estoit toute l'armée qui l'abandonnoit, elles se fussent écartées pour loger plus commodément dans les villages : il est certain que l'armée Catholique passa sur les deux ponts pendant la nuit du douzième au treizième sans résistance, & que l'Admiral fut extrêmement surpris lors qu'un parti de cinquante ou soixante chevaux qui avoient veû l'avantgarde déjà toute passée au point du jour le Dimanche treizième de Mars luy en porta la nouvelle à Bassac.

Il fit icy une seconde faute plus grande encore que la première : car ayant voulu rappeler une partie de ses gens qui estoient en divers quartiers avant que de se retirer à Jarnac, il s'arresta trois heures entières à



1569.

les attendre; de sorte qu'il donna loisir à l'avantgarde de l'Armée Royale de l'atteindre, & de l'arrester dans sa marche. En effet, le jeune Duc de Guise qui n'avoit point de plus ardente passion que celle de venger la mort de son pere sur l'Admiral, & le Viconte de Martigues, qui par sa valeur extraordinaire s'estoit aquis dans l'armée le glorieux titre de Soldat sans peur, s'estant détachez de l'avantgarde avec leurs Régimens de Cavalerie, accompagnez de Malicorne, de Pompadour, de Lansac, de Fervaques, & des autres jeunes Seignets que les Huguenots appelloient les Epées dorées de la Cour, chargerens en queuë l'ennemi avec tant de furie, comme il seroit de Bassac, que l'Admiral fut contraint de faire alte, & de tourner visage pour soustenir ses gens. On combatit assez longtemps avant que de pouvoir forces mille Arquebusiers qui faisoient un feu continuel sur les Catholiques à la faveur d'un ruisseau qu'ils bor-

doient pour en défendre le passage. Mais le brave Duc de Brissac l'ayant franchi le premier avec son Régiment qui fut suivi de tous les autres, on les contraignit bientoist d'abandonner ce poste en grand desordre; & les célèbres Capitaines la Noüe & la Louë, qui avoient ordre de les soustenir, & de faire la retraite avec le Régiment de Puviau, furent eux-mesmes enveloppez, & faits prisonniers.

Ce fut sans doute un grand avantage pour l'Armée Royale, & un malheur pour les rebelles, que cet illustre François de la Noüe, surnommé Bras de fer, gentilhomme d'une des plus anciennes Maisons de Bretagne, fut pris d'abord en ce premier choc avant la bataille où il n'eust pas manqué de servir à son ordinaire, fort utilement son parti. Car il est certain que c'estoit un des plus braves hommes de son temps, ainsi qu'il l'a fait voir par mille belles actions qu'il fit, particulièrement après qu'il eût quitté les rebelles

1569.

pour s'attacher au service du Roy. On peut mesme le comparer, non-seulement aux plus vaillans, mais aussi aux plus sages & aux plus sçavans Capitaines de l'antiquité, comme il paroist par ses discours politiques & militaires, qui en netteté, en force, & en bon sens égalent ceux des Xenophons, des Polybes & des Cefars. Mais estant obligé, pour favoriser la retraite de son Général qui s'estoit laissé surprendre, de soutenir avec peu de troupes l'effort de presque toute l'avantgarde Catholique qui luy vint tomber sur les bras, il fallut enfin ceder au plus fort, après un combat long-temps opiniasté, tandis que d'Andelot, qui fit aussi en ce jour-là tout ce que peut faire un grand homme de guerre, défendoit un autre passage pour donner lieu à l'Admiral de s'avancer toujourns vers Jarnac.

Pendant le Prince que ce Général avoit fait avertir de l'extrême danger où il estoit, estant arrivé de Jarnac avec tout ce qu'il avoit de

Cavalerie, que son Infanterie suivoit d'assez loin, vit bien qu'il estoit impossible d'éviter la bataille où il se trouvoit engagé par la faute de l'Admiral. Mais comme il avoit le courage d'un Heros, & l'esprit aussi grand que le cœur; qu'il estoit toujours intrépide, & toujours present à soy dans l'extrémité des plus grands perils: il s'y résolut sans balancer, & prit en mesme temps son champ de bataille tres-avantageusement dans un espace proportionné à ce qu'il avoit de troupes, ayant à sa droite un estang, & sur la gauche une colline qui le couvroit. Il laissa cét endroit à l'Admiral, qui estant survenu sur ces entrefaites avec son frere qui l'avoit suivi d'assez prés, y rangea tout ce qui luy restoit de l'avantgarde & la Noblesse de Bretagne & de Normandie que d'Andelot luy avoit amenée. Le Comte de Montgommery eût la pointe droite avec les troupes de Languedoc & de Gascogne; & pour luy, il tint le milieu avec l'élite de

1569. la Cavalerie & trois cens Gentilshommes, qui en cette fatale journée, laquelle fut la dernière de sa vie & de la leur aussi pour la plupart, firent en combattant à ses costez tout ce qu'il eust pû esperer des plus vaillans hommes du monde.

Il luy survint en mesme temps un grand malheur, qui fut & le présage de sa perte & l'occasion qui fit éclater son courage héroïque d'une maniere qu'on ne peut assez admirer. Car un moment avant qu'il fallust aller à la charge, le Comte de la Rochefoucault son beaufrere s'estant approché de luy sur un cheval fougueux, plus propre à estre dompté au manege qu'à servir en un jour de bataille, il en receût un coup de pied qui luy cassa tout net l'os de la jambe. Sur quoy, comme on le vouloit faire retirer, *Non, non,* dit-il en surmontant par la grandeur de son courage celle de la douleur, *non n'avons besoin que de bras pour bien combattre. Apprenez, François, que le Prince de Condé ayant une jambe*

*Brantôme.*

*Addit. aux  
Memoires.  
Mezeray.*

castés, est encore en estat de donner bataille, & qu'il est incapable de se retirer devant un ennemi que nous voyons-là tout prest à nous recevoir si vous le prévenans, ou à nous attaquier le premier si nous l'attendons.

En effet, pendant que ce Prince donnoit ses ordres pour ranger son armée, le Duc d'Anjou, qui avant que de sortir de Chasteau-neuf avoit receû le sacré Corps de Jesus-Christ avec la pluspart des Seigneurs pour se préparer au combat, étendit ses troupes dans la campagne vis-à-vis des rebelles, & à peu près dans le mesme ordre. Il mit à l'aisle gauche l'avantgarde, qui depuis les seconds troubles avoit toujours esté commandée par le Duc de Montpensier. Ce Prince dont on a déjà parlé, estoit Louïs de Bourbon, fils aîné de Louïs Prince de la Rochesur-Yon, & de Louïse de Bourbon, fille de Gilbert de Montpensier, qui mourut à Pouzzol après la perte du Royanme de Naples, & sœur du Connestable de Bourbon, Princesse

*Brantôme,  
loge du Duc  
de Montpensier.*

1569. qui fut sans contredit l'une des plus rares merveilles de son siècle pour ses excellentes vertus, pour son sens & son jugement qu'elle eût toujours tres-net. & tres-solide jusqu'à son extrême vieillesse de cent ans, qui ne put pas mesme effacer tous les traits de cette beauté majestueuse qui la rendoit venerable à toute la France. C'est d'elle que son fils, qui commença la seconde branche de Montpensier dont il fut le premier Duc, receût les principes de cette pieté exemplaire dont il fit hautement profession dans une Cour où elle n'estoit gueres en honneur & en credit. Et comme il prenoit grand plaisir à se représenter & à dire qu'il estoit du sang de Saint Loüis, il taschoit aussi de se rendre digne de cét honneur, en s'efforçant d'imiter les vertus de ce grand Saint, & sur tout son zele pour la Religion qu'il fit éclater principalement dans la guerre qu'il entreprit contre les Infidelles. C'est pour cela qu'il se déclara l'ennemi irréconci-

liable des Huguenots, quoy-qu'un Prince de sa maison fust à leur teste. Il ne les pouvoit du tout souffrir. Il en nettoya ses Gouvernemens d'Anjou, de Touraine, & du Perche, où ils n'eussent osé paroistre; & son zele qu'il ne sceût pas bien moderer, alla si loin, qu'il ne vouloit point leur donner de quartier. Il ne parloit à leur égard que de pendre; & quand il en tomboit quelques-uns entre ses mains par le sort des armes, il les envoyoit à l'heure mesme à un Cordelier qui le suivoit partout, & aussitost que ce bon Pere les avoit un peu exhortez à se convertir, ce Prince les faisoit expédier sans rémission, jusques-là mesme qu'il ne put s'empescher de dire au plus honnestre homme d'entre les Huguenots le vaillant & sage la Noüe, quand il fut pris immédiatement avant la bataille, *Mon amy vous estes Huguenot, vostre proës est fait, songez à vostre conscience; & sans le Vicomte de Martigues qui le luy demanda, prétendant*



1569. qu'il estoit son prisonnier, c'en estoit fait.

Voilà quel fut ce Duc de Montpensier, que sa dévotion n'empescha pas d'estre grand Capitaine & tresvaillant homme, ainsi qu'il le fit bien paroistre en cete bataille, où il fut à la pointe gauche, parce que le Duc de Guise demanda d'estre à la droite pour avoir en teste l'aïlle gauche des ennemis où estoit l'Admiral, que ce jeune Prince autant animé du desir de vengeance que de l'amour de la belle gloire, mourroit d'envie de joindre pour le combatte corps à corps, n'ayant jamais pû s'empescher de le regarder comme l'assassin de son pere. Aussi ce fut luy qui donna le premier avec le Viconte de Martigues dans cette aïlle gauche où le combat fut rude & sanglant par la brave & longue résistance que fit d'Andelot, secondé de la généreuse Noblesse Bretonne & Normande qui l'accompagnoit. Mais comme il arrivoit toujours sur eux de nouveaux escadrons

drons dont ils ne purent soutenir plus long-temps le furieux choc, toute cette avantgarde fut enfin rompuë, & mise en déroute avec l'Admiral qui se sauva comme les autres, laissant découvert le flanc gauche du Prince qu'il avoit luy-mesme engagé si mal à propos dans ce malheureux combat. Le Duc de Montpensier en fit à peu près autant de l'autre costé, où ayant marché sur le ventre au Régiment de Fontailles qui gardoit la chaussée de l'estang dans lequel la plupart de ses gens furent renversez, il poussa le reste qu'il avoit en teste avec tant de vigueur, qu'après un combat qui fut quelque temps opiniastreté, tout enfin fut contraint de lâcher le pied, & de chercher honneusement son salut dans la fuite.

Ainsi le Prince, qui estant venu furieusement à la charge avoit renversé les premiers qui l'affronterent, & percé l'escadron qu'il avoit en teste, fut miserablement abandonné des deux aïles, qui après avoir

1569. esté rompuës sans s'estre pû rallier, ne songerent plus qu'à se sauver. C'est icy qu'il faut confesser que ce brave Prince eût trop de générosité de s'estre ainsi exposé à tout perdre pour sauver l'Admiral qui s'estoit engagé contre ses ordres, & que celuy-cy en eût trop peu de s'estre retiré si viste, ou plutôt d'avoir fui, comme il fit, en laissant le Prince presque tout seul au milieu de tant d'ennemis. Car ce grand cœur ne pouvant se résoudre à reculer, & n'ayant plus que son escadron de trois cens gentilshommes, la pluspart Poitevins & Saintongeois, ne laissa pas de donner teste baissée dans un gros de huit cens lances où estoit le Duc d'Anjou, qui combatit tres-vailamment, ayant toujourns à ses costez le Marechal de Tavannes qui ne le quittoit pas. Mais ce vieux Capitaine fit en mesme temps donner sur la droite les deux mille Reitres du Rhingrave & de Bassompierre, qui prirent le Prince en flanc

du costé de l'estang, au mesme instant que le Duc de Guise & Marguies, retournant de la chasse des fuyards, le prirent de l'autre costé par le flanc gauche, & que le Duc de Montpensier l'investit par derriere. Ainsi comme cét escadron fut envelopé de tous costez, ces vaillans hommes qui combatoyent en desesperez, furent presque tous ou tuez ou faits prisonniers.

Sur tout la glorieuse action d'un vieux gentilhomme Huguenot nommé la Vergne merite les éloges de toute la posterité. Ce généreux vieillard voyant le Prince par terre après que son cheval tout percé de coups fut tombé sous luy, le couvrit de son corps en combatant au milieu de vingt-cinq jeunes Gentilshommes tous ses neveux, & tint toujours ferme avec cette vaillante troupe, jusques à ce qu'il tomba mort sur quinze de ces braves hommes tuez à ses pieds, & qu'on eût pris les autres dix. Pour le Prince, comme en l'estat où il estoit on

1569.

ne put le remonter, il combatit encore comme il put sur son séant, & enfin ayant reconnu d'Argences & Saint Jean, deux braves Gentilshommes qu'il connoissoit fort, il haussa la visiere, & se rendit leur prisonnier, en leur presentant son épée qu'ils receurent avec toute sorte de respect. Mais le Baron de Montesquiou Capitaine des Gardes Suisses de Monsieur estant arrivé là sur ces entrefaites, & ayant sceû d'eux que c'estoit le Prince de Condé, *Tuez, tuez*, dit-il, & en jurant Dieu, luy va décharger dans la teste son pistolet, & le fait tomber roide mort au pied d'un arbre contre lequel il estoit appuyé. Ce fut-là sans doute un coup détestable que l'on ne peut nullement excuser, sur tout dans un François qui devoit respecter & épargner le sang Royal, mesme dans le plus fort de la meslée, & beaucoup plus après le combat. On a dit que ce coup se fit par l'ordre exprés du Duc d'Anjou, qui ne pouvant ou-

*Montesquiou.**Montesquiou,  
Doye du  
Prince.*

blier l'entreprise de Meaux, qu'il crut que ce Prince avoit faite pour se venger de luy, après en avoir esté si maltraité au souper de la Reine, avoit extrêmement recommandé à tous ses braves de le suivre, de le combattre à outrance, & de ne luy donner point du tout de quartier en quelque estat qu'ils le trouvassent. Ainsi mourut Louïs de Bourbon Prince de Condé dans la trente-neuvième année de son âge, Prince qui dans un petit corps & contrefait, avoit une grandeur d'ame & d'esprit comparable à celle des plus grands hommes des siècles passez, & que l'on pourroit mettre au rang des Heros les plus signalez de l'Auguste Maison de Bourbon, s'il n'eust flétri tant de belles qualitez qui le rendoient l'un des plus aimables hommes du monde, par le malheur qu'il eût de mourir les armes à la main dans sa double rebellion contre Dieu & contre son Roy. Mais si l'on a sujet de déplorer le malheur

1569.

des deux premiers Princes de Condé Louïs & Henry, qui ont combattu de toute leur force jusqu'à la mort pour maintenir en France le parti de l'héresie : on peut dire aussi d'autre part qu'ils ont eû le bonheur d'avoir laissé un successeur en la personne du feu Prince de Condé Henry de Bourbon, qui a toujours esté l'un des plus zelez défenseurs de la vraye Religion qu'il a fait glorieusement triompher, en combattant par les armes les Huguenots rebelles, & par la plume ceux qui prétendoient faire revivre sous un autre nom une partie du Calvinisme.

Aprés la mort du Prince, il n'y eût plus d'ennemi à combattre. Le champ de bataille avec les morts, les drapeaux & les prisonniers demeura libre au victorieux Duc d'Anjou, qui alla coucher à Jarnac dans le logis mesme du Prince, dont le corps y fut porté sur une vieille assesse, exposé à la veüe de toute l'armée. Spectacle pitoyable qui

apprend aux Grands du monde, que Dieu peut confondre leur orgueil, & l'abbaisser en un moment jusqu'au centre de la dernière bassesse, quand ils ont l'audace de s'élever contre l'autorité suprême de l'Eglise & des puissances légitimes auxquelles il veut qu'ils soient soumis comme tous les autres sujets. Son corps fut néanmoins rendu au Duc de Longueville son beaufrere, qui le fit porter à Vendosme dans le tombeau de ses Ancestres, Jacques Stuart, ce Capitaine Ecoissois Huguenot déterminé, qui à ce que l'on croit assassina le Président Minard, & qui donna le coup mortel au Connestable à la bataille de Saint Denis, s'estant trouvé parmi les prisonniers, fut aussi tué presque à la veüe de Monsieur dans son antichambre par Honorat de Savoye Marquis de Villars, qui transporté d'un excès de douleur dont il ne put estre le maistre en le voyant, le voulut immoler aux manes du grand



1569.

Connestable son beaufrere, que cét Ecoffois, l'un de ceux qui s'estoient dévouëz pour faire perir les trois fameux Chefs des Catholiques, avoit tué lâchement, en luy appuyant par derriere son pistolet, avec plus de malignité que de courage. Les Huguenots perdirent en cette bataille assez peu de simples soldats, mais un très-grand nombre de Seigneurs & de Gentilshommes, en quoy consistoit la principale force du parti. Les Catholiques n'y trouverent à dire que cinq ou six personnes de qualité, qui furent Monfalez Capitaine de haute réputation, Pierre de Monchy de Montcavrel, Guy du Parc Baron d'Ingrande, Claude de Billy Baron de Prunay, le jeune Marcins, & Ferry de Choiseul, qui mourut peu après de ses blessures, ayant laissé d'Antie de Bethune Vicomtesse d'Hostel sa femme, Charles de Choiseul, qui fut créé Marechal de Prassin par le Feu Roy, & Ferry de Choiseul Comte du Plessis, pere du feu Ma-

Reschal de Praslin César de Choiseul, qui défit l'armée Espagnole à la bataille de Rhetel.

1569.

Voilà quelle fut l'issüe de cette fameuse Journée de Jarnac, où le Calvinisme, cette hydre à plusieurs testes, receût un terrible coup à la verité, mais qui ne fit pourrant que l'étourdir, en ne luy coupant qu'une de ses testes, & luy laissant la plus dangereuse de toutes, qui la remit bientôt en estat de faire encore bien du mal : mais ce ne fut que pour en recevoir aussi bientôt après encore plus qu'elle n'en avoit souffert par cette grande playe qui luy fit perdre tant de sang. C'est ce que je dois faire voir dans le Livre suivant.





# HISTOIRE D U CALVINISME.

---

## LIVRE SIXIÈME.

1569.

**L'**ADMIRAL, qui, a son ordinaire; avoit pris grand soin de se réserver pour le bien de son parti, trouva moyen de réparer en peu de temps la perte qu'on venoit de faire. Car d'Assier, qui avec six mille Arquebusiers qu'il avoit à Saintes estoit venu trop tard pour se trouver à la bataille, s'estant joint à ceux qui s'en estoient sauvez, & à

L'Infanterie du Prince, laquelle ne l'avoit pû suivre, il se trouva qu'ou-  
tre ceux qui se rassembloient dans  
les Provinces voisines, il avoit en-  
core plus de douze mille hommes  
qui reconnurent pour leur Chef  
Henry Prince de Navarre, qui n'a-  
voit encore qu'environ quinze ans,  
auquel on donna pour adjoint le  
jeune Prince de Condé Henry, plus  
âgé que luy seulement d'un an. Ain-  
si l'Admiral profitant de sa disgrac-  
ce, trouva moyen d'avoir luy seul  
sous le nom de ces jeunes Princes  
le commandement de l'Armée. Car  
d'Andelot son frere qui l'eust pû  
partager avec luy mourut à Saintes  
peu de temps après la bataille.  
D'Assier eut la charge de Colonel  
de l'Infanterie pour les Huguenots;  
& celle de Boucard leur Grand-  
Maistre de l'Artillerie, qui mourut  
presque en mesme temps, fut don-  
née à son gendre Jean Hangeſt d'I-  
voy de Genlis, frere du vieux Gen-  
lis, qui estant allé durant la petite  
paix au secours des Rebelles de

4569.

Flandres, mourut peu après à Strasbourg de male rage, à ce qu'on dit, pour avoir desolé sur son passage dans les Ardennes la célèbre Eglise de Saint Hubert à qui les Catholiques ont recours pour estre garantis de cét horrible mal par son intercession que l'on a souvent expérimentée efficace pour cét effet.

Davantage, il eut le bonheur de recevoir le grand secours qui luy vint d'Allemagne, & qu'il n'espéroit pas luy-mesme qui püst arriver aussi heureusement qu'il fit sous la conduite de Volphang Guillaume Duc des deux Ponts. Ce Prince, par la permission de l'Electeur Palatin son parent, avoit levé sept à huit mille Reitres & six mille Lansquenets pour les Huguenots de France. Il estoit accompagné du Prince d'Orange & des Comtes Ludovic & Henry de Nassau ses freres, avec six cens chevaux qui luy restoient du débris de la grande armée de Flandres; & Mouÿ, Renel, d'Autricour, Morvilliers, & les

autres François qui l'avoient suivi contre le Duc d'Albe, s'y estoient joints avec six à sept cens chevaux & quelque huit cens fantassins ; ce qui faisoit en tout une armée d'environ dix-sept mille hommes avec sept ou huit pieces de campagne. Ce fut avec ces forces qu'ayant passé le Rhin & la Saône, & traversé la Bourgogne & l'Auxerrois sans beaucoup de peine, à cause de la mesintelligence des Ducs d'Anjouale & de Nemours, qui ne firent pas ce qu'ils pouvoient pour l'arrestier avec une armée presque aussi forte que la sienne, il alla prendre la Charité, passa la Loire, & puis la Vienne deux lieuës au dessus de Limoges: après quoy, comme il eût achevé une des plus hazardeuses entreprises qui fut jamais, sur le point qu'il estoit de joindre l'armée des Princes dans le Limosin, il y mourut l'onzième de Juin, après avoir tant beü pour se défaire de sa fièvre quarte, que ce remede qu'on luy avoit dit estre excellent

1569.

pour en guerir bientost, & pour lequel il n'avoit point du tout d'aversion, la luy fit perdre avec la vie. Volrad Comte de Mansfeld Lieutenant Général de cette Armée luy succeda ; & trois jours après, l'Admiral estant venu au-devant d'eux dans le Limosin avec douze mille hommes, la jonction se fit à Sain Yrier de ces deux armées, qui faisoient ensemble près de trente mille combatans, sans compter ceux que l'Admiral avoit laissez pour la garde des places.

Le Duc d'Anjou, qui après avoir couru l'Angoumois, la Saintonge & le Perigord où il prit quelques places, s'estoit retiré à Limoges, n'en avoit pas tant, parce qu'après tant de fatigues son armée estoit extrêmement diminuée par les maladies, par la desertion des uns & par la retraite des autres, ausquels il n'avoit pû refuser la permission qu'ils luy demanderent de s'aller rafraichir en leurs maisons. Mais quand il eût receû le secours de trois mil-

le hommes de pied & de douze cens chevaux que le Pape envoyoit au Roy sous la conduite du fameux Capitaine Ascagne Sforce Comte de Santafior, les Reitres que le Marquis de Bade Prince Catholique avoit levez pour le service du Roy, & ce qui restoit des troupes des Ducs d'Aumale & de Nemours, entre lesquelles il y avoit trois à quatre mille hommes du Duc d'Albe : alors ayant fait la reveüe de son armée qu'il mit en bataille en presence de la Reine sa mere qui estoit venuë exprès à Limoges pour exciter les troupes à bien faire, il s'avança jusqu'à la Roche-Labelie, ou Roche-Abeille, à une lieuë de Saint Yrier, où estoient les ennemis, fort résolu de les combatre quand il trouveroit son avantage, parce qu'il n'estoit pas encore aussi fort qu'eux. Mais c'est pour cette mesme raison que l'Admiral le prévint. Car dès le lendemain pensant le surprendre, il fut attaquer de grand matin avec toute l'armée la teste de



1569.

*Enfela.  
Brantôme,  
éloge de  
Strossi.  
La Poplin.*

son Camp où estoit en garde le Régiment de Strossi, seul Colonel de l'Infanterie Françoisise depuis la mort du brave Comte de Brissac son Collegue, qui avoit esté tué peu de jours auparavant à la prise de Mucidan. Il n'y eut point en toutes ces guerres civiles de combat plus furieux que celui-cy, où ce brave Colonel s'exposant pour tout le reste de l'armée qui ne vouloit pas quitter les hauteurs où elle estoit avantageusement postée, souffrit durant plus de quatre heures avec six cens hommes les efforts de toute l'armée ennemie, jusqu'à ce qu'un foible retranchement, dans lequel il s'estoit retiré, ayant enfin esté forcé, il fut accablé par la multitude, & fait prisonnier, après avoir perdu quatre cens de ces vaillans hommes qui l'avoient si bien secondé, & sur lesquels les Huguenots irrités d'une si généreuse résistance firent main basse sans vouloir donner quartier à personne; ce qui peu de temps après leur cousta

bien cher. Cela fait, l'Admiral qui n'osa donner plus avant se retira, & le Duc d'Anjou, qui crut qu'une armée composée de tant d'Etrangers sans payement se dissiperoit bientoſt d'elle-mesme, & qui d'ailleurs vouloit donner quelque repos aux troupes qui l'estoient venu joindre de si loin, distribua son armée en de bons quartiers, & donna congé à la Noblesse jusques au premier jour d'Octobre.

Mais il se trouva décheû de son esperance. Car l'Admiral, qui par cette retraite se vit maistre de la campagne, ayant pris quantité de petites places pour en tirer de quoy faire subsister son armée, & s'estant mesme rendu maistre de Lusignan & de Chastelleraud, entreprit le siége de Poitiers, pour en faire la Capitale de l'Empire des Huguenots, dont les principales forces estoient en Poitou. Il n'y a rien dans nostre Histoire de plus mémorable que ce fameux siege, durant lequel le généreux Comte du Lude Guy

1569.

de Daillon Gouverneur de Poitou, qui commandoit en cette grande ville, aquit toute la gloire que peut mériter un vieux Capitaine ; & le jeune Duc de Guise, qui obtint la permission du Roy de s'y jeter, accompagné du Marquis de Mayenne son frere avec douze cens chevaux, renouvela par mille glorieuses actions les belles choses que le Grand Duc de Guise son pere avoit faites au siege de Metz. Aussi fut-ce-là le commencement de cette grande réputation, laquelle l'éleva si haut parmi les Catholiques, qui depuis ce temps-là le regarderent comme l'unique successeur de ce Heros, & comme l'invincible défenseur de la Religion qu'il servit à la verité, mais aussi qu'il fit servir à ses prétentions, & à l'établissement de cette puissance presque Royale qui luy fut à la fin si funeste. Pour l'Admiral, il fut en ce mesme temps condamné à mort avec le Comte de Montgommery & le Vidame de Chartres par le Parlement de Paris

qui mit sa teste à prix, en promettant cinquante mille écus avec abolition de tous crimes à celui qui le livreroit mort ou vif à la Justice.

Enfin, après avoir fait inutilement tous les efforts imaginables pour prendre Poitiers pendant les sept semaines que dura ce siege, il prit occasion de le lever sans deshonneur le huitième de Septembre, afin d'aller promptement au secours de Chastellerand que Monsieur avoit assiégré pour faire cette diversion qui luy réussit. C'est pourquoy, comme il eût ce qu'il prétendoit, il n'attendit pas l'Admiral qui passa la Creuse après luy, à dessein de l'attaquer dans son Camp de la Celle. Mais il l'y trouva si bien retranché, que n'ayant osé l'entreprendre, il repassa la Creuse & la Vienne pour rafraischir son armée fort fatiguée d'un si long & si malheureux siege, en de bons quartiers à Faye la Vineuse, & aux environs, ce qui fut en partie cause de sa perte. Car tandis qu'il se reposoit en

1569.

un País si peu éloigné de l'armée Royale, il donna le loisir à Monsieur, qui estoit campé à Chinon, de la fortifier des troupes qui luy venoient tous les jours des quartiers les plus éloignez, & sur tout de la Noblesse qui accouroit de toutes parts pour se trouver à la bataille qu'il y avoit grande apparence qu'on donneroit bientôt. De sorte que sur la fin de Septembre il se trouva fort de dix-huit mille hommes de pied & de huit mille chevaux, avec lesquels il passa la Vienne pour aller à son tour après l'Admiral, en résolution de le combattre avant qu'il eust receû le grand secours que luy amenoit Montgommery, après avoir défait en Bearn l'armée du sieur Terride, & que le Comte Theodoric de Schomberg, & le Prince d'Orange, qui estoient allez depuis peu en Allemagne, en fussent revenus avec de nouvelles troupes de Reitres & de Lansquenets. L'armée des Protestans estoit aussi forte en Cavalerie que la Royale;

& n'avoit gueres moins d'Infanterie : mais l'Admiral ne songeoit qu'à gagner du temps pour se retirer dans le Bas-Poitou, quoy-que pour contenter ses gens, & sur tout les Allemans, qui faute de payement menaçoient de l'abandonner si l'on ne donnoit au plûtoſt bataille, il fiſt ſemblant de la vouloir, & de s'y préparer.

Les choſes eſtant en cét eſtat, l'Admiral qui eût avis de la marche de l'armée Royale, & qui comprit le deſſein de Monsieur, taſcha de prendre le devant. Pour cét eſſet, ayant fait mine de s'en retourner à Chastelleraud, il tourne tout-à-coup à droit, paſſe à Mirebeau; & comme il fut près de Saint Cler, à deux lieuës de Montcontour, où il vouloit paſſer la Dive, il mit ſon armée en bataille dans une belle plaine de demie-lieuë de longueur & autant de largeur, afin de contenter ſes gens, & de leur faire voir qu'il eſtoit tout preſt & tout réſolu de combattre les ennemis qu'il feignoit de vouloir

*Brantome,  
élog. de Stroſſi;  
La Poplin.  
Hiſt. de Franc.  
D' Aubigné,  
Caſſeln. l. 7.  
c. 8. & ſuiv.  
Addit. aux  
Memoir.*

1569. attendre, & qu'il ne croyoit pas si près de luy. Car ses Coureurs qui n'allerent pas assez loin à la découverte luy avoient rapporté qu'ils n'avoient veû que peu d'Arquebustiers soutenus d'environ quatre-vingts chevaux qui s'avançoient quelquefois pour venir à l'escarmouche. C'est pourquoy, croyant qu'il n'avoit rien à craindre, & que c'estoit avoir pleinement satisfait à son honneur que d'avoir attendu l'ennemi jusqu'à trois heures après midy, il fit retirer le corps de bataille avec l'artillerie à Moncontour petite ville sur la Dive dont la Nouë s'estoit saisi, & luy suivit avec l'avantgarde, ne songeant à rien moins qu'à l'ennemi qui luy tomba tout-à-coup sur les bras.

Car l'armée Royale qui s'estoit avancée par Loudun dans le Mirabelois pour leur couper chemin, estant arrivée sur ces entrefaites aux environs de Saint Cler, Biron se détacha de l'avantgarde avec un gros de mille à douze cens lances, qui

donnerent avec tant de furie sur Moüy qui faisoit la retraite, qu'après l'avoir rompu, & taillé en pièces deux Compagnies d'Arquebussiers qu'il soustenoit avec trois cens chevaux, il fut contraint, ne pouvant plus soustenir le furieux choc d'un si grand nombre d'ennemis, de tourner le dos contre sa coustume, après avoir perdu d'Audancour son Lieutenant avec la pluspart de ses Cavaliers, & de se mettre au grand galop pour rejoindre l'avantgarde qui marchoit toujours. Et celle-cy fut si surprise de cette soudaine déroute d'un si vaillant homme, & plus encore du bruit de quelques volées de canon qu'on tira sur eux, qu'elle se mit aussitost en fuite, & courut en desordre sans s'arrester, jusqu'à ce qu'elle fust au-delà d'un ruisseau qui terminoit la plaine de ce costé-là. Alors l'Admiral revenu de son étonnement, & honteux de sa fuite, croyant qu'il n'y avoit là que ce gros de Cavalerie qui s'estoit arresté tout court au bord du ruis-



1569.

un sort tout semblable à celui de leurs compagnons. Il ne seroit même de rien à tous ces vaillans hommes de changer de place pour se mettre à couvert de ces effroyables machines ; car s'ils descendoient plus bas, comme ils firent, pour s'approcher du ruisseau, afin que les boulets passassent par dessus leur teste, ils estoient exposez à l'arquebuserie des Catholiques qui les desoloient. Enfin cette pauvre avant-garde fut si mal menée, & tellement déconcertée par cette baterie continuelle, que si la nuit, qui fut si favorable à l'Admiral pour luy donner moyen de se sauver à la Journée de Dreux & à celle de Saint Denis, ne fust encore à cette fois venuë à son secours, sa défaite estoit infaillible. Voilà quelle fut la fameuse rencontre de Saint Cler, arrivée le Vendredy dernier jour de Septembre, & qui fut le présage, comme aussi l'une des principales causes de la glorieuse victoire qu'on remporta sur les Hu-

güenots deux jours après ce grand combat.

Car tandis que l'Admiral, qui à la faveur des tenebres se retira tout en desordre à Montcontour, où il fit venir de Parthenay les Princes pour rassëürer ses gens par leur presence, déliberoit avec les Chefs, incertain s'il devoit combattre ou se retirer: Monsieur qui fut camper le jour suivant sur cette plaine qu'il trouva couverte de six à sept cens corps de ses ennemis, résolut, tous les autres passages de la Dive estant gardez par les Huguenots, de l'aller promptement passer près de sa source à trois ou quatre lieuës de là, comme il fit au Bourg de la Grimaudiere où il se logea le Dimanche. Et dès le lendemain Lundy troisiëme jour d'Octobre il la passa de grand matin sans résistance, & s'avança en bon ordre vers Montcontour, pour aller au-devant de l'Admiral qui en estoit parti le mesme jour, mais un peu tard; de sorte qu'il n'eût pas fait plus d'une demi-lieuë que ses Cou-

1569.

reurs luy firent sçavoir qu'il avoit en teste l'ennemi qu'il croyoit encore avoir à dos, la riviere entre deux. Alors, comme il estoit resserré entre deux rivieres, la Dive & la Touë, peu larges, mais fort profondes, & qu'il ne pouvoit reculer sans tout perdre, il s'arresta dans la belle plaine d'Assay, aussi unie que celle de Saint Cler, où il eût bientost rangé son armée en bataille. Il prit la gauche, en tirant vers la Dive avec l'avantgarde qu'il commandoit. Elle estoit composée d'un bataillon de deux mille Lansquenets, ayant six pieces de campagne sur la droite, & aux deux flancs les Régimens de Pilles, de Rotivray, de Briquemant, d'Ambres, & de Challar, Ils estoient soustenus sur les ailles à droit & à gauche de deux gros escadrons chacun de huit Cornetes, moitié de Reitres, & moitié de François. L'Admiral se mit au premier à la teste de sa Compagnie d'hommes-d'armes, ayant à ses costez d'Assier, Teligny, Puygrefier, Saint Cyr, la Noüe, &

Les autres braves qui commandoient chacun la sienne. Le Comte Volrad de Mansfeld estoit à la teste de l'autre bataillon à l'aisle droite; & les deux fameux Capitaines Mouÿ & la Louë estoient un peu plus avancez que luy sur la main droite avec leurs deux Cornetes de cent cinquante hommes chacune, & deux Compagnies de Reitres.

La bataille que commandoit le Comte Ludovic, accompagné du Comte Henry de Nassau son frere, tenoit la droite, s'étendant vers la Touë du costé d'Ervaux, & estant un peu plus avancée que l'avantgarde. Elle estoit composée d'un bataillon de deux mille autres Lansquenets, ayant trois canons & deux coulevrines, & flanquez comme le premier de cinq Régimens François soustenus à droit & à gauche des Escadrons de Reitres & de François qui faisoient plus de trois mille chevaux.

L'armée Royale fut rangée à peu près en mesme ordre. L'avantgarde conduite par Louïs de Bourbon

1569.

Duc de Montpensier s'étendoit sur la droite, ayant au milieu un gros bataillon de quatre mille Suisses commandez par le Colonel Clery, & flanquez de cinq Régimens de François & de deux d'Italiens. Ils avoient à droit, un peu plus sur le devant, les Chevaux-Legers soutenus du Vicomte de Martigues; & celui-cy l'estoit du Prince Dauphin fils du Duc de Montpensier, de Chavigny, & du Comte de Santafior avec sa Cavalerie Italienne qui fermoient l'avantgarde de ce costé-là; & de l'autre le Duc de Guise & la Valette avec leurs escadrons couvroient l'Infanterie, devant laquelle, à la gauche des Suisses, il y avoit neuf pieces de canon. Et pour soutenir ce grand corps, le Duc de Montpensier se mit derriere le bataillon des Suisses, ayant à sa droite les Reitres du Comte de Vastembourg & de Gaspard de Schomberg, & à sa gauche ceux du Lantgrave de Hesse, du Rhingrave, & de Bassompierre.

La bataille qui fut placée sur la gauche avoit un autre bataillon de quatre mille Suiffes sous leur Colonel Phiffer, ayant à leur teste Gabriel de Montmorency-Meru Colonel Général des Suiffes, & huit pieces d'artillerie. Ils avoient à leurs flancs les fantassins Espagnols & Walons envoyez par le Duc d'Albe, & six Régimens François de Goas, de Cossens, du jeune Montluc, de Rancé, & des-deux des Isles. Tous ceux-cy estoient soustenus à droit par le gros Escadron de Monsieur, accompagné du Duc de Longueville, du Marquis de Villars Admiral de France en la place de Coligny exécuté en effigie, & de Tavannes, de Montmorency Foré, de la Fayette, de Villequier, de la Vauguyon, & de Mailly. Cét Escadron épauloit la gauche d'un bataillon de Lansquenets, qui avoient à l'autre flanc pour les couvrir la Compagnie de Gensdarmes du Duc d'Aumale; & le Marquis de Bade avec ses Reitres. De l'autre costé

1569.

le Marechal de Cossé à la teste de son Régiment couvroit le flanc gauche des Suisses, & le Comte Erneste de Mansfeld Gouverneur du Luxembourg avec sa Cavalerie Flamande & Bourguignone épauloit ses Régimens François, & terminoit ainsi l'aile gauche de la bataille. François de Kernevenoy, dit communément Carnavalet, un des plus sages & des plus vaillans Seigneurs de la Cour, & qui avoit eû l'honneur d'estre Gouverneur de Monsieur, fut immédiatement placé devant luy, avec cinquante Gentilshommes armez de toutes pieces, & montez sur de grands chevaux de bataille bardez, pour soutenir, & pour rompre l'impetuosité du premier choc; & sur le derriere, un peu plus sur la droite, en tirant vers l'Escadron du Duc d'Anjou, Armand de Gontaud de Biron Marechal de Camp commandoit un petit Corps de réserve pour le secours des plus pressez, & pour faire le ralliment des troupes, à

quoy l'Admiral avoit aussi pourveu de son costé.

---

1569.

Ce fut en cét ordre que les deux armées s'avancant l'une contre l'autre commencerent à se découvrir sur les huit heures du matin. En mesme temps on fit alte des deux costez, & ce qu'il y eût de particulier en cette rencontre, & qu'asseûrément les François ne seroient pas trop d'humeur à faire aujourd'huy, elles demeurèrent en presence plus de six heures sans faire autre chose que de s'entresaluër à coups de canon, avec un peu plus de perte du costé des Catholiques que de celuy des Huguenots. Mais enfin le jeu commença par les enfans perdus, secondez des Chevaux-Legers, soustenus par le Vicomte de Martignes, qui chargerent avec tant de vigueur ceux des Protestans, qu'a

*La Poplin.*

prés les avoir chassés, avec grande tuerie, d'un village où ils se défendirent quelque temps avec assez de résolution, ils les poussèrent, & les menerent toujourns batant jus-



1569. ques dans leur Gros. Cela fit faire à l'Admiral une faute considerable ; qui fut en partie cause de sa perte.

*D'Aubig.*

Car augurant mal d'un si malheureux commencement , il pria les Princes , dont la presence encourageoit fort les soldats , de se retirer à Parthenay, ce qui ne se put faire à petit bruit comme il le prétendoit. Car outre ceux qu'il avoit amenez pour leur escorte, & qui ne voulurent pas les quitter , plusieurs d'entre ceux qui craignoient fort l'issuë de la bataille, & faisoient pourtant bonne mine, furent ravis de prendre cette occasion de se retirer du peril, en couvrant leur lasche crainte de la specieuse apparence d'un devoir tout-à fait à contre-temps qu'ils vouloient rendre aux Princes qui ne le leur demandoient pas ; & là-dessus ils les suivirent, en faisant fort les empressez pour les servir, & pourvoir à leur seüreté malgré qu'ils en eussent, & grossirent extrêmement leur troupe: de sorte que cette retraite inopinée

*Le Poplin.*

& si hors de saison affoiblit & découragea l'armée.

1569.

Tavannes, qui du haut d'un petit tertre, d'où il considéroit la contenance des ennemis, apperceût cette grosse troupe de gens bien montez, & couverts de belles casâques qui enfiloient le chemin d'Ervaux & de Parthenay, courut à Monsieur, dont il estoit tout le Conseil, & l'assëura que les ennemis ayant pris l'effroy, & songeant plus à se retirer qu'à combattre, la victoire estoit à luy, pourveu qu'il fist sonner la charge à l'instant mesme sans perdre un moment, car il estoit déjà trois heures après midy : ce qu'il fit aussitost, ayant fait dire au Duc de Montpensier qu'il commençast de son costé à charger sans plus differer. Alors Martigues s'estant détaché de la droite de l'avantgarde avec les Italiens, & faisant semblant de suivre la Cavalerie légère qui pouffoit les enfans perdus, tourne tout-à-coup à gauche, suivi du Duc de Montpensier, & s'estant joint au Duc de Guise &

*D' Aubigné.**Casteln.*

1569.

*La Poplin.*

à la Valette, donnent tous ensemble sur Mouÿ & la Louë, rompent les Cornetes de Reitres qui les couvroient, & ensuite les poussent & les renversent sur leurs gens de pied, qui mis en desordre, & effrayez d'un si brusque commencement, prennent la fuite. En mesmz temps le Marquis de Renel & d'Autricour partant de la droite de l'Admiral, donnent sur Martigues & le Comte de Santafior qu'ils arrestent d'abord, & contraignent de reculer. D'Autricour perça mesme l'Escadron des Italiens ; mais ceux-cy s'estant ralliez à la faveur des Régimens de la Barthe & de Sarlabous, qui à force d'arquebusades arresterent cette furie ; & Martigues estant revenu à la charge, d'Autricour fut envelopé & renversé mort sur la place, & ses gens avec ceux de Renel furent repoussez & mis en desordre, & renversez comme les premiers sur les Régimens François qui couvroient la droite des Lansquenets.

Alors tout le reste de l'avantgarde s'ébranlant pour donner partie sur les Reitres de l'Admiral, & partie sur ses hommes d'armes & sur ceux de d'Assier qui le couvroient, l'Admiral aussi s'avance de son costé à la teste de son Escadron pour les recevoir, ayant à sa gauche trois Régimens d'Infanterie qu'il jeta d'abord devant soy, leur commandant de faire leur décharge sur les chevaux. Mais six Cornetes de Reitres qui l'attaquerent les premiers soutenus des Gensdarmes François, coururent avec tant de roideur & de vitesse à la charge, qu'ils les prévirent, & les ayant bientoist écartez, donnerent de cul & de teste dans le gros Escadron de l'Admiral. Ce choc fut extrêmement rude; & ce Général se mesla si avant, n'estant pas soutenu de ceux qui le devant suivre avoient esté trop tost à la charge, qu'il alloit estre envelopé, si le Comte Volrad de Mansfeld d'une part, & de l'autre le Comte Ludovic de Nassau avec quelques

1569.

Cornetes tirées du corps qu'il commandoit ne fussent promptement venus à son secours. Et ce ne fut qu'avec bien de la peine qu'ils purent enfin le dégager, & le tirer de là, fort blessé d'un grand coup de pistolet qu'il avoit receû entre le nez & la jouë gauche, ce qui l'obligea de se retirer à Ervaux, laissant son avantgarde toute en desordre & fort mal menée par le Duc de Montpensier, qui après avoir rudement repoussé les Reitres, vint tout à propos pour aider au Duc d'Anjou à remporter aussi la victoire de son costé.

Car tandis que les deux avantgardes estoient aux mains, Monsieur fit partir de son aisle droite le Duc d'Aumale & le Marquis de Bade pour secourir les Reitres de la gauche, que ceux de la bataille Protestante, meslez avec les Gensdarmes François avoient enfoncéz & mis en desordre. Ces deux généreux Princes s'y porterent avec tant de vigueur, & s'y meslerent si avant,

*Cassels.*

& furent aussi si bien receûs des ennemis, que le Marquis fut tué sur la place, & le Duc eût beaucoup d'affaire à se démeller par la bonté de son cheval de la foule de ceux qui l'alloient envelopper, après avoir rompu & repoussé ceux qui le devoient suivre. Alors Monsieur voyant ce desordre, s'avance avec son escadron bien avant au-delà de son Infanterie & du gros bataillon des Suisses, pour soutenir ses gens qui reculoient. Mais les Reitres & les Gensdarmes qui se croyoient déjà victorieux, après avoir fait si heureusement leur première décharge, en font une seconde encore plus furieuse, à la faveur de quelque cent Arquebustiers à cheval, qui ayant d'abord éclairci les premiers rangs de l'Escadron, y donnerent entrée aux Gensdarmes, qui s'y jettant teste & lance baissées avec une extrême furie, le percerent jusqu'à la Corne de du Duc. Ce brave Prince fut mesme porté par terre, son cheval

*Idem.*  
*La Popline*

1569.

ayant este tué sous luy ; de sorte que les ennemis criant victoire, & poursuivant vivement leur pointe, rompirent quelques Compagnies de cét Escadron où estoient tous les plus braves de l'armée, & les firent reculer jusques auprès de l'Infanterie qu'on avoit laissée fort en arriere pour aller plus viste à la charge.

Or ce fut là que le combat fut plus aspre & plus sanglant : car comme par la violente agitation de tant de differens mouvemens qui se faisoient en tant d'attaques, les avant-gardes & les batailles s'estoient jointes des deux costez, on courut de ces deux corps de part & d'autre en mesme temps en cét endroit, les uns pour seconder ceux qui avoient fait d'abord un si grand effet, les autres pour les repousser. Ainsi la victoire fut quelque temps douteuse, jusqu'à ce que le Marechal de Cossé s'estant avancé d'une part avec son Régiment à la gauche du bataillon des Suisses, & de l'autre le Comte Erneste de Mansfeld, avec

*Ibid.*  
*Brantome,*  
*éloge du Ma-*  
*reschal de*  
*Cossé.*

ses Cornetes Walones à costé des Régimens François, le Comte Volrad de Mansfeld & le Comte Ludovic qui combatoyent tres-vailamment, & faisoient le plus d'exécution, furent pris par les deux flancs, & en mesme temps attaquez de front par le Duc d'Anjou, qui ayant esté remonté par le Marquis de Villars, revint à la charge avec tous les Seigneurs qui l'accompagnoient, suivis de Biron qui le vint joindre avec son corps de réserve & ceux qu'il avoit ralliez. Alors les deux Comtes ne pouvant plus soutenir la furie d'un si terrible choc, furent repoussez, & enfin contrainsts de tourner le dos, après avoir laissé un grand nombre de leurs plus vaillans hommes étendus sur la place. S'estant néanmoins ralliez avec les François & ce qui restoit de Reitres de l'avantgarde que Montpensier avoit défaite, ils firent mine de vouloir retourner à la charge; mais voyant le peu qu'ils estoient, & encore en tres-mauvais es-



1569.

tat en comparaison des Royaux qui s'estoient tous réunis, & s'en venoient en bon ordre fondre sur eux, ils prirent le parti de se retirer tous ensemble, & de prendre au grand trot le chemin d'Ervaux, abandonnant ce qui leur restoit d'Infanterie à la mercy des victorieux.

Ce fut là que l'on vit un sanglant & pitoyable effet de la haine & de la vengeance. Les Suisses anciens ennemis des Lansquenets étant entrez dans les deux bataillons par la bresche que deux grandes décharges des Arquebusiers y avoient faites, se mirent à les faucher avec leurs grandes & larges épées à droit & à gauche, comme on fait le foin dans un pré, quoy que ces pauvres gens qui avoient jetté leurs armes, demandassent quartier, criant de toute leur force *Misericorde*, les uns se jettant à genoux, les autres tendant les mains jointes, quelques-uns mesme tout protestans qu'ils estoient s'avisant de crier d'une voix lamentable pour

sauver leur vie, *Bon Papiſte moy, bon Papiſte.* Mais les Suiffes qui n'écou-toient que la voix de leur haine, frapant toujours comme des ſourds à toute main, firent un ſi furieux carnage, que de quatre mille on n'en put ſauver que deux ou trois cens que la Nobleſſe leur arracha d'entre les mains, après qu'ils eurent aſſouvi leur rage, & qu'ils furent las de tuer. On en euſt fait autant de trois à quatre mille ſoldats Languedochiens & Dauphinois que l'on commençoit de tailler en piéces ſans vouloir donner de quartier, les victorieux ſe crient les uns aux autres pour s'animer à la vengeance, *La Roche-Abeille, la Roche-Abeille*, où les Huguenots n'en avoient point donné à près de quatre cens ſoldats Catholiques. Mais Monſieur eſtant ſurvenu là-deſſus, fit une aétion digne d'un grand Prince du Sang de France, en crient, *Sauvez les François.* Il ne put néanmoins la faire ſi-toſt qu'il n'y en euſt près de mille de tuez,

1.569.

D' Aubigné.

Ibid.

1569.

*Idem.*

entre lesquels un brave homme, appelé Mehier, Enseigne de sa Compagnie, voyant que les autres rendoient leurs Drapeaux pour obtenir la vie, se fit tuer dans le sien duquel il s'estoit envelopé, comme voulant s'enfvelir luy-mesme d'une si noble maniere, en recevant en cette posture la mort qu'il estimoit plus que la vie qu'il tiendroit de ses ennemis. On poursuivit les fuyards jusqu'auprès d'Ervaux : mais la nuit survenant encore à ce coup fort à propos à leur secours, leur donna moyen de se retirer en sûreté à Parthenay, après avoir laissé au victorieux Duc d'Anjou, avec le champ de bataille, le canon, les drapeaux, le bagage, & dix à douze mille de leurs morts, sans compter les goujats sur qui mesme l'on fit main basse sans misericorde, tant on avoit alors d'envie d'exterminer les Huguenots. Les Catholiques n'y perdirent que quatre à cinq cens chevaux, & deux cens fantassins, & cinq ou six personnes de mar-

que, qui furent Claude Comte de Clermont Tallart, les Comtes Saxeatelle & Scipion Picolomini Italiens, l'ainé des deux Comtes Rhingraves, & Philibert Marquis de Bade, qui commandoit les Reitres du parti Royal, & aimoit la Religion, comme font encore aujourd'huy les Princes de son illustre branche, au contraire de celle de Dourlach qui est Protestante.

Cette victoire fut à la verité tres-Cassels. l. 7.  
c. 10. 11. 12. grande, & fit beaucoup de bruit dans tous les pais estrangers; mais après tout on n'en recueillit pas beaucoup de fruit. Car au lieu de suivre les Princes, & de tenir la campagne pour empescher, comme on le pouvoit aisément, qu'ils ne se remissent en corps d'armée, on fit le siege de Saint Jean d'Angely, qui dura plus de six semaines, pendant lesquelles l'armée s'affoiblit si fort par les maladies, & par la perte qu'on fit aux assauts, en l'un desquels le brave Matrigues fut tué, qu'après la réduction de la place,

1569.

qui se rendit à composition, on ne put plus rien faire de considerable, & l'on fut obligé d'envoyer les troupes en de bons quartiers pour se rafraischir. Cependant les Princes & l'Admiral sortis de la Rochelle avec quatre à cinq mille hommes qu'ils avoient ramassez après la déroute de Montcontour, s'allèrent joindre dans la Guyenne aux troupes de Montgommery & des Vicomtes. De là ils se vont jeter dans le Languedoc, où leur parti s'estoit beaucoup fortifié par la surprise de plusieurs Places, & principalement de Nismes, où les Huguenots entrèrent par le canal d'un ruisseau qui coule dans la Ville, entre la Tour Magne & la porte des Carmes, au travers d'une grille de fer dont ils trouverent moyen de couper les barres durant plusieurs nuits avec une lime sourde. Ce fut-là que les Calvinistes, pour se consoler de leur perte, d'une maniere tout-à-fait brutale, déchargèrent toute leur rage sur les Catholiques dont ils

*La Poplin, l.*  
20.

firent un horrible massacre. Entre les sanglans, effets de leur cruauté, on n'oubliera jamais celuy qui a rendu célèbre cette Ville par le glorieux Martyre du Grand-Vicaire de l'Evesque, & des Prestres & des Chanoines de l'Eglise Cathedrale, & de plusieurs des plus signalez Catholiques, qui pour avoir refusé toujourns constamment de renoncer à la Foy, furent par ces Barbares poignardez & précipitez dans un fort grands puits, ayant à leur teste Messire Robert de Georges premier Consul, qui par une si précieuse mort a laissé à sa posterité, outre la noblesse d'un sang tres-illustre, la gloire de celuy qu'il a versé pour Jesus-Christ.

*Procès verbal  
des Archives  
de Nismes.*

*Joan. de Buff.  
Hist. t. 4.*

Du Languedoc, où plusieurs braves hommes se joignirent à l'armée des Princes, ils passent le Rosne, & parcourent la Provence, le Dauphiné, le Lyonnois, en grossissant toujourns leurs troupes par la jonction des Huguenots de ces Provinces-là: de sorte qu'estant arrivez,

*Ann.*

1570.

1570.

à la Charité au commencement de Juillet, à dessein de passer la Loire, & de s'avancer vers Paris, leur armée se trouva presque aussi forte que celle du Roy commandée par le Mareschal de Cossé, qui avoit résolu de les combattre.

*Brantôme,  
éloge du Ma-  
reschal de Ta-  
vannes.*

Mais la Reine, qui, suivant le conseil du Mareschal de Tavannes, vouloit venir à ses fins par une autre voye que par celle de la guerre, & qui pour cet effet faisoit faire de temps en temps aux Princes des propositions de paix dont ils ne s'éloignoient pas trop, la fit enfin conclure à Saint Germain le huitième d'Aoust 1570. à des conditions aussi avantageuses aux Huguenots que s'ils eussent esté victorieux à Montcontour. Car outre tout ce qu'on leur avoit accordé dans les Édits de Pacification qui se firent après les deux premières guerres, il leur fut permis de faire le Presche encore dans deux autres Villes qu'on leur assigna dans chaque Province, outre celles où ils le faisoient,

faisoient, jusques au premier jour d'Aoust de cette année, & quatre autres qui furent accordées à la Reine de Navarre dans ses terres dépendantes de la Couronne, pour y faire publiquement l'exercice du Calvinisme. De plus, on leur donna la liberté de récuser en tous leurs procès trois Juges à leur volonté en chaque Chambre des Parlemens de Rouën, de Dijon, d'Aix, de Bretagne, de Grenoble, & quatre en celuy de Bordeaux; & l'on interdit à celuy de Toulouse la connoissance de toutes leurs causes, qui seroient renvoyées ailleurs. Enfin ce qui fut d'une tres-dangereuse consequence, on leur octroya pour deux ans quatre villes de sûreté, qui furent la Rochelle, Montauban, Cognac, & la Charité. Voilà quelle fut la fin de cette troisième guerre civile, & à quoy aboutit cette signalée victoire de Montcontour, laquelle devoit faire triompher du Calvinisme la Religion Catholique, par la réduction des Huguenots,



1570.

qui, parce que l'on ne sceût pas, ou peut-estre que l'on ne voulut pas bien user d'un si grand avantage, se trouverent en estat, après deux grandes batailles perduës dans une mesme année, de traiter encore, les armes à la main, & d'obtenir, ou plütoſt de donner la paix aux conditions qu'il leur plut. Mais pour ne pas dissimuler, comme la Reine fit en ce Traité, il y a bien de l'apparence qu'une paix de cette nature ne se fit pas de bonne foy du costé de cetter Princesse qui avoit son dessein caché, & qui n'accordoit tant de choses aux Huguenots que pour les desarmer, & pour surprendre après cela ceux dont elle se vouloit venger, & sur tout l'Admiral, à la premiere occasion favorable qu'elle en auroit, & qu'elle crut enfin avoir trouvée, lors qu'elle fit prendre au Roy cette terrible résolution qu'on exécuta à la sanglante & malheureuse Journée de Saint Barthelemy, pour les causes, & de la maniere que je vais dire.

Auffitost que la Paix fut publiée, & qu'on eût licentié les troupes, & renvoyé en Allemagne le peu qui restoit encoëre de Reitres, les Princes & l'Admiral se retirerent à la Rochelle pour y vivre en repos & en seûreté. Car se ressouvenant de l'entreprise de Noyers, où il pensa estre surpris avec le défunt Prince de Condé durant la petite Paix, il ne vouloit pas s'exposer une seconde fois à une pareille aventure, en demeurant en sa maison de Chastillon; & d'ailleurs comme il estoit extrêmement las & rebuté des guerres civiles qui avoient causé tant de maux à la France, il ne demandoit plus autre chose que la paix, si ce n'estoit qu'on voulust transporter la guerre dans les Païs-Bas, comme il croyoit qu'on devoit faire pour bien des raisons. D'autre part on vouloit à la Cour la mesme chose, & l'on y estoit résolu de maintenir la Paix, mais pour une fin bien differente de la sienne, conformément à ce qu'on s'estoit pro-

1.57.9.

Brantome.  
La Poplin.  
l. 29. 30.  
Histoire de  
France. l. 10.  
c. 8. 9. 10.  
D'Aubig t. 2.  
c. 1. 2. & sui.  
Thuan. l. 51.  
52.  
Mem. de Sully.  
t. 1.  
Duplex.  
Moxeray.

1570.

posé dans un conseil secret que le Roy tenoit assés souvent sur cette grande affaire avec la Reine sa Mere, le Duc d'Anjou, les Mareschaux de Tavannes & de Retz, & René de Birague Gardes des Sceaux.

*Papyr. Mass.  
vit. Carol.*

Comme le Roy, qui avoit alors vingt & un an, estoit d'un naturel impetueux, colere, vindicatif, & tres-severe, ce qui venoit de son temperament atrabilaire, & de la mauvaise education qu'il avoit eüe; & que d'ailleurs il avoit toujours presente en l'esprit la malheureuse entreprise de Meaux, qu'il avoit fait serment de n'oublier & de ne pardonner jamais: on n'eût pas de peine à luy persuader qu'on ne devoit point garder la foy promise par un Traité, quelque solennel qu'il pust estre, à celuy qui l'avoit violée le premier par un si horrible attentat contre la personne sacrée de son Roy; à un homme qui avoit mis le feu aux quatre coins du Royaume par tant de révoltes, & qui après avoir donné contre son Prince qua-

*Brantome.*

tre batailles: qu'il avoit perduës, sembloit encore triompher en victorieux, par une paix avantageuse qu'il s'esboij fait donner les armes à la main, & dont il ne vouloit jouïr à son aise dans la Rochelle, où il faisoit le Souverain, que pour se mettre en estat de la rompre, & de faire une quatrième guerre quand il luy plairoit; qu'il falloit prévenir un si méchant homme, & asscûrer le salut du Royaume, par la perte de cet ennemi déclaré de Dieu & du Roy, & de ce Chef perpetuel des Rebelles, qui avoit si horriblement défiguré la France par la fureur des guerres civiles dont il estoit l'auteur. Voilà uniquement ce qui fut résolu d'abord dans ce conseil secret qui se tint quand on conclut une paix si honteuse au Roy, & si avantageuse aux Huguenots: ce fut de s'en servir adroitement pour faire donner l'Admiral dans les pièges qu'on luy rendoit avec plus de précaution que l'on n'avoit fait la première fois, de s'en dé-

1570.

*Brantome,  
éloge de la  
Reine.**La Poplin.**Le Labour.**Disc. sur la  
vie de Henry**II.**Dupleix.*

faire scûrement sans rien risquer ; & de s'asseûrer des deux jeunes Princes, afin d'oster un si puissant appuy aux Huguenots. Car d'en faire un massacre général, comme on fit deux ans après, c'est à quoy l'on ne pensa pas alors ; & ce ne fut que sur le champ & par un accident impréveu que l'on prit une si cruelle résolution, seulement deux jours avant qu'elle fust exécutée.

Or pour arriver à la fin qu'on s'estoit proposée dans ce Conseil, il falloit sur tout garder le secret, agir avec une profonde dissimulation, & user d'un grand artifice, pour oster toute défiance à l'Admiral, qui croyoit avoir grand sujet d'estre toujours en garde, & pour l'engager peu à peu à venir enfin à la Cour. C'est ce que fit admirablement le Roy Charles, qui profita si bien des leçons de la Reine sa Mere, la plus adroite femme de son temps, & la plus scavante en l'art de dissimuler, & mesme de tromper les gens, qu'il fit paroistre en cette occasion qu'il

en ſçavoit encore bien plus qu'elle en ce genre de politique. Car enfin que ne fit-il pas durant près de deux ans pour tromper le pauvre Admiral, & l'amener au point où il vouloit ? Il receût favorablement les plaintes qu'il luy fit porter du mauvais traitement que les Catholiques, irritez d'une paix ſi deſavantageuſe à la Religion, faiſoient en pluſieurs lieux aux Huguenots. Il punit tresſeverement les ſeditions que l'on avoit faites contre eux en quelques Villes, principalement à Paris, à Troyes, & à Rouën, où ſans avoir égard à ce que les Huguenots avoient donné lieu, par leur audace & par leur insolence, à ces tumultes populaires, on fit paſſer par toutes les rigueurs de la Juſtice ceux qui les avoient insultez. Il luy envoya le Mareſchal de Coſſé, qui eſtoit un de ſes anciens amis, & puis Biron qu'on ſouſçonnoit d'eſtre un peu Huguenot, qui eſtant eux-mêmes perſuadez les premiers, le purent auſſi plus facilement perſuader

*La Poplin.  
D'Aubign.  
Brantôme,  
éloge de Bi-  
ron.*

1570.

*La Poplin.  
D' Aubigné.  
Duplex.  
Mezeray.*

des bonnes intentions du Roy en faveur de ses Sujets de la nouvelle Religion, luy disant que pour montrer que le Roy vouloit entretenir inviolablement la paix qu'il leur avoit accordée, il estoit résolu de donner Madame Marguerite sa sœur au Prince de Navarre, afin qu'ils s'asséurassent sur un si précieux gage de sa foy par cette alliance.

Et certes ce n'estoit-là nullement une feinte. Car en effet Charles vouloit absolument ce mariage, tant pour s'asséurer par là de ce Prince, qui estoit alors reconnu Chef des Huguenots, que pour empêcher qu'il ne s'alliast avec la Reine d'Angleterre, comme les Ministres le souhaitoient. Mais ce qui fit encore plus d'impression sur l'esprit de l'Admiral, fut que Biron luy fit sçavoir que le Roy, pour maintenir la paix dans son Royaume, vouloit unir les Catholiques & les Huguenots dans une mesme armée, pour porter la guerre dans les Païs-Bas contre l'Espagnol au secours du Prince

d'Orenge & de ses Hollandois, avec lesquels il fit mesme un partage des dix-sept Provinces, tout ce qui est en deçà jusqu'à Anvers devant estre au Roy, & le reste aux Etats. C'estoit là ce que l'Admiral desiroit passionnément, ne doutant point, comme Biron le croyoit luy-mesme, que le Roy ne le fist Général de cette armée. Aussi se laissa-t-il tellement séduite par ce desir & par cette esperance, principalement quand le Comte Ludovic, que le Roy avoit fort entretenu sur cette guerre, l'eût assuré qu'on y estoit tout-à-fait résolu, qu'enfin il ne se défia plus de rien, & se vint jeter à Blois aux pieds de sa Majesté, qui le receût avec toutes les marques d'estime & d'affection qu'eust pû souhaiter le plus fidelle de tous ses Sujets.

Il l'embrasse, il le baise, il l'appelle son Pere. Il luy fait compter sur le champ cent mille livres de l'Espagne, pour le dédommager de la perte de ses meubles qu'on avoit enlevez de Chastillon durant la

1570.

*Ann.*

1571.



1571.

guerre. Il luy donne pour un an le revenu des Benefices de son frere le Cardinal de Chastillon qui venoit de mourir en Angleterre, empoisonné par un de ses Valets de Chambre, comme il estoit sur le point de s'en revenir en France. Il luy permet de s'en aller en sa maison de Chastillon, d'où estant retourné à la Cour quand il luy plut, il y est comblé de graces & de faveurs, & honoré plus que nul autre de la confidence du Roy, qui traitoit souvent avec luy seul à seul, particulièrement de la guerre de Flandre, à laquelle l'Admiral le portoit par des raisons sans doute tres-plausibles, & qui l'y pouvoient engager par la consideration de sa propre gloire & du bien de l'Etat, qu'une guerre estrangere empescheroit assésurement de retomber dans le malheur d'une guerre civile. De sorte que non seulement le Pape, le Roy d'Espagne, la Maison de Guise, & presque tous les Catholiques du Royaume trouvoient fort à redire à cette conduite

du Roy, qui favorisoit si hautement l'Admiral & les Huguenots : mais la Reine mesme, le Duc d'Anjou, & tous ceux du Conseil secret en prirent de l'ombrage, & craignirent que la feinte ne se changeast en verité, & que l'Admiral, par ses beaux projets de guerre, ne gagnast enfin l'esprit de ce Prince, qui outre qu'il aimoit la gloire, & estoit d'un naturel extrêmement impetueux, avoit conceû de la jalousie de son frere qu'il croyoit estre plus aimé de la Reine sa Mere que luy-mesme.

C'est pourquoy ils recommencerent à la premiere occasion à le presser d'achever au-plûtoist ce qu'il avoit si heureusement commencé, en luy remettant dans l'esprit ce qui estoit le plus capable de l'aigrir, & sur tout la fatale Journée de Meaux, à laquelle il ne pensoit presque jamais qu'il ne jurast Dieu qu'il s'en vengeroit sur ceux qui avoient osé faire une si détestable entreprise. Aussi dit-on que se trouvant alors extrêmement pressé de consentir à

*Le Labour.  
Disc. sur la  
vie de Henry  
I I I.  
Suite des  
Memo. de  
Vill. t. 2.*

1571.

*Mezeray,  
dans l'expli-  
cation de la  
dern. Médaill.*

*D'Anbigné.  
Davila.*

ce que l'on se défist au-plûtost de l'Admiral, il dit d'un air plein de fureur, en se levant brusquement de ce Conseil secret, & en jurant le Nom de Dieu selon sa méchante coustume : *Où, je veux que l'on s'en défasse, mais je veux aussi que l'on tue tous les Huguenots, afin qu'il ne reste personne qui me puisse un jour reprocher sa mort.* Voilà la première fois que je trouve que l'on ait parlé d'un massacre général. Mais le Marechal de Retz Albert de Gondy, pour empêcher qu'on ne pût imputer au Roy une si terrible exécution, fut d'avis qu'on ne fît tuer que le seul Admiral, parce que, disoit-il, les Huguenots ne doutant point du tout que ceux de Guise ne fussent les auteurs de ce meurtre, ne manqueroient jamais de courir aux armes pour s'en venger sur eux ; & que les Parisiens & tous les autres Catholiques accourant de tous les quartiers de Paris au secours de ces Princes, les Huguenots seroient accablez de la multitude, & qu'on

auroit ainsi ce qu'on prétendoit, sans qu'il parust que le Roy y eust part. 1571.

Ainsi la mort seule de l'Admiral fut résoluë. Et quoy-qu'on l'avertit de plusieurs endroits, & principalement de la Rochelle, qu'il prist garde à luy, il ne voulut jamais se défier de la volonté du Roy, de laquelle il se tint toujourns fort assésuré, sur tout quand il vit qu'on renouvelloit l'alliance avec la Reine d'Angleterre & les Princes Protestans d'Allemagne, & qu'on avoit permis qu'il envoyast Genlis & la Nouë avec des troupes en son nom contre le Duc d'Albe. Là-dessus, pour montrer au Roy qu'il vouloit correspondre de sa part à tant de bonté que Sa Majesté luy témoignoit, & qu'il estoit résolu de ne rien épargner pour son service, il fit remettre entre ses mains, avant le terme écheû, les Places de seûreté qu'on avoit accordées aux Huguenots, excepté la Rochelle qui s'en défendit sur ses privileges; & il obligea mesme enfin la Reine de Na-

La Poplin.  
D'Aubigné.  
Mazeray, &c.

Ann.  
1572.

1572. varre à consentir au mariage du Prince son fils avec Madame Marguerite.

Cette Reine qui eût autant de peine à s'y résoudre que le Pape à en donner la dispense à cause de la diversité de Religion, vint à Paris pour y faire elle-mesme les préparatifs de cette grande feste : mais comme elle s'y appliquoit avec beaucoup d'empressement & d'action, allant de boutique en boutique durant les grandes chaleurs de l'Esté, elle tomba malade d'une fièvre ardente qui l'enleva du monde dans le cinquième jour, qui fut le neuvième de Juin de l'année 1572. en la quarante-quatrième année de son âge. Les Huguenots firent courir le bruit qu'elle estoit morte empoisonnée par des gands que le Parfumeur Messer René Florentin, soupçonné d'estre habile empoisonneur par la voye des parfums, luy avoit vendus. Mais quand on l'eût ouverte, les Medecins trouverent la cause manifeste de sa mort dans ses poul-

*D' Aubigné.  
Thuan. l. 52.  
Mezeray.*

mons pourris, & dans un grand absces au costé gauche, d'où estoit venuë cette fièvre violente; ce qui fut cause qu'on ne toucha pas à la teste, quoy-que le Roy eust d'abord ordonné qu'on prist garde au cerveau, pour faire connoistre une verité qu'il luy importoit qui fust éclaircie, & qui le fut si bien, que ce faux bruit & ce soupçon s'évanouïrent. Ce fut au reste une Princesse, qui outre les perfections du corps en eût de si grandes dans l'ame, dans le cœur, & dans l'esprit, qu'elle eust pû mériter le glorieux titre de l'Héroïne de son temps, si l'héresie, qu'elle ne suivit d'abord qu'avec peine, & à laquelle néanmoins elle s'attacha depuis avec une invincible opiniastreté, n'eust flétri tant de belles qualitez, en luy inspirant, malgré sa bonté naturelle, un esprit cruel & sanguinaire contre les Catholiques, par un faux zele pour le Calvinisme.

Et certes il faut avouër qu'elle fut bonne Huguenote, vivant dans

1572.

une grande apparence de pieté & de réforme. Car pour les autres grands Seigneurs de cette secte, excepté l'Admiral ; ils n'avoient gueres que le nom de Calvinistes ; ne sçachant pas trop bien ce qu'ils estoient ; & à dire sincerement la verité, on vivoit alors dans une Cour tres-corrompue, où les Catholiques & les Huguenots n'estoient presque distinguez qu'en ce que ceux-cy n'alloient pas à la Messe ; ni ceux-là au Presche. Mais quant au reste ils s'accordoient assez, en ce que les uns & les autres, au moins pour la pluspart, n'avoient gueres de Religion, & point du tout de pieté & de crainte de Dieu ; ce que cette Reine Jeanne d'Albret déplore dans une de ses Lettres qu'elle écrivit peu de mois avant sa mort au Prince son fils, l'avertissant de ne pas s'arrester après son mariage dans une Cour si corrompue.

*Lettre de la Reine de Navarre à son fils, dans les Addit. aux Memoires de Casteln.*

Cette mort ne fit que différer un peu ces nopces, que le Roy souhaitoit extrêmement qui se fissent au-

plûtost, & pour lesquelles l'Admiral, qui se çroyoit alors au plus haut point de la faveur, se rendit à Paris avec une suite de plus de trois cens Gentilshommes. Ce fut à cette fois qu'il fut entierement persuadé de la sincerité du Roy, qui luy redoublant ses caresses, & luy donnant tous les jours de nouvelles marques de la dernière confiance, en vint mesme jusqu'à luy décharger son cœur sur le sujet qu'il croyoit avoir d'estre tres-mécontent de la Reine sa Mere & du Duc d'Anjou, & de se défier de leur conduite, & des mauvais desseins qu'il soupçonnoit qu'ils eussent à son égard. Car il s'avança jusques à luy dire, ce qui demandoit le dernier secret, & faisoit voir qu'il se confioit parfaitement en luy, que la Reine sa Mere & son Frere, à ce qu'il en avoit pû découvrir par des marques infailibles, ne songeoient qu'à trouver les voyes de le dépouiller : mais qu'il y donneroit bon ordre, s'assurant sur les bons serviteurs, & particu-

557.2.

*Dupleix.  
La Poplin.  
Mezeray.*



lièrement sur luy, qu'il honoroit & cherissoit comme son pere. Cela sans doute estoit capable de luy persuader qu'il estoit admirablement bien dans l'esprit du Roy.

Il arriva mesme en ce temps-là une chose qui luy fit croire que ce Prince n'avoit plus d'averfion pour les Huguenots, & qu'il tenoit pour fort indifferent qu'on le fust ou qu'on ne le fust pas. L'Abbesse de Jouarre Madame Charlotte de Bourbon, fille du Duc de Montpensier, à laquelle la défunte Duchesse Jacqueline de Longuit sa mere, grande protectrice des Calvinistes, avoit donné dès sa plus tendre jeunesse les premieres impressions de l'hérésie, venoit d'abandonner son Abbaye avec plusieurs de ses Religieuses, qui trouverent qu'il leur estoit commode de suivre en cette occurrence les instructions & l'exemple de leur Abbesse. Elle s'en estoit allée à Heidelberg, où elles firent toutes profession du Calvinisme à l'exemple de Madame Jeanne Cha-

*D'Aubignè.  
Ténon.*

bot Abbessé du Paraclet, qui fit la  
mesme chose en France, sans néan-  
moins se marier, ni quitter son habit  
de Religieuse qu'elle retint toujours,  
quoy - qu'on l'eust chassée de son  
Abbaye. Le Duc de Montpensier,  
celuy de tous les Princes qui estoit  
le plus veritablement zelé pour la  
Foy Catholique, écrivit en termes  
tres-forts au Comte Palatin Frideric  
II. le conjurant de luy remettre  
entre les mains sa fille qui luy avoit  
fait un si grand affront. L'Electeur  
répondit toujours, qu'il se garderoit  
bien de faire une si lasche action,  
& protesta, comme il l'écrivit mes-  
me au Roy, qu'il ne la pouvoit ren-  
dre qu'à condition que Sa Majesté  
se fust garand que la Dame auroit  
pleine & entiere liberté de con-  
science, & de professer hautement  
la Religion qu'elle avoit embrassée.  
Mais le Duc aimia mieux qu'elle ne  
revint jamais en France, que de l'y  
revoir à une condition qu'il estoit  
résolu de ne pas souffrir, & à la-  
quelle il voyoit fort bien que le

1572.

Roy, qui n'estoit pas d'avis de rompre pour cela avec les Princes Protestans, ou ne pouvoit, ou ne vouloit pas s'opposer. Ainsi elle demeura au Palatinat, jusques à ce que quelque temps après elle fut mariée au Prince d'Orange, qui estoit veuf de sa seconde femme Anne de Saxe. Cependant comme le Duc de Montpensier se plaignoit toujours hautement de sa fille & de l'Electeur, le Roy s'entretenant de cette aventure avec l'Admiral, ne fit que s'en rire, témoignant mesme en termes assez desobligeans, qu'il trouvoit à redire à la conduite de ce Prince, pour en avoir usé brutalement & cruellement, disoit-il, envers les Huguenots dans son Gouvernement & dans les armées.

L'Admiral s'estant donc laissé charmer par tant de belles apparences, non-seulement n'empescha pas que le mariage du Roy de Navarre ne s'accomplist après la mort de la Reine sa Mere; mais il procura mesme qu'il se fist au plustost, quoy que

ce Prince n'est pas quitté le deuil, qu'il n'avoit encore porté que deux mois ; & il sollicita tous ses amis & tous les Grands de son parti de s'y trouver, disant que c'estoit là le gage le plus assuré de la bonne volonté du Roy & de sa parfaite réconciliation avec ses Sujets Protestans. Ainsi Henry nouveau Roy de Navarre, & Henry Prince de Condé son Cousin, qui venoit d'épouser la Princesse Marie de Cleves au Chasteau de Blandy près de Melun, estant aussi persuadés que l'Admiral de la sincere affection du Roy, entrerent avec une superbe suite de plus de huit cens chevaux dans Paris, où ils furent reçus du Roy, de la Reine, & des Princes, avec tout l'honneur & tous les témoignages d'amitié & de tendresse qu'ils pouvoient souhaiter. Et peu de jours après la dispense du Pape estant venue, le Roy de Navarre & Madame Marguerite furent fiancés au Louvre le dix-septième d'Aoust. Le lendemain ils furent époulez par le

*La Poplin.  
Thuan.  
Duplex  
Moxeray.*

*Thuan. l. 92.  
La Poplin.  
D' Aubigné.  
Moxeray.*

1572.

Cardinal de Bourbon de la maniere qu'on avoit concertée auparavant, & à laquelle on ne trouva rien à redire.

Cela se fit avec une pompe toute extraordinaire sur un magnifique Theatre devant le grand Portail de l'Eglise de Nostre-Dame, en presence du Roy, des Reines, des Princes, des Seigneurs, & de la Noblesse de l'une & de l'autre Religion, & d'une infinité de peuple qui remplissoit tous les environs du Parvis, faisant éclater par ses acclamations les témoignages de la joye publique. Cependant le visage de l'épouse faisoit assez paroître que son cœur n'avoit gueres de part à cette action ; & quand il fallut dire le mot essentiel qui fait le mariage, le Roy qui estoit derriere elle ne l'entendant pas répondre au Cardinal, luy poussa rudement la teste, que ce mouvement forcé luy fit baisser, afin qu'elle fit connoître par ce signe de consentement, que si l'on ne l'entendoit point, elle ne

*Mémoires.*

laissoit pas néanmoins de dire le *Où* nécessaire. Après cela le Roy de Navarre la prenant par la main, la conduisit jusques auprès du grand Autel, où il la laissa entendre la Messe, durant laquelle il se retira avec le Prince de Condé, l'Admiral, & quelques autres Seigneurs Huguenots dans la Cour de l'Evêché, puis la Messe estant achevée, il alla reprendre son épouse dans le Chœur de l'Eglise pour la mener dans la grand' salle où le festin se fit à la Royale. Les réjouïssances continuerent les trois jours suivans avec toute sorte de plaisirs & de magnificences. Mais enfin la joye, qui selon l'Oracle du Sage, se termine souvent par les pleurs, n'eût jamais une fin plus tragique & plus funeste que celle qu'eurent ces réjouïssances, qui se perdirent bientôt dans un effroyable abysme de larmes & de sang. Voicy comment ce malheur arriva.

Le Vendredy vingt-deuxième du mois, comme l'Admiral, au sortir

*La Poplin.  
Hist. de France.*

1572.

*D'Aubigné.**Thuan.**Davila, &c.*

du Conseil qui s'estoit tenu au Louvre, retournoit sur les onze heures du matin en son logis, peu loint de là, marchant lentement, & lisant une Requête qu'on venoit de luy presenter, il fut atteint d'un coup d'arquebuse chargée de deux balles, dont l'une luy cassa le doigt du milieu de la main droite, & l'autre luy froissa l'os du bras gauche près du coude. Ce coup luy fut tiré d'une fenestre de la maison du sieur de Villemur, qui avoit esté Précepteur du Duc de Guise, & n'estoit pas alors à Paris; & celui qui le tira fut un Gentilhomme nommé Louviers-Montrevel, vieux serviteur de la Maison de Guise, qui avoit déjà fait plusieurs assassinats, & entre autres celui du brave Seigneur de Moüy, auquel il s'estoit donné contrefaisant le Huguenot, pour trouver la commodité de tuer l'Admiral quand sa teste fut mise à prix, ce qu'il ne put exécuter. On entra de force dans la maison que l'Admiral avoit bien remarquée; mais on

on n'y trouva qu'une vieille servante & un petit laquais qui n'avoient rien sçeu du dessein de l'Assassin qu'ils ne connoissoient pas, & qui s'estoit déjà sauvé sur un bon cheval qu'il tenoit tout prest dans le Cloistre de Saint Germain de l'Auxerrois où cette maison avoit une issue.

Un coup si surprenant donna l'alarme à tout le parti, qui ne douta point que le Duc de Guise n'en fust l'auteur, & qui crut mesme qu'il venoit de plus haut. Le Roy qui jouoit à la paume avec ce Duc quand il en eût l'avis, ne manqua pas aussi de son costé de faire grand bruit, jettant là sa raquette par dépit, & jurant qu'il feroit une vengeance éclatante de cét attentat. Il protesta la mesme chose au Roy de Navarre & au Prince de Condé qui luy en furent sur le champ demander Justice : il promit la mesme chose à l'Admiral, qu'il alla visiter aussitost après son disner avec la Reine sa Mere & le Duc d'An-



1572.

jou. On luy dit cent choses obligantes pour le consoler, en l'assurant toujourns qu'on luy feroit bonne justice. On luy fit trouver bon qu'on fist entrer dans la Ville le Régiment des Gardes, pour empescher qu'il ne se fist quelque émeute du peuple contre luy en faveur des Guises, qu'on mist une Compagnie devant son logis, & que les Gentilshommes Huguenots qui estoient écartez en divers quartiers de Paris fussent tous logez dans sa ruë & dans les maisons les plus proches de la sienne: ce qui se fit le mesme jour par les Mareschaux des Logis, qui firent sortir les Propriétaires, pour mettre en leur place ces nouveaux hostes.

Cependant le Roy ne fut pas plûtost sorti d'auprés de l'Admiral, que les principaux Seigneurs du parti s'assemblerent dans son logis, pour aviser à ce qu'ils devoient faire en une pareille occasion. Les uns vouloient qu'on transportast sur le champ l'Admiral à Chastillon, sans se fier aux belles paroles du Roy; les

autres ne le vouloient pas , sur ce que les Medecins protestoient qu'on ne le pouvoit faire sans un extrême danger de sa vie. Ceux - cy disoient qu'ils estoient assez forts pour se défendre contre tous ceux qui oseroient les attaquer ; ceux-là, qu'il falloit mesme prévenir leurs ennemis, & se venger des Guises, qui estoient seuls les auteurs de l'assassinat. La pluspart s'emportoient en de furieuses menaces, ne parlant plus que de guerre, & disant qu'on devoit reprendre les armes sifost qu'on auroit transporté l'Admiral hors de Paris, & ne les mettre jamais bas qu'on n'eust exterminé les Guises, & mis tous les Catholiques , sans mesme en excepter le Roy, en estat de ne leur pouvoit plus faire la Loy. Enfin ces choses se disoient non-seulement dans ce Conseil où tout ce qui s'y dit fut rapporté à la Reine par Bouchavanes qui en estoit , mais aussi tout publiquement par les plus déterminés d'entre les Huguenots qui ne menaçoient de rien moins que de

*Brantome,*  
*éloge de la*  
*Reine.*  
*La Poplin.*  
*Davila.*  
*Dupleix.*

1572.

mettre tout à feu & à sang. On dit mesme que Piles, un de leurs plus considerables Chefs, estant venu trouver le Roy avec sept à huit cens Gentilshommes qui sembloient vouloir investir le Louvre, eût l'audace & l'insolence de luy dire, que si Sa Majesté ne leur faisoit promptement justice del'attentat qu'on avoit commis contre l'Admiral, ils se la feroient bientost eux-mesmes d'une si sanglante maniere, qu'ils n'auroient pas lieu de craindre qu'il prist jamais envie à qui que ce fust de leurs ennemis d'avoir affaire à eux.

*Brantôme.*

Jusques-là je ne trouve pas qu'on ait eût positivement d'autre dessein que celui de faire tuer l'Admiral, en laissant aux Guises, selon le conseil du Comte de Retz, à vuider la querelle qu'ils auroient ensuite avec les Huguenots qui leur tomberoient sur les bras pour venger cette mort. Mais comme on vit que ce coup avoit manqué, & que les Chefs des Protestans devenus furieux, faisoient tant de menaces : alors le souvenir

du passé, la crainte de l'avenir, la haine, la colere, le desir de vengeance, & une espece de fureur dont le jeune Roy, d'un esprit turbulent & fort severe, estoit naturellement susceptible, le porterent à cette effroyable résolution qu'il avoit déjà prise dans le Conseil secret, & qu'on luy avoit fait quitter, de faire un massacre général de tous les Huguenots.

Le Duc de Guise qui ne songeoit qu'à la vengeance de la mort du feu Duc son pere, receût avec joye la commission qui luy fut donnée de disposer comme il trouveroit bon des Gardes Françoises & des Suisses, pour faire tuer l'Admiral & les Seigneurs & les Gentilshommes Huguenots qui estoient pour la plupart comme enfermez dans les toiles, partie au Louvre auprès du Roy de Navarre & du Prince de Condé, & partie dans la rue où estoit logé l'Admiral peu éloignée du Louvre. On donna ordre au nouveau Prevost des Marchands Charron, Président en la Cour des Aydes, &

*La Poplin.  
D' Aubigné.  
Davila.  
Thuan.  
Mezeray, &c.*

1572.

à Claude Marcel ancien Prevost, qui avoit grande autorité parmi le peuple, d'avertir tous les Dixeniers de tenir leurs gens sous les armes sur le minuit.

On dît à tous ceux-cy, pour les animer au massacre, sur le point de l'exécution, qu'on avoit découvert l'horrible conspiration que les Huguenots avoient faite contre la personne du Roy, contre celle de la Reine sa Mere & des Princes, sans en excepter mesme le Roy de Navarre, pour détruire la Monarchie & la Religion; que le Roy voulant prévenir un si exécrationnable attentat, leur commandoit de faire main basse sur tous ces maudits Héretiques rebelles à Dieu & au Roy, sans qu'on en épargnast un seul, dans les maisons où les Dixeniers qui en avoient le rôle sçavoient qu'ils logeoient, & qu'au reste on abandonnoit tous leurs biens au pillage. C'estoit là tout ce qu'il falloit pour porter une populace, attirée par l'esperance du butin, à tuer sans pe-

nil des gens defamez & sans defen-  
se, des dépouilles desquels on es-  
toit afeuré de s'enrichir. Ainsi tout  
estant disposé au meurtre, & au  
carnage, on attendoit avec impa-  
tience le signal qui devoit estre au  
point du jour le tocsin de la cloche  
du Palais. La Reine Catherine, qui  
estoit la plus ardente à ce massacre,  
craignant que le Roy, qu'elle voyoit  
troublé & fort inquiet, à cause de  
l'horreur que luy donnoit l'affreuse  
idée de cette horrible boucherie, ne  
révoquast l'ordre qu'elle luy en a-  
voit fait donner, fit avancer le temps  
de ce signal par le tocsin qu'elle fit  
sonner sur le champ à Saint Ger-  
main de l'Auxerrois.

A l'instant mesme le Duc de Gui-  
se, accompagné du Duc d'Anmale  
& du Chevalier d'Angoulesme, &  
suivi d'un grand nombre de Gen-  
tilshommes & de soldats, s'en va  
droit au logis de l'Admiral, où Cos-  
seins Capitaine aux Gardes qui l'a-  
voit fait investir, entre le premier,  
en poignardant celuy qui luy en

1572.

ouvroit la porte ; puis ayant aisément forcé une foible barricade que quelques Suisses du Roy de Navarre avoient faite au bas de l'escalier, monte avec cinq ou six hommes l'épée au poing à la chambre de l'Admiral qu'ils trouvent debout auprès de son lit & couvert de sa robe de chambre qu'il venoit de prendre à la haste, se jettent sur luy, & le tuent, sans luy donner le loisir de dire autre chose que ce peu de mots, *Hé , Messieurs., que demandez - vous ?* & par l'ordre du Duc de Guise qui crioit d'en bas, *Est-ce fait*, on le jette par la fenestre dans la cour, & de là sur le fumier dans l'écurie. Mais peu après & les gens de guerre & le peuple y estant accourus en foule pour piller son logis, après avoir pleinement satisfait leur avarice en prenant tout, excepté ses papiers que la Reine voulut avoir, ils assouvirent leur brutale inhumanité sur ce miserable corps qu'ils traitent avec toutes sortes de barbares indigni-

*Dupleix.*

*La Poplin.  
D'Aubigné.  
Tbnaq., &c.*

tez, le decoupant, le dechirant, le traifnant deux ou trois jours durant par les boûës, puis le jettent dans la riviere, d'où auffitost après ils le retirent, & le vont pendre au gibet de Montfaucon les pieds en haut, allumant au deffous un feu qui ne fit que le rendre horriblement difforme en le grillant.

Ce fut en un estat si pitoyable que le Roy Charles voulut voir son ennemi mort ; ce qui fans doute fut une action tout-à-fait indigne, je ne diray pas d'un Roy, mais d'un homme de quelque naiffance : tant cét esprit de haine, de vengeance & de cruauté qu'il tenoit des méchantes leçons de la Reine fa Mere, luy avoit corrompu le naturel, qui de luy-mefme estoit tres-beau.

*Brantofme,  
dlog. de Charl.  
Papyr. Maffe.  
vit. Carol.*

Ce fut auffi dans certe école qu'il apprit à parler comme il fit en cette occasion : car comme ceux qui l'accompagnoient en une si étrange visite, se retiroient en tournant la teste & se bouchant le nez, à cause de la puanteur de ce cadavre



1572. demi-rosti & déjà demi-pourri, Hé  
 P<sup>apst.</sup> Mass. quoy, leur dît-il, vous ne sçavez  
 pas que l'odeur d'un ennemi mort est  
 toujours douce & agréable?

Voilà quelle fut la fin tragique de Gaspard de Coligny de Chastillon Admiral de France, homme d'ordre, d'esprit & de cœur, adroit, vigilant, hardi & entreprenant, bon soldat & grand Capitaine, & n'estant pas moins habile dans le maniment des affaires politiques qu'en celles de la guerre. Mais il fut le flambeau fatal qui mit le feu dans toute la France par les trois guerres civiles dont il fut l'auteur, en partie par le faux zele qu'il eût pour le Calvinisme, car entre tous les gens de qualité de son parti, il estoit presque le seul qui fust bon Huguenot, & beaucoup plus encore par son ambition, & par l'envie demesurée qu'il avoit de tout gouverner, ce qu'il n'eust pû faire pendant la paix qui n'eust pas si long-temps duré cette dernière fois, s'il n'eust tenu pour assurée la guerre de

Flandre qu'il proposoit au Roy, & pour laquelle il ne doutoit point du tout qu'il ne deust avoir le commandement de l'armée. Il perit ainsi miserablement âgé de cinquante-cinq ans; & le Marechal de Montmorency son cousin germain, ayant fait enlever de nuit les déplorables restes de son corps, les fit inhumer dans la Chapelle de sa maison de Chantilly, d'où ils furent depuis transportez à Montauban, & enfin à Chastillon sur Loir dans le tombeau de ses Ancestres, après que sa mémoire eût esté réhabilitée par un Arrest solennel du Conseil d'Estat, qui a mis hors de tout reproche tous ceux qui sont sortis d'une si illustre maison.

D'Aubign.

10. Juin 1599.

Une mort si funeste par où l'on voulut commencer la sanglante exécution d'une si terrible Journée, fut aussitost suivie du massacre qu'on fit dans tous les quartiers de Paris d'une infinité de personnes de toute sorte de condition, d'âge & de sexe sans misericorde, & mesme quelque-

fois sans discernement & sans faire difference du Catholique d'avec le Huguenot, selon que la haine, l'inimitié, la vengeance, ou l'avarice enflammoient la fureur de ceux qui dans une si effroyable confusion où l'on ne pouvoit garder aucun ordre, pouvoient abuser comme il leur plaisoit du pouvoir qu'on leur avoit donné sur les Huguenots, & tuer sous ce nom leurs ennemis, leurs rivaux, & mesme leurs créanciers, sans aucune crainte des loix. Au reste, il ne faut pas que mon Lecteur attende de moy que je raconte icy tout ce qui se fit en cette malheureuse journée, que je voudrois de tout mon cœur qu'on eust ensevelie dans les tenebres d'un éternel oubli. Je diray seulement que d'une part plus de sept cens Gentilshommes, le Comte de la Rochefoucaut, Teligny gendre de l'Admiral, le Marquis de Lavardin, Piles, Puviat, Montamare, en un mot la pluspart de ces Seigneurs & de ces fameux Capitaines qui s'estoient si-

*Du Maurier.  
Préface.*

gnalez en combatant pour le parti dans les guerres passées, furent tuez par les Gardes à coups d'épée, de pique, de hallebarde, & de pertuisanne, partie dans les maisons voisines du logis de l'Admiral, partie aux environs du Louvre, dans le Louvre mesme, & jusqu'au chevet du lit du Roy de Navarre, qui estant devenu Roy de France, disoit que le plus grand regret qu'il eust jamais eû en sa vie fut celuy de voir massacrer inhumainement & de sang froid tant de brave Noblesse, qui pouvoit si utilement servir dans la guerre de Flandre, & qui en pleine paix estoit venuë à Paris sur la foy publique, sur la parole du Roy & sur la sienne, pour assister à la célébrité & aux réjouïssances de ses nopces.

D'autre part, aussitost qu'on eût sonné le tocsin au Palais, plus de cinquante mille hommes courant les armes au poing par les ruës comme autant de furies déchainées, enfonçant les portes, se jettant en foule dans les

*Déposition du  
Roy de Na-  
varre dans les  
Additions à  
Casteln. l. 5.*

*Préface de du  
Maurier.*

*Idem.*

1572.

maisons qu'on leur avoit marquées, ou qu'eux-mêmes avoient choisies, & faisant retentir l'air de ces effroyables cris que l'on entendoit parmi les hurlemens des hommes & des femmes qu'on égorgeoit, & les juremens & blasphèmes de ceux qui les massacroient, *Dépeche, tue, poignarde, assomme, jette par les fenestres*, firent de Paris durant tout ce saint jour de Dimanche & de Feste un sanglant theatre de cruauté, ou plutôt une horrible Boucherie, par le massacre de plus de six mille personnes dont le sang couloit par les ruisseaux, & les corps tout couverts de playes estoient traînez dans la riviere. C'estoient-là des excès qu'on devoit attendre de la brutalité & de la fureur aveugle d'un peuple, quand on luy donne pouvoir de faire impunément tout ce qu'il luy plaist, en luy mettant entre les mains les armes, sans autre conduite que celle de sa passion.

Mais ce qu'il y eût en cela tout-

à fait indigne de la générosité Francoise, qui doit estre le propre caractère de la Noblesse du Royaume, & principalement des Princes, fut que le Marechal de Tavannes, le principal auteur de ce massacre, & le Duc de Montpensier trop zélé Catholique, alloient par les ruës animant le peuple, qui n'estoit déjà que trop échauffé de luy-mesme, & l'excitant à faire main basse sur tout sans épargner personne. Le Roy mesme, qui des fenestres de sa chambre voyoit tant de corps dechirez flotans sur l'eau, bien loin d'estre touché de ce lamentable spectacle, tiroit d'une longue arquebuse de chasse à travers la riviere, quoy qu'inutilement, sur ceux qu'on luy vint dire qui estant logez au fauxbourg Saint Germain se salvoient du massacre, & crioit de toute sa force qu'on courust après, & qu'on les tuast. Il revint néanmoins bien tost après d'un si terrible emportement; & pour se garantir du blâme d'une si cruelle exécution, il fit

*Brantome,  
éloge de Tavannes.  
Mazeray.*

*Id. éloge du  
Roy Charles.*

*La Poplin.  
D'Aubigné.  
Thuan.  
Mazeray, &  
alii.*

1572.

écrire le mesme jour à tous les Gouverneurs des Provinces, que tout ce qui s'estoit fait à Paris à la Saint Barthelemy estoit l'effet de la vieille querelle qui estoit entre le Duc de Guise & l'Admiral, laquelle avoit eû de si funestes suites sans qu'on eust pû les empescher dans la fureur où les Parisiens s'estoient mis en courant aux armes pour les Guises contre les Huguenots.

Cét artifice toutefois ne dura gueres. On fit comprendre au Roy, qu'outre que cela ne seroit pas cru, ce seroit exposer Sa Majesté au mépris de ses sujets, en faisant connoistre par là qu'il n'auroit pas eû assez d'autorité pour se faire obéir des Guises, ni assez de force & de résolution pour faire justice d'un si grand crime. C'est pourquoy changeant tout-à-coup d'avis, il fut le Mardy suivant tenir son lit de Justice au Parlement, où il déclara, comme il le fit aussi écrire à tous les Gouverneurs, que ce massacre s'estoit fait par ses ordres, quoy-

qu'à son grand regret, pour prévenir l'effet d'une damnable conspiration que l'Admiral avec ses Huguenots avoit faite contre sa personne & contre tous les Princes du Sang, pour s'emparer de la souveraine puissance & de la Royauté, après avoir éteint tout d'un coup toute la maison Royale. Le premier Président Christophle de Thou, quoy qu'en son cœur il détestast une action aussi cruelle que celle de la Saint Barthelemy, & qu'il l'ait hautement détestée toute sa vie, ne laissa pas pourtant, par une flaterie peu digne d'un si grand Magistrat, de la louer comme l'effet d'une singuliere prudence, & de faire dans sa harangue l'éloge du Roy, qui pour sauver l'Etat, en opprimant ceux qui le vouloient perdre, avoit si bien sceû pratiquer l'excellente maxime de Loûis XI. qui avoit coustume de dire, *Que celuy qui ne sçait pas dissimuler n'entend rien du tout en l'art de regner.* Et pour mieux prouver cette conjuration qu'on ne

Certe ipse totâ vitâ San-bartholomæam diem detestatus est, illos Statiî versus in dispari re accommodans: Excidat illa dies ævo, nec posterâ credant sæcula, &c, Thuan. l. 52.



1572.

croÿoit pas trop alors, & qu'on ne croit point du tout aujourd'huy, on fit le procès au vieux Briquemaud Marechal de Camp de l'armée des Princes, à Cavagnes Chancelier du parti, & à la memoire de l'Admiral. Ils furent tous trois pendus; celuy-cy en effigie par un phantome qui le representoit avec son cimeterre à la bouche, comme il avoit accoustumé de l'y tenir presque toujours; & les deux autres en effet, en presence du Roy & de la Reine qui en voulurent voir l'exécution des fenestres de l'Hostel de Ville. On crut mesme que cela serviroit encore à la conversion des Princes qu'on vouloit retirer de ce parti, en leur persuadant qu'ils s'estoient engagez avec des gens qui estoient leurs plus grands ennemis, & les plus méchans de tous les hommes.

Car tandis que l'on massacroit les Huguenots dans le Louvre & par tout Paris, le Roy fit appeller ces Princes dans son cabinet, où après

leur avoir brièvement exposé la cause de cette sanglante exécution, dont eux-mêmes venoient de voir une partie, & qui continuoit encore, il leur dit d'un air fier, imperieux, & menaçant à son ordinaire, que ne voulant plus souffrir en son Royaume une si damnable Religion qui enseigne à ses Sectateurs à se révolter, & mesme à conspirer contre la personne de leur Souverain, il entendoit qu'ils renoncassent promptement à cette maudite Secte, & qu'ils embrassassent la Foy qu'avoient toujours professée les Rois Tres-Chrestiens, desquels ils avoient l'honneur d'estre descendus; & que s'ils refusoient de luy obéir en cela, il les traiteroit de la mesme maniere qu'ils avoient veü traiter ceux dont jusques alors ils avoient suivi la révolte & l'impieté. A cela le Roy de Navarre répondit avec beaucoup de respect & sans hésiter, ce qu'il dit longtemps après si sagement aussitost qu'il fut Roy de France; sçavoir,

1572.

que n'estant nullement opiniastre, il estoit tout prest de se faire instruire, & d'embrasser de bonne foy la Religion Catholique, quand on luy en auroit fait voir la verité qu'il ne connoissoit pas encore.

Le Prince de Condé qui n'estoit pas d'un naturel si doux & si traitable, ne parla pas avec tant de justesse & de moderation, & répondit assez brusquement au Roy, que Sa Majesté, dont il estoit sujet, pouvoit disposer comme il luy plairoit de sa fortune & de sa vie, mais non pas de sa Religion dont il ne devoit rendre compte qu'à Dieu seul duquel il la tenoit. Cette réponse faite à un maistre extrêmement fier & violent, le mit si fort en colere, que s'emportant jusqu'à luy dire des injures, & l'appellant à plusieurs reprises seditieux, enragé, rebelle, & fils de rebelle, il jura Dieu que s'il n'obéissoit dans le peu de temps qu'il luy prescrivit, il le feroit mourir. Il fit plus: car ne pouvant souffrir de voir que nonobstant tous les

*Mexeray.*

efforts qu'on faisoit pour le convertir, ce Prince se monroit toujours plus inflexible, il prit ses armes, & protesta qu'il feroit perir tout le reste des Huguenots obstinez dans leur hérésie, en commençant à l'instant mesme par le Prince de Condé. Et ce ne fut qu'avec bien de la peine que la jeune Reine Elizabeth fille de l'Empereur Maximilien II. qu'il avoit épousée depuis deux ans, luy fit quitter les armes, s'estant jettée à ses pieds, pour le conjurer à mains jointes & les larmes aux yeux d'attendre encore un peu. Il le fit : mais en mesme temps s'estant fait amener le Prince, il luy lance deux ou trois foudroyantes œillades sans luy dire autre chose que ces trois mots d'un ton menaçant & terrible, *Messe, Mort, ou Bastille* ; puis luy tournant le dos, il le renvoye.

*D'Anbig.  
Meyeray.*

Cela fit une si forte impression dans l'ame de ce pauvre Prince, & luy donna tant de terreur, qu'il suivit enfin l'exemple du Roy de

1572.

Navarre, & se rendit, ou fit semblant de se rendre aux raisons de Hugues des Rosiers sçavant Ministre d'Orleans converti depuis peu, mais qui se pervertit de nouveau peu de temps après, & qu'on avoit fait venir exprés pour les instruire, & les desabuser. Il fit donc ensuite l'abjuration solennelle du Calvinisme entre les mains du Cardinal de Bourbon son oncle, comme avoient fait avant luy le Roy de Navarre, Madame Catherine sa sœur, & la Princesse de Condé. Et pour plus grande asseûrance de la verité & sincerité de leur conversion, le Roy voulut qu'ils écrivissent au Pape pour l'en asseûrer, & que le Roy de Navarre abolist par Edit le Calvinisme dans tout le Bearn : mais on y refusa de luy obéir, parce, disoit-on, qu'il n'estoit pas libre, & que ce que l'on appelloit sa Conversion, n'estoit qu'une feinte. Et certes on crut qu'il n'y avoit pas lieu d'en douter, lors qu'on vit que ces Princes s'estant échapez de la

*La Poplin.  
Thuan, &c.*

Cour en divers temps , & mis en pleine liberté , firent profession du Calvinisme comme auparavant , & déclarerent que leur cœur n'avoit jamais eû part à une action qu'on sçavoit bien qu'ils n'avoient faite que par force , dans le danger inevitable où ils estoient d'estre miserablement égorgez s'ils ne cedoient à la violence qu'on leur faisoit. C'est ce que firent plusieurs autres Huguenots qui mirent des Croix blanches sur leurs chapeaux , & furent à la Messe par la terreur & dans l'effroyable veüe d'un massacre qui fait encore aujourd'huy tant d'horreur à tout le monde.

On fit alors tout ce qu'on put pour le faire approuver , ou du moins pour le rendre moins odieux. On fut en Procession remercier Dieu de ce qu'on avoit decouvert heureusement la conspiration des Huguenots , & qu'on avoit sceû prévenir par ce massacre celuy que l'Admiral vouloit faire du Roy mesme & de tous les Princes. On

1572.  
*La Poplin.  
Mezeray.*

360 *Histoire du Calvinisme.*

fit dire la mesme chose à tous les Princes de l'Europe. On en fit de grandes réjouïssances en plusieurs Villes du Royaume. On compara cette exécution à celle de l'Ange exterminateur; & j'en ay veû dans le cabinet d'un fort habile homme une médaille où l'on voit au lieu des soldats de Sennacherib les Huguenots massacrez par cét Ange. Ce massacre fut appelé en presence du Roy d'Espagne le Triomphe de l'Eglise Militante. Plusieurs grands hommes, comme entre autres Jean de Montluc Evesque de Valence, Pompone de Bellièvre, & Guy de Pibrac Avocat Général, parlerent & écrivirent tres-éloquemment, pour justifier auprès des Estrangers une action qu'ils ne pouvoient s'empescher de nous reprocher comme un violement de la Foy publique & un furieux excés de cruauté. Mais après tout, quoy qu'on ait pû faire pour l'adoucir, & pour luy donner quelque couleur de justice, en faisant valoir autant qu'on pouvoit

voit la conspiration de l'Admiral; on ne put pourtant jamais empêcher qu'on ne trouvast fort à redire à ce qu'on avoit confondu, dans la punition qu'on prétendoit en avoir faite, l'innocent avec le coupable.

Et ce qui rendoit ce reproche & cette accusation sans réplique, fut que durant plus de deux mois on fit par ordre exprés du Roy le mesme massacre dans plusieurs Villes des Provinces, & principalement à Rouën, à Meaux, à Troyes, à Ners, à la Charité, à Orléans, à Bourges, à Lyon, à Tours, à Angers, à Poitiers, à Bordeaux, à Condom, à Toulouse, & en quelques autres où l'on massacra près de trente mille personnes de tout âge & de tout sexe, qui sans doute n'avoient pû avoir aucune part à cette conspiration dont on accusa l'Admiral après sa mort. Aussi se trouva-t-il des Gouverneurs, comme le Comte de Tende en Provence, le Marquis de Gordes en Dauphiné;



1572.

Chabot-Charny en Bourgogne, Saint Eran en Auvergne, le Vicomte d'Orte à Bayonne, qui sans manquer au respect qu'ils devoient au Roy trouverent les voyes de ne pas exécuter un commandement qu'ils croyoient estre bien moins de la volonté de Sa Majesté, que de la passion de ceux qui vouloient porter sous son nom leur vengeance à de si horribles extrémités. Sur quoy je ne puis raiſe une excellemment belle action que fit en cette rencontre un saint homme & un grand Prélat, & de laquelle aucun de nos Historiens ne s'est encors avisé de parler, quoy qu'elle mérite l'applaudissement & l'éloge de tous les siècles.

Celuy-cy fut Jean Heninycr Jacobin, Docteur de Paris, qui avoit esté Confesseur de Henry II. & qui après la mort du Roy son maître fut fait Evêque de Lizieux. Il y avoit douze ans qu'il gouvernoit son Diocèse en instruisant son peuple, & le confirmant en la Foy par

*Robert. Gall.  
Christ.*

la solidité de sa doctrine, & en l'édifiant par les beaux exemples qu'il luy donnoit en toutes sortes de vertus chrestiennes, lors que le Lieutenant de Roy en cette Province luy vint communiquer les ordres qu'il avoit receüs de faire massacrer tous les Huguenots de Lizieux. *Non, non, Monsieur,* luy dit le saint Eveſque; *je m'oppose, & je m'opposeray toujours à l'exécution d'un pareil ordre, à quoy je ne puis consentir. Je suis le Pasteur de l'Eglise de Lizieux, & ces gens que vous dites qu'on vous commande de faire égorger, sont mes oâilles. Quoy qu'elles soient maintenant égarées, estant sorties de la Bergerie dont Jesus-Christ le souverain Pasteur m'a confié la garde, elles peuvent néanmoins y revenir, & je ne perds pas l'esperance de les y faire un jour rentrer. Je ne voy pas dans l'Evangile que le Pasteur doive souffrir qu'on répande le sang de ses brebis: au contraire, j'y trouve qu'il est obligé de verser son sang, & de donner sa vie*

pour elles. *Retournez-vous-en donc avec cet ordre qu'on n'exécutera jamais tandis que Dieu me conservera la vie qu'il ne m'a donnée que pour l'employer au bien spirituel, & mesme temporel de mon troupeau. Mais,* repliqua le Lieutenant; *il faut donc que pour ma décharge envers le Roy vous me donniez par écrit le refus que vous faites de me laisser agir selon ses ordres. Tres-volontiers,* dit le Prélat; *je connois la bonté du Roy, & je ne doute nullement que je n'en sois bien avoué : en tout cas, je me charge de tout le mal qui en peut arriver, dont je vous garantis. Là-dessus il luy donne un acte authentique de sa réponse & de son opposition signé de sa main pour le porter au Roy, qui en effet ne passa pas plus outre, & laissa le saint Evesque & tout son troupeau de Lizieux en repos.*

Or ce qu'il y eût d'admirable en une si belle action, fut son heureuse suite, & le glorieux succès dont il plut à Dieu de la couronner. Car

dans toutes les autres Villes où l'on  
 exécuta cet ordre si rigoureux, on  
 ne put jamais éteindre l'hérésie  
 dans le sang des Hérétiques qui fu-  
 rent massacrez: mais à Lizieux, les  
 Huguenots furent tellement tou-  
 chés de la bonté de leur Prélat,  
 de son admirable clemence, & du  
 soin qu'il prenoit de leur salut, &  
 de les conserver pour les instruire  
 & pour les convertir, en les rame-  
 nant doucement à la bergerie de  
 Jesus-Christ le bon Pasteur qui a  
 répandu tout son sang pour ses  
 pauvres brebis égarées, qu'ils fi-  
 rent tous abjuration de leur héré-  
 sie, sans qu'il s'en pût trouver un  
 seul qui y demeurast obstiné; de  
 sorte que le Calvinisme fut entière-  
 ment aboli dans Lizieux.

Je me persuade qu'en attendant  
 un autre ouvrage qui sera la suite  
 naturelle de celui-cy, mon Lecteur  
 voudra bien permettre que je pren-  
 ne un peu de repos en cet endroit,  
 en faisant sur cette action de l'Es-  
 vesque de Lizieux une réflexion

Q iij

Quâ illicô  
 clementiâ  
 sollicitudine-  
 que Episcopi  
 de commissi  
 sibi gregis  
 salute vigi-  
 lantis, redie-  
 re in Ecclesiâ  
 sinum quot-  
 quot Lexo-  
 viz per ca-  
 tempora à  
 rectâ fide  
 aberraverant.

1572.

qui pourra estre toute seule l'accomplissement de l'Histoire du Calvinisme. Il me semble que cet événement que je viens de raconter est une assez naïve & fidelle representation de ce qu'on a veü dans la suite de cette hérésie depuis la Saint Barthelemy jusqu'au temps où nous sommes. Quoy - qu'il soit veritable, & Calvin mesme en est tombé d'accord, que l'on puisse punir les Héretiques par les voyes rigoureuses de la Justice, ainsi qu'il le fit à Geneve où il porta les Magistrats, à condamner au feu Michel Servet : on a veü néanmoins de tout temps que le moyen le plus efficace de les réduire quand l'hérésie est déjà puissamment établie, n'estoient pas les supplices, beaucoup moins la violence & le trop de rigueur. Bien loin que le massacre qu'on fit à Paris & en tant d'autres Villes ait anéanti ou du moins affoibli le Calvinisme, qu'au contraire il en devint plus enraciné, plus puissant, & plus formida-

ble qu'auparavant. Les Huguenots ne voulurent plus se fier aux Déclarations que l'on fit pour les rassûrer. Ils tâchèrent de susciter toute la terre contre nous. Ils coururent en Suisse, en Allemagne, en Pologne, en Suede, en Dannemark, en Angleterre implorer du secours pour recommencer la guerre, comme ils firent, avec plus de fureur encore & plus de rage que jamais. Ils s'emparèrent d'un tres-grand nombre de nos meilleures Places dans les Provinces au-delà de la Loire. Ils firent par tout d'effroyables représailles sur les Catholiques. Ils soutinrent opiniâtrément le siege dans Sancerre sept mois durant, malgré toutes les rigueurs de cette famine prodigieuse qui les réduisit à des extrémités toutes semblables à celle de Jerusalem, & contraignit les peres & les meres de manger leurs propres enfans. Au siege de la Rochelle ils nous obligerent, après nous avoir repoussé en neuf assauts, de leur

1572.

Ann.

1573.

1573.

accorder une paix tres-avantageuse, pour n'avoir pas la honte de le lever en presence des Ambassadeurs Polonois, qui estoient venu apporter leur Couronne à leur nouveau Roy Henry Duc d'Anjou qui assiegeoit cette Ville avec une armée de cinquante mille hommes. Enfin se voyant appuyez du tiers parti des Catholiques mécontents, ils se soulevent de nouveau, demandent insolamment des choses que l'Admiral mesme, quand il eût paru victorieux aux portes de Paris après avoir gagné les quatre batailles qu'il perdit à Dreux, à Saint Denis, à Jarnac, & à Montcontour, n'eust osé demander; reprennent les armes, & réduisent la France en un estat tres-pitoyable, au mesme temps qu'elle perdit son Roy Charles IX. qui mourut de chagrin & de langueur en la fleur de son âge, n'ayant pas encore atteint sa vingt-cinquième année.

*Ann.*

1574.

Ils devinrent encore & plus obstinez & plus insolens sous le Re-

gue de son Successeur Henry III. qu'ils regarderent d'abord avec horreur, comme celui qu'ils croyoient avoir esté le principal auteur du massacre ; & puis avec mépris, quand ils le virent peu après plongé dans les délices, & comme assoupi dans le sommeil d'une honneuse oisiveté, n'ayant plus rien de ce brave Duc d'Anjou qui les avoit si glorieusement vaincus aux deux fameuses Journées de Jarnac & de Montcontour. Mais ce qui leur donna le plus d'avantage sur les Catholiques, fut ce que le Peuple abusé se persuada que l'on n'avoit fait que pour les ruiner, je veux dire la Ligue qui pensa perdre tout ensemble l'Etat & la Religion. Je ne veux pas en développer icy les mysteres, qui à proprement parler ne sont point de l'Histoire du Calvinisme. Je diray seulement que la plupart de ceux qui s'y jetterent, ou plutôt qui s'y précipiterent aveuglément avec tant d'ardeur & de passion, & principalement les Peuples,

*Ann.*

1575.

*Ann.*

1576.



*Ann.* 1585. les Ecclesiastiques, & les Moines, ne furent que les dupes de ceux qui formerent cette cabale, où l'ambition, la malice, & l'interest eurent plus de part que la Religion, qui n'y entra qu'en apparence pour tromper le monde. Ceux-cy furent le Roy d'Espagne, la Reine Catherine, & le Duc de Guise, qui comploterent ensemble, par des motifs bien differens, mais qui s'accordoient tous contre l'Etat; le Duc, pour se faire Chef d'un parti, qui après la mort des Valois le pourroit encore élever plus haut; la Reine, pour avoir un prétexte de faire substituer son petit-fils Henry, fils de Charles Duc de Lorraine; à la place du legitime Successeur de la Couronne le Roy de Navarre son gendre qu'elle n'aimoit point; & l'Espagnol, pour profiter de la division que la Ligue mettroit parmi les François, pour les ruiner les uns par les autres, & pour se faire ensuite leur maistre.

*Voyez le Discours de M. le Laboureur sur la vie de Henry III.*

Or c'est par là mesme que les

Huguenots se rendirent plus puissans que jamais. Car premièrement cette Ligue obligea tous les Protestans étrangers, en haine du massacre, à faire une contre-ligue pour les secourir. Secondement, elle destina les Catholiques qui s'armerent les uns contre les autres ; ceux-cy, pour affermer la Religion, à ce qu'ils disoient ; & ceux-là, pour défendre l'autorité Royale, & la løy fondamentale de l'Etat qu'on vouloit renverser. De plus, elle obligea le Roy, pour prévenir les dangereuses conspirations des Ligueurs, d'envoyer à de fâcheuses extrémités, & de joindre ses forces à celles du parti Huguenot, pour faire rentrer les Catholiques rebelles dans leur devoir. Enfin elle excita dans tout le Royaume ces horribles troubles, pendant lesquels tous les Huguenots qui suivirent avec une bonne partie des Catholiques le nouveau Roy Henry I. V. eurent le moyen de s'établir d'une manière comme plus honneste, aussi plus solide. &

1585.

plus seûre qu'ils n'avoient fait auparavant. Si cette malheureuse Ligue ne se fust jamais faite, comme elle se fit en effet contre l'autorité Royale sous le beau prétexte de la Religion, tous les Catholiques fussent toujours demeurez bien unis entre eux, & avec le Roy contre les Huguenots. Il n'y eust eû ensuite ni conspiration, ni révolte, ni barricades. L'on n'eust jamais veû ni la Journée de Blois, ni le siege de Paris, ni l'exécrable parricide qui se fit à Saint Cloud; & le successeur legitime de la Couronne, qui à la priere d'une partie des Catholiques se fit instruire, & se convertit à cette fois fort librement, l'eust fait sans doute encore plus facilement & plûtoft, si tous ensemble estant unis, comme ils l'estoient avant la Ligue qui les divisa, l'en eussent conjuré. Ainsi la Ligue eût une tres-méchante origine contre l'opinion commune de ceux qui n'en ont sceû pénétrer le secret & les mysteres. Son progrès fut tres-

*Ann.*

1589.

détestable, n'ayant esté qu'un attentat presque continuél contre l'autorité d'un Roy pour le moins aussi bon Catholique que les Chefs de la Ligue ; & l'on ne peut pas dire qu'elle ait eû une heureuse fin par la conversion de Henry IV. puis qu'elle n'en fut point du tout la cause , & qu'elle ne laissa pas de maintenir encore quelque temps avec une extrême, mais impuissante opiniastreté , les restes languissans après cette conversion qu'elle affectoit malicieusement de ne vouloir pas reconnoître.

1589.

Mais enfin ce Roy victorieux en vint heureusement à bout. Et c'est icy qu'il faut que nous admirions la conduite de la Providence divine , qui dans toutes les guerres civiles qui ont affligé la France depuis les premiers troubles jusqu'à ce que la Ligue fut entierement éteinte , a disposé des événemens des batailles avec une si sage diversité , qu'elle a toujours également pourveü à la scûreté de l'Etat &

*Ann.*

1593.

1594.

1595.

1596.

de la Religion. Car tandis que l'on combatit pour la maintenir contre les Huguenots qui n'eussent pas manqué de la ruiner si la victoire leur fust demeurée, les Catholiques furent toujours victorieux, & gagnèrent les quatre batailles de Dreux, de Saint Denis, de Jarnac, & de Montcontour, du succès desquelles dépendoit la conservation ou la perte de la Religion dans ce Royaume. Mais depuis que la Ligue s'en mesla, & qu'on agit par d'autres motifs, & pour d'autres interests cachez que le peuple abusé ne découvroit pas, & qui alloient à la destruction de la Maison Royale, Dieu fit changer de parti à la victoire pour l'attacher à celui du Roy de Navarre, Chef de l'auguste Maison de Bourbon, & qui fut peu après Roy de France. De sorte que ces mesmes Catholiques, qu'un faux zeile arma contre luy, furent toujours batuz dans les batailles de Courtras, de Senlis & d'Ivry, & dans les grands com-

bats d'Arques & de Fontaine-Françoise.

Mais quoy que ce grand Prince fust rentré de bonne foy dans la vraye Religion des Rois Tres-Chrestiens ses glorieux Ancestres, & qu'il l'ait toujours conservée inviolablement jusqu'à la mort, les Calvinistes néanmoins ne perdirent rien pour cela des avantages qu'ils s'estoient aquis en suivant son parti, & ne laisserent pas, par le grand nombre de gens de qualité, de Seigneurs & d'Officiers qui faisoient profession du Calvinisme, par l'Edit de Nantes qui fut fait en leur faveur, par les bonnes places qu'ils avoient pour leur sûreté, & par les autres Villes où ils se trouvoient les plus forts, d'estre aussi considerables & aussi puissans dans ce Royaume qu'ils y eussent encore esté. Il est vray que s'estant révoltez dix ou douze ans après sa mort, selon l'esprit de l'hérésie, qui ne peut gueres souffrir de maistrerie quand elle a les forces en main;

*Edit de Nantes 1598.*

le feu Roy Louïs XIII. de glorieux  
mémoire, après avoir pris la Ro-  
chelle, Capitale de leur nouvelle  
République qu'ils vouloient éta-  
blir en France, & toutes leurs au-  
tres places qu'il réduisit de la ma-  
niere que tout le monde sçait, les  
mit en estat, en les desarmant, de  
ne pouvoir plus nuire qu'à eux-mes-  
mes. Mais après tout, pour leur  
avoir arraché les armes des mains,  
il ne leur osta pas l'erreur de leur es-  
prit, & malgré toutes ses victoires le  
Calvinisme demeura toujourns aussi  
étendu & enraciné qu'auparavant  
dans son Royaume. Ainsi la ri-  
gueur, & la violence, & la force  
des armes ont bien pû affoiblir les  
Héretiques, mais non pas l'Hérec-  
sie, dont il falloit ruiner l'empire  
par la conversion des cœurs.

Dieu avoit réservé cette gloire  
à Louïs le Grand, qui par des  
voies bien plus efficaces que celles  
dont on s'estoit servi depuis plus  
d'un siecle qu'il y a que le Calvinis-  
me s'est établi en France, l'a réduit en

cet estat de foiblesse & de langueur, où nous le voyons aujourd'huy tendant manifestement à sa fin.

Charles IX. au commencement de son Regne, Henry III. durant les troubles & les tempestes dont la France fut presque toujours agitée de son temps, Henry IV. après avoir entierement ruiné le parti de la Ligue, & pacifié tous ces troubles, le feu Roy mesme, après la réduction de la Rochelle & de toutes les autres Villes que tenoient les Huguenots, avoient eû pour eux sans doute un peu trop de douceur & d'indulgence, en leur accordant bien des choses qu'ils n'eussent pas souffertes, si la nécessité des temps & l'estat present de leurs affaires ne les eust obligez d'en user ainsi. Les Rois François I. Henry II. François II. & Charles IX. sur la fin de son Regne, usèrent au contraire de trop de severité contre eux; celui-cy, par le massacre de la Saint Barthelemy, & ceux-là, par l'extrême rigueur

*Edit de Janv.*  
1661.

*Edit de May*  
1576.

*Edit de Nantes*  
1598.

*Edit de grace*  
1629.



des supplices, en les faisant brusler tout vifs à petit feu. Et l'on a veü durant tout un siecle que le Calvinisme s'est toujours maintenu dans l'une & dans l'autre de ces deux extrémitez. Mais Louis le Grand tenant le milieu, par un sage mélange de justice & de clemence, de fermeté & de douceur, a réduit enfin cette hérésie en l'estat où nous la voyons, defaillant peu à peu, & s'en allant visiblement, mesme dans les Provinces où elle avoit le plus insolamment exercé son empire.

Il a fait agir sa justice avec beaucoup de fermeté. Premièrement, en faisant abbatre les Temples que les Huguenots avoient usurpez depuis plus de soixante ans, & défendant l'exercice de leur prétendue Religion en une infinité de lieux où il se faisoit contre les Edits mesme qui les favorisoient le plus. Secondement, en ostant aux méchans Catholiques la malheureuse liberté de changer de Religion, & aux Huguenots convertis, celle de se moquer

de Dieu & des hommes par l'apostasie, & par un infame retour au Calvinisme qu'ils avoient abandonné. De plus, ordonnant qu'il n'y ait que des Catholiques qui puissent accoucher les femmes, afin de pourvoir au salut de leurs enfans, en les baptisant, en cas de nécessité : ce qu'ils ne peuvent nier qui ne soit tres-juste, puis que d'une part ils avouënt dans leur Confession de Foy, que le Baptesme de l'Eglise Catholique est bon ; & de l'autre, que comme nous croyons, selon la parole de Dieu, que le Baptesme de l'eau est absolument nécessaire aux enfans qui meurent avant que d'y pouvoir suppléer par celui de l'esprit, il est du moins plus seur qu'ils soient baptisez : & ensuite, c'est un grand acte de justice d'empescher que l'on ne risque leur salut.

Article 28.

Jouu. 3. v. 5.

En quatrième lieu, en cassant, & abolissant ces Chambres mi-parties, qui par le partage affecté que les Juges Huguenots faisoient le plus

souvent en faveur des criminels de leur fausse Religion, les mettoient à couvert du chastiment qu'ils méritoient, & d'une Chambre de Justice faisoient un asile pour les scelerats, qui joindroient à l'hérésie les autres crimes qu'ils auroient commis : outre que Henry IV. en établissant ces Chambres, s'estoit réservé le pouvoir de les incorporer aux Parlemens comme on a fait.

Enfin, en ostant à tous ceux qui s'obstinent dans l'hérésie toute espérance de pouvoir prétendre désormais aux faveurs qu'on n'est nullement obligé de leur faire, je veux dire aux dignitez, aux honneurs, aux commandemens, aux charges, aux offices, & à toutes sortes d'emplois, de service & de fonction, sur tout dans la Maison du Roy, où ce grand Prince ne veut plus souffrir ceux qui sont hors de la Maison de Dieu, qui est l'Eglise Catholique.

Je sçay bien que certains Ecrivains, desavouèz mesme de ceux de

leur parti, ont rascché de faire passer dans leurs libelles tous ces effets de la justice, de la prudence, & de la fermeté du Roy, pour une injuste persécution qu'on leur fait contre la disposition des Edits des Rois ses Prédecesseurs, & mesme de ceux de Sa Majesté. Mais il est bien aisé de faire voir l'injustice de leurs plaintes, en disant ce qui est tout manifeste. En premier lieu, que dans la pluspart des choses dont ils se plaignent, on n'a fait que leur ôter ce qu'ils avoient injustement usurpé contre les Edits, comme les Temples qu'on a démolis ; ou ce dont on abusoit tellement contre l'intention des mesmes Edits, qu'il a fallu nécessairement l'abolir, comme les Chambres mi-parties ; ou enfin ce qu'on ne leur avoit jamais accordé, comme de laisser aux Catholiques la liberté de professer le Calvinisme ; laquelle n'a esté permise par ces Edits qu'aux seuls Huguenors qui l'avoient demandé. Secondement, qu'on sçait assez que

ces Edits n'ont esté obtenus, les uns que durant la minorité du Roy Charles IX. les autres que par des Rebelles qui les demandoient les armes à la main, soustenus des forces de l'Estranger qu'ils avoient introduit en France; quelques-uns que par provision, comme il est porté dans les Arrests de leur enregistrement; & tous enfin par l'urgente nécessité des temps, & pour certaines raisons qui ne subsistant plus maintenant, ont conséquemment osté toute la force à ces Edits qui n'estoient fondez que sur ces raisons. En effet, puis que les Huguenots ont trouvé bon que l'Edit de Juillet favorable à la Religion Catholique fust révoqué par celui de Janvier, contre une possession paisible de près de douze siècles, sur la remontrance du Chancelier de l'Hospital, qui fit extrêmement valoir cette maxime, *Qu'il faut que les Edits s'accoromodent aux temps & aux personnes, & non pas les personnes & les temps aux Edits* : au-

*La Poplin. l.  
7.  
Voyez le 3.  
livre de cette  
Histoire.*

roient - ils raison de se plaindre, quand mesme, selon la maxime qu'ils ont voulu suivre, on révoqueroit les Edits qui leur sont favorables, par un autre qui nous remist dans nostre ancienne possession maintenant que les temps sont bien changez, & que les personnes ne sont plus du tout en l'estat où elles estoient alors ? Et puis, ne sçait - on pas, & il seroit aisé de le prouver par des faits incontestables, que les Huguenots ont si souvent contravenu à ces Edits par des entreprises très-criminelles contre l'autorité du Roy, mesme de nos jours, que l'on pourroit justement révoquer toutes les graces qu'on leur a jamais accordées ? Le Roy ne le fait pourtant pas : en quoy il fait paroistre sa clemence, sa douceur, & sa bonté, qu'il accorde si bien avec sa justice & sa fermeté, & qui éclairent encore davantage en ce que je vais dire.

Il est certain que dans le glorieux estat où il est aujourd'huy, après

*Sedition des Huguenots à Nismes 1650.*

*V. le Synode dans les Se- venues 1663.*

*Synode de Narac.*

*Jugement rendu contre eux à Libourne 1672.*

avoir triomphé de tous ceux qui avoient conjuré contre luy, pour abaisser cette souveraine puissance sous laquelle ils ont tous plié, il pourroit faire sans aucune difficulté, & fort équitablement à l'égard des Huguenots, ce que les Princes Protestans font à l'égard des Catholiques. Il semble mesme qu'il le devroit faire pour sa gloire. Car enfin n'est-ce pas quelque chose de surprenant, de voir que certains Princes qui luy sont infiniment inférieurs en toutes choses, ne veulent pas souffrir que les Catholiques aient le libre exercice de sa Religion dans leurs Etats, & que l'on prétende qu'il souffre que ceux qui professent la leur l'exercent librement dans son Royaume? Ne pourroit-il pas dire aux Huguenots fort justement: *On faites en sorte que ces Princes permettent le libre exercice de ma Religion chez eux, ou ne prétendez pas que je vous laisse la liberté d'exercer la vostre & la leur en France. Si vous voulez, qu'on ait égard*  
*aux*

*aux Edits qu'on y a faits en vostre faveur, qu'ils en fassent donc de semblables en faveur des Catholiques.*

Et il ne sert de rien de dire ce qu'un de leurs meilleurs Ecrivains a écrit depuis peu, pour répondre le moins mal qu'il a pû à cette puissante raison qui les desole. Il a crû se pouvoir tirer d'affaire en disant qu'il y a grande difference entre les uns & les autres à cét égard, en ce que les Catholiques croyant que le Pape peut déposer un Prince que l'on tient à Rome pour hérétique ou excommunié, on a sujet de se défier d'eux, & de craindre qu'ils ne conspirent contre ce Prince : ce qu'on ne peut pas dire des Protestans, qui sont bien éloignez de cette créance, & qu'ainsi l'on n'a pas lieu de les tenir pour suspects, & d'apprehender qu'ils entreprennent quelque chose de funeste contre les Princes Catholiques leurs Souverains. Pour faire voir clairement le peu de solidité qu'il y a dans une pareille réponse, qui n'est en effet



qu'une foible évafion, il ne faut que fe remettre dans l'efprit ces deux chofes que l'on a veûs dans cette Histoire du Calvinisme, & dont on ne peut nullement difconvenir. La premiere, qu'on ne peut gueres voir de plus horribles confpirations que celles que les Huguenots ont faites contre nos Rois, témoin les funeftes Journées d'Arbenfe & de Meaux; fans parler de leurs furieufes rébellions qui ont coûté tant de fang à la France, & des malheureux complots qu'ils ont faits avec les ennemis, pour le contrairement de la Monarchie, on s'érigeant tout ouvertement en Républicains, comme ils ont fait plus d'une fois. La feconde, que ce n'est point de tout notre créance qu'un Pape puiffe dépofer les Princes, quand même ils feroient hérétiques, abfoudre leurs fujets du ferment de fidélité, & abandonner leurs Etats à ceux qui s'en pourroient emparer les premiers. Bien loin de cela, nos Rois Tres-Chrétiens, qu'on fçait

avoir esté de tout temps les plus zelez défenseurs de la Foy Catholique, & les plus grands protecteurs du Saint Siege, auquel ils ont toujours esté inviolablement attachez, nonobstant tous les differends qu'ils ont eûs avec quelques Papes pour des interests temporels, & pour les droits de leur Couronne qu'ils ne doivent jamais abandonner : nos Rois, dis-je, ont protesté en toutes les occasions contre cette prétention fondée sur une doctrine que tous nos Docteurs ont toujours condamnée comme directement opposée à la Loy divine. On peut voir sur cela les remontrances & les protestations que j'ay dit que Charles I X. fit faire au Pape Pie I V. au sujet de la Reine Jeanne de Navarre, toute Huguenote obstinée qu'elle estoit.

Le Roy donc en pourroit user tres-justement en son Royaume envers les Huguenots, comme les Princes Protestans en usent dans leurs Etats envers les Catholiques. Il ne le fait pas néanmoins : il veut

bien souffrir en quelque maniere que sa condition, en un point si délicat, soit pire que celle de ces Princes, & ne les pas obliger, comme il le pourroit, à trouver bon que les choses en cela fussent du moins égales entre eux. Pendant qu'on oste aux Catholiques toute la liberté dans les Etats des Protestans, & qu'on les y traite si mal, il les laisse vivre paisiblement dans son Royaume avec les Catholiques, sous les mesmes Loix ; & voulant bien ne pas user de represailles comme il le pourroit faire tres-justement, sans que personne y pust raisonnablement trouver à redire, il les laisse agir fort librement selon leur discipline, & souffre qu'ils fassent publiquement l'exercice de leur Religion dans les lieux qui leur sont marquez, quoy-qu'il n'y soit nullement obligé par des Edits qui n'ont esté faits que pour des raisons & pour des temps qui ne sont plus.

Ce n'est donc point par la rigueur & par la force qu'il prétend les ré-

duire; ce n'est que par son zele, & par sa justice, animée d'un esprit d'amour & de charité qu'il agit pour les ramener doucement à l'Eglise Catholique dont leurs Ancestres se sont malheureusement separez. Et il le fait avec cette merveilleuse application qui marque si bien le grand desir qu'il a de leur salut, excitant le zele des Evesques à seconder le sien; prenant soin qu'on envoie de bons & sçavans Missionnaires jusques dans les vallées des Alpes; faisant distribuer des sommes tres-considerables aux pauvres convertis; portant ses sujets Huguenots par toutes les voyes les plus douces & tout ensemble les plus efficaces à se remettre dans le sein de l'Eglise; leur facilitant par ses Ordonnances le moyen d'y rentrer; & comblant de graces & de faveurs tous ceux qui se réduisent, en mesme temps qu'il oste à ceux qui s'obstinent dans l'héresie l'esperance de s'avancer. Aussi voyons-nous aujourd'huy l'heureux succès de ce grand zele

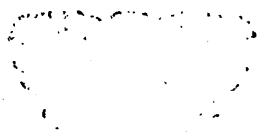
par la multitude incroyable de ceux qui font tous les jours abjuration de l'hérésie en diverses Provinces; & par la disposition des autres, qui pour avoir, à ce qu'ils croient, un specieux prétexte de leur changement, voudroient déjà qu'on les contraignist, selon l'Evangile, d'entrer dans la salle du grand festin de Jesus-Christ où ils sont invitez.

C'est donc par cette conduite si sage, si juste & si douce, que ce grand Prince a sans comparaison plus fait pour la conversion des Protestans, sans bruit, sans éclat, sans tumulte, que tous les Rois ses prédecesseurs, par les supplices, par les armes, & par les victoires qu'ils ont remportées sur eux.

Ainsi nous avons tout sujet de croire que Dieu continuant à benir les saintes intentions du Roy durant la paix, comme il a beni ses armes durant la guerre, le funeste embrasement du Calvinisme, qui a fait tant de ravage en France, & dont il ne reste aujourd'huy pres-

que plus que la fumée, sera bien-  
tost entierement éteint. Et comme  
nous sommes tous unis dans la Mo-  
narchie Tres-Chrestienne, par le  
lien d'une mesme loy, qui nous  
oblige tous également à l'obéissan-  
ce que nous devons rendre invio-  
lablement à un seul Roy que Dieu  
nous a donné : j'espere que nous  
le serons aussi par le lien d'une mes-  
me Foy, & de la seule veritable  
Religion, qui ne se trouve que dans  
l'Eglise Catholique, Apostolique &  
Romaine, l'unique Bergerie de Je-  
sus-Christ, sous un seul suprême  
Pasteur, qui en est le Chef visible,  
estant successeur de Saint Pierre &  
Vicaire de Jesus-Christ.







# T A B L E

## D E S M A T I E R E S .

### A

- J** A C Q U E S d'Albon Marechal de Saint André travaille pour réunir le Duc de Guise & le Connestable, 1. t. 293  
Sa valeur, & sa mort à la Bataille de Dreux où il fut tué, 2. t. 95  
Allemagne. Comment le Calvinisme s'y est introduit, & ailleurs dans les Païs Septentrionaux, 2. t. 221. & *suiv.*  
Amy Perrin décapité le premier à Geneve sur la pierre du grand Autel qu'il avoit fait dresser en échafaut, 1. t. 115  
Royaume d'Angleterre. Comment l'hérésie y fut introduite, 1. t. 259. & *suiv.*

### B

- L** A Saint Barthelemy. Histoire des motifs, des causes, & de l'exécution de cét horrible massacre des Huguenots, 2. t. 314. & *suiv.*  
Le Canton de Basle se fait Zuinglien, 1. t. 11  
La Baraille de Dreux, 2. t. 69. & *suiv.*  
Eloge des Seigneurs Catholiques tuez à cette Bataille, 2. t. 98. & *suiv.*  
La Baraille de Saint Denys, 2. t. 194. & *suiv.*  
La Bataille de Jarnac, 2. t. 250. & *suiv.*  
Combat de la Roche-Labelle, 2. t. 279. & *suiv.*  
Combat de Saint Cler, 2. t. 285. & *suiv.*  
La Baraille de Montcontour, 2. t. 291. & *suiv.*

### R



## T A B L E

- François Baudouin** grand Jurisconsulte, premièrement disciple de Calvin, & puis son plus grand adversaire, 1. t. 314.
- François de Beaumone** Baron des Adrets. L'historie de sa vie & de ses horribles cruantez, 2. t. 45. & *suiu.*
- Jacques Bernard Gardien** des Cordeliers de Geneve, y fait soustenir des Theses hérétiques, & se marie, 1. t. 66. & *suiu.*
- Berne** embrasse l'hérésie de Zuingle, 1. t. 11.
- Pompe de Bellievs** Président négocie en Angleterre pour sauver la Reine Marie Stuard, & le secret de cette négociation qui fut double, 1. t. 277. & *suiu.*
- Theodore de Beze** disciple & successeur de Calvin, 1. t. 325.
- Ses qualitez, & son portrait, 1. t. 326. & *suiu.*
- Il harangue pour les Ministres au Colloque de Poissy, 1. t. 333. & *suiu.*
- Son insolence contre le Duc de Guise repoussée par le Roy de Navarre, 2. t. 25.
- Anroine de Bourbon** Roy de Navarre, & son portrait, 1. t. 184.
- Comment il s'engage dans le Huguenotisme, 1. t. 185.
- Il cede la Régence à la Reine, 1. t. 243. & *suiu.*
- Il s'en repent, & fait si bien qu'il la partage avec la Reine, 1. t. 280. & *suiu.*
- Il se déclare hautement pour l'hérésie, 1. t. 284.
- Demande le Colloque de Poissy, & par quels motifs, 1. t. 314. & *suiu.*
- Il abandonne le parti Huguenot, & se met à la teste du Triumvirat, par qui, & comment persuadé, 2. t. 12. & *suiu.*
- Remene le Roy à Paris malgré la Reine, qui se trouve trompée dans sa fausse politique, 2. t. 31.
- Sa blessure au siege de Rouën, sa mort, son éloge, & son portrait, 2. t. 56. & *suiu.*
- Charlots de Bourbon** Abbesse de Jouarre, fille

## DES MATIÈRES.

- Le Duc de Montpensier, se fait Huguenoté,  
 & se sauve au Palatinat, 2. t. 330. & suiv.
- Louis de Bourbon, Duc de Montpensier, 2. t. 246
- Son zèle pour la vraye Religion, & sa valeur,  
 2. t. 261. & suiv.
- Ses belles actions à la Bataille de Jarnac,  
 2. t. 264. & suiv.
- Et à celle de Montcontour, 2. t. 294. & suiv.
- Louis de Bourbon, Prince de Condé, se fait Huguenot,  
 1. t. 186.
- Comment il se fit Chef des Huguenots, 1. t. 189. & suiv.
- S'évade de la Cour, après que la conspiration d'Amboise fut éteinte,  
 1. t. 201.
- Il est arrêté prisonnier à Orleans, 1. t. 232.
- On luy fait son procès, & est condamné à avoir la teste tranchée,  
 1. t. 233.
- Sa delivrance, & sa justification, 1. t. 245.
- Comment, & pourquoy il se résous à la guerre, & s'empare d'Orleans, la-mesme & suiv.
- Envoye Spifame aux Princes d'Allemagne, avec les Lettres detetes que la Reine luy avoit écrites, ce qui luy attira la haine de cette Princesse,  
 2. t. 248. & suiv.
- Il livre le Havre aux Anglois, 2. t. 52.
- Fait pendre par représailles les Envoyez du Roy,  
 2. t. 59. 60.
- Il est repoussé de Corbeil, & de devant les faubourgs de Paris qu'il vouloit assieget,  
 2. t. 64. & suiv.
- Sa prudence & sa valeur à la bataille de Dreux, où il est fait prisonnier,  
 2. t. 76. & suiv.
- Sa delivrance par la paix d'Orleans, 2. t. 124.
- Pourquoy & comment il recommença la guerre par les seconds troubles, 2. t. 167. & suiv.
- Il tâche de surprendre le Roy à Monceaux & à Meaux, & attaque les Suisses qui conduisoient le Roy à Paris,  
 2. t. 183. & suiv.
- Il assiege le Roy dans Paris, 2. t. 190. & suiv.

## T A B L E

- Ses exploits à la bataille de Saint Denys,** 1. t. 198. *Et suiv.*  
**Assiège Chartres, & fait la paix,** 2. t. 228. *Et suiv.*  
**Comment on le voulut surprendre à Noyert,** 2. t. 242. *Et suiv.*  
**Il recommence la guerre par les troisièmes troubles,** 2. t. 244. *Et suiv.*  
**Donne la bataille de Jarnac, où il est tué,** 2. t. 254. *Et suiv.*  
**Son éloge, & son portrait,** 2. t. 299. *Et suiv.*  
**Anne du Bourg se déclare tout ouvertement Calviniste; à la Mercuriale,** 1. t. 169  
**Guillaume Brissonnet, Eveque de Meaux. Comment il se laissa tromper par les Héretiques, qui semerent l'hérésie dans son Diocèse,** 1. t. 17. *Et suiv.*  
**Il se reconnoist, & tient un Synode contre eux,** 1. t. 20  
**Il est obligé de répondre devant les Commissaires du Parlement,** 2. t. 21. *Et suiv.*

### C

- L'EXECUTION de Cabrieres,** 1. t. 110. *Et suiv.*  
**Le Duc Jean Casimir au secours des Huguenots,** 2. t. 225. *Et suiv.*  
**Charles IX. Son naturel, sa mauvaise éducation, ses artifices pour surprendre l'Admiral, & ce qu'il fit à la funeste & sanglante Journée de la Saint Barthelemy,** 2. t. 216. *Et suiv.*  
**Jean Calvin. Sa naissance, & son éducation,** 1. t. 78. *Et suiv.*  
**Etudie en Philosophie & en Droit, & jamais en Theologie,** 1. t. 79. *Et suiv.*  
**Se pervertit par la communication qu'il eût avec Robert Olivetan & Melchior Volmaré,** 1. t. 81  
**Apprend le Droit & les Langues à Bourges, & y fait l'apprentissage de ses Presches,** 1. t. 82  
**Sa comparaison avec Luther,** 1. t. 84

## DES MATIERES.

- Il vend ses deux petits Benefices , 1. t. 84  
 Il fait un Commentaire sur les Livres que  
 Senèque a faits de la Clemence , 1. t. 86  
 Il dogmatise secretement à Paris , *ibid.*  
 Il est découvert, & poursuivi, & se sauve par  
 les fenestres de sa chambre , 1. t. 88  
 Il se retire à Angoulesme, puis en Allemagne  
 auprès de Martin Bucer , 1. t. 89  
 Il retourne en France, & va dogmatiser à  
 Poitiers, où il forma ses premiers Disciples,  
 1. t. 90. & *sui v.*  
 Il quitte la France, & se retire à Basle, où il  
 acheve ses Institutions , 1. t. 91  
 Il passe les Alpes, & va trouver la Duchesse  
 de Ferrare, qu'il attire à son parti, 1. t. 92. &  
*sui v.*  
 Se va rendre à Geneve auprès de Farel, 1. t. 96  
 En est chassé, & se retire à Strasbourg auprès  
 de Martin Bucer , 1. t. 97  
 Il s'y marie avec la veuve d'un Anabaptiste,  
*ibid.*  
 Il parle à la Conference de Vormes contre la  
 presence réelle, 1. t. 98  
 Son rappel, & son retour à Geneve, 1. t. 99  
 Le systeme de son hérésie, qu'il a tirée en par-  
 tie de celle des Vaudois, & en partie de celle  
 de Luther, 1. t. 106. & *sui v.*  
 En quels points il est pire que Luther, 1. t. 107  
 Son pouvoir, & son autorité à Geneve, 1. t.  
 115. & *sui v.*  
 Il envoie des Ministres dans l'Amérique, 1. t.  
 157. 158  
 Sa mort, & ses bonnes & mauvaises quali-  
 tez, 2. t. 138. & *sui v.*  
 Son portrait, 2. t. 144. & *sui v.*  
 Georges Cassander, & son Livre pour accorder  
 les deux Religions, 1. t. 314. & *sui v.*  
 La Reine Catherine de Medicis avance les Gui-  
 ses, & pourquoy, 1. t. 182  
 Protege les Colignais pour s'en servir contre  
 les Guises, 1. t. 202  
 Sa politique à vouloir toujours balancer les

## T A B L E

- Deux partis des Catholiques & des Huguenots, 1. t. 246. *Et suiv.*  
 Ce qu'elle fit pour s'assûrer la Régence, *ibid.*  
 Comment elle est trompée dans la fausse politique qui pensa tout perdre, 1. t. 246  
 Elle ne veut point souffrir en France la Reine Marie Stuart, & pourquoy, 1. t. 244. 269. *Et suiv.*  
 Elle abandonne cette Reine, & pourquoy, 1. t. 273. *Et suiv.*  
 Elle est contrainte de partager la Régence avec le Roy de Navarre, 1. t. 282  
 Pour se maintenir elle s'accorde avec l'Admiral, & luy promet de favoriser son parti, *ibid.*  
 Elle souffre qu'on fasse la Presche à la Cour, & assiste au Presche, 1. t. 285. *Et suiv.*  
 Quelle estoit sa créance en ce temps-là, *ibid.*  
 Elle promet aux Huguenots le Colloque de Poissy, & par quels motifs, 1. t. 313. *Et suiv.*  
 Elle y favorise les Huguenots, en voulant faire passer une captieuse Exposition de foy, 1. t. 350. *Et suiv.*  
 Elle se laisse gouverner à l'Admiral, 2. t. 4. *Et suiv.*  
 Elle fait l'Edit de Janvier tout favorable aux Huguenots, 2. t. 7  
 L'embarras où elle se trouve entre le Triumvirat & les Huguenots, avec lesquels, faisant semblant de les abandonner, elle s'entendoit secrettement, 2. t. 19. *Et suiv.*  
 Son intelligéce par lettres avec le Prince de Condé, 2. t. 28  
 Elle rompt avec luy, parce qu'il avoit fait voir aux Princes d'Allemagne ses lettres secrettes, 2. t. 36  
 Les motifs du voyage qu'elle fit faire au Roy dans les provinces, 2. t. 149. *Et suiv.*  
 Elle fait la troisième paix pour faire donner l'Admiral dans le piège, 2. t. 312  
 Elle a la meilleure part à la sanglante Journée de la Saint Barthelemy, 2. t. 34. *Et suiv.*  
 Caspar de Coligny Admiral de France fait en-

## DES MATIERES.

- voyer à l'Amérique le Chevalier de Villegagnon, & pourquoy, 1. t. 153. *& suiv.*
- Il fait faire publiquement le Presche dans plusieurs Villes de Normandie, 1. t. 203. 218
- Il presente Requeste au Roy dans l'Assemblée de Fontainebleau pour avoir des Temples, 1. t. 219. 220
- Son intelligence avec la Reine d'Angleterre; 1. t. 265. 266
- Presente une seconde Requeste qui fut rejetée par le Parlement, 1. t. 299. *& suiv.*
- Il est pour le Colloque de Poissy, & par quels motifs, 1. t. 313. *& suiv.*
- Il demande des Temples à la Reine, 2. t. 41. *& suiv.*
- Il fait révoquer l'Edit de Juillet par celui de Janvier, 2. t. 7. *& suiv.*
- Ses fautes à la bataille de Dreux, 2. t. 69. *& suiv.*
- Ses ravages dans la Normandie, 2. t. 104
- Sa conduite & ses exploits à la bataille de Saint Denys, 2. t. 199. *& suiv.*
- Ses fautes à la bataille de Jarnac qu'il perdit, 2. t. 250. *& suiv.*
- Assiege inutilement Poitiers, 2. t. 281.
- Est batu au combat de Saint Cler, 2. t. 285. *& suiv.*
- Perd la bataille de Montcontour, 2. t. 291. *& suiv.*
- Comment il répare sa peste, & fait une nouvelle armée, qui fut cause qu'on fit la troisième paix tres-avantageuse aux Huguenots, 2. t. 309. *& suiv.*
- Comment il se laisse surprendre aux artifices de la Cour, 2. t. 315. *& suiv.*
- L'histoire de sa mort funeste, 2. t. 336. *& suiv.*
- François de Coligny d'Andelot Colonel de l'Infanterie François se déclare tout ouvertement Calviniste au Roy Henry II. qui le fait arrester, 1. t. 159. *& suiv.*
- Comment il se fit Huguenot, 1. t. 186. 187
- Il pervertit ses freres, *ibid.*
- Order de Coligny, Cardinal de Chastillon, 1. t. 176

## T A B L E

Fait la Cene le jour de Pasques,	1. t. 296
Son éloge, & son portrait,	<i>ibid.</i>
Se fait Calviniste par complaisance pour ses freres,	198
Se marie estant Cardinal,	<i>ibid.</i>
Excommunié par le Pape,	2. t. 128. 129
Sa mort,	2. t. 248
Le Colloque de Poissy, & son histoire,	1. t. 310.
<i>&amp; suiv.</i>	
La Conjuracion d'Amboise,	1. t. 190. <i>&amp; suiv.</i>
Nicolas Cop Recteur de l'Université presche l'héresie aux Mathurins, puis estant poursuivi en Justice, se sauve à Basse,	1. t. 86. <i>&amp; suiv.</i>
La curiosité de sçavoir les nouvelles doctrines, defaut dangereux des Dames les plus spirituelles,	1. t. 24

### D

<b>P</b> IERRE David Moine apostat, pervertit le Roy de Navarre,	1. t. 189
--	-----------

### E

<b>L'</b> Ecosse toute infectée du Calvinisme, & comment il y fut introduit,	1. t. 251. <i>&amp; suiv.</i>
Edit de Chasteau-Briant contre les Huguenots,	1. t. 142
Edit de Romorantin,	2. t. 7. <i>&amp; suiv.</i>
Edit de Juillet,	1. t. 302. <i>&amp; suiv.</i>
Edit de Janvier,	1. t. 7. <i>&amp; suiv.</i>
Les grands maux qu'il produit,	2. t. 9
Edit de Mars après la paix d'Orleans,	2. t. 123.
<i>&amp; suiv.</i>	
Autre Edit de Mars après la paix de Longjumeau, qui finit les seconds troubles,	2. t. 233
Troisième Edit de Pacification tres-avantageux aux Huguenots,	2. t. 312
Edouard Roy d'Angleterre fils de Henry VIII. introduit l'héresie dans son Royaume,	1. t. 261
Edouard Scimer Protecteur & Regent d'Angle-	

## DES MATIERES.

- terre, auteur de l'hérésie, *ibid.*  
 Elizabeth Reine d'Angleterre y rétablit l'hérésie, 1. t. 262  
 Secourt les Hérétiques & les Rebelles contre la Reine Marie Stuard & contre la France, 1. t. 265. *et suiv.*  
 Pourquoi, & comment elle fait trancher la teste à la Reine Marie Stuard, 1. t. 272. *et suiv.*  
 Claude d'Espense Docteur de Sorbonne, au Colloque de Poissy, 1. t. 343. 351  
 Est défendu contre la calomnie du Sacramentaire Lavatherus, 1. t. 352  
 Le Cardinal Hippolyte d'Este, Legat du Pape Pie IV. au Colloque de Poissy, 1. t. 357. *et suiv.*  
 Les Evêques ne doivent avoir aucun commerce avec des gens suspects d'hérésie, autrement leur mémoire en souffre, 1. t. 22

### F

- G**UILLAUME Farel préche l'hérésie à Meaux, 1. t. 18  
 Est le premier Ministre de Geneve, 1. t. 61  
 Y reçoit Calvin, & partage avec luy le Ministère, 1. t. 95. 96  
 En est chassé, & se retire à Neuf-Châstel, où il est Ministre, 1. t. 97  
 Comment le Calvinisme a esté introduit en Flandres, 2. t. 158. *et suiv.*  
 Formulaire de Foy, qu'on devoit faire signer en France à tout le monde, 1. t. 238  
 Formulaire dressé par les Evêques au Colloque de Poissy, 1. t. 360. 2. t. 1. *et suiv.*  
 Formulaire de Foy, signé par tous les Officiers, Suppôts & Regens de l'Université, 2. t. 11.  
 François I. fait res fleurir les Lettres en son Royaume, 1. t. 5  
 Comment l'hérésie entra par les Scavans Estrangers que Luther & Zuingle s'envoyèrent, 1. t. 14. *et suiv.*



T A B L E

- Il court risque d'estre trompé par l'artifice  
des Dames perverses, 1. t. 38  
Et par le Curé de Saint Eustache, au Ser-  
mon duquel ces Dames se trahissent, 1. t. 34.  
*Et suiv.*  
Il écrit à Melanchton, pour l'activer en Fran-  
ce, 1. t. 40  
Il révoque son mandement à la persuasion  
du Cardinal de Tournon, 1. t. 43  
Son zèle contre les Héretiques, & l'amour  
de honorable qu'il fait faire au Saint Sacre-  
ment par une Procession fort solennelle,  
1. t. 45  
François de Lorraine, 1. t. 177  
Épouse Marie Stuart, Reine d'Écosse, 1. t.  
181  
Donne le mandement des affaires aux Guises,  
1. t. 180  
Fait faire le procès au Prince de Condé, 1.  
t. 233. 234  
Sa mort, 1. t. 236

- G**ENEVE. L'ancien état de cette ville,  
1. t. 52  
Son gouvernement sous les Evêques, 1. t.  
55. *Et suiv.*  
L'histoire de ses divisions, & de son chan-  
gement d'Etat & de Religion, 1. t. 56. *Et  
suiv.*  
Le Seigneur de Gealin François de Hangest,  
son éloge, 2. t. 201. *Et suiv.*  
Sa mere surséte, 2. t. 276  
Claude premier Duc de Guise, 1. t. 179  
François Duc de Guise, ses illustres commen-  
cemens, & ses glorieux progrès, 1. t. 180  
Découvre, dissipe, & punit les coupables de  
la conjuration d'Amboise, 1. t. 197. *Et suiv.*  
Il s'oppose vigoureusement à l'Admiral dans  
l'Assemblée de Fontainebleau, 1. t. 226. 227  
Son union avec le Connestable & le Maré-

## DES MATIERES.

- chal de Saint André contre les Huguenots,  
 1. t. 292. & *suiv.*  
 Son passage par Vassy, & le desordre qui y  
 arriva, 2. t. 23. & *suiv.*  
 Il se rend le plus fort à Paris avec le Con-  
 nestable & le Marechal de Saint André, 2.  
 t. 26  
 Son admirable conduite, & sa valeur à la  
 bataille de Dreux, 2. t. 91. & *suiv.*  
 Assiege Orleans, & est traitreusement tué  
 par Poltrot, 2. t. 103. & *suiv.*  
 Son éloge, & son portrait, 2. t. 112. & *suiv.*  
 Henry Duc de Guise. Sa valeur à la bataille de  
 Jarnac, 2. t. 264  
 Défend glorieusement Poitiers contre l'armée  
 des Huguenots, 2. t. 281  
 Ses beaux exploits à la bataille de Montcon-  
 tour, 2. t. 296. & *suiv.*

### H

- J**EAN Hennuyer Evêque de Lizieux ne veut  
 point souffrir qu'on massacre les Huguenots  
 dans Lizieux, 2. t. 362. & *suiv.*  
 Henry II. Son zele & ses Edits contre les Hé-  
 retiques, 1. t. 140. & *suiv.* & 150  
 Il fait arrester d'Andelot qui s'estoit déclaré  
 Calviniste, 1. t. 162. & *suiv.*  
 Il assiste à la Mercuriale, où il fait arrester les  
 Conseillers qui s'estoient déclarez en faveur  
 du Calvinisme, 1. t. 166. & *suiv.*  
 Sa mort, 1. t. 170  
 Son éloge, & son portrait, *ibid.* & *suiv.*  
 Henry Duc d'Anjou Lieutenant Général des ar-  
 mées du Roy son frere, 2. t. 226. & *suiv.*  
 Gagne la bataille de Jarnac, 2. t. 251. & *suiv.*  
 Ses belles actions à la bataille de Montcon-  
 tour, où il défait l'armée des Huguenots,  
 2. t. 292. & *suiv.*  
 Henry Roy de Navarre. Comment attiré à Pa-  
 ris, 2. t. 319. 332  
 Epouse Madame Marguerite sœur du Roy.

## T A B L E

- Ibid. & suiv.*  
 Sa conversion forcée après la Saint Barthelemy, 2. t. 355. 356  
 Henry Prince de Condé épouse la Princesse de Cleves, 2. t. 333  
 Sa conversion forcée à la Saint Barthelemy, 2. t. 357  
 Henry II. Prince de Condé tres-zelé pour la Religion Catholique. Son éloge, 2. t. 270  
 Henry VIII. Roy d'Angleterre. Comment il se fait schismatique, sans toutefois souffrir les hérétiques, 1. t. 259. & suiv.  
 Hérétiques. On les doit obliger à se rétracter publiquement quand ils reviennent, 1. t. 37  
 Leur extrême insolence contre les Souverains qui leur sont contraires, 2. t. 44  
 Ils n'ont point de Martyrs, 1. t. 49  
 Sont punis par le feu, 1. t. 48. & suiv.  
 Ils en veulent d'ordinaire à la Monarchie, 1. t. 144  
 Divers Réglemens en France pour le Jugement des hérétiques, 1. t. 215. 216  
 Les hérétiques sont de grands faiseurs de libelles, 1. t. 228. & suiv.  
 Leur insolence dans le Royaume d'Ecosse, 1. t. 254. & suiv.  
 Huguenots. Etymologie de ce nom, 1. t. 75  
 Ils ont receu les dogmes & la discipline que Calvin établit à Geneve, 1. t. 95  
 Quelle est leur hérésie, 100. & suiv.  
 Leur insolence après la bataille de Saint Quentin, 1. t. 99  
 Ils taschent inutilement de s'établir dans l'Amérique, 1. t. 151. & suiv.  
 Leur insolence après la mort de Henry II. 1. t. 173  
 Ils font une infinité de Libelles contre tous ceux qui s'opposent à leur cabale, 1. t. 228. & suiv.  
 Ils font publiquement l'exercice de leur fausse Religion, mesme à la Cour, 1. t. 284. & suiv.  
 Excitent des seditions, 1. t. 295

## DES MATIERES.

Font leur Presche au fauxbourg Saint Marceau, où ils excitent un horrible tumulte, 2. t. 5. & *suiv.*

Les Villes qu'ils surprennent dans les premiers troubles, 2. t. 39. 40

Leurs sacrileges, & les horribles cruautés qu'ils exercent par tout sur les Catholiques, 2. t. 42. & *suiv.*

Particulierement dans Nismes, après la surprise de cette Ville, 2. t. 310. 311

Massacrez à la Saint Barthelemy, 2. t. 314. & *suiv.*

Ils sont devenus plus obstinez depuis cette malheureuse Journée, 2. t. 366. & *suiv.*

### I

**J**ACQUES V. Roy d'Ecosse. Son zele pour maintenir la Religion Catholique en son Royaume, 1. t. 248

Il est trahi par les Officiers de son Armée, dans une bataille contre l'Anglois, 1. t. 250

Sa mort, *ibid.*

Jeanne d'Albret Reine de Navarre. Comment pervertie, 1. t. 185

Est excommuniée par le Pape Pie IV. 2. t. 138

Inquisition. Comment établie dans l'Eglise; son commencement, & son progrès, 1. t. 204. & *suiv.*

Comment elle fut rejetée en France, 1. t. 214. & *suiv.*

Jules II excommunie le Roy de Navarre Jean d'Albret, 1. t. 26

Nos Rois ont toujours protesté contre sa Bulle, & contre l'usurpation de la Navarre qui s'en est ensuivie, *ibid.* & *suiv.*

### K

**J**EAN Knox presche publiquement le Calvinisme à Edimbourg, 1. t. 254. & *suiv.*

# T A B L E

## I

- P** I E R R E de la Baume Evêque de Geneve est contraint d'en sortir, & comment, 1. t. 63
- Le Seigneur de la Brosse. Sa sagesse, & sa valeur à la défense du Petit Lit en Ecole, 1. t. 267
- Jacques Laynez Général des Jesuites harangue au Colloque de Poissy, 1. t. 345. *Et suiv.*
- Le Marquis de Lavardin Charles de Beaumanoir. Son éloge, 2. t. 202. *Et suiv.*
- François de la Nouë fameux Capitaine Huguenot. Son éloge, 2. t. 257. *Et suiv.*
- La Vergne, brave Capitaine Huguenot. Sa généreuse action à la bataille de Jarnac, 2. t. 267
- Libelles diffamatoires. Leurs Auteurs severement punis, 1. t. 228. *Et suiv.*
- Antoine de Lignieres défend Chartres contre la grande armée des Huguenots, 2. t. 229
- La Ligue, & ses malheureuses suites, 2. t. 363. *Et suiv.*
- Le Coq Curé de Saint Eustache presche l'hérésie en sa Paroisse devant François I. 1. t. 33. *Et suiv.*
- Tâché de le gagner en des Audiences particulières, 1. t. 36
- Convaincu de la fausseté de sa doctrine par des Docteurs de Sorbonne, il se rétracte publiquement en chaire, 1. t. 37
- Michel de l'Hospital Chancelier de France, sa naissance, son éloge, son portrait, & son penchant pour les Huguenots, 1. t. 304
- Il entreprend dans les Etats de Saint Germain de faire révoquer l'Edit de Juillet; & en vient à bout, 1. t. 308. *Et suiv.*
- Sa harangue au Colloque de Poissy, 1. t. 330. *Et suiv.*
- Marie de Lorraine, sœur des Guises, Reine d'Ecosse, 1. t. 179

## DES MATIERES.

- Charles de Lorraine Cardinal, i. t. 182  
 Sa vigueur à s'opposer à l'Admiral dans l'Assemblée de Fontainebleau, i. t. 227  
 Le généreux mépris qu'il fait des Libelles publiés contre luy par les Huguenots, i. t. 218  
 Son zele trop ardent nuit aux affaires d'Escoffe, i. t. 256. *& suiv. & 263*  
 Il harangue tres-doctement au Colloque de Poissy contre les blasphêmes de Beze, i. t. 338  
 François de Lorraine, frere du Duc de Guise, Grand-Prieur de France, sa valeur à la Bataille de Dreux, & sa mort, 2. t. 100  
 Louis le Grand. Son zele admirable pour la conversion des Huguenots, & la justification des Ordonnances qu'il a faites pour les ramener doucement à l'Eglise Catholique, 2. t. 376 *& suiv. jusqu'à la fin.*  
 Luther. La différence de son hérésie d'avec celle de Zuingle, i. t. 7. *& suiv.*  
 Il tâche de gagner François I. i. t. 13. *& suiv.*

### M

- M**AGDELEINE de Savoye, femme du Connestable, fort zélé pour la vraye Religion, i. t. 292  
 Marguerite de Valois, Duchesse d'Alençon, sœur de François I. son portrait, & ses belles qualitez, i. t. 23  
 Comment elle se laisse gagner par les Hérétiques, i. t. 24. *& suiv.*  
 Elle épouse Henry d'Albret Roy de Navarre, i. t. 25  
 Le sujet de son inclination pour les Protestans fut ce que fit Jules II. contre le Roy Jean d'Albret son beaupere, i. t. 28  
 Elle est séduite par Gerard Roussel qu'elle fit Abbé de Clairac & Evêque d'Oleron, *ibid. & suiv.*  
 Elle tâche de gagner François I. en faveur des Protestans, & comment, i. t. 32. *& suiv.*

## T A B L E

- Elle luy fait écrire à Melanchton pour l'attirer en France, 1. t. 39
- Elle se reconnoist enfin, & meurt dans la communion de l'Eglise Catholique, 1. t. 51
- Marguerite sœur de Henry II. Duchesse de Savoie, panche du costé des Huguenots, mais elle meurt enfin bonne Catholique, 1. t. 286
- Marie de Lorraine, Reine douairiere d'Ecosse. Sa générosité à mainrenir jusqu'à sa mort la Religion & l'Etat contre les Héretiques & les Rebelles, 1. t. 252. & suiv.
- Marie Stuart Reine de France & d'Ecosse. L'histoire de cette Princeesse, *ibid.* & suiv.
- Marie Reine d'Angleterre y rétablit la Religion Catholique, 1. t. 262. & suiv.
- Clement Marot. Son portrait, sa traduction des Pseaumes, ses aventures, & sa mort, 1. t. 145
- Le Martyre des Héretiques est faux, 1. t. 49
- Le Vicomte de Martigues défend le Petit Lit en Ecosse contre les Anglois & les Rebelles, 1. t. 267
- Pierre Martyr harangue au Colloque de Poissy, 1. t. 344
- Philippes Melanchton appellé en France par François I. 1. t. 39
- La Mercuriale, où les Officiers qui s'estoient déclarez pour le Calvinisme furent arrestez par ordre du Roy, 1. t. 167. & suiv.
- L'exécution de Merindol, 1. t. 120. & suiv.
- Metz, & comment le Calvinisme y fut introduit, 2. t. 170
- Jean de Montluc, Evesque de Valence, parle en faveur des Huguenots dans l'Assemblée de Fontainebleau, 1. t. 220
- Son esprit, sa fortune; ses emplois, & sa Religion, 1. t. 221. & suiv.
- Le Connestable le fait taire en chaire comme il preschoit en Ministre, 1. t. 223
- Son mariage, 1. t. 225
- Sa conversion à la mort, *ibid.* & suiv.
- Anne de Montmorency Connestable de France, 1. t. 377.

## DES MATIÈRES.

- Son zèle pour maintenir la Religion Catholique, 1. t. 290
- Sa réconciliation avec le Duc de Guise, pour s'unir ensemble contre les Huguenots, *ibid.*  
*& suiv.*
- Sa valeur héroïque à la bataille de Dreux, 2. t. 73. *& suiv.*
- Il conduit le Roy de Meaux à Paris à la veüe des Rebelles conjurez, 2. t. 186. *& suiv.*
- Il donne la Bataille de Saint Denis, 2. t. 193. *& suiv.*
- Sa mort, & son éloge, 2. t. 212. *& suiv.*
- Leñse de Montmorency, sœur du Connestable, & mere des Colignais, 1. t. 178
- Elle contribue à pervertir ses trois fils, 1. t. 187
- François de Montmorency Marechal de France, 1. t. 183
- Gabriel de Montmorency-Montberon tué à la Bataille de Dreux, son Eloge, 2. t. 83. *& suiv.*
- Montbrun Chef des Huguenots en Dauphiné, 2. t. 202
- Moutans Chef des Huguenots en Provence, *ibid.*
- Antoine Mynard, Président au Mortier assassiné par les Huguenots, 1. t. 174

- J**EAN Oecolampade pervertit ceux de Basle, 1. t. 11
- Robert Oliveran allié de Calvin, traduit le premier la Bible de l'Hebreu en François, 1. t. 80
- Le Président d'Oppede chef de l'expédition de Cabrières & de Merindol, 1. t. 116. *& suiv.*
- Son Plaidoyé au Parlement de Paris, & sa justification, 1. t. 136. *& suiv.*
- Sa mort, 1. t. 139

**L**E Parlement de Paris. Son zèle & sa force pour soutenir la vraie Religion contre les hérétiques, 1. t. 19. *& suiv.*



## T A B L E

Son Arrest contre ceux de Meaux,	1. t. 11
Son zele loué par un Bref du Pape Clement VII.	<i>ibid.</i>
Son Jugement rendu touchant l'exécution de Cabrieres & de Merindol,	1. t. 136. & suiv.
Rejetta la Requête présentée par l'Admiral en faveur des Huguenots,	1. t. 301
Sa vigueur & sa fermeté à rejeter l'Edit de Janvier qu'il est enfin contraint de verifier en presence du Roy,	2. t. 8
Ordonne par Arrest qu'on signe le Formulaire dressé par la Sorbonne,	2. t. 11
Le Pape Pio IV. ordonne les Evêques suspects d'hérésie à Rome, & fait un Monitoire contre la Reine de Navarre, à quoy le Roy s'oppose,	2. t. 128. & suiv.
Portrait de Marguerite de Valois, sœur de François II.	1. t. 23
Portrait du Roy Henry II.	1. t. 170. & suiv.
Portrait d'Antoine Roy de Navarre.	1. t. 184. 185
Portrait du Cardinal de Chastillon.	2. t. 296. 297
Portrait des Chanceliers de l'Hospital.	2. t. 304. 305
Portrait du Duc de Guise.	2. t. 112. & suiv.
Portrait de Jean Calvin,	143. & suiv.
Protestation de nos Rois contre la Bulle de Jules II. & contre l'usurpation de la Navarre.	2. t. 27. & suiv.
R	
RENÉE de France, fille de Louis XI. Duchesse de Ferrare; son Histoire, & son obstination dans l'hérésie,	1. t. 92
La Renaudie exécuter de la conjuration d'Amboise,	1. t. 192. & suiv.
Sa mort,	1. t. 198
Rétractation. Il est nécessaire de faire rétracter publiquement ceux qui ont prêché ou écrit une méchante doctrine,	1. t. 175
Richet Ministre Calviniste. autour d'une nouvelle hérésie.	2. t. 15

## DES MATIÈRES.

- La Rochelle, comment devenuë rebelle, & Calviniste, 2. t. 237
- Charles de la Rochefoucault Comte de Randan, Colonel de l'Infanterie Française, tué au siège de Rouën, & son éloge, 2. t. 57
- Le siège, & la prise de Rouën par l'armée du Roy, 2. t. 54. & suiv.
- Serard Rouffel presche l'hérésie à Meaux, 1. t. 18
- Se retire auprès de Marguerite Reine de Navarre, 1. t. 28
- Est fait Abbé de Clairac & Evêque d'Oleron, 1. t. 29
- Son hypocrisie, & ses erreurs, *ibid.* & 30
- Comment il seduit la Reine de Navarre, 1. t. 32

- N**ICOLA'S de Saint Anthost premier Président de Rouën justifié contre les calomnies d'un Ecivain Huguenot, 2. t. 57
- Baptiste Sapin, Conseiller au Parlement de Paris. Son éloge, 2. t. 59
- Schaphouse embrasse l'hérésie de Zuingle, 1. t. 10
- La Sorbonne s'oppose fortement aux Hérétiques Etrangers qui s'établissoient dans l'Université, 1. t. 16. 17
- De sçavans Docteurs de Sorbonne convainquent d'hérésie le Curé de Saint Eustache, & l'obligent à se rétracter publiquement, 1. t. 37
- La Faculté découvre l'infidélité de la traduction des Pseaumes par Clement Marot, 1. t. 148
- Elle rejette & condamne une Exposition captieuse de Foy envoyée par la Reine à l'Assemblée des Evêques à Poissy, 1. t. 350.
- & suiv.
- Jacques Paul Spifame Evêque de Nevers. L'hicrire de son apostasie & de sa mort, 1. t. 163.
- & suiv.
- Est député en Allemagne par le Prince de

T A B L E

**C**opé, 2. t. 34  
**Marie Stuart** Reine d'Ecosse épouse le Dauphin, 1. t. 181  
**Philippe Stroff**, Colonel de l'Infanterie Française, soutient les efforts de l'armée Huguenote à la Roche-Labelle, 2. t. 279  
**Les Suisses** s'entrefont la guerre pour la Religion, 1. t. & suiv.  
 Leur valeur incomparable à la bataille de Dreux, 2. t. 81. & suiv.

T

**T**oulouse presque surpris par les Huguenots, qui en sont chassés après de grands combats dans tous les quartiers de la Ville, 2. t. 40. & suiv.  
**Le Cardinal de Tournon** desabuse le Roy François I. & empêche qu'il ne fasse venir Melanchton, 1. t. 41. & suiv.  
 Il fait éclater son zele au Colloque de Poissy contre les blasphèmes de Beze, 1. t. 337  
**Traité de Londres** pour l'Ecosse trop favorable au Calvinisme, 1. t. 267. & suiv.  
**Le Triumvirat formé** pour la défense de la Religion Catholique, 1. t. 295

V

**P**ierre Valdo auteur de l'hérésie des Vaudois. Son histoire, 1. t. 100. & suiv.  
**Les Vaudois**, leur hérésie, leurs differens noms, & leurs aventures, 1. t. 102. & suiv.  
**L'Histoire du massacre** que l'on en fit à Cabrieres & à Merindol, 1. t. 119. & suiv.  
**Le desordre arrivé** à Vassy, 2. t. 23. & suiv.  
**Nicolas Durand de Villegagnon** Chevalier de Malte, sa naissance, & ses qualitez, 1. t. 151  
**L'histoire de son voyage** dans l'Amérique Meridionale pour y établir le Calvinisme, 1. t. 152. & suiv.  
 Sa conversion qui reverse tout ce dessein, 2. t. 157

## DES MATIERES.

- Son retour en France, où il écrit contre le Calvinisme, 1. t. 158  
Melchior Volmar maistre de Calvin à Bourges; 1. t. 81. & *suiv.*  
Volphang Guillaume Duc des deux Ponts amene un grand secours aux Huguenots, 2. t. 276  
Sa mort, 2. t. 277

### X

CLAUDE de Xaintes Docteur de Sorbonne, au Colloque de Poissy, 1. t. 342

### Z

- ZUINGLE. Son naturel, son apostase, & son hérésie, 1. t. 7. & *suiv.*  
La difference qu'il y a entre luy & Luther, 1. t. 8  
Est tué à la bataille des Cantons Protestans contre les Cantons Catholiques. Comment il tascha de gagner François I. auquel il dédia un livre, 1. t. 14  
Zurich embrasse l'hérésie de Zuingle, 1. t. 7. & *suiv.*

F I N.

---

### *Extrait du Privilege du Roy.*

PAR Lettres Patentes du Roy, données à Paris le 13. Février 1682. signées LE PETIT, & scellées du grand Sceau de cire jaune, il est permis au sieur LOUIS MAIMBOURG Prestre, de faire imprimer par tel Imprimeur on

Libraire qu'il voudra choisir, un Livre qu'il a composé, & qui est intitulé, *Histoire du Calvinisme*, & qui a esté approuvé par les Docteurs de Sorbonne; & ce durant le temps de dix années, à compter du jour que ledit Livre aura esté achevé d'imprimer. Pendant lequel temps Sa Majesté fait défenses à tous Libraires, Imprimeurs, & à toutes autres personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'imprimer, ou faire imprimer ladite *Histoire du Calvinisme*, sous quelque prétexte que ce soit, & sous les peines portées par lesdites Lettres.

*Registré sur le Livre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris le quatorzième Février mil six cents quatre-vingts-deux. Signé, C. ANGOR, Syndic.*

Et ledit sieur MAIMBOURG a cédé le present Privilege au sieur SEBAST. MABRE-CRAMOISY, Imprimeur ordinaire de Sa Majesté, & Directeur de son Imprimerie Royale du Louvre.

